L'Economie : le grand marché américain

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15508 – 7 F

MARDI 6 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Russie maîtresse dans son ex-empire

BORIS ELTSINE a eu le mérite de la clarté. A la veille du sommet de la Conférence sur la sécurité et coopération en Europe (CSCE), réuni lundi 5 décembre à Budapest, le maître du Kremlin a confirmé l'opposition de la Russie à une extension du rôle de l'OTAN dans son ancien glacis d'Europe centrale, comme d'ailleurs en Yougoslavie. Pour assurer la paix sur le Vieux Continent, Moscou préfère la CSCE. Celle-ci, ayant à peu près fait la preuve de son inefficacité depuis sa création en 1975, est la seule institution internationale acceptée par Moscou dans son « étranger proche ». Mais, pour l'heure, les Russes ne lui consentent d'autre droit que celui d'« observer » des crises... plus ou moins attisées par Moscou.

En Moldavie, au Tadjikistan comme en Géorgie, dans la petite république séparatiste d'Abkhazie, les représentants de la CSCE ne troublent guère les activités des « troupes de paix » russes – des « casques bleus » russes plus ou moins auto-proclamés – tout en leur fournissant une utile caution internationale. Ils arrivent en général sur le terrain trop tard pour faire autre chose qu'entériner les solutions de Moscou. Et la Russie, qui s'oppose à l'envoi de troupes des Nations unies dans son « étranger proche », refuse pour l'instant au Haut-Karabakh une opération de maintien de la paix commanditée par la CSCE dont elle n'aurait pas la maîtrise.

AUTANT dire que les seules opérations de maintien de la paix que Moscou accepte dans son ex-empire sont les siennes. En Tchétchénie, il refuse toute ingérence, arguant que cette petite république caucasienne, qui a déclaré son indépendance, fait partie de la Fédération russe.

Le Kremlin joue sur les contradictions de l'Occident, démissionnaire en Bosnie, encore moins enclin à s'engager au delà, et qui craint par dessus tout l'échec des « démocrates » à Moscou. Le Kremlin peut notamment compter sur le manque d'enthousiasme des Occidentaux pour envoyer des « casques bleus » éteindre les conflits à la périphérie de la Russie.

Consciente de ce « vide de sécurité », l'Ukraine réclame des garanties de sécurité en contrepartie de sa décision de se défaire de ses armes nucléaires. Elle entend bien les obtenir lors de la réunion de la CSCE, aussi bien de Moscou que de Washington. Mais les Etats-Unis ont déjà fait savoir que ces garanties ne seraient pas militaires. La précision n'est pas faite pour rassurer les Ukrainiens, d'autant que Boris Eltsine a, de son côté, signé un « oukase » réservant à Moscou le droit d'intervenir hors de ses frontières pour protéger les minorités russes qui se trouveraient menacées.

SI l'Ouest semble entériner le concept « d'étranger proche » cher aux militaires russes, il n'en est, évidemment, pas de même pour les pays d'Europe centrale. Entre la peur de renforcer le syndrome d'assiégé de la Russie et les craintes des ex-pays de l'Est de retomber dans l'orbite russe, les Occidentaux ont jusqu'à présent choisi le Kremlin. Estimant, peut-être, que si son occupant change pour le pire, il sera encore temps de revoir leur politique.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 1206 - 7,00 F

Tout en approuvant le plan de paix des grandes puissances

Le président serbe refuse toujours de reconnaître la Bosnie

Le président Bill Clinton a appelé lundi 5 décembre, à Budapest, les Serbes de Bosnie à accepter un cessez-le-feu et à reprendre les négociations sur la base du plan international de règlement. Les modifications de ce plan, envisagées par les grandes puissances, ont été approuvées par le président de Serbie, Slobodan Milosevic, auquel Alain Juppé et son homologue britannique Douglas Hurd ont rendu visite dimanche. Les deux ministres n'ont cependant pas obtenu d'engagement concret de M. Milosevic à propos, en particulier, de la reconnaissance des frontières de la Bosnie et de la Croatie.



Lire nos informations page 3

Après les Assises qui ont rassemblé la gauche

Les amis de M. Delors misent sur le centre

M. Rocard, envisageant les conséquences d'une candidature de M. Delors à l'élection présidentielle, a évoqué, dimanche 4 décembre, la perspective d'une « ouverture » vers le centre si la gauche l'emporte en mai 1995. Alors que les Assises de la transformation sociale ont préparé le rassemblement des composantes de la gauche au second tour, les partisans de M. Delors songent à un rapprochement avec des personnalités telles que MM. Giscard d'Estaing et Barre.

La gauche, qui semble retrouver le goût du parfum de l'union, vient de passer de la perspective de son engagement dans la bataille présidentielle à celle de son succès. La question traîne partout : que faire une fois que M. Delors serait passé de Bruxelles à l'Elysée ? Ressusciter la « *troisième force* », dont ne veut pas entendre parler Henri Emmanuelli ? Se tourner vers le centre, ainsi que l'imagine, Michel Rocard ? L'« ouverture » est de retour.

Sur ce terrain meuble, l'expérience sera aussi la mémoire de beaucoup de choses. Le slogan « *la France unie* » abusivement déployé, en 1988, par un François Mitterrand en quête d'un second mandat présidentiel, a laissé traces et aigreurs. M. Mitterrand avait alors un discours : « *Ceux qui voudront prendre la même direction que nous seront les bienvenus. Il ne faudra pas laisser échapper cette chance* . »

DANIEL CARTON

Lire la suite page 9

L'assassinat du directeur du « Matin » d'Alger

Le dernier article de Saïd Mekbel

Assassiné samedi 3 décembre à Alger, Saïd Mekbel, directeur du « Matin », est le vingt-quatrième journaliste tué en Algérie. Nous publions ci-dessous son dernier article, paru le même jour dans le quotidien francophone algérois.

Ce voleur qui, dans la nuit, rase les murs pour rentrer chez lui, c'est lui. Ce père qui recommande à ses enfants de ne pas dire dehors le méchant métier qu'il fait, c'est lui. Ce mauvais citoyen qui traîne au palais de justice, attendant de passer devant les juges, c'est lui. Cet individu, pris dans une rafle de quartier et qu'un coup de crosse propulse au fond du camion, c'est lui. C'est lui qui, le matin, quitte sa maison sans être sûr d'arriver à son travail et lui qui quitte, le soir, son travail sans être sûr d'arriver à sa maison. Ce vagabond qui ne sait plus chez qui passer la nuit, c'est lui. C'est lui qu'on menace *dans le secret d'un cabinet officiel*, le témoin qui doit ravaler ce qu'il sait, ce citoyen nu et désemparé... Cet homme qui fait le vœu de ne pas mourir égorgé, c'est lui. C'est lui qui ne sait rien faire de ses mains, rien d'autre que ses petits écrits. Lui qui espère contre tout parce que, n'est-ce pas, les roses poussent bien sur les tas de fumier. Lui qui est tout cela et qui est seulement journaliste.

Lire nos informations page 6

Roger Stéphane ou le talent d'admirer

L'écrivain, journaliste, producteur de télévision s'est donné la mort dimanche 4 décembre à Paris. Il était âgé de soixante-quinze ans

« *Tout se passa simplement, convenablement, et de sa part sans aucune affectation* ». Cette phrase finale du *Rouge et le Noir* par laquelle Stendhal résume la montée de Julien Sorel à l'échafaud, on comprend que Roger Stéphane, *beyliste dans l'âme*, ait pu la reprendre dans une lettre à ses amis, leur demandant, en guise d'adieu, de l'excuser pour « *ce départ brutal* ». Il a bien droit à ces mots nus, tant sa vie a témoigné, avant sa mort volontaire, d'une inaptitude radicale à la comédie, celle du pouvoir comme celle de la notoriété.

Après Guy Debord, c'est un deuxième ennemi juré et cohérent *du « spectacle » contemporain* qui se donne la mort, la même semaine. La rencontre de leurs gestes prend le sens d'une protestation altière, au beau milieu de la foire aux vanités dont la vie publique donne l'exemple.

En préférant son propre jugement *sur lui-même, et celui* de quelques proches choisis, à la farce des reconnaissances arrangées, Roger Stéphane a pris le risque que soient sous-estimés de son vivant ses triples mérites d'homme d'action, de familier des grandes œuvres, et d'écrivain de l'intelligence érudite, de l'authenticité sensible.

« *Finalement*, lui ai-je dit il y a quelques années, *votre vie en vaut tellement d'autres dont on fait tout un foin !* ». Le septuagénaire aux ferveurs d'éternel jeune homme, et à l'invariable nœud papillon, protestait, de sa voix perchée et trompettante : « *Bah !, rappelez-vous par quoi Malraux définit d'abord l'intelligence : la destruction de la comédie !* » Le mot, qu'il citait souvent, date du 3 février 1945, sur le front de Lorraine. Le résistant Stéphane est venu pour consulter le colonel Berger avant de s'engager. La nuit s'avance et la conversation gagne les cimes, comme souvent avec l'auteur de *la Condition humaine*. La condamnation de toute tricherie avec soi-même tombe net. Le disciple s'y conformera magnifiquement toute sa vie.

Ce n'est pas la première fois, en 1945, que Stéphane se tourne vers celui qui fut pour lui, plus encore que Gide, le contemporain capital, le maître-à-s'engager. L'été 1941, il est allé le consulter à Monte-Carlo et au Cap d'Ail. Les propos recueillis nourriront plusieurs volumes : *Chaque homme est lié au monde* (Sagittaire 1946), *Malraux, Entretiens et précisions* (Gallimard 1984). Amoureux de Stendhal au point qu'il rassemblera les témoignages de ses cosoupirants sur l'auteur de la *Chartreuse*, de Gobineau et Bourget à Taine et Blum – *la Gloire de Stendhal* (Quai Voltaire, 1987) – Stéphane n'oublie pas que Beyle ne *fut pas un écrivain en chambre*, qu'il courut le monde jusqu'à Moscou. Ce n'est pas un hasard si ses premiers pas de lecteur passionné *l'ont conduit, avant guerre*, vers T. E. Lawrence, dont il tracera, en 1965, le *Portrait d'un aventurier* (Grasset).

BERTRAND POIROT-DELPECH

Lire la suite page 15

Les Suisses approuvent une loi très sévère contre l'immigration irrégulière

Consultés dimanche 4 décembre par référendum, les Suisses ont massivement approuvé (72,8 % de « oui ») une nouvelle loi permettant de prolonger la détention des étrangers en situation irrégulière et de faciliter le renvoi des demandeurs d'*asile indésirables*.

page 4

Nouvelle défaite pour Silvio Berlusconi

Avec 8,6 % des suffrages, Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, est arrivé à la quatrième place lors du second tour des élections municipales partielles qui ont eu lieu dimanche 4 décembre en Italie. Ce scrutin a confirmé l'émergence d'un pôle de centre gauche.

page 4

Au procès des cliniques marseillaises Jean Chouraqui est disculpé par un témoin

Coup de théâtre, lundi matin à la reprise de l'audience aux assises des Bouches-du-Rhône, où a lieu le procès dit des « cliniques marseillaises ». Jean Chouraqui, accusé par Marc Galeazzi d'avoir été le commanditaire du meurtre de Léonce Mout, a été disculpé par Patricia Lauri, ex-concubine de Marc Galeazzi.

page 13

Le gouvernement nie tout désaccord interne sur le dossier Tapie

Pierre Méhaignerie, Nicolas Sarkozy, et le directeur de cabinet du premier ministre, Nicolas Bazire, ont démenti, dimanche 4 décembre, l'existence d'un désaccord gouvernemental, après la publication, par *le Point* et *le Monde*, d'informations sur des contacts entre des proches de M. Balladur et le tribunal de commerce de Paris, chargé du dossier Tapie.

page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Stanley Hoffmann

« La démocratie est une tentative pour moraliser la vie politique »

« En mettant fin à la guerre froide, l'effrondrement du communisme européen a également signé l'échec d'une tentative historique pour changer le monde. La logique du capitalisme libéral serait donc la seule viable ?

– Je vous trouve bien pessimiste ! Changer le monde est un vaste programme. Mais il y a eu beaucoup de tentatives pour changer la société. Il est heureux que certaines – les entreprises totalitaires – aient échoué ou aient été combattues et battues. Mais la tentative, plus modeste et plus humaine, qu'on peut appeler « démocratie sociale » ou social-démocratie, a réussi dans beaucoup de pays – même aux Etats-Unis au temps du New Deal – à améliorer les conditions de vie des plus déshérités et à intégrer une partie des exclus. Ce n'est pas rien, et c'est un acquis sans cesse menacé.

» Le capitalisme l'a emporté parce qu'il s'est révélé plus productif que ses rivaux – et il l'est dans la mesure où il fait appel à des tendances ou pulsions fondamentales : le désir de posséder et de gagner, le besoin d'initiative, l'appel de la concurrence. Quand vous parlez de capitalisme libéral, il faut distinguer. Si c'est de libéralisme économique que vous parlez, le moins que l'on puisse dire est qu'il reste imparfait : rares sont les pays où l'Etat n'a pas son mot à dire, ses subventions à distribuer, son système d'impôt qui favorise telle ou telle catégorie. Rares sont les pays où les poussées protectionnistes ne s'exercent pas. J'ajouterai qu'il est bon, à mon avis, même là où la production est libre et concurrentielle, que l'Etat s'intéresse à la distribution, veille à limiter les inégalités, protège les faibles. Si vous parlez de libéralisme politique, nous savons très bien que le capitalisme s'accommode de toutes sortes de régimes politiques : on l'avait vu dans l'Allemagne nazie, on le voit aujourd'hui en Chine.

– Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de Marx ?

– Il reste une pénétrante et formidable critique de la société bourgeoise et capitaliste, une théorie discutable mais puissante de l'idéologie, une tentative gigantesque pour mettre au cœur de l'analyse sociologique l'évolution du travail humain et de rapports de production. Il reste, en d'autres termes, un instrument d'analyse critique qui garde son utilité quand on examine aujourd'hui ce qui se passe dans certains pays en développement et qu'on étudie leurs liens avec les pays avancés.

» En revanche, toute la partie « constructive » du marxisme, la philosophie de l'histoire, les prophéties sur la révolution, la dictature du prolétariat, la société sans classes ni Etat, la théorie marxienne de la valeur, rien de tout cela n'a résisté à l'expérience historique et à la critique des non-marxistes ou des antimarxistes (comme Raymond Aron). Un de mes amis, le jeune philosophe Bertrand Guillarme, distingue deux types de théories politiques : les théories critiques et les théories de réconciliation (il pense à Rawls). Marx a voulu construire une théorie à la fois critique et – ultimement – de réconciliation. Seule la première subsiste.

– Comment analysez-vous le danger que représente la renaissance actuelle, à l'est de l'Europe, de nationalismes politiques ou religieux particulièrement agressifs ?

– Qu'après la fin du communisme, le nationalisme, longtemps réprimé ou comprimé, refasse surface n'a rien d'étonnant. Le nationalisme est une idéologie protéiforme et contagieuse. Il peut être véhiculé par les masses ou par les élites, par les intellectuels ou par les Eglises. Il peut épouser toutes sortes d'autres idéologies : le libéralisme de Mill, Mazzini ou Michelet, le conservatisme réactionnaire d'un Maurras, le fascisme ou le nazisme, le communisme de Castro ou... d'Enver Hodja. Il est la chose du monde la plus partagée car il satisfait à la fois le désir qu'ont les êtres humains de faire partie d'une communauté (en partie imaginaire) plus vaste que la localité ou le métier, et l'hostilité – hélas ! tout aussi forte – à l'égard des étrangers, de ceux qui sont ressentis comme différents.

» En ce qui concerne l'Europe orientale, il faut distinguer. C'est en Yougoslavie que le heurt des nationalismes a les effets les plus épouvantables et il y aurait beaucoup à dire sur le caractère « spontané » des atrocités commises contre l'autre – cet autre avec qui on avait vécu et avec lequel on était encore emmêlé. Il me semble que la haine, longtemps endormie, a été systématiquement réveillée par des calculs idéologico-politiques, par des ambitions de pouvoir et de puissance, par la reconversion de dirigeants communistes en champions du nationalisme. De Gaulle croyait en la permanence de la nation derrière la façade d'idéologies passagères. Je crois en la permanence des rêves de domination derrière celle-ci ou celle-là.

» Ailleurs, dans l'Europe de l'Est, naguère soumise à l'URSS, les ravages du nationalisme sont restés limités : on le doit en partie à des dirigeants raisonnables, et en partie à l'attraction d'une Union européenne dont le rôle d'aimant vient, entre autres, de la volonté commune de surmonter les nationalismes anciens sans en construire un nouveau, supranational, cette fois. A long terme, le péril risque d'être plus grand – sur place et pour tout le monde – en Russie, mosaïque de nations qui a été un empire (ou plutôt une série d'empires successifs) sans avoir jamais pu transformer ses peuples en *une* nation. Le risque d'un nationalisme russe fondé sur la nostalgie de l'empire et l'humiliation d'une certaine déchéance internationale, ainsi que sur une fusion de desseins politiques et de rêves religieux, est à prendre au sérieux. Mais le pire n'est pas toujours sûr. Cela dépend, en petite partie, de l'Occident.

« Une crispation autour du modèle républicain retardera l'intégration et nourrira la xénophobie »

– Et que penser des progrès de la xénophobie qui, parallèlement, minent les pays d'Europe de l'Ouest ?

– Il n'y a pas qu'en Europe de l'Ouest : voyez le succès de la « proposition 187 » en Californie, qui enlève aux étrangers en situation illégale une grande partie des bénéfices sociaux ainsi que la possibilité d'envoyer leurs enfants dans les écoles publiques. La xénophobie, hélas ! progresse toujours lorsque les citoyens voient leur niveau de vie baisser, leurs emplois menacés, leurs habitudes et préjugés apparemment mis en cause par les pratiques différentes des autres – qui servent alors de boucs émissaires. Comme l'a souvent dit Daniel Cohn-Bendit, il faut essayer de comprendre les raisons et les sentiments qui inspirent la xénophobie, en particulier les peurs ou les angoisses sous-jacentes (sécurité de l'emploi, sécurité tout court...). Mais une chose est de les comprendre, une autre est de les flatter, aux dépens d'immigrés ou de réfugiés souvent démunis de presque tout. La chasse au bouc émissaire est une diversion détestable qui détourne l'attention de la faillite des sociétés et des Etats en matière d'emploi, de logement, d'enseignement... Ma collègue et amie Judith Shklar parlait de « libéralisme de la peur » – un libéralisme fondé non pas sur la foi en la raison, mais sur le refus de la peur qu'inspire et qu'inflige la tyrannie politique. Hélas ! la peur sociale, elle, fonde non pas le libéralisme mais l'intolérance, et une demande de « poigne ».

– En France, l'hostilité envers les immigrés semble avoir pris le relais de l'antisémitisme d'antan. Ne peut-on pas déceler, cependant, une source commune à ces deux fléaux ?



Né en Autriche en 1928, Stanley Hoffmann est arrivé à Paris en 1930. C'est en France qu'il a effectué ses études de droit et de science politique, avant de s'installer en 1955 à Cambridge (Massachusetts). Enseignant depuis lors à Harvard, il est aujourd'hui professeur de civilisation française et président du Centre d'études européennes qu'il a fondé, en 1968, au sein de cette université.
Observateur attentif de l'actualité, tant en Europe qu'en Amérique, il sait aussi s'en détacher pour proposer des analyses théoriques approfondies de la conjoncture internationale et des débats politiques ou idéologiques qui agitent le monde contemporain. Rationaliste et libéral, il se déclare lui-même disciple de Raymond Aron et de Jean-Baptiste Duroselle.
Outre d'innombrables articles – qu'on peut lire, entre autres, dans la « New York Review of Books » et dans la revue « Commentaires » –, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages publiés à la fois en France et aux Etats-Unis. Nombre d'entre eux – « A la recherche de la France » (1963), « De Gaulle, artiste de la politique » (1973), « la Nouvelle Guerre froide (1983), « Janus and Minerva » (1986), « l'Expérience Mitterrand » (1988) – ont marqué de façon significative l'évolution de la science politique depuis trente ans.

– Oui, en France, xénophobie et antisémitisme ont eu partie liée dans la sinistre période 1934-1944. C'est pour cela que Vichy, tout en cherchant à empêcher ou à retarder la déportation des juifs français n'a pas hésité (j'emploie un euphémisme !) à livrer les juifs étrangers. En fait, l'un des arguments classiques de l'antisémitisme de droite, bien avant les années 30, a été que les juifs n'étaient pas de véritables Français, mais des apatrides ou des cosmopolites inassimilables – et quand je dis de droite, voyez ce que Michelet dit des juifs dans *le Peuple*. Après le génocide nazi, l'antisémitisme déclaré et satisfait est devenu, si j'ose dire, inconvenant.

» Et c'est des Arabes que l'on dit aujourd'hui qu'ils sont inassimilables – ce qui signifie avant tout qu'on ne veut pas les assimiler. Ou bien l'on dit qu'ils ne seront acceptés ou intégrés que s'ils se conforment au modèle républicain-laïque de l'assimilation individuelle à la culture française. La différence avec les juifs est que ces derniers avaient, jusqu'après la fin de la guerre d'Algérie, largement accepté ce modèle et s'étaient voulus français « comme les autres », alors que certains parmi les musulmans – certes pas tous – répugnent à sacrifier leur propre culture, leur conception du rôle de la religion, leur appartenance à une communauté propre. Ce qui, évidemment, renforce et conforte la xénophobie.

» J'ai de bonnes raisons d'apprécier le modèle républicain, mais je crains qu'une certaine crispation autour de lui n'ait des effets contraires au but visé : elle retardera l'intégration et nourrira la xénophobie. Pour en revenir à l'antisémitisme, du temps qu'il n'était pas souterrain, il se nourrissait aussi d'une multitude d'arguments, rancœurs et préjugés, qui n'avaient rien à voir avec la xénophobie, ce qui explique que le statut des juifs – français et étrangers – promulgué par Vichy en octobre 1940 ait été plutôt bien reçu et appliqué...

– L'Amérique assiste également, depuis un quart de siècle, à une montée de forces d'extrême droite ainsi que – dans une partie de la communauté noire – à celle d'un antisémitisme inquiétant.

– L'antisémitisme nous rappelle, par certains côtés, l'antisémitisme de gauche en France : c'est la même dénonciation du capitalisme juif, des usuriers... Mais il y a aussi collusion entre le modèle d'ascension sociale des juifs – ascension individuelle par l'éducation et le travail – et l'accent mis, par les organisations noires, sur l'ascension collective, sur la promotion des Noirs en tant que communauté déshéritée : d'où la bagarre autour des quotas ou des programmes d'*affirmative action* (1), qui se heurtent à de fortes résistances parmi les Blancs, juifs ou non.

» Quant aux mouvements d'extrême droite, ils redeviennent en effet inquiétants. Il s'agit d'une sorte de populisme « fondamentaliste », d'une réaction profonde et de longue durée contre l'extraordinaire ébranlement subi dans les années 60 : ébranlement qui a marqué, certes, le monde politique – je pense à la poussée contre la guerre du Vietnam – mais qui a surtout mis en cause les valeurs traditionnelles. D'où toutes les croisades contre, en vrac, l'avortement, l'homosexualité, la drogue, les mères sans mari, les écoles publiques sans prières, « maux » dont sont rendus responsables une petite élite « libérale », snob et immorale, et la « contre-culture » qui jette au rebut les valeurs traditionnelles. Tout cela au nom d'un âge d'or pur et dur évidemment imaginaire.

» L'insécurité économique (passage d'une économie industrielle à une économie de services où l'électronique remplace le travailleur) et sociale (criminalité, dégradation des villes) nourrit ces mouvements, amplement financés, qui disposent de programmes radio-télévisés nombreux et fracassants. Ce que redoutait Tocqueville – la tyrannie de la majorité ou de minorités qui savent la manipuler, bref l'étouffoir du conformisme – se manifeste une fois encore.

– Ces difficultés seront-elles aisément surmontées, ou bien le modèle américain est-il réellement en crise ?

– L'Amérique a toujours su sécréter les contre-poisons nécessaires. Pendant la guerre du Vietnam, Kissinger disait craindre que la violence des opposants ne provoque une formidable réaction de la droite nationaliste, comparable à la montée de l'extrême droite à la fin de la République de Weimar. Ce n'est évidemment pas ce qui s'est passé. Les Etats-Unis ont tant de niveaux de pouvoir, le pluralisme culturel et politique y est tel, la diversité des organes et des formes d'expression y est si grande qu'à la longue chaque poussée dans une direction suscite un retour à l'équilibre. *Fluctuat nec mergitur* serait une bonne devise ! Mais il est certain qu'à divers moments le navire penche dangereusement, que le roulis vers la droite y est autrement plus fort et fréquent que vers la gauche, et qu'il faut une vigilance constante contre les conformismes et les préjugés. Comme en Europe ces temps-ci, les tribunaux (et bien sûr la Cour suprême) ont leur rôle à jouer.

« Les riches et les gens à diplômes peuvent passer leur vie sans rencontrer les pauvres et les exclus »

– La décomposition du lien social semble être, de nos jours, une maladie commune à l'Ancien et au Nouveau Monde. Comment faire pour redonner au concept de démocratie un contenu qui ne soit pas purement formel ?

– Européenne ou américaine, la démocratie me semble souffrir de quatre maux. Sur le plan national, le régime représentatif – qui est censé confier la gestion du pays à une « élite » élue par des citoyens raisonnables – est vidé de son sens, soit par la dépossession des Parlements (en Europe), soit par la paralysie des pouvoirs séparés et en lutte (aux États-Unis). Et, plus encore, par ce qu'on pourrait appeler la démocratie du spectacle télévisuel, qui substitue l'hyperbole et la sensation, ou le sensationnel, à la réflexion.

» Un autre mal, sur le plan national, est le rôle corrupteur de l'argent, non seulement dans les campagnes électorales mais dans la gestion quotidienne. L'Etat, qui devrait le réglementer et le contrôler, en dépend trop pour accomplir sérieusement sa tâche – ce qui discrédite la classe politique. C'est là un des gros effets négatifs de ce capitalisme dont nous parlions plus tôt. Sur le plan local, la démocratie et le lien social sont affectés par deux processus. D'abord, l'affaiblissement des grandes associations ou organisations qui rassemblaient les individus pour autre chose que la simple défense d'intérêts précis : partis, syndicats, Églises (la « droite chrétienne » américaine cherche bien à recréer un mouvement de masse, mais elle n'a rien de démocratique).

» Ensuite, par la tendance à la ségrégation sociale, qui fait que, souvent, les riches et les gens à diplômes peuvent passer leur vie sans rencontrer les pauvres, les exclus, les immigrés. Ce qui renforce un des effets importants et imprévus, sur le plan national, de la « révolution » social-démocrate évoquée ci-dessus, et de la formidable élévation du niveau de vie durant les « trente glorieuses » : les démunis et les exclus ne sont plus la majorité, les classes moyennes redoutent le déclassement ou la perte de leurs droits acquis et détestent l'impôt bien plus qu'elles ne se soucient du sort des « classes dangereuses » – sauf pour en réprimer les crimes et les péchés. Ce sont ces classes « dangereuses » qui, aux Etats-Unis, votent le moins parce qu'elles ne croient plus au progrès par un suffrage universel qui les condamne à la minorité permanente. Si bien qu'on risque, après la récente victoire des républicains, de voir réduits à la fois les impôts des riches et... les maigres programmes sociaux qui bénéficient aux plus pauvres.

– Alors, quels remèdes suggérez-vous ?

– Je ne vois pas d'autre direction que celle que, dans une intuition restée indéfinie, de Gaulle a jadis appelée la *« participation »* : encourager, à tous les niveaux, la consultation raisonnée et la discussion commune des problèmes de la vie et du travail quotidiens, refaire en quelque sorte de la politique l'affaire de tous en la rendant proche de chacun, et confier la responsabilité de la gestion et de l'exécution, non à des commissions ou à des comités où seuls les plus intéressés – au double sens du terme – finiront par venir, mais à des individus qui rendront compte à leurs mandants le moment venu.

» Si l'on élargit le domaine de participation, il y aura plus de chances de réduire les autoritarismes injustifiés, par exemple dans les rapports entre les sexes comme dans les rapports de travail. Si l'on rapproche l'action politique des individus, il y aura davantage de chances de voir les exclus et les déshérités s'organiser et chercher à peser. Les seules solutions de rechange sont l'affrontement des groupes en conflit (Los Angeles, si vous voulez) ou – l'autre hantise de Tocqueville – la décomposition « individualiste » d'une société où chacun cultive son propre coin et se désintéresse de tout le reste. De plus, si la politique reste entre les mains de politiciens professionnels et de notables – alors qu'a disparu ce qui permettait de gouverner : une certaine déférence des électeurs et des médias, un code où le respect mutuel avait la première place – , le civisme, ou ce qui en reste, disparaîtra lui aussi. Il ne subsistera que des spectateurs indignés et des intérêts insatisfaits, qui ne s'exprimeront que pour punir ou se venger.

– Peut-on réconcilier morale et politique ?

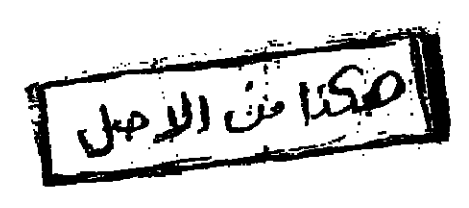
– C'est difficile, mais il le faut ! La démocratie est une tentative pour moraliser la vie politique, pour progresser de la prétendue morale publique de Machiavel vers l'autonomie prônée par Rousseau et par Kant. Etant donné ce que ce dernier appelait la *« sociabilité asociale »* de l'être humain, c'est évidemment un effort digne de Sisyphe. Mais il est certain qu'il a souvent, et pour une large part, réussi, et que les thèmes des débats politiques – même si l'on sait bien quelles soifs de pouvoir cherchent à s'étancher – sont très largement des thèmes moraux.

» Le véritable champ de bataille, c'est l'univers des relations internationales : un domaine où le cynisme machiavélien, ou le pessimisme de Thucydide, règnent encore jusque dans certaines des théories prétendument scientifiques dominantes. Mais le fait que, parmi celles-ci, les théories de la coopération et de l'interdépendance (aux Etats-Unis) ou de la société internationale (Hedley Bull et l'école anglaise) se soient affirmées, et le fait que les relations internationales elles-mêmes semblent dominées par des débats sur la protection des droits de l'individu ou sur le bien-fondé d'interventions contre les violations massives de ces droits, ou pour la démocratie (même si la pratique reste à la fois décevante et difficile), montrent bien que la recherche d'une politique morale se manifeste même dans ce domaine.

» C'est là que les problèmes proprement éthiques – quand et dans quelles limites le recours à la violence est-il justifié ? Comment promouvoir plus de justice dans les rapports entre les forts et les faibles ? Comment organiser la société internationale pour qu'elle cesse de ressembler à une jungle ? Comment préserver les abris, cultures et « romans » nationaux tout en offrant aux êtres humains la possibilité de ne pas y être enfermés et d'avoir des identités multiples ? – sont la grande urgence. J'y réfléchis, pour ma modeste part, et je travaille avec un collègue (Michael J. Smith) à un livre sur ce sujet. Mais la tension entre morale et politique subsistera toujours, puisque la morale est toujours en butte non seulement avec les intérêts égoïstes ou asociaux mais avec la volonté de puissance et de domination. Dans les relations internationales, on ne peut guère imaginer Sisyphe heureux. »

Propos recueillis par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

(1) *Affirmative action* : politique visant à favoriser le recrutement dans les entreprises, universités et administrations de personnes appartenant aux communautés ethniques défavorisées, Noirs ou Hispaniques.



Après la visite à Belgrade de M. Hurd et de M. Juppé

M. Milosevic estime disposer d'un « argument supplémentaire » pour convaincre les Serbes de Bosnie d'accepter le plan de paix

BELGRADE

de notre envoyé spécial

En quittant Belgrade, dimanche 4 décembre, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a estimé que l'entretien qu'il venait d'avoir, en compagnie de son homologue britannique, Douglas Hurd, avec le président serbe Slobodan Milosevic, n'avait *« pas été inutile ». « Je ne repars pas de Belgrade avec un optimisme débridé »*, a-t-il toutefois indiqué, après cette rencontre de deux heures avec le dirigeant serbe. Rien de spectaculaire ni de fondamentalement nouveau ne semble, en effet, être sorti de cette réunion. Mais là n'était pas le but de l'exercice.

MM. Hurd et Juppé ont fait ce voyage éclair à Belgrade pour sonder l'attitude de M. Milosevic sur les nouvelles propositions du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie qui regroupe la France, la Grande-Bretagne, la Russie, les Etats-Unis et l'Allemagne. A l'issue de sa réunion, vendredi 2 décembre à Bruxelles, le « groupe de contact », qui n'a pas mandaté MM. Hurd et Juppé pour venir à Belgrade en raison des réticences américaines et allemandes, avait évoqué deux mesures destinées à encourager les Serbes bosniaques à revenir sur leur rejet du plan de paix international. En laissant la porte ouverte à d'éventuels *« aménagements »* territoriaux de ce plan (dans le respect toutefois de la proportion qu'il édicte : 51 % pour les Croato-Musulmans et 49 % pour les Serbes de Bosnie), surtout en évoquant des *« arrangements institutionnels »* c'est-à-dire la possibilité pour les Serbes de Bosnie de créer une « confédération » avec ceux de Belgrade, les « Cinq » tentent de relancer un processus de négociation mis à mal par les événements de Bihac et les divisions occidentales.

Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a fermement insisté sur le fait *« qu'il y a des dangers pour la paix, la coopération et l'amitié entre l'Ouest et la Russie, entre les pays des Balkans et même au sein des membres de l'Alliance atlantique »*. De son côté, le président Milosevic, qui voit son image de « médiateur » renforcée, a favorablement accueilli les dernières propositions du « groupe de contact » qui, selon lui, *« ont donné une nouvelle impulsion à la poursuite des pourparlers »*. Le dirigeant serbe a souligné que *« la possibilité d'avoir, dès que possible et avec l'accord de toutes les parties, un arrangement constitutionnel »*, sera *« l'argument principal pour convaincre les Serbes de Bosnie d'accepter le plan de paix »*. Il a espéré que ces nouvelles dispositions *« élimineraient les peurs de ceux qui pensent que l'on cherche à les flouer »*, faisant allusion aux Serbes de Pale.

Tout en soulignant *« qu'il n'y aura pas de solution militaire »* au conflit, Alain Juppé a réitéré que toute négociation ne pourrait s'engager qu'*« après la cessation des hostilités à Bihac »* et la *« mise en place d'un cessez-le-feu durable »* en Bosnie. Les ministres français et britannique ne paraissent toutefois pas s'être entendus avec le président serbe sur la marche à suivre. Douglas Hurd a clairement insisté sur le fait que *« des accords territoriaux et des arrangements constitutionnels »* ne pourraient être envisagés qu'après l'acceptation du plan de paix du « groupe de contact » par les Serbes bosniaques. Mais M. Milosevic a affirmé que *« ce plan devra commencer à être appliqué lorsqu'il sera complet »*, c'est-à-dire une fois obtenues ces nouvelles concessions.

L'éventuel retrait des « casques bleus »

Pour y parvenir, M. Milosevic, qui *« ne veut plus entendre parler de Radovan Karadzic »* – le chef des Serbes bosniaques –, essaierait de *« contourner »* ce dernier en *« mettant le paquet »* sur le dirigeant militaire, Ratko Mladic, selon l'analyse d'un haut responsable français. Ce n'est qu'une hypothèse. Le président Milosevic a déjà échoué à deux reprises dans sa tentative de faire accepter aux Serbes de Pale le plan Vance-Owen et celui du « groupe de contact ». Selon un diplomate, MM. Hurd et Juppé ont fait comprendre que tant qu'il n'y aurait pas de progrès sur ce terrain *« aucun geste supplémentaire ne sera fait sur la levée des sanctions »* contre la Serbie et le Monténégro. Si ces efforts de relance de la négociation échouaient, le retrait des soldats de la FORPRONU deviendrait de plus en plus probable. M. Milosevic ne veut pas d'une escalade en Bosnie, souligne le responsable français, en ajoutant qu'un départ de la FORPRONU serait la pire des escalades.

YVES-MICHEL RIOLS

▶ Lire aussi la chronique « Images » de Daniel Schneidermann, page 26.

COMMENTAIRE

Jeu trouble

SLOBODAN MILOSEVIC a rendu son verdict : *« Je ne suis pas en mesure de décider au nom des Serbes de Bosnie »*. La réponse faite, dimanche 4 décembre à Belgrade, aux ministres français et britannique des affaires étrangères était plus que prévisible. Le président de Serbie, d'abord stigmatisé par la communauté internationale pour avoir orchestré la guerre en Croatie et en Bosnie, a été ensuite métamorphosé en homme de paix pour avoir apporté son soutien à un plan de règlement international que les Serbes de Bosnie ont rejeté. Il est devenu le dernier recours d'une communauté internationale à court de solutions pour mettre fin aux conflits dans l'ex-Yougoslavie et principalement en Bosnie.

Bien que désavoué officiellement par ses anciens alliés de Bosnie qui n'aspirent qu'à la reconnaissance internationale de leur Etat fantoche, l'homme fort de la Serbie dispose toujours de multiples moyens de pressions. D'une part, Slobodan Milosevic a, à en croire diverses sources à Belgrade, noyauté l'armée et peut-être même la direction serbe bosniaque. D'autre part, Radovan Karadzic, ne dispose pas d'une économie capable d'alimenter la guerre qui mobilise l'ensemble de son potentiel militaire sur plus de 1 400 kilomètres de fronts chauds.

Slobodan Milosevic va s'employer à évaluer la contrepartie qu'il pourra tirer des pressions qu'on lui demande d'exercer. Pour le moment, le président serbe n'a donné aucun gage aux grandes puissances réunies au sein du « groupe de contact ». S'il a accueilli favorablement, dimanche à Belgrade, les dernières propositions du « groupe de contact » qui accordent aux Serbes de Bosnie le droit de se confédérer avec la Serbie, il n'a pas pour autant fait le geste que les Occidentaux attendaient de lui et qui aurait consisté à reconnaître la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationales.

Le président serbe a tout intérêt à obtenir de ses frères de Bosnie la signature d'un plan de paix qui consacre dans ses grandes ligne la victoire de la politique menée depuis plus de quatre ans par Belgrade et qui lui permettra de se libérer du poids des sanctions internationales qui pèsent sur son pays. Mais il est clair qu'il essaie aussi de gagner du temps pour permettre aux Serbes de Bosnie d'obtenir les modifications qu'ils exigent sur les cartes de découpage territorial de la Bosnie. *« La possibilité de changer les frontières, sur la bases de négociations bilatérales, sera également un argument approprié pour faire accepter le plan de paix »* a-t-il déclaré dimanche.

Si Slobodan Milosevic n'approuve pas l'attitude suicidaire des Serbes de Bosnie qui risque de ruiner tous ses efforts en vue de redorer l'image de la Serbie sur la scène internationale, il gère cependant à merveille le jusqu'auboutisme des dirigeants de Pale et le désarroi de la communauté internationale. Le double jeu du président serbe consisterait également, si l'on en croit les rapports secrets des Nations unies cité par Associated Press et des articles dans la presse serbe, à aider les Serbes de Bosnie dans leur offensive contre l'enclave musulmane de Bihac. Un millier d'hommes en armes appartenant aux forces spéciales de la police serbe auraient ainsi rejoint la Bosnie pour prendre part aux combats, selon un hebdomadaire serbe. De son côté, le département d'Etat américain a récemment déclaré que l'embargo décrété en août par Belgrade contre les Serbes de Bosnie était *« quelque peu poreux »*. Et la résolution avortée du Conseil de sécurité de vendredi, qui réaffirmait l'embargo entre la Serbie et les territoires serbes de Bosnie, confirmait de fait que celui-ci n'était pas respecté.

Le seul obstacle auquel pourrait se heurter Slobodan Milosevic, dans son dessein d'obtenir le plus de concessions possibles des Occidentaux en échange de la signature du plan de paix, pourrait venir toutefois des Serbes de Bosnie. Ces derniers, dopés par leurs victoires et la démission de la communauté internationale, peuvent être tentés encore longtemps de passer outre à tous les conseils de Belgrade.

FLORENCE HARTMANN

DANS LA PRESSE

El País (Tahar Ben Jelloun) : « Ah ! Si les musulmans de Bosnie possédaient quelques puits de pétrole, dans le Golfe par exemple, l'avancée des armées serbes bouleverserait aujourd'hui la planète. Mais on ne fabrique pas l'histoire. *La géographie*, elle, peut se modifier : et c'est ce qu'entreprennent les Serbes. Ils ont redessiné la carte de ce qu'ils considèrent comme étant leur pays. Si l'ONU, l'Europe ou l'OTAN n'inspirent plus confiance, comment se résigner à cette nouvelle réalité de la loi du plus fort, version à peine maquillée de la loi de la jungle ? »

Les Échos : « L'incertitude de la politique américaine, l'engagement pro-slave de Moscou et la prudence allemande n'ont pas peu contribué à faire toucher du doigt les limites d'action des démocraties qui manquent singulièrement d'efficacité dès lors qu'elles ne se sentent pas directement menacées. Fortes de leur bon droit et de leur répugnance à intervenir (de la guerre civile espagnole en passant par Munich et les révoltes des anciens pays de l'Est), les démocraties se voient une fois de plus contraintes d'en passer par les fourches caudines des potentats de l'heure, si petits soient-ils. »

Le Figaro (Georges Suffert) : « Les implacables juges diront que les grandes puissances viennent, une fois de plus, de croquer leur chapeau devant ceux qui les ont humiliées, qui leur ont mille fois menti et qui ont transformé le centre de l'ancienne Yougoslavie en un champ de ruines. Criailleries un peu faciles. Il sera temps, bientôt, de faire l'examen de conscience de l'Occident et, surtout, de l'Europe. (...) Cette réflexion en profondeur est pour demain. Aujourd'hui, il faut essayer d'en finir avec cette guerre interminable. »

Les chances d'un règlement négocié paraissent extrêmement minces

En dépit des efforts internationaux pour relancer la négociation sur un règlement de paix en Bosnie, l'hypothèse d'un échec de la diplomatie qui obligerait à terme à un retrait des « casques bleus » n'est pas exclue. La décision de réactiver les négociations, prise vendredi 2 décembre à Bruxelles par les pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne), a été vigoureusement attaquée dimanche 4 décembre à Washington par deux dirigeants républicains, le sénateur Robert Dole et Newt Gingrich, chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants. *« Les Nations unies sont littéralement incompétentes et elles tuent des gens par leur comportement »*, a déclaré ce dernier, tandis que Robert Dole appelait au retrait des « casques bleus » de Bosnie, à la levée de l'embargo sur les armes et à une campagne de *« robustes »* bombardements des cibles militaires serbes par l'OTAN.

Face à cette violente attaque ces républicains, qu'il a qualifiée de *« stratégie de guerre »*, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a rappelé que l'objectif de l'administration était au contraire *« d'empêcher l'extension du conflit »*. *« Les intérêts des Etats-Unis ne sont pas suffisamment impliqués en Bosnie pour que nous entrions en guerre »*, a-t-il notamment déclaré. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a lui aussi défendu, dans un entretien avec la chaîne CBS, la politique de recherche d'un règlement de paix. Il a cependant admis qu'un retrait des troupes de l'ONU était *« une réelle possibilité »*, une fois épuisées toutes les autres possibilités. Il a ajouté que, dans cette hypothèse, les Etats-Unis *« participeraient d'une certaine façon »* à l'opération de retrait, mais que *« les détails de cette opération et de la participation américaine n'ont pas encore été précisés »*.

L'hypothèse d'un retrait des « casques bleus » a aussi été évoquée du côté britannique. Alors que le secrétaire à la défense, Malcolm Rifkind, se rendait à Zagreb pour y rencontrer, lundi 5 décembre, les responsables de la FORPRONU, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, n'a pas caché depuis Belgrade, où il se trouvait avec son homologue français Alain Juppé, qu'il reste peu de temps pour tenter de régler le conflit par la voie négociée : *« Nous ne pensons pas avoir beaucoup de temps. Nous ne pensons pas que tous ces problèmes puissent être tranquillement discutés pendant l'hiver et jusqu'au printemps »*.

L'unité du « groupe de contact », affichée vendredi lors de sa réunion ministérielle à Bruxelles, paraît encore une fois bien fragile. Au moment même où MM. Hurd et Juppé se trouvaient à Belgrade, pour inciter Slobodan Milosevic à isoler davantage encore le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, un émissaire américain, Charles Redman, se rendait à Pale pour le rencontrer. M. Redman (qui a quitté officiellement ses fonctions de représentant spécial des Etats-Unis dans l'ex-Yougoslavie) semble d'ailleurs n'avoir rien obtenu lors de cette rencontre, décrite par le département d'Etat comme *« utile mais pas décisive »*.

Alors qu'à Belgrade M. Milosevic se félicitait des nouvelles propositions faites par le « groupe de contact » sur une éventuelle « confédération » entre les Serbes de Bosnie et la Serbie, sans toutefois prendre d'engagement concret, à Sarajevo, les dirigeants bosniaques faisaient savoir à M. Redman qu'ils étaient hostiles à toute modification du plan de paix.

Sur le terrain en Bosnie, les Serbes ont quelque peu relaché leur pression en rétablissant la liberté de circulation pour certains « casques bleus » en Bosnie orientale. 350 autres « casques bleus » restent toutefois bloqués dans les environs de Sarajevo. Les forces serbes ont d'autre part poursuivi l'encerclement de Velika Kladusa, au nord de la poche de Bihac.

TURQUIE

Plusieurs attentats visant un quotidien pro-kurde ont fait un mort et une vingtaine de blessés

ISTANBUL

de notre correspondante

Ozgür Ulke, le seul quotidien pro-kurde de Turquie, a paru dimanche 4 et lundi 5 décembre, malgré les explosions qui ont détruit, samedi, trois de ses bureaux à Istanbul et Ankara, causant la mort d'une personne et en blessant plus de vingt autres, en majorité des employés du journal.

Le siège du quotidien, un immeuble de quatre étages situé dans le quartier populaire de Kumkapi, à Istanbul, a été entièrement ravagé par la plus puissante des déflagrations, qui a également brisé les vitres de plusieurs bâtiments environnants. Des attentats similaires avaient été dirigés en février contre les bureaux du parti pro-kurde DEP, fermés en juin par la Cour constitutionnelle.

Le ministre de l'intérieur, Nahit Mentese, suggérant la possibilité d'une *« provocation »*, a affirmé qu'une enquête serait menée pour découvrir les coupables. *« Je ne peux pas approuver la position du journal du PKK* (le parti indépendantiste kurde de Turquie), Ozgür Ulke, *et des autres publications séparatistes, mais les incidents d'Ankara et Istanbul sont affligeants »*, a déclaré M. Mentese. De son côté, la direction du journal, dans un article intitulé *« Ce feu vous brûlera également »*, a accusé l'Etat turc d'avoir voulu faire taire le quotidien.

Ozgür Ulke a publié, lundi, de nouvelles déclarations du dirigeant du PKK, Abdullah Ocalan, plus connu sous le nom d'« Apo », qui confirme la volonté de son parti de renoncer à la création d'un Etat kurde indépendant. Le premier ministre, Tansu Ciller, avait rejeté, il y a quelques jours, l'appel au cessez-le-feu lancé par M. Ocalan dans une lettre adressée à plusieurs chefs d'Etat et aux institutions internationales. *« Pour la première fois, nous voyons que le terrorisme est en baisse. Nous ne sommes pas arrivés à ce résultat en prenant telle ou telle personne comme interlocuteur. Notre voie est claire et continuera de l'être »*, a déclaré Mme Ciller.

La répression se poursuit en Anatolie

Malgré les rudes conditions hivernales, les forces de sécurité poursuivent leurs opérations dans la province de Tunceli. Selon l'agence anatolienne, 52 combattants kurdes auraient été tués au cours des derniers jours. Les militants kurdes, affamés, sont contraints de descendre vers les vallées, où ils sont plus vulnérables aux attaques des forces armées, l'évacuation forcée et la destruction de nombreux villages les ayant privés d'un soutien logistique crucial.

L'Etat turc affirme que le PKK est responsable de la destruction des villages, malgré les témoignages de nombreux villageois qui accusent les soldats d'avoir brûlé leurs habitations. Mme Ciller a dévoilé cette semaine un plan de regroupement visant à déplacer les habitants des villages isolés, qui sont fréquemment coupés du monde pendant les mois d'hiver, pour les reloger dans des villages collectifs où ils pourront bénéficier des services de l'Etat – programme vivement critiqué par les activistes kurdes.

NICOLE POPE

EUROPE

SUISSE

Près de trois électeurs sur quatre approuvent une loi très sévère contre l'immigration irrégulière




BERNE

de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume, le gouvernement et le Parlement helvétiques peuvent se déclarer satisfaits des résultats du référendum du dimanche 4 décembre. Sur les trois questions posées, le corps électoral a, en effet, suivi en tous points les recommandations officielles. Comme le souhaitaient les autorités, les citoyens ont d'abord massivement approuvé, par 72,8 % de « oui », une nouvelle loi permettant de prolonger la détention des étrangers en situation irrégulière et de faciliter le renvoi de demandeurs d'asile indésirables.

De même, ils ont accepté – de justesse il est vrai –, par 51,8 % des voix, une révision de l'assurance-maladie visant à la fois à mieux maîtriser les coûts et à une plus grande solidarité entre assurés. En revanche, ils ont nettement rejeté, par 76,5 % de « non », une initiative populaire prévoyant des mesures plus radicales dans le domaine de la santé, présentée par le Parti socialiste et les syndicats.

Sujet de loi le plus controversé, le projet gouvernemental instituant des « *mesures de contraintes en matière de droit des étrangers* », a été plus clairement accepté que prévu. Les régions francophones se sont sans doute montrées moins empressées, mais tous les cantons, sans exception ont fini par donner leur feu vert.

Parmi les plus chauds partisans de cette législation d'exception, se trouve évidemment Zurich, avec 80,6 % de « oui ». C'est d'ailleurs sur les instances pressantes des autorités de la métropole alémanique, confrontées à une recrudescence incontrôlée de la toxicomanie, que Berne avait décidé d'élaborer la nouvelle loi. Face à la montée de la criminalité aux abords de l'ancienne gare désaffectée du Letten, devenue un abcès de fixation en plein centre de la ville, les responsables zurichois avaient réclamé un renforcement de l'arsenal juridique, afin de mieux combattre les trafiquants étrangers. D'où le nom de « *lex Letten* » donné à la nouvelle législation adoptée dimanche.

Principales innovations de ces mesures de contraintes : les étrangers en situation irrégulière pourront être placés en détention préventive ; la durée de leur détention sera portée de trente jours à trois mois et pourra même être prolongée de six mois en vue de leur expulsion.

Tenant à rassurer les adversaires du projet, le ministre de la justice, Arnold Koller, a précisé que cette loi ne serait appliquée qu'en cas d'abus manifestes du droit d'asile et devrait servir à la répression de la criminalité et du trafic de stupéfiants. Il s'est également engagé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour que ces mesures soient appliquées conformément aux traditions humanitaires de la Suisse. Un autre parti gouvernemental, l'Union démocratique du centre du chef de file de la droite nationaliste, Christoph Blocher, y voit cependant un « *premier pas dans la lutte contre l'immigration illégale et la criminalité* ».

Malgré les assurances officielles, les opposants, de la gauche aux organisations humanitaires en passant par les écologistes, ne se montrent pas entièrement convaincus et entendent rester vigilants. Le Parti socialiste maintient que ces mesures « *ne résoudront en rien les problèmes de la drogue et constituent une discrimination envers les étrangers* ».

L'acceptation de cette loi, qu'elle juge inutile, est également déplorée par l'Entraide protestante suisse. Les Eglises elles-mêmes étaient divisées sur la question. Ainsi, la Conférence des évêques suisses n'avait pas hésité à combattre ouvertement un projet pourtant présenté par un membre démocrate-chrétien du gouvernement fédéral. Quant à la Fédération des Eglises protestantes, elle s'était finalement résignée à se rallier à la loi, mais du bout des lèvres, tandis que les Eglises réformées de Suisse romande la combattaient.

A Genève même, les principaux partis, y compris de droite, avaient appelé à voter « non », ce qui n'a pas empêché les Genevois d'approuver le projet par 52 % des voix, quand bien même ce « oui » est le plus tiède de l'ensemble du pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ALBANIE : remaniement du gouvernement. – Le président albanais, Sali Berisha, a procédé par décret à un remaniement du gouvernement, a-t-on appris dimanche 4 décembre à Tirana. Neuf ministres, dont les titulaires de la justice et des pouvoirs locaux, quittent notamment le cabinet du premier ministre Alexandre Meksi, en place depuis avril 1992. Deux nouveaux vice-premiers ministres ont été nommés : Dylber Vrioni, ancien gouverneur de la Banque nationale d'Albanie, qui sera en charge des finances, et Dashamir Shehi, qui s'occupera de la construction et du tourisme. – *(AFP.)*

ITALIE

Le second tour des municipales partielles confirme la défaite de Silvio Berlusconi

ROME

de notre correspondante

Quatre points à deux pour l'opposition : c'est, à peu de chose près, ce à quoi se résume le second tour des élections locales partielles qui se sont déroulées, dimanche 4 décembre, en Italie. Si deux millions d'électeurs étaient appelés a élire les maires de 49 communes, le principal enjeu était, en effet, de savoir qui emporterait les mairies des six grands chefs-lieux de province : Brescia, Pescara, Sondrio, Brindisi, Massa et Trévise : l'opposition s'en est adjugé quatre sur six.

Les résultats du premier tour, il y a quinze jours (*Le Monde* du 23 novembre) avaient permis de vérifier l'état des forces en présence et notamment le grand fléchissement de Forza Italia, le parti de M. Berlusconi, qui a perdu 22 points par rapport aux élections européennes de juin.

Le second tour a confirmé ces tendances : la majorité, souvent divisée, est en perte de vitesse ; le « centre » redevient, après des mois de purgatoire, un pivot de nouvelles alliances, et, dans la majorité des cas où se présentait un candidat soutenu par une alliance du centre et de la gauche, il est arrivé en tête.

Le « centre » était représenté par le Parti populaire (PPI), version régénérée de la vieille Démocratie-chrétienne, et la gauche, par le PDS (ex-PCI). Un « cocktail » gagnant, plutôt inédit jusque là, en raison notamment de certaines réticences à l'intérieur du Parti populaire à s'allier avec l'ennemi « communiste » d'hier. Ainsi, le secrétaire du PPI, le philosophe Rocco Buttiglione, flirte ouvertement avec Forza Italia qu'il voudrait attirer au centre et détacher de son allié d'extrême-droite, le MSI-Alliance nationale, lointain héritier du fascisme.

Avancée du centre-gauche

La plus belle réussite de cette nouvelle version du « compromis historique » a été le résultat obtenu à Brescia, ville d'où était partie, à l'automne 1992, lors de précédentes élections partielles, la première vague de fond de la Ligue du Nord contre les vieux partis au pouvoir dans « *Rome la voleuse* ». Or, fait impensable jusque-là, grâce à l'appui du PPI et du PDS, Mino Martinazzoli, qui fut le dernier secrétaire de la Démocratie chrétienne, l'a emporté largement (57 % contre 42,5 %) sur son adversaire de la Ligue, le ministre de l'industrie Vito Gnutti. Il est vrai que ce dernier avait refusé l'appui de l'Alliance nationale, pourtant son alliée au sein du gouvernement, ce qui en dit long sur l'état de la majorité.

Deux villes font exception à cette avancée de centre-gauche. A Pescara, Mario Collevecchio, soutenu par le PDS et les communistes de « Rifondazione communista », a été battu par le candidat de la majorité, Carlo Pace. A Trévise, un candidat de centre-gauche, Aldo Tognana, a perdu devant Giancarlo Gentilini, appuyé, lui, par une alliance entre la Ligue du nord et d'autres forces centristes.

M. Berlusconi, qui a appris cette nouvelle défaite électorale à Budapest, a, toutefois, regagné, en partie, dans la rue ce qu'il a perdu dans les urnes. Durant tout le week-end, en effet, des dizaines de milliers de manifestants de Forza Italia et d'Alliance nationale ont défilé dans les rues des principales villes d'Italie, comme à Rome, Milan ou Palerme pour soutenir le président du conseil. « *Ces élections*, a déclaré ce dernier, *sont le reflet des « clientélismes », les sondages sont avec nous. Dans la rue est descendue l'Italie qui travaille, pas celle qui bavarde.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les dernières escarmouches de l'enquête « Mani Pulite »

ROME

de notre correspondante

Les juges milanais de l'enquête « *Mani Pulite* » sont-ils, comme l'écrit un éditorialiste de « *La Repubblica* », assiégés par le gouvernement comme « *une enclave Bosniaque par les serbes* » ? Ou bien le sort du président du Conseil, Silvio Berlusconi, en butte aux tracasseries de la justice, est-il tellement à plaindre, qu'il faille que ses supporters descendent par milliers dans les rues pour protester de son innocence, comme cela s'est produit samedi 3 et dimanche 4 décembre ?

L'Italie se passionne pour le football, c'est entendu, mais le match interminable que se livrent les magistrats et l'équipe gouvernementale a tellement dégénéré ces derniers jours que l'on se prend à regretter la fin de la « première République ». On savait alors au moins à qui l'on avait affaire, et les profiteurs du régime tombaient dru sous les coups des « petits juges » de Milan. On leur pardonnait même quelques « entorses » au secret professionnel pour la « bonne cause », en un temps où museler les juges récalcitrants n'était que trop courant.

Mais aujourd'hui ? On a beau savoir que la « deuxième République » n'est, à tout prendre, qu'une « première République-Bis » et que les méthodes, entre fuites orchestrées et déclarations-spectacles, changent moins vite que les hommes, on finirait, dans cette mêlée où les rôles sont parfois renversés, par ne plus s'y retrouver. Et par oublier, ce qui est quand même l'essentiel, que, même bavards et trop « personnels », les juges font leur métier, et qu'avant d'être « persécuté», M. Berlusconi est surtout l'objet d'une enquête pour « corruption », au sujet de laquelle il ne n'a toujours pas trouvé jusque là le temps de se faire interroger.

Accusations sévères

Son porte-parole a précisé qu'aucun interrogatoire n'était possible avant le 13 décembre : le calendrier du président du Conseil est trop chargé... Le reste relève d'une guerre politico-juridique embarrassante : était-il indispensable à quelques heures près, par exemple, de rendre public le 22 novembre l'avis d'ouverture d'enquête concernant M. Berlusconi au moment précis où ce dernier présidait un congrès mondial contre la criminalité, ce qui à travers lui, a fait perdre la face à toute l'Italie ?

Dernier épisode en date, la colère du procureur de Milan, Francesco Saverio Borrelli, qui, ces jours derniers, s'est vu soumis, lui et l'équipe de « *Mani Pulite* », à un véritable interrogatoire. Envoyés par le ministère de la justice, des enquêteurs sont venus vérifier si les juges milanais n'avaient pas des méthodes « abusives », ni trop de « complaisance » dans les affaires concernant la gauche, comme le soutient, entre autres, la présidente de la Commission anti-mafia de la Chambre, Tiziana Parenti, elle même ex-magistrat de « Mani Pulite » qui a succombé aux sirènes berlusconiennes.

Qu'a fait le procureur Borrelli ? Il a écrit deux lettres indignées pour se plaindre, en date du 21 novembre, mais rendues publiques seulement le 1er décembre : l'une au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, qui est aussi le président du Conseil supérieur de la magistrature, et l'autre au procureur en chef de Milan, Giulio Castellani. Des plaintes en forme d'accusations sévères : « *Même au temps du fascisme cela n'arrivait pas* », écrit Francesco Saverio Borrelli, qui demande comment se comporter face à des inspecteurs dont les « *motivations politiques* » semblent implicites et quel recours est possible. Faudrait-il à présent ouvrir une enquête sur les enquêteurs ? « *Pure intimidation* », répond sèchement le ministre de la justice, Alfredo Biondi.

En attendant, Paolo Berlusconi, le jeune frère du président du Conseil, déjà inculpé il y a quelques mois pour avoir « arrosé » les partis politiques, est à présent officiellement inculpé pour une liste de pots-de-vin versés entre 1988 et 1994 dans le cadre de ses activités de construction près de Milan. Ce qui lui vaudra sans doute un nouveau procès.

M.-C. D.

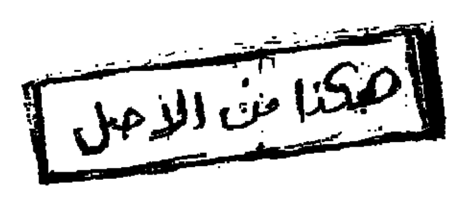
TCHÉTCHÉNIE

Moscou envoie de nouveaux renforts à la frontière

Un calme trompeur régnait, dimanche 4 décembre, à Grozny, la capitale de la petite République de Tchétchénie qui a proclamé son indépendance vis-à-vis de la Fédération de Russie en 1991. Alors qu'elle est régulièrement pilonnée par des avions russes, la ville n'a pas été bombardée ce week-end. Mais la Russie, qui menace d'intervenir militairement contre les sécessionnistes, a envoyé des renforts supplémentaires de troupes et d'armes lourdes à la frontière tchétchène.

Membre éminent d'une opposition tchétchène armée et financée par Moscou (mais jusqu'à présent incapable de renverser le régime indépendantiste), Rouslan Khasboulatov, l'ex-président du Parlement russe, a quitté dimanche sa Tchétchénie natale pour Moscou. « *La Russie masse des troupes. Mon rôle est aujourd'hui superflu* », a-t-il déclaré. Effectuant un virage à 180 degrés, ses partisans ont affirmé qu'ils se battraient désormais contre l'armée russe si elle entrait dans la République caucasienne.

Le gouvernement russe a formé samedi une commission officielle chargée de négocier avec les autorités de Grozny. Selon Moscou, des pourparlers ont été acceptés par les autorités tchétchènes : celles-ci s'étaient déjà dites prêtes à des négociations qui ne remettraient pas en cause l'indépendance. Deux délégations russes, sans mandat officiel, se sont succédé en Tchétchénie. Une délégation du Parlement russe a obtenu la libération de deux militaires faits prisonniers par les forces gouvernementales tchétchènes alors qu'ils combattaient avec l'opposition. Une vingtaine de combattants russes, apparemment envoyés par les services secrets, restent détenus par Grozny. Boris Gromov, le vice-ministre russe de la défense, a affirmé que ces hommes « *avaient été trompés et achetés* ». – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

COLOMBIE

Pablo Escobar a les honneurs du Musée de la police

BOGOTA

correspondance

Peut-on exhiber les reliques de Pablo Escobar sans en faire un martyr ? Un an après la mort du baron de la drogue, abattu par l'armée le 2 décembre 1993 à Medellin, la Colombie, toujours confrontée au narcotrafic, ne sait comment commémorer la disparition de celui qui en fut le représentant le plus connu.

Au Musée national de la police de Bogota, une salle en sous-sol affiche *« fermée pour cause de travaux »*. Elle abrite, telle une chapelle, les derniers objets ayant appartenu au chef du cartel de Medellin : le blouson vert bouteille qu'il portait le jour de sa mort, ses lunettes de soleil, son téléphone portable, son Walkman, sa montre. La salle, prête depuis quelques mois, n'a pas encore été ouverte au public, même si tous les visiteurs qui connaissent son existence demandent avidement à la voir.

Ses deux colts préférés

Car, dès l'annonce de sa mise en place, la polémique a fait rage. Dans la presse nationale et au sein de la police, on s'est demandé s'il était finalement de bon ton de montrer les restes de Pablo Escobar, en craignant que la presse étrangère n'accuse la Colombie de voir en lui un héros national. Des universitaires se sont offusqués de ce que, dans l'antichambre de la salle consacrée au narcotrafiquant, il était présenté quelques grands bandits de l'histoire colombienne, y compris des ex-guérilleros dont *« Pablo Escobar n'est pas digne »*.

Seuls quelques privilégiés peuvent pénétrer dans ce sanctuaire, où ils peuvent voir la tuile sur laquelle a chuté Pablo Escobar quand il a été touché par les balles des militaires et qui porte encore trace de son sang, ou admirer ses deux colts préférés gravés d'or. Pablo Escobar y trône en mannequin de cire grandeur nature. En guise d'épitaphe, sa « fiche technique » annonce qu'il fut *« député, pilleur de tombes, voleur de voitures, tueur à gages, contrebandier et trafiquant de drogue »*. Nulle part, il n'est question des attentats qu'il a commis, du montant de sa fortune ou du nombre de policiers qu'il a fait tuer.

ANNE PROENZA

MEXIQUE : Maria de Los Angeles élue présidente du PRI. – Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) a élu, samedi 3 décembre, au poste de président de cette formation, Mme Maria de Los Angeles, accusée d'avoir freiné l'enquête sur l'assassinat, en septembre, du secrétaire général du parti, José Francisco Ruiz. Ces accusations ont été lancées fin novembre par le procureur chargé du dossier, Mario Ruiz (frère de la victime), juste avant sa démission. – *(AFP, Reuter)*

PRIX : Jean-Pierre Langellier lauréat du prix de la Fondation Napoli. – Le prix de la Fondation Napoli, décerné pour la première fois à des journalistes de la presse étrangère, a été remis samedi 3 décembre à Naples à Jean-Pierre Langellier, chef du service étranger du *Monde*, Dominique Dunglas et Tobias Piller, respectivement correspondants à Rome du *Point* et de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Ces trois journalistes ont été distingués pour leur couverture du sommet du G7 à Naples en juillet 1994. Ce prix est doté de 5 millions de lires (environ 17 000 F). Les autres prix de la Fondation Napoli – dont c'était la 41e édition – ont notamment récompensé trois femmes écrivains italiennes, Luce D'Eramo, Elisabetta Rasy et Francesca Duranti.



DIPLOMATIE

Le sommet de la CSCE à Budapest

Les dirigeants de cinquante-deux pays débattent de la sécurité européenne

Le sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), qui se tient le lundi 5 et le mardi 6 décembre à Budapest, risque d'être troublé par le différend entre les Occidentaux et la Russie, apparu la semaine dernière à propos de l'élargissement éventuel de l'OTAN vers l'Est. Les Américains avaient pensé qu'en acceptant une augmentation des compétences de la CSCE, ils feraient passer la pilule auprès du Kremlin, mais le refus d'Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, de signer les accords avec l'OTAN a remis en cause ce scénario (*Le Monde* daté 5-6 décembre). Avant de partir pour Budapest, Boris Eltsine a été très net : si l'élargissement a lieu, *« l'OTAN s'approchera des frontières de la Russie et on se retrouvera de nouveau avec deux blocs militaires opposés en Europe, ce qui ne peut servir la sécurité »*.

La CSCE est la seule institution ayant trait à la sécurité européenne dans laquelle se retrouvent à la fois les Etats-Unis et la Russie ; née en 1975, à Helsinki, dans une des phases de « détente » qui ont scandé la guerre froide, la CSCE était à l'origine une idée de Moscou destinée à consacrer les conquêtes soviétiques sur le continent ; elle s'est retournée contre ses concepteurs parce que les opposants à l'intérieur du camp socialiste ont utilisé la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki, sur les droits de l'homme, pour miner de l'intérieur le système communiste. En 1990, la CSCE s'est dotée de la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe » qui tirait les conséquences de la disparition du mur de Berlin.

Elle compte actuellement cinquante-trois Etats, y compris les républiques d'Asie centrale issues de l'éclatement de l'URSS. Son action a été largement paralysée par la règle du consensus qui la régit et par l'absence de moyens, malgré la multiplication des comités et la création d'un secrétariat général, basé à Vienne et dirigé par un diplomate allemand, Wilhelm Höynck.

Les Russes avaient proposé des réformes ambitieuses pour la CSCE ; celle-ci devait devenir une organisation régionale de l'ONU, compétente pour toutes les questions de sécurité, à laquelle l'OTAN aurait été subordonnée. C'était évidemment une formule destinée à donner au Kremlin un droit de regard, voire de veto, sur l'Alliance atlantique. Boris Eltsine avait même un moment suggéré la création d'un Conseil de sécurité européen, regroupant les principales puissances, mais il a retiré sa proposition. Les Occidentaux ne souhaitent pas aller aussi loin ; ils veulent surtout éviter tout ce qui pourrait placer sous un contrôle russe direct ou indirect l'OTAN, qui, malgré les mécomptes de l'organisation atlantique dans l'ex-Yougoslavie et les tiraillements entre alliés, reste la seule organisation de sécurité en Europe et le garant de l'engagement américain sur le continent.

Tête à tête Clinton-Eltsine

Ils ne refusent pas pour autant que la CSCE soit en première ligne pour gérer les crises en Europe, pour prévenir ou régler les conflits régionaux. Au fur et à mesure que l'OTAN s'étend vers l'Est, Washington veut développer d'autres institutions qui soient *« universelles »*. Le sommet de Budapest, qui sera l'occasion d'entretiens en tête-à-tête entre Bill Clinton et Boris Eltsine, pourrait décider de changer le nom de la CSCE, de « Conférence » en « Organisation » pour la sécurité et la coopération en Europe, changement lié à un renforcement de ses moyens, et de consacrer sa mission dans la création d'un système de sécurité pan-européen. Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient ensuite préciser les relations entre la CSCE (ou peut-être OSCE) et les Nations unies. L'idée est de donner à l'organisation européenne la priorité dans le règlement des crises et des conflits sur le continent, l'appel à l'ONU ne devant intervenir qu'en cas d'échec de ces premières tentatives.

La réunion de Budapest devrait, en troisième lieu, définir un « code de conduite » pour les missions de maintien ou de rétablissement de la paix par des forces étrangères ou multinationales. Il n'est pas question pour les Occidentaux d'accorder leur bénédiction – ou leur soutien financier – voire le label « CSCE » aux interventions armées d'un seul pays dans sa périphérie. Les interventions des troupes russes (ou de la CEI) sont visées, même si Moscou a beau jeu d'insister sur les contradictions des Occidentaux qui ne veulent ni envoyer des forces ni laisser les Russes rétablir l'ordre dans leur « étranger proche ».

Quatre conflits armés sont actuellement à l'état latent ou ouvert dans l'ex-URSS, en Tchétchénie, en Géorgie, au Tadjikistan et dans le Haut-Karabakh, ce dernier pouvant servir de premier exercice pratique à une intervention sous l'égide de la CSCE. Il n'est pas certain toutefois que les Occidentaux et les Russes parviennent à se mettre d'accord pour envoyer une force d'interposition entre Arméniens et Azerbaïdjanais qui se disputent ce territoire caucasien.

Les Etats-Unis insistent pour que de la moitié à deux tiers des troupes soient extérieurs à la CEI et refusent que le commandement soit russe, comme l'exige le Kremlin. Sur le plan des principes, cette position se comprend ; l'inverse reviendrait à donner un blanc seing à Moscou. Mais elle est moins défendable pratiquement ; d'une part, il n'est pas sûr en effet que les volontaires – hors CEI – se bousculent pour aller rétablir l'ordre dans le Caucase, malgré l'appel lancé naguère aux Allemands par Boris Eltsine ; d'autre part, les Russes se réfèrent à l'exemple des Américains qui n'acceptent de placer leurs troupes sous la bannière des organisations internationales que si elles sont commandées par un des leurs.

En fait, la réunion de Budapest va représenter un nouvel épisode de l'épreuve de force feutrée qui se poursuit depuis des mois entre les Occidentaux et Moscou à propos de l'architecture future de la sécurité en Europe. Les premiers veulent associer les Russes sans – théoriquement – leur accorder un statut particulier ; la Russie cherche au contraire à se faire reconnaître un statut de grande puissance qui la place sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et hisse la CEI au niveau de l'OTAN. Elle a obtenu déjà quelques satisfactions dans ce sens ; les coquetteries d'Andreï Kozyrev en marge de la réunion de l'OTAN à Bruxelles ont fait monter les enchères dans la perspective du sommet de la CSCE, où d'autres péripéties ne sont pas à exclure.

DANIEL VERNET

CLÉS

• **Membres** : 53 Etats, comprenant les pays d'Europe, d'Amérique du Nord et de l'ancienne Union soviétique. Elle est la seule organisation de sécurité regroupant en son sein les Etats-Unis et la Russie. La participation de la Serbie-Monténégro a été suspendue en juillet 1992 pour violation de sa charte.

• **Structure** : le sommet de la CSCE, son organe suprême, est convoqué tous les deux ans. Le suivi politique est assuré par le conseil des ministres des affaires étrangères, réuni au moins une fois par an, et le comité des hauts fonctionnaires, qui siège quatre fois par an à Prague. Deux organes politiques permanents sont basés à Vienne : le comité permanent de la CSCE et le comité spécial du Forum de sécurité pour les négociations de désarmement. La CSCE est dotée d'un secrétariat permanent basé à Vienne. Il coiffe un centre de prévention des conflits créé au sommet de Paris en juillet 1990.

• **Etapes** : La CSCE est créée en 1975 au sommet d'Helsinki pour définir un code de conduite pendant la guerre froide. Une nouvelle charte est adoptée au sommet de Paris, en juillet 1990, pour prendre en compte la situation européenne après la chute du mur de Berlin. Les pays membres ratifient à Paris un important accord de désarmement conventionnel. En juillet 1992, le sommet, réuni à Helsinki, renforce ses structures pour gérer les situations de crise en Europe.

REPÈRES

ALLEMAGNE

Nouveaux dirigeants pour les Verts

Le parti des Verts allemands (Bündnis 90/Die Grünen) sera désormais dirigé par Krista Sager (41 ans) et Jürgen Trittin (40 ans). Au cours d'un congrès qui s'est tenu dimanche 4 décembre à Potsdam, ces deux responsables, tous deux venus de l'ouest de l'Allemagne, ont été désignés comme porte-paroles du comité directeur en remplacement de Ludger Volmer et Marianne Birthler. Krista Sager représente le courant dit « réaliste » du parti. Elle dirige le groupe parlementaire des Verts au parlement régional de Hambourg. Jürgen Trittin, de l'aile gauche, a été ministre de Basse-Saxe, chargé des relations du Land avec l'Etat fédéral et l'Europe. L'élection de Mme Sager est un succès pour le courant pragmatique conduit par Joshka Fischer, la principale personnalité des verts allemands, qui dirige leur groupe parlementaire au Bundestag. Les écologistes avaient obtenu 7,3 % des voix et 49 sièges aux élections du 16 octobre.- *(Corresp.)*

ANGOLA

Première réunion de la commission de contrôle des accords de paix

La commission conjointe de contrôle des accords de paix, signés en novembre, a tenu dimanche 4 décembre à Luanda sa première réunion en présence de responsables du gouvernement angolais et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ainsi que du représentant spécial des Nations unies, le Malien Alioune Blondin Beye.

M. Beye a par la suite quitté Luanda pour Washington, où il aura des entretiens à la Maison Blanche, selon la Mission de vérification de l'ONU en Angola (UNAVEM). Il se rendra ensuite à New-York pour remettre son rapport sur la situation en Angola au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Cette commission conjointe remplace celle prévue par les accords de Lisbonne signés par les deux parties en mai 1991. Elle doit mettre en place des mécanismes de contrôle et désigner des points de rassemblement des troupes avant leur désarmement et leur démobilisation. C'est la première fois qu'une délégation de l'UNITA revient à Luanda depuis novembre 1992. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO

Le chef de l'opposition dément la formation d'une nouvelle majorité

Le principal responsable de l'opposition, Bernard Kolelas, a démenti, samedi 3 décembre à Dakar, avoir signé un accord pour la constitution d'une nouvelle majorité parlementaire et la formation d'un nouveau gouvernement (*le Monde* du 4-5 décembre). *« Il n'y a pas une nouvelle majorité, ni un nouveau gouvernement mais des propositions et l'élaboration de documents par les députés congolais pour soutenir la dynamique de paix »*, a affirmé Bernard Kolelas, chef du Mouvement congolais pour la démocratie et de développement intégral (MCDDI). La présidence de la République a cependant annoncé dimanche la nomination prochaine d'un nouveau gouvernement restreint (20 membres). Le premier ministre Jacques Joachim Yhombi-Opango ne bénéficierait plus de la confiance du président Pascal Lissouba. Les députés du MCDDI et de la mouvance présidentielle avaient signé vendredi un communiqué commun dans lequel ils déploraient que le premier ministre ait ignoré leurs efforts en faveur de la paix civile, après que des affrontements interethnique eurent fait quelque deux mille morts en 1993. – *(AFP, Reuter.)*

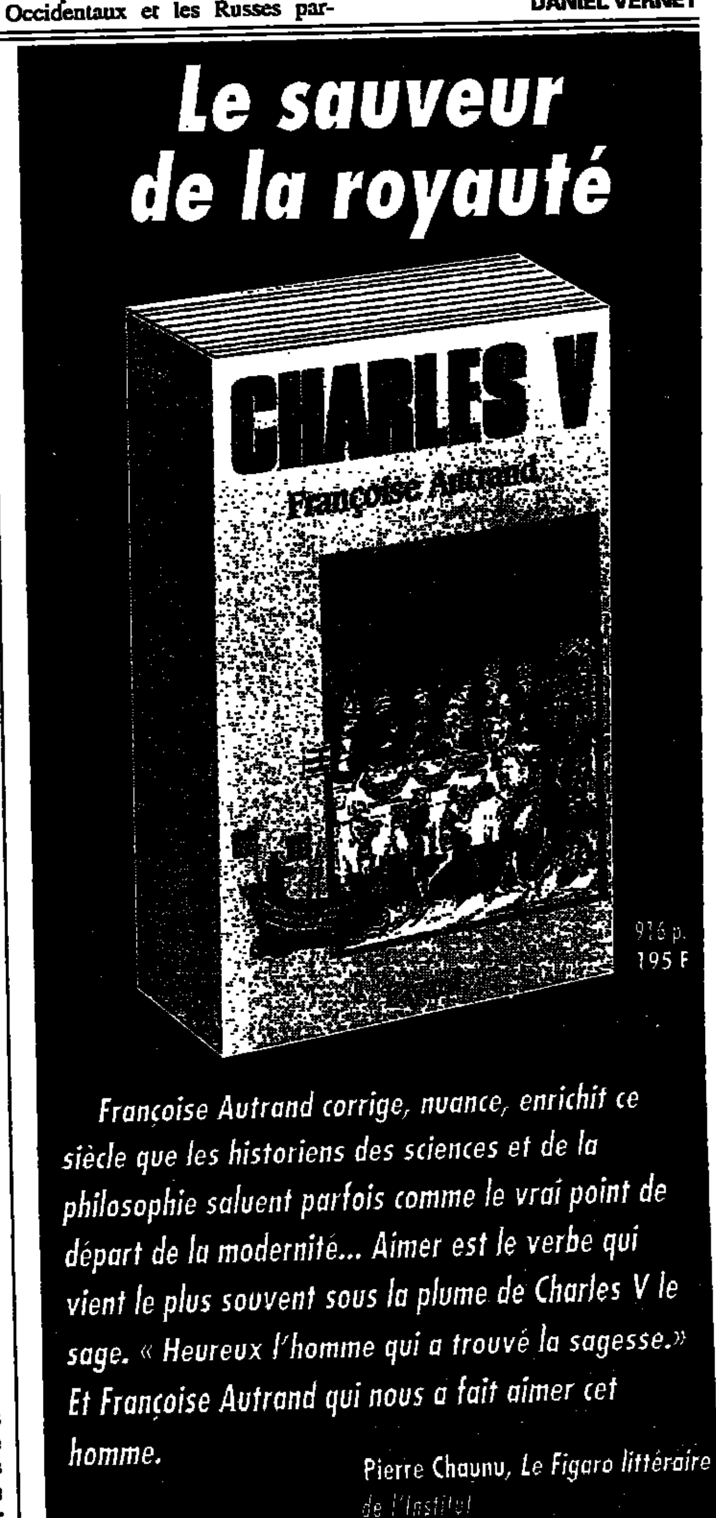
IRAN

L'ayatollah Khameneï au faîte du pouvoir

Le « Guide de la République islamique », l'ayatollah Ali Khameneï, a été désigné, vendredi 2 décembre, par les deux plus influentes associations religieuses du pays comme « Marja-e-Taghlid », c'est-à-dire *« source de référence »*, dont les avis doivent en principe être suivis par l'ensemble des musulmans chiites en Iran et dans le monde.

Cette désignation, même si elle n'a pas fait l'unanimité, ouvre la voie à Ali Khameneï pour s'imposer comme le véritable maître du pays, en doublant son pouvoir politique d'une autorité religieuse que nul ne saurait désormais contester.

Plusieurs autres religieux, tous théologiens de la ville sainte de Qom, ont été aussi désignés comme « Marja », en même temps qu'Ali Khameneï, pour succéder au Grand Ayatollah Araki, décédé, mardi, à l'âge de 102 ans (*le Monde* du 2 décembre). Mais aucun n'a de rôle politique, ce qui assure *de facto* la prééminence du « Guide de la République islamique ». – *(AFP.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE

L'assassinat du journaliste Saïd Mekbel marque la reprise des attentats islamistes

La trêve – si tant est qu'elle ait jamais eu lieu – a fait long feu. A ceux qui s'étonnaient de ce qu'aucun attentat spectaculaire n'ait été perpétré par les groupes islamistes au cours de ces dernières semaines, à ceux qui spéculaient sur une improbable « baisse d'activité » des réseaux terroristes, la série d'assassinats commise en ce début de décembre a apporté un démenti sanglant.

Malgré les ratissages massifs et les opérations de « nettoyage » particulièrement brutales, menés par les forces de sécurité, les partisans du *djihad* sont loin d'avoir été mis hors de combat. Le « professionnalisme » dont ont fait montre, samedi 3 décembre, les meurtriers du journaliste Saïd Mekbel, abattu de deux balles dans la tête, dans un restaurant d'Hussein Day (banlieue est d'Alger), en est le signe le plus flagrant.

La veille, près d'Oran, un Français, Lucien Marel, professeur de mathématiques à la retraite, âgé de soixante-quatorze ans, avait été assassiné chez lui, à coups de couteau. A en croire les autorités, il aurait été victime, non d'un groupe islamiste, mais de *« cambrioleurs »*. Ce meurtre porte à vingt-deux le nombre de Français tués en Algérie depuis le 21 septembre 1993, et à soixante-douze le nombre total d'étrangers tués pendant la même période.

Intensification de la répression militaire

La relance de la lutte *« pour éradiquer le terrorisme et la violence »*, annoncée le 31 octobre par le président Liamine Zeroual, montre ainsi – à nouveau – ses limites. Et la situation paraît d'autant plus angoissante pour la population algérienne, victime des feux croisés de la violence d'Etat et du terrorisme islamiste, que s'éloigne à grands pas tout espoir d'un *« dialogue »* entre le pouvoir et l'opposition – et d'une solution politique au conflit. La guerre, rien que la guerre ? La seule échéance offerte aux Algériens est celle de l'élection présidentielle, dont certains observateurs estiment qu'elle pourrait être organisée assez vite, en mai ou juin prochains. Mais dans quelles conditions ?

L'intensification de la répression militaire, sensible depuis le 1er novembre, n'a pourtant pas été sans résultats : selon un décompte, réalisé par le bureau algérois de l'AFP, à partir des communiqués officiels – seule source d'information autorisée par le gouvernement, où ne sont pas mentionnées les pertes éventuelles enregistrées dans les rangs des forces de sécurité –, plus de 400 personnes ont été tuées, dont 391 *« islamistes armés »*, durant le mois de novembre, le plus meurtrier depuis le début de la crise, en février 1992. Selon des sources officieuses, ce bilan pourrait être beaucoup plus élevé, le nombre des victimes de cette guerre sans nom atteignant désormais 600 voire 800 morts par semaine.

Malgré cette offensive *« éradicatrice »*, les journalistes, dont vingt-quatre ont été tués depuis mai 1993, pas plus que les étrangers, les fonctionnaires ou les enseignants ne sont à l'abri des violences. Momentanément affaiblis par les coups de boutoirs de l'armée, les maquis islamistes n'auront pas tardé à relever la tête. L'assassinat de Saïd Mekbel, figure emblématique de la presse algéroise, visait à le faire savoir.

Agé de cinquante-six ans, ce natif de Bejaïa était connu de tous les Algériens. Par ses articles bien sûr, modèles de concision, d'humour et de férocité, où il prenait régulièrement pour cible les extrémistes islamistes et les notables de tous bords. Mais par l'image aussi, puisqu'une photo de lui accompagnait chacun de ses billets – qu'il signait de son nom, contrairement à l'immense majorité de ses confrères préférant, pour des raisons de sécurité, utiliser un pseudonyme.

Malgré son doctorat d'Etat de physique, cet ancien ingénieur de la Sonelgaz avait, très tôt, choisi le métier de journaliste. Il avait fait ses débuts, au lendemain de l'indépendance, dans les colonnes du célèbre quotidien communiste *Alger-Républicain*. En 1991, avec plusieurs anciens autres collaborateurs d'*Alger-Rèp*, il avait participé au lancement du *Matin* – qu'il dirigeait depuis près de deux ans.

Privés de toute protection, les journalistes algériens qui, au début des années 90, avaient fait souffler un vent de liberté nouveau sur le Maghreb, sont aujourd'hui *de facto* dans l'impossibilité d'exercer leur fonction. C'est à eux que Saïd Mekbel avait dédié son dernier billet, paru samedi, le jour même de sa mort.

CATHERINE SIMON

Saïd le rebelle

Mort promise, mort annoncée et – ira-t-on jusqu'à dire – mort programmée. Saïd Mekbel n'ignorait pas que les chances de gagner cette partie de trompe-la-mort lui étaient comptées, que, un jour ou l'autre, la bête immonde du fanatisme déjouerait ses ruses.

Ce militant de gauche que les « barbus » avaient dans le collimateur pour ses idées *« athées »* et *« communistes »*, ce journaliste qui s'employait, sous couvert de billets satiriques, à ridiculiser les puissants du moment et auquel d'aucuns reprochaient de ne pas avoir été toujours aussi lucide et vindicatif lorsque le FLN était aux commandes du pays, a-t-il donc été au-devant d'une mort inutile ?

Le devoir de résister s'était imposé comme une évidence à ce rebelle. Et – beaucoup mieux encore – de résister à sa table de travail, parmi les siens, loin des feux de la rampe. Acte de courage qui force le respect et dont on voudrait espérer qu'il n'aura pas été vainement suicidaire.

J. de B.

Dix mille personnes ont manifesté à Paris pour un Etat démocratique

Quelque 10 000 personnes ont manifesté, samedi 3 décembre à Paris, leur *« solidarité avec le peuple et les démocrates algériens »*. Des défilés analogues ont eu lieu à Lyon, Marseille, Montpellier, Rennes, Bordeaux, Grenoble et Dijon, à l'appel des partis de gauche français et algériens, des syndicats et des associations de défense des droits de l'homme. Réclamant la démocratie en Algérie, les marcheurs revendiquaient aussi un large accueil des personnes menacées par le terrorisme.



« L'Algérie est un beau pays ; l'intégrisme va le détruire. La France peut sauver ceux qu'on assassine là-bas. ». Entre deux slogans hurlés, entre deux youyous rageurs, Sabrina tente d'expliquer pourquoi elle marche, en ce samedi humide, sur le bitume parisien. Elle a dix-sept ans, est née à Orly, mais ne supporte pas que l'on massacre le pays de ses parents et de ses vacances. Peu d'enfants de l'immigration ont répondu comme elle à l'appel de la centaine d'organisations françaises et algériennes qui ont mobilisé pour l'Algérie.

La plate-forme de la manifestation est un compromis douloureusement rédigé entre *« éradicateurs »* (qui soutiennent la répression et sont hostiles à tout dialogue avec le FIS) et les courants *« réconciliateurs »*, qui dénoncent tout autant la violence islamiste et celle de l'armée. Elle a été mal accueillie dans les banlieues par les beurs, qui l'ont jugée trop indulgente à l'égard du pouvoir en place.

De la République à la Nation, la manifestation oscille dans cette ambiguïté, avec toutefois une tonalité « éradicatrice » dominante. *« Touche pas à mon Algérie ! »*, proclame-t-on du côté du Mouvement pour la République (proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie), qui consacre toute son énergie à dénoncer le *« FIS assassin »*. *« FLN assassin ! »*, rétorque, en écho vengeur, un marcheur isolé. Tandis que, pour le mouvement « Ettahaddi » (ex-Parti communiste algérien), la *« barbarie »* est uniquement *« intégriste »* et le FIS synonyme de *« Fasciste Intégriste Sanguinaire »*, les militants du Front des forces socialistes (partisan du dialogue) dénoncent *« l'impasse sécuritaire »* et crient d'une même voie : *« A bas la dictature ! A bas les assassins ! »*

« Si tu te tais, tu meurs Si tu parles, tu meurs »

Les Français, eux, se risquent peu dans ce débat. Ils communient avec les Algériens autour de larges slogans : « Démocrates unis contre le fascisme » ou simplement : *« Algérie, démocratie ! »*. Beaucoup réclament *« la démocratie là-bas, l'accueil ici »* comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Le PCF marche pour *« l'abrogation de la dette »* tandis que les militants du PS, relégués en lanterne rouge du cortège, se proclament simplement *« solidaires du peuple algérien »*. Seuls les libertaires de la Fédération anarchiste et les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire renvoient dos à dos le FIS et les militaires. Pour leur part, les écologistes de Convergence écologie solidarité d'Andrée Buchmann et Noël Mamère qualifient le pouvoir algérien de *« junte »* et réclament dans un tract, le *« dialogue entre les forces politiques. »*

Car les Algériens ne sont pas seuls. Une grande partie des 10 000 marcheurs sont des Français venus crier leur révolte, leur indignation et leur volonté d'ouvrir les bras aux rescapés. C'est un public adulte, féminin, militant. *« 1954-1994 : Algérie démocratique ! »*, se souvient un ancien sur une pancarte qui fend la foule. *« En Algérie aussi, c'est nos potes qu'on assassine »*, proclament les plus jeunes sur l'autocollant de SOS-Racisme.

En tête, les dirigeants de gauche côtoient intellectuels et artistes. Henri Emmanuelli, Philippe Herzog, Dominique Voynet, Harlem Désir et Alain Krivine marchent avec Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Bernard-Henri Lévy et Laurent Schwartz. Des responsables syndicaux (CGT, CFDT, FSU, FEN), du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme et de SOS-Racisme emboîtent le pas de l'écrivain Tahar Ben Jelloun et des chanteurs kabyles Idir et Matoub Lounes (récemment enlevé, puis libéré). Devant eux, une large banderole précédée du drapeau national algérien proclame la *« solidarité avec le peuple et les démocrates algériens. »*

Plus loin, le cortège ondule entre la gravité qu'inspirent les derniers attentats en Algérie, et la satisfaction de se sentir solidaires. *« Si tu te tais, tu meurs. Si tu parles, tu meurs. Alors parle et meurs ! »*, enjoint SOS-Racisme, l'une des rares organisations à avoir attiré quelques jeunes, en reprenant une phrase de l'écrivain Tahar Djaout, assassiné à Alger en 1993. Sur fond musical de ghaïta (fifre), l'Association culturelle berbère ouvre la longue section kabyle du cortège.

S'il est une catégorie surreprésentée par rapport à des manifestations analogues, ce sont les femmes. Entre la République et la Nation, l'Algérie prend les traits de Naïma, étudiante fraîchement débarquée d'Alger *« pour échapper à la mort »*, qui réclame le *« droit au visa »* pour ses amies persécutées là-bas. Les manifestants protestent aussi contre la timidité du gouvernement français dans l'accueil des exilés algériens. *« Pasqua, des visas, arrête de jouer les gros bras ! »*, scandent les étudiants de l'UNEF-ID. Rachid, lui, n'a pas attendu de tampon officiel. En août dernier, il a gagné la France *via* l'Espagne. Sans papiers, il vivote à Paris et n'en revient pas de pouvoir marcher librement, en ce samedi algéro-parisien, avec *« tous ces gens qui pensent comme moi »*.

PHILIPPE BERNARD

BURUNDI

Au moins vingt personnes ont été assassinées dans le nord du pays

Plus de vingt personnes ont été tuées dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 décembre dans le nord du Burundi, au cours d'une attaque à la grenade et au fusil d'assaut AK-47, a annoncé dimanche la radio nationale. Selon le gouverneur de la province de Kirundo, interrogé par la radio, *« plus d'une vingtaine, peut-être quarante personnes »* ont été assassinées dans la commune de Bugabira, sur la colline de Kigoma, par *« un groupe de criminels »*.

Les victimes sont des personnes *« récemment rapatriées »* du Rwanda, où elles étaient réfugiées, a-t-il indiqué sans toutefois préciser leur origine ethnique. En plus de leurs armes à feu et des grenades, les assaillants ont utilisé des machettes et des gourdins. Une enquête est en cours et *« plusieurs suspects ont déjà été appréhendés »*, a précisé le gouverneur.

Par ailleurs, en raison de la crise politique qui sévit au Burundi (*le Monde* daté 4-5 décembre), le premier ministre, Anatole Kanyenkiko, a écourté son séjour en Europe. Il est rentré à Bujumbura dimanche matin, selon la radio, en affirmant qu'il n'était pas question pour lui de démissionner. Le principal parti d'opposition, l'Unité pour le progrès national (UPRONA, dominée par la minorité tutsie), dont M. Kanyenkiko est membre, a menacé de quitter le gouvernement et le Parlement, pour protester contre la nomination du président de l'Assemblée nationale, Jean Minani, qu'il considère comme étant *« un extrémiste hutu »*.

« Je suis un premier ministre de consensus, je suis là dans l'intérêt national », a déclaré M. Kanyenkiko sur les ondes de la radio burundaise. – *(AFP.)*

Des visas au compte-gouttes

« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République », dispose le préambule de la Constitution de 1946, repris par celle de 1958. Face aux violences qui poussent des milliers d'Algériens à fuir leur pays, ce noble principe, hérité de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1789, ne reçoit qu'une application partielle. Les entraves proviennent, d'une part, d'une politique restrictive de délivrance de visas encore aggravée par la fermeture des consulats en Algérie pour raisons de sécurité et, d'autre part, d'une jurisprudence qui exclut la plupart des Algériens du statut de réfugié politique garanti par la convention de Genève.

Ce statut, le seul qui assure aux exilés un statut stable et une réelle protection, est délivré par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui dépend administrativement du ministère des affaires étrangères, mais dont les décisions sont suivies de près au ministère de l'intérieur. Depuis le début des violences en Algérie, les demandes d'asile algériennes, qui étaient quasi inexistantes, ont décuplé non seulement en France mais aussi en Allemagne. Avec quelque deux cent cinquante dossiers déposés chaque mois dans la dernière période, les Algériens sont désormais les deuxièmes solliciteurs d'asile, derrière les Roumains. Parmi les demandeurs, 99 % sont des intellectuels et des membres des professions libérales (journalistes, écrivains, avocats, médecins), mais aussi des fonctionnaires (policiers, magistrats) menacés par les islamistes, tandis que 1 % sont des militants du FIS.

Les demandes sont presque toutes rejetées : quinze statuts de réfugiés ont été reconnus en 1992, quatorze en 1993 et dix au cours des sept premiers mois de 1994 sur huit cents requêtes. L'OFPRA et la commission de recours des réfugiés (CRR), instance d'appel où siègent des conseillers d'Etat, appliquent en effet une jurisprudence qui conditionne l'octroi du statut de réfugié à l'existence de persécutions par les autorités légales du pays, dont on ne souhaite pas reconnaître officiellement l'impuissance à protéger leurs ressortissants. Il s'agit d'une interprétation de la convention de Genève de 1951, qui définit le réfugié comme toute personne qui, *« craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »*.

Dix pour cent de la demande réelle

De très rares élus islamistes n'ayant pas participé à des actes de violence ont obtenu le statut de réfugié, en vertu d'une jurisprudence de la CRR qui rejette les demandes de ceux qui ont trempé dans des actes de terrorisme ou qui les ont coordonnés et organisés. Quant aux victimes du climat de terreur, ils voient leurs demandes rejetées au motif qu'ils peuvent obtenir la protection des autorités en place. Ce raisonnement apparaît spécieux depuis que des zones entières du pays échappent au pouvoir, et que le climat de terreur exclut souvent tout recours à une aide policière. Il a d'ailleurs connu une brèche avec la décision favorable rendue le 22 juillet dans le cas de Nadia, une Algérienne de vingt-deux ans persécutée par les islamistes. La CRR a estimé que les autorités locales qui n'étaient pas intervenues alors qu'elles avaient eu *« connaissance des agissements dont la requérante avait été victime »*, devaient être considérées comme *« ayant volontairement toléré ces agissements »*.

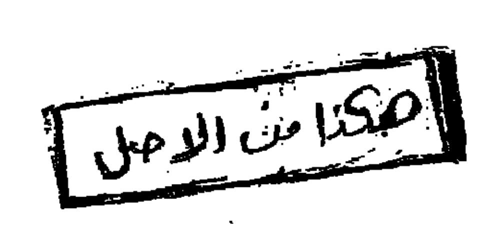
Les demandeurs d'asile déboutés sont généralement dirigés vers les préfectures où l'« asile territorial » peut leur être accordé, en vertu du préambule de la Constitution. Des « autorisations provisoires de séjour » (APS) de trois mois renouvelables sont alors en principe délivrées. Cette pratique aboutit à détourner les dossiers de la procédure juridictionnelle et contradictoire de droit commun (OFPRA et CRR) au bénéfice d'un pouvoir régalien du ministère de l'intérieur et du bon vouloir des fonctionnaires de préfecture.

Mais le premier obstacle pour les Algériens désireux de se protéger en France reste l'obtention du visa d'entrée. Après un mois de blocage total des visss en septembre et la fermeture des consultats en Algérie, l'unique moyen d'en demander consiste, depuis octobre, à adresser une demande écrite au service concerné à Nantes. Actuellement, quelque deux cents visas sont ainsi délivrés chaque jour de cette façon, un chiffre qui ne correspond qu'à 10 % de la demande réelle. La timidité des autorités françaises est aggravée depuis quelques semaines par la répression accrue en Algérie. Il semble que des demandes de visa, où figure nécessairement l'adresse du service nantais, soient régulièrement détournées et détruites par les services postaux algériens. La pénurie de formulaires de demandes de visa nourrit désormais un marché noir de ces papiers. L'impossibilité pour les Algériens de France de se procurer les formulaires et donc de les envoyer à leur famille restée au pays, rend la situation encore plus difficile.

Ceux qui ont obtenu un visa et ont gagné la France vivent dans les conditions précaires imposées par ces APS à renouveler tous les trois mois. Les consignes d'accueil données par le ministère de l'intérieur sont diversement appliquées par les préfectures. Ces autorisations ne donnent droit à aucune des aides dont bénéficient les demandeurs d'asile. L'accès au travail est possible, sur production d'un contrat de travail bien difficile à obtenir. Enfin, la politique de reconduite à la frontière des personens en situation irrégulière et d'expulsion des délinquants vers l'Algérie se poursuit à un rythme redoublé depuis la signature d'un accord franco-algérien secret qui oblige quasiment les Algériens à admettre sur leur territoire toutes les personnes que leur présente la police française.

Ph. Be.

TANZANIE : le président a dissous le gouvernement. – Le président Ali Hassan Mwinyi a dissous dimanche 4 décembre le gouvernement. Patrick Chokola, le porte-parole de la présidence, a annoncé cette décision de Dodoma –, la capitale désignée de Tanzanie – sans l'expliquer. Cependant, celle-ci serait liée aux pressions des pays européens nordiques pour que le président remplace son ministre des finances, Kighoma Malina, mis en cause dans des affaires de fraudes fiscales. La Norvège et la Suède ont déjà suspendu leur aide. – *(AFP.)*



TAÏWAN

Un opposant indépendantiste est élu maire de Taïpeh

Lors d'élections visant à désigner les maires des deux principales villes de Taïwan, ainsi que le gouverneur de l'île, la *principale* formation de l'opposition, le DPP (Parti progressiste démocratique), a enregistré une nette progression face au Parti nationaliste (Kuomintang, au pouvoir depuis 1949). Le DPP a, en particulier, fait élire son candidat, Chen Shui-bian, *comme maire de la capitale.*

PÉKIN

de notre correspondant

Quarante-cinq ans après la victoire de Mao sur le continent, l'île de Taïwan, où s'était réfugié son rival Tchiang Kaï-shek, vient de franchir une étape majeure dans la mise sur pied de la première authentique démocratie chinoise. Le scrutin, très attendu, du samedi 3 décembre a, en effet, porté, pour la première fois, une personnalité de l'opposition *indépendantiste* à l'un des trois postes de la haute administration qui étaient en lice, celui de *maire de Taïpeh, la capitale*. Le parti au pouvoir, le Kuomintang (KMT, parti nationaliste), a conservé les deux autres : mairie de Kaohsiung, principale ville du sud de l'île ; et, surtout, gouverneur de l'île, dont l'influence vient aussitôt après celle de la présidence de la République ; mais il a dû faire face, là aussi, à une poussée de l'électorat indépendantiste.

A Taïpeh, Chen Shui-bian, le candidat du parti progressiste démocratique (DPP), indépendantiste, a humilié celui du KMT, arrivé troisième derrière le candidat de la « troisième force », le Nouveau Parti, *formation récemment constituée par une aile du sécessionniste du KMT.* Celle-ci adhère fermement au *dogme de la* réunification avec le continent sous l'égide de Sun Yat-sen, le père de la République de Chine, mort en 1925, alors que la réunification n'est plus un objectif prioritaire du KMT. Hormis à Taïpeh, le Nouveau Parti n'a recueilli que de piètres résultats.

Le nouveau maire, âgé de 43 ans, a aussitôt souligné la valeur symbolique de sa victoire en s'adressant à ses partisans en dialecte taïwanais plutôt qu'en chinois mandarin continental, pour déclarer qu'il s'agissait d'un succès *« du peuple de Taïpeh »*, une réflexion aux connotations indépendantistes. En tant que maire de Taïpeh, M. Chen, devenu ainsi le plus haut magistrat d'opposition dans le paysage politique local, devra administrer une cité de 2,5 millions d'habitants jusqu'à présent très fermement tenue en mains par le Kuomintang, au budget annuel de plus de 5 milliards de dollars, et avec les opportunités d'affaires qu'offre la richesse à laquelle est parvenue la classe moyenne taïwanaise. Des personnalités du KMT ont reconnu que son élection était prévisible, sa campagne ayant plu par son profil de « Monsieur Propre » décidé à couper le lien entre affaires et politique dans une ville passablement cahotique où la corruption fleurit.

L'inquiétude de Pékin

Dans les deux autres scrutins, *les candidats du KMT, dont le gouverneur* sortant James Soong, ne l'ont emporté qu'avec une modeste *marge d'avance sur les quelque* 39 % de voix recueillies par leur opposant indépendantiste, dans *une consultation marquée par un* taux de participation record (jusqu'à 80 %). Le scrutin s'est *déroulé sans incidents, mais* la campagne avait été entachée de violences dont le nouveau maire, sitôt après *son élection*, a *été* sommé par le KMT de se désolidariser. Le KMT a cependant montré une attitude sportive devant les résultats, en profitant pour souligner qu'il était lui-même l'artisan de la démocratisation de l'île.

Jusqu'à présent, seules les chambres du Parlement avaient été élues au *scrutin* universel direct. L'élection de samedi était perçue comme le dernier palier important à franchir dans l'instauration d'une démocratie complète avant celle, prévue pour 1996, du président de la République.

Le chef de l'Etat (actuellement Lee Teng-hui) est encore censé, *par opposition au gouverneur de* l'île, exercer son autorité, de par la *constitution de la République de* Chine, sur le pays tout entier, continent compris. Mais la vieille *garde du régime de feu Tchiang* Kaï-shek accuse ouvertement M. Lee, qui est très populaire, de *vouloir couper le cordon ombilical* pour proclamer l'indépendance – ce dont le président se défend. Ainsi, *le scrutin du 3 décembre ne* fera que renforcer les pires craintes des « continentaux » qui, tout en étant anti-communistes, sont d'accord avec Pékin sur le dogme de l'unité de la Chine.

Ces résultats, par leur valeur de référendum implicite, ne peuvent que fortement inquiéter Pékin, qui *menace de recourir à la force* contre l'île si d'aventure celle-ci se déclarait indépendante. La Chine *a, comme à son habitude, initialement* réservé son jugement devant *le scrutin, non sans mettre l'accent* sur les irrégularités et incidents l'ayant accompagné.

L'île est peuplée à 80 % de familles chinoises implantées depuis bien avant l'arrivée, en *1949, des vaincus de la guerre* civile sur le continent. Les indépendantistes font valoir qu'ayant *été placée sous tutelle japonaise de* 1895 à 1945, elle n'a été, de fait, gouvernée depuis le continent que *pendant quatre ans au cours du* XX[e] siècle.

Le DPP, aujourd'hui présidé par *Shih Ming-teh, un homme qui* a passé vingt-cinq ans en prison pour avoir prôné la rupture constitution*nelle avec le continent, et qui siège* au Parlement, a certes mis de l'eau dans son vin indépendantiste au *cours des dernières années.* Ses responsables n'en sont plus à affir*mer que leur arrivée au pouvoir* serait immédiatement suivie d'une déclaration d'indépendance. Mais *l'échec de la « troisième force »* à faire contrepoids à la dérive indépendantiste ne peut qu'être inter*prété par Pékin comme un signal* préoccupant, en particulier pour les répercussions internationales de cette dérive sur la question du statut de l'île. Alors que le parti communiste chinois interdit aux gouvernements étrangers d'entretenir des liens officiels avec Taïpeh, le secrétaire américain aux transports, Federico Pena, y est arrivé lundi 5 décembre pour une visite destinée à démontrer *« l'importance des relations commerciales entre les Etats-Unis et Taïwan »*, selon la formulation de Washington.

FRANCIS DERON

EN BREF

BANGLADESH : l'armée met fin à une rébellion d'auxiliaires de police. – L'armée bangladaise a donné l'assaut, le dimanche 4 décembre, à deux casernes, situées l'une à Dacca et l'autre à Shafipur (à 40 kilomètres au nord de la capitale), dont les occupants s'étaient mis, la veille, en état d'insubordination. Les quelque 20 000 hommes de la milice Ansar réclamaient, en particulier, une augmentation de leur solde, laquelle est d'un peu plus de 5,5 francs par jour. Ils souhaitaient aussi pouvoir bénéficier de retraites. Le chef de l'armée, le général Muhammad Nasim, avait soupesé avec le premier ministre, M[me] Khaleda Zia, les moyens, négociés ou de vive force, de mettre fin à la mutinerie. L'assaut a finalement *été* donné, au prix de quatre morts et d'un nombre indéterminé de blessés. – *(AFP.)*

CHINE : multiplication des incendies. – Près de 30 000 incendies ont été recensés en Chine depuis le début de 1994, indiquent des statistiques officielles. Ils ont fait 1 300 morts. Ces chiffres ont été publiés ces derniers jours dans la presse après qu'un feu né dans une salle de bal au nord-est du pays eut fait 233 morts, le 27 novembre. De nombreux responsables tiennent pour responsable de cet état de fait catastrophique la récente multiplication de constructions ne répondant pas aux normes de sécurité. Cette incurie, serait, elle-même, liée au caractère « sauvage » du « boom » économique en cours dans le pays. – *(Reuter.)*

INDE : Bhopal a pleuré ses morts. – Quelques milliers de personnes ont défilé en silence dans les rues de Bhopal, le samedi 3 décembre, à l'occasion du dixième anniversaire de la catastrophe écologique qui a frappé cette ville du centre de l'Inde, et qui est considérée comme le plus grave accident industriel de tous les temps. Avant de se rendre sur le site de l'usine de la société chimique américaine Union Carbide, d'où était partie l'émission de gaz mortel, les manifestants se sont notamment arrêtés dans un cimetière pour rendre un hommage symbolique aux 6 400 personnes officiellement tuées. – *(AFP.)*

PAKISTAN : assassinats à Karachi. – Quatre personnes ont été tuées, samedi 3 décembre, à Karachi par des tireurs embusqués. Cette action a eu lieu peu avant le début d'une manifestation organisée par des artistes et des intellectuels en manière de protestation contre les violences entre communautés, qui ont fait seize victimes dans les jours précédents. Par ailleurs Mohammed Salahuddin, journaliste dans une publication fondamentaliste, a été tué, le même jour, par deux inconnus. Ce regain de violence survient après que l'armée, qui était déployée à Karachi depuis la mi-1992, eut achevé, le 1[er] décembre, de s'en retirer. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : un cessez-le-feu pourrait intervenir le 15 décembre. – Les principales factions afghanes, réunies à Téhéran pour des pourparlers indirects, ont passé *« un accord de principe sur un cessez-le-feu à partir du 15 décembre »*, a annoncé dimanche 4 décembre l'OCI (Organisation de la conférence islamique). Le représentant de l'OCI aux pourparlers de Téhéran, Ibrahim Saleh-Bakr, avait proposé un plan de paix en trois points prévoyant, en priorité, un cessez-le-feu de deux ou trois mois, afin de normaliser la situation, sous l'égide des Nations unies. – *(AFP.)*

L'hypothèse de la candidature de M. Delors

Les Assises de la transformation sociale ont préparé le rassemblement

Les Assises de la transformation sociale ont connu leur quatrième et dernière session samedi 3 et dimanche 4 décembre à Saint-Denis. L'esprit occupé par la perspective de la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle, les participants ont écouté les principaux orateurs esquisser les contours d'une future majorité présidentielle. Michel Rocard a évoqué clairement l'hypothèse d'une ouverture vers le centre.

■ L'INTÉRÊT DU CENTRE. – La candidature de M. Delors aurait pour principal avantage, aux yeux des centristes, de revaloriser les thèmes auxquels ils sont attachés, en même temps que leur apport à la majorité actuelle. A mois d'une semaine du congrès du CDS, les dirigeants du parti, engagés derrière Edouard Balladur, commencent à rappeler que leur alliance a un prix.

■ LA MÉFIANCE DU PCF. – Les « appels du pied » faits aux centristes permettent, en retour, aux communistes d'adresser des avertissements intéressés aux électeurs de gauche.

Les Assises de la transformation sociale, qui se sont achevées dimanche 4 décembre à Saint-Denis, avaient été imaginées par Michel Rocard lorsqu'il était à la tête du PS. En avril 1993, au lendemain de la « Bérézina » des élections législatives de mars, l'ancien premier ministre avait voulu non seulement changer le mode de fonctionnement du Parti socialiste, mais, aussi, favoriser un dialogue au sein de toute une gauche qui traînait les vieilles querelles de plus de dix années d'exercice du pouvoir.

L'auteur de la formule du « big bang » voulait passer aux travaux pratiques. A l'intérieur du PS, ce sera un échec, consacré par le départ de M. Rocard au lendemain de la tourmente des élections européennes, en juin. A l'extérieur, sans parler encore de succès, il y a eu incontestablement un progrès. Ce n'est pas le moins piquant de l'affaire de constater aujourd'hui que M. Rocard, qui a fait, dimanche, sa première réapparition devant un public de gauche, aura mieux réussi avec les partenaires du PS qu'avec les socialistes eux-mêmes.

L'idée a fait son chemin. Non sans difficultés, non sans un luxe de diplomatie, les Assises de la transformation sociale ont réussi, en dix mois, à enclencher, au sein de la gauche, une transformation qui n'apparaît pas seulement comme un rafistolage précipité par les échéances. Certes, aujourd'hui, le contexte a beaucoup changé.

Bonne volonté générale

Lorsqu'au début de l'année, le PS, les communistes – officiels, rénovateurs et refondateurs –, les écologistes de toutes tendances acceptent de s'asseoir autour de la même table pour, simplement, réfléchir à la meilleure manière de discuter ensemble, le moral est au plus bas. L'horizon présidentiel paraît durablement bouché. Tout juste s'agit-il de se rattraper aux branches des prochaines élections municipales. Autre paradoxe : la certitude de perdre aura facilité l'émergence de cette bonne volonté générale.

Les socialistes ne peuvent que jouer les modestes. Comme leurs partenaires ne sont guère en meilleur état, l'organisation de ces assises paraît d'emblée être la meilleure façon de tenter d'occuper le terrain face à une droite balladurienne triomphante. Toute tentative de ressusciter le mythe du programme commun de la gauche est d'entrée condamnée. Il s'agissait de dresser l'état des lieux de la grande maison de la gauche, de traquer les déficiences d'hier pour éviter qu'elles se reproduisent demain. Les initiateurs de ces assises pensaient surtout épouser le mouvement en marchant.

Des « primaires » idéologiques »

Ce travail d'introspection générale s'est achevé avec la quatrième et dernière session de ce chantier, le week-end dernier, à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis. Il s'est accompliautour de quatre grandes questions génériques : la première a été posée en février à Paris : « Pourquoi transformer la société ? » ; la deuxième en avril à Rennes : « Quelle économie pour l'emploi ? » ; la troisième en septembre à Vaulx-en-Velin : « Comment vivre ensemble ? ».



L'« adresse » aux candidats

Après avoir décrit la démarche des assises, l'« adresse » aux candidats se réclamant de la transformation sociale, adoptée dimanche 4 décembre à Saint-Denis, indique que *« le rassemblement au second tour* [de l'élection présidentielle] *ne saurait s'effectuer qu'en retrouvant le chemin de la réforme et de la transformation de la société, en s'attaquant aux logiques du libéralisme économique »*.

Le texte fait état de huit *« attentes »* sur les thèmes suivants : la question de l'emploi ; la réduction du temps de travail ; la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales ; l'exercice de la démocratie ; les problèmes de société tels que le sida, la drogue et la sécurité ; la crise écologique ; la politique d'immigration et d'intégration ; l'Europe. Sur ce dernier point, qui constitue une occasion de clivage importante parmi les participants aux assises, le texte précise : *« Les gauches et les écologistes ne peuvent s'enfermer dans la répétition des termes du débat de Maastricht. La montée du national-protectionnisme, la déréglementation ultralibérale, les conflits militaires et les guerres régionales, les crises sociales et écologiques, tout rend urgent la constitution d'une union européenne au service de la paix, de l'emploi, de l'environnement, de la démocratie et du progrès social. »*

L'adresse est signée par les membres du comité de pilotage des assises. Bien que ceux-ci n'engagent pas les organisations auxquelles ils appartiennent, ces signataires sont présentés ci-dessous par famille politique : Jean-Pierre Becquet, Alain Bergounioux, Jean-Christophe Cambadélis, Harlem Désir, Lionel Jospin, François Soulage, Henri Weber pour le Parti socialiste ; Marie-Hélène Aubert, Danièle Auroi, Andrée Buchmann, Yves Cochet, Jean-Paul Deléage pour les Verts ; Jean-Christophe Allafort, Michel Cantal-Dupart, François Donzel pour d'autres petites formations écologistes ; Patrick Braouezec, Charles Fiterman, Philippe Herzog, Bernard Marx, Stéphane Peu, Claude Quin pour les communistes refondateurs ou critiques ; Gilbert Wasserman pour l'Alliance pour la démocratie et le socialisme.

Le « grand écart » du PCF

La direction du Parti communiste français n'a que trèsmodérément apprécié l'annonce, par voie de presse (*le Monde* du 3 décembre), de l'existence d'une *« adresse »* aux candidats de gauche à l'élection présidentielle. Bien que Jean-Christophe Cambadélis, l'un des principaux organisateurs, au sein du Parti socialiste, des Assises de la transformation sociale, ait pris soin, dès le début de la réunion de Saint-Denis, de préciser que cet appel ne serait signé qu'à titre individuel par les membres du comité de pilotage, Marie-George Buffet, membre du bureau national du PCF, a exprimé, samedi 3 décembre, le regret que *« des considérations électorales interfèrent avec le débat de fond »*. Pour mieux marquer les distances que le Parti communiste entend maintenir avec le processus engagé à l'initiative du PS, la directrice des *Cahiers du communisme* n'est pas intervenue, dimanche, dans le débat politique final.

Cet incident, pris avec le sourire, illustre la difficulté que rencontre le PCF pour renouer le dialogue avec ses anciens partenaires de l'union de la gauche. A quatre mois de l'élection présidentielle et à six mois des élections municipales, il doit se démarquer des socialistes et, plus encore, de leur candidat virtuel, Jacques Delors, tout en préservant ses chances, grâce à l'union à la base, de sauvegarder ses derniers bastions municipaux.

Avant même d'être désigné comme candidat à l'élection présidentielle, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, ne cachait pas que son parti devrait appeler à voter, au second tour, pour le candidat socialiste. Il ne méconnaît pas la difficulté de l'exercice et, désormais, il prie le ciel pour que M. Delors ne vienne pas trop lui compliquer la tâche.

L'avertissement de M. Hue

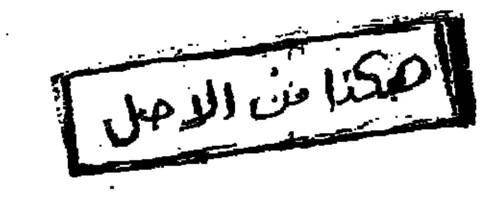
Ainsi, après les déclarations du président de la Commission européenne, qui se prononçait, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, en faveur d'*« une véritable fédération des Etats nationaux »* (*le Monde* du 30 novembre), M. Hue a lancé cet avertissement : *« Si M. Delors entend mettre la France à la remorque d'une fédération européenne, alors, je le dis nettement : il rencontrera l'opposition résolue des communistes ! »*

Devant le huitième congrès de l'Association nationale des élus communistes et républicains, samedi, à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, M. Hue a encore souligné *« le décalage manifeste entre l'attitude d'opposition résolue à la droite dont* [le Parti socialiste] *se revendique désormais et sa volonté, clairement affirmée par le choix de la candidature Delors, de chercher au centre et chez les partisans de Maastricht les voix nécessaires pour gagner l'élection présidentielle »*. Installé un peu inconfortablement à la tête de son parti, M. Hue doit à tout prix obtenir un résultat satisfaisant au premier tour.

Cependant, la pratique du grand écart n'est pas l'apanage du Parti socialiste. Jour après jour, *l'Humanité* – dirigée par Pierre Zarka – ne cesse de présenter M. Delors comme le candidat du patronat, responsable du traité de Maastricht et hostile à la réduction du temps de travail sans diminution de salaire. Selon une méthode éprouvée, qu'a rappelée en fin connaisseur et avec humour Charles Fiterman, il s'agit toujours de *« bombarder »* le concurrent jugé le plus dangereux, avant de pouvoir affirmer, au soir du premier tour : *« C'est quand même un beau salaud, mais votez pour lui au second tour ! »*

JEAN-LOUIS SAUX

Lancement des clubs Démocratie ! – Anicet Le Pors, ancien ministre, ancien membre du Parti communiste, a annoncé le lancement des clubs Démocratie !, dont le but est de *« concourir à la réalisation d'une nouvelle donne à gauche »*. Parmi les membres du comité de parrainage figurent les socialistes André Laignel, Manuel Valls et Jean-Christophe Cambadélis, les communistes contestataires Philippe Herzog, Roger Martelli et Jean-Christophe Le Duigou, ainsi que Didier Motchane, secrétaire national du Mouvement des citoyens.



هكذا من الأصل



préparé le rassemble

nd écart » du PCF

PROJET

ATTENTION CORRUP

et d'une nouvelle « ouverture » vers le centre

de la gauche à l'élection présidentielle

A Saint-Denis, est apparu enfin le mot « politique » signe d'une nouvelle étape dans cette démarche collective : « Quelles perspectives maintenant pour la politique ? ».

Architecte de ces assises avec Lionel Jospin, l'ancien député de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, estime qu'elles auront joué, en quelque sorte, le rôle de *« primaires » idéologiques ».* Il ajoute qu'elles permettent de dégager *« un minimum commun »* dans la mesure où les points de vue, en un an, se sont, selon lui, rapprochés.

Il existe des points d'accord réels : sur la méthode, d'abord, ce qui n'était pas évident, un bilan sans concession des années de gouvernement a été établi. Sur le fond, se sont révélés la nécessité d'un retour à une politique économique *« keynésienne »* et d'une remise en question des grands équilibres, l'exigence de « mieux d'Etat » plutôt que de « plus d'Etat », l'utilité des relais des partenaires sociaux qu'il faut réactiver et un consensus général pour la réduction du temps de travail, même si les modalités posent d'autres questions. Enfin *tous les* participants ont jugé indispensable de mettre en avant les problèmes de société comme l'exclusion et la précarité, la drogue et l'environnement.

Décor transformé

Toutes les différences n'ont pas été miraculeusement aplanies. L'Europe, qui aurait dû faire l'objet d'une session particulière, maintient des clivages. A Saint-Denis, l'accord s'est fait pour sortir de la logique de Maastricht, mais, ce postulat posé, les idées se dispersent. Sur d'autres sujets primordiaux comme l'emploi, les différences demeurent .

Un document de synthèse de toutes ces discussions devrait être rapidement publié. Que faire après Saint-Denis ? En s'installant, en juin, rue de Solférino, Henri Emmanuelli ne croyait pas trop à cette entreprise de remobilisation à gauche voulue par son prédécesseur. Il préférait en rester à des négociations classiques et prioritairement électorales dans la perspective des élections municipales. A présent, il se montre plus volontaire.

L'approche de l'élection présidentielle – et les chances de victoire, s'il se présente, de Jacques Delors – a complètement transformé le décor. Le « plan secret » de M. Rocard est en train de fonctionner pour le président de la Commission européenne. La gauche parvient, cahin-caha, à donner une image de rassemblement, contrastant avec celle d'une droite excitée.

Photo de famille

Dimanche après-midi sont venus parler Michel Rocard, Henri Emmanuelli, Lionel Jospin, Charles Fiterman, Marie-Christine Blandin, Philippe Herzog, Dominique Voynet et bien d'autres. Photo de famille jamais vue. Cette session s'est conclue par *« une adresse »* à tous les candidats de gauche et écologistes à l'élection présidentielle, recensant les attentes de ceux qui ont vécu, de bout en bout, ces travaux de réflexion *(lire page 8).* Le PCF a pincé le nez mais cette initiative est encore une première.

Ce ne peut être naturellement qu'un début. Deux questions demeurent posées qui devront trouver réponse maintenant très vite. Ces assises n'auront-elles été qu'aimables colloques ou constitueront-elles le premier terreau idéologique d'une gauche moderne et efficace ? Chaque partenaire va-t-il maintenant regagner ses appartements ou se souviendra-t-on de ces assises comme première dalle d'une nouvelle grande maison commune ?

Ces assises ont montré, aussi, la ligne de partage entre les partisans des appareils classiques, certes modernisés, mais bien fixés à leur place, et les promoteurs de nouvelles formes d'organisation, voire d'une recomposition générale. Beaucoup d'orateurs, à l'instar de M. Emmanuelli, ont souhaité que cette démarche collective de 1994 ne reste pas, en 1995, « sans lendemain ».

DANIEL CARTON

Une aubaine pour le CDS

Le CDS souhaite vivement, expressément, ardemment, que Jacques Delors soit candidat à l'élection présidentielle. C'est une affaire d'intérêts bien compris. La menace pour la majorité que constitue le président de la commission européenne représente une véritable aubaine pour le Centre des démocrates-sociaux. En 1993, la vague anti-socialiste qui a porté à l'Assemblée nationale une majorité « introuvable » de plus de quatre cent cinquante députés n'a pas particulièrement profité au CDS, alors que le Parti républicain a vu ses rangs décuplés. Cette perte d'influence a été masquée par la représentation avantageuse qu'Edouard Balladur a consentie aux centristes dans son gouvernement – six ministres sans compter Simone Veil. Elle n'en est pas moins bien réelle.

Les atermoiements de 1988

La séduction qu'opère pour l'instant M. Delors sur une partie de l'électorat de la droite permet, au contraire, de réévaluer le CDS en le ramenant au cœur du dispositif politique de M. Balladur, aux dépens des mouvements plus marqués à droite que constituent le PR et le tout frais Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. Cette configuration nouvelle suffit amplement, pour l'instant, au bonheur des héritiers de la Démocratie-chrétienne, à la veille du congrès qui verra, samedi 10 décembre, Bernard Bosson et François Bayrou se disputer la succession de Pierre Méhaignerie à la tête du CDS.

L'appétence européenne naturelle du CDS a beau en faire, en théorie et compte tenu des prudences de M. Balladur, une proie toute désignée pour M. Delors, les responsables du mouvement de centre-droit savent qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner d'un rapprochement prématuré avec le président de la commission européenne. René Monory, président CDS du Sénat, a d'ailleurs anticipé, lundi 5 décembre, sur ce qui sera probablement une antienne du congrès de son parti, en affirmant, sur Europe 1, qu'il n'envisage *« ni de près, ni de loin que les centristes puissent quitter la majorité »,* que *« le débauchage n'a jamais réussi à personne »,* et que ni M. Rocard ni M. Delors *« n'auront pas les centristes avec eux ».*

En effet, le CDS traîne encore comme un boulet les tergiversations et les atermoiements de « l'ouverture » ratée de 1988 *(lire ci-dessous l'article de Daniel Carton).* Présumé peu fiable et capable de toutes les trahisons au sein de la majorité, le mouvement de centre-droit devrait multiplier, dans les prochaines semaines, les proclamations de fidélité à la droite et au gouvernement d'Edouard Balladur. Il s'efforcera également de convaincre ses partenaires que l'on peut trouver M. Delors estimable, voire partager avec lui le combat pour Maastricht, sans en faire pour autant son champion.

L'arrimage des responsables du CDS au camp de M. Balladur jusqu'à l'élection présidentielle ne garantit en rien, pourtant, l'imperméabilité de l'électorat des centristes au discours de M. Delors. *« Si, au second tour, le candidat de la majorité apparaît très modérément européen, il y aura une fuite de voix »,* prévient le même Bernard Stasi. Lié à la droite par de multiples accords d'union, pour toutes les élections à venir, le CDS a besoin de M. Delors, à condition qu'il soit menaçant et, bien sûr, battu (si possible de justesse), pour tirer le meilleur parti de leur fidélité.

GILLES PARIS

M. Rocard fait signe à « l'électorat centriste »

Lors de la dernière journée des Assises de la transformation sociale, dimanche 4 décembre, les principaux orateurs ont déclaré :

Michel Rocard (PS) : *« Jacques Delors a des chances sérieuses. Il faut l'appuyer sans hésitation, ni murmure, car l'élection de la droite serait dangereuse. M. Balladur fuit les vrais problèmes et Jacques Chirac change d'avis tout le temps. Nous n'avons pas le choix. Nous avons le devoir d'empêcher cette droite de nuire plus longtemps (...). Le chômage et l'Europe seront les deux principaux enjeux de la campagne présidentielle. Il se trouve qu'une partie de l'électorat centriste peut rejoindre Jacques Delors sur ces deux terrains-là. Lorsque l'on voit la droite s'entre-étriper sans qu'on comprenne très bien les choix intellectuels et politiques qui sont en cause, on peut être fier que la gauche, tout entière rassemblée aux Assises dans une période très difficile de son histoire, ait accompli un tel labeur. »*

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS : *« Nos points de vue peuvent être différents, nos approches, nos sensibilités, nos priorités et nos raisonnements peuvent être différents, mais nous avons en commun cette volonté de ne pas accepter la fatalité d'une évolution qui mène à la régression et à la remise en question des valeurs qui ont constitué notre engagement politique et militant. Dans le respect de l'identité de chacun, je souhaite, de toutes mes forces, que les Assises trouvent un débouché, que ce travail ne reste pas sans lendemain, mais qu'il ait des débouchés dans la perspective de rassemblement futur. »*

Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle : *« Porter un projet de transformation radicale de la société, socialement juste et écologiquement responsable, personne ne le fera à notre place (...). Un tel projet ne tombera pas du ciel, ni même de Bruxelles, dût-il être porté par un homme profondément conscient de son « devoir ». Seul un large rassemblement, composé des femmes et des hommes qui travaillent au quotidien dans les associations, dans les syndicats, dans les partis politiques, peut être porteur de notre espoir. »*

Charles Fiterman, chef de file des « refondateurs » communistes : *« Autrefois, on disait que l'union est un combat. Je suis bien placé pour le savoir... Le temps n'est-il pas venu de rechercher l'entente (...) et de sortir de ce shéma classique qui fait qu'on se bombarde jusqu'au premier tour, pour dire ensuite « c'est quand même un beau salaud, mais votez pour lui au second tour » ? Pourquoi ne pas changer de méthode ? »*

Philippe Herzog, membre du bureau national du PCF : *« Les communistes se rendraient tellement plus utiles s'ils participaient à une démarche collective (...). Il faudra construire les conditions du succès de Jacques Delors, porteur de certaines valeurs de démocratie qui ne sont pas sans intérêt. Il y avait une intuition forte dans le « big bang » (...). Je me sens plus proche de Delors que du PC sur l'union politique européenne. »*

Georges Sarre, vice-président du Mouvement des citoyens : *« Pour reconstruire la gauche, il faut moins rechercher des consensus que des alternatives. La politique pour la gauche, ce n'est pas de gagner l'élection présidentielle à tout prix. Le pouvoir pour le pouvoir n'a pas de sens. »*

Les amis de M. Delors...

Suite de la première page

Le mythe de l'ouverture était né. La nomination de M. Rocard à Matignon n'était qu'un leurre supplémentaire pour apâter le centre. Cela avait failli marcher.

Raymond Barre, qui avait fait toute sa campagne pour donner à la France *« une majorité plus large et plus consistante »,* forgée par *« une conjonction des volontés »* ne pouvait s'interposer. Valéry Giscard d'Estaing, qui cherchait à retrouver une nouvelle jeunesse, était tout de suite prêt à servir de relais. Le soir même de la réélection de M. Mitterrand, il venait à la télévision tendre la main pour *« aider les deux moitiés de la France à travailler ensemble pour affronter les échéances extérieures ».* Enfin, il y avait les centristes qui, revenus de la campagne Barre et de la cohabitation façon Chirac, demandaient simplement un peu de temps pour pouvoir se retourner sans perdre la face.

M. Mitterrand eut un discours, mais il n'eut pas de parole. M. Rocard n'eut pas le courage de le contrarier. Cette *« grande ouverture »,* promise pour le bien du pays, allait se transformer en petite entreprise de débauchages individuels pour la sauvegarde du PS.

Sept ans après, par une curieuse insistance de l'Histoire, revoici les mêmes débats et les mêmes acteurs. A deux différences de taille près : M. Mitterrand, qui n'a jamais eu grande considération pour tout ce qui pouvait s'apparenter de près ou de loin à un centriste, ne sera plus là. Et les socialistes, ne nourrissant guère plus d'illusion sur leur pouvoir d'attraction auprès des Français, sont devenus plus modestes, donc plus ouverts.

Une candidature de M. Delors rend de nouveau possible, indubitablement, la recherche d'une majorité de gouvernement, dépassant les clivages anciens, pour ne pas dire archaïques, et guidée par la triple volonté commune qui, de plus en plus, se dessine, de remettre la France *« en mouvement »,* de lui redonner moral et moralité, de lui permettre de jouer une partition honorable dans le concert européen.

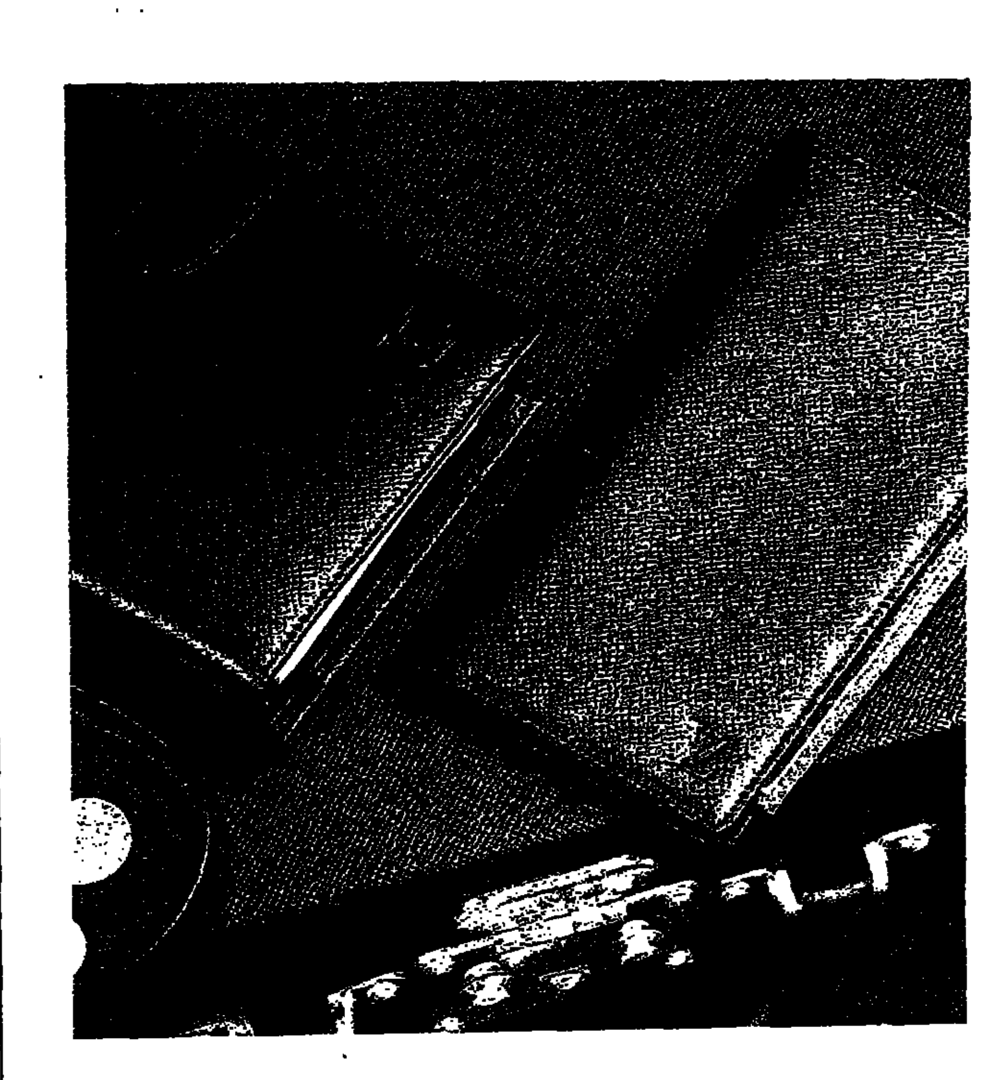
M. Rocard, plus libre de ses gestes et très complice de M. Delors, vient, en quelque sorte, de vendre la mèche, en expliquant que sur les problèmes essentiels, il y aura des possibilités de travailler avec les centristes pour, *« sans démarche racoleuse »,* aboutir à des choix clairs.

Dans l'esprit de l'ancien premier ministre, pour mener à bien une telle entreprise, il faudra une gauche *« moteur ».* M. Emmanuelli veut, lui, une gauche *« debout ».* Les deux hommes sont moins séparés qu'il n'y paraît. Les socialistes, par la force de leurs faiblesses, se font à l'idée d'un contrat de législature, négocié au grand jour, avec des personnalités représentatives du centre.

Le plan secret des deloristes paraît bien être, *en effet,* celui-là : casser la droite en proposant immédiatement un référendum portant sur des réformes institutionnelles d'importance (mode de scrutin, renforcement des droits du Parlement, interdiction de cumul). Il n'est pas innocent que Charles Millon vienne de reprendre à son compte ce projet de référendum. Il pourrait, entre autres, aboutir à reprendre l'idée, exposée dès 1984 par M. Giscard d'Estaing dans son livre *Deux Français sur trois,* de l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire. *« D'une manière générale,* écrivait-il, *toutes les dispositions concernant la représentation démocratique des Français doivent utiliser la voie du référendum. »*

Pour accepter cette ouverture véritable, M. Giscard d'Estaing pourrait faire valoir, aussi, l'intérêt supérieur de l'Europe. M. Barre pourrait donner son *quitus* pour un ressaisissement moral, économique et social dans ce pays. Si les choses doivent être ainsi négociées, ce sera à ce niveau. Le CDS, empêtré dans son balladurisme, n'est plus fiable. Les notables du parti centriste collent de moins en moins à ses électeurs. Pour M. Delors, contourner l'appareil du CDS serait, aussi, une façon utile de dépasser un certain esprit de chapelle.

D. C.



La recherche d'un accord à droite

M. Juppé préconise un « code de bonne conduite » au sein du RPR

Dans un entretien publié par *le Figaro* du lundi 5 décembre, Alain Juppé, secrétaire général et président par intérim du RPR, affirme notamment, à propos des désaccords au sein de la majorité : *« Nous sommes à cinq mois des élections (...). Il faut lever le rideau et baisser les masques afin que les Français sachent qui veut être candidat et qui propose quoi (...). Jacques Chirac est le seul qui ait choisi la clarté (...). J'ai dit mon soutien à Jacques Chirac. Je ne suis pas une girouette (...). Je refuse le terrorisme des sondages. A partir du moment où le consensus sur la faisabilité des primaires a disparu, il est évident qu'on ne peut que constater le décès. Quant à la candidature unique pour toute la majorité, je suis convaincu que, si demain, nos formations se mettaient d'accord sur le nom d'un seul candidat, le surlendemain vous verriez surgir un candidat dissident (...). Et, après tout, il y a plusieurs sensibilités dans la majorité (...). Ce qui vicie l'atmosphère, c'est la pluralité des candidatures à l'intérieur d'une même famille politique, le RPR (...).*

» Le mieux serait de faire confiance au sens des responsabilités des candidats potentiels. Je leur lance donc un appel : qu'ils se voient, qu'ils se parlent et qu'ils arrivent à une position commune. Si tel n'était pas le cas, il faudrait mettre au point une règle du jeu (...) [avec] *une instance de contrôle (...). Première règle (...) : s'engager à arrêter les attaques qui visent à déstabiliser le partenaire. Halte au feu ! Deuxième engagement (...) : soutenir au second tour le mieux placé des candidats de la majorité quel qu'il soit et ne pas mêler ses voix à celles de l'autre camp. Les dirigeants de la majorité qui, aujourd'hui, laissent entendre qu'entre Delors et X ils préfèrent Delors s'excluent d'eux-mêmes de la majorité. »*

M. Millon : inéligibilité à vie pour les élus corrompus

Nicolas Sarkozy, ministre « balladurien » du budget et porte-parole du gouvernement, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a défendu, au contraire, l'unicité de candidature, pour l'ensemble de la majorité : *« La stratégie de pluralité de candidature n'est ni plus ni moins qu'une stratégie parfaitement suicidaire*, a-t-il dit. *C'est clair : le seul qui soit susceptible dans la majorité de rassembler largement et de garantir de faire jeu égal avec Jacques Delors, d'avoir une chance de le battre, c'est M. Balladur* (...). [Fin janvier 1995, la majorité n'aura pas] *besoin d'un très grand effort de réflexion* [pour savoir lequel est] *le mieux à même d'assurer le succès de nos idées (...).* [Quant aux sondages annonçant une victoire de M. Delors] *il y a matière à préoccupation (...). La majorité a eu grand tort (...) de considérer qu'elle pouvait tout se permettre. »*

Enfin, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a confirmé dimanche à « L'heure de vérité », sur France 2, son intention de se présenter à l'élection présidentielle si ni Valéry Giscard d'Estaing ni René Monory ne se portent sur les rangs. *« Si Jacques Delors monte comme une petite bête dans les sondages, c'est peut-être dû au fait que les idées européennes, libérales et sociales* [de l'UDF] *« ne sont pas présentes dans cette précampagne présidentielle »*, a-t-il expliqué. A propos de la lutte contre la corruption, M. Millon, favorable au financement public de la vie politique, a aussi envisagé de sanctionner de l'*« inéligibilité à vie »* les hommes politiques *« pris en flagrant délit de corruption »*.

CORRESPONDANCE

M. Goguel et les « primaires »

A la suite d'un article, publié dans le Monde *du 23 novembre, où nous faisions observer que François Goguel, ancien membre du conseil constitutionnel, plaidait pour* « l'inutilité des primaires » *après en avoir été partisan déclaré, M. Goguel nous a fait parvenir la lettre suivante :*

« Je comprends parfaitement l'étonnement que vous avez exprimé (...) dans *le Monde*. Il est en effet parfaitement exact que, lorsque Charles Pasqua a lancé l'idée des « primaires à la française », cette idée m'a séduit. Encore ne me souvenais-je pas que j'avais alors été désigné comme membre du bureau de l'Association pour des primaires à la française, à l'action de laquelle je n'ai pris aucune part depuis plusieurs années.

» Si j'ai changé d'opinion quant à de telles « primaires », c'est parce que je pense maintenant qu'elles seraient mal adaptées à la psychologie et aux habitudes des électeurs français et, surtout, parce que j'en suis venu à considérer qu'en France, c'est le premier tour du scrutin qui joue le rôle de « primaires».

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Sarkozy définit quatre « urgences » pour la lutte contre la corruption

Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement, a déclaré, dimache 4 décembre, au « Grand Jury RTL-le Monde », à propos de la lutte contre la corruption, qu'*« il y a ce qu'il faut faire tout de suite et ce qu'on doit faire après la présidentielle »*. Il a défini *« quatre urgences »* : *« abaisser le plafond des dépenses électorales, notamment pour la présidentielle ;* (...) *couper le lien du financement entre les entreprises et la vie politique ;* (...) *améliorer la surveillance du patrimoine des principaux responsables, élus ou autres ;* (...) *développer les dispositions relatives aux marchés publics pour y mettre davantage de transparence. »*

Ces « quatre éléments », qui figurent dans les propositions de loi soumises à l'Assemblée nationale les 9 et 10 décembre, peuvent *« être adoptés dici à la fin de la présente session ou au cours de l'éventuelle session extraordinaire qui suivra »*, a précisé M. Sarkozy.

Le ministre du budget s'est déclaré *« favorable »* à l'augmentation de la déduction fiscale ouverte aux contribuables qui aident un parti politique. *« La démocratie a un coût*, a-t-il souligné. *Si je veux que cela ne soit pas un financement exclusivement budgétaire, donc de l'impôt, il faut autoriser des déductions fiscales sans doute plus importantes. »*

« Deux mandats c'est raisonnable »

Il a indiqué, à propos du cumul des mandats, que *« deux mandats, c'est raisonnable »*. Il s'est dit, *« parfaitement d'accord »* avec une des propositions du rapport de la commission Rozès (*le Monde* du 3 novembre), prévoyant l'inégibilité automatique de tout élu reconnu coupable de corruption ou de trafic d'influence.

Interrogé sur le secret de l'instruction, il a observé que ce débat *« mérite mieux qu'un amendement adopté nuitamment par dix députés »*. *« L'amendement Marsaud ne survivra pas »*, a affirmé le porte-parole du gouvernement.

SÉNAT : adoption des crédits du tourisme, de la mer, de l'environnement et de la jeunesse et des sports. – Le Sénat a adopté, samedi 3 décembre, les crédits pour 1995 du tourisme et de la mer, présentés par Bernard Bosson, et ceux de l'environnement, présentés par Michel Barnier. Les sénateurs ont également adopté, dimanche, les crédits de la jeunesse et des sports, présentés par Michèle Allio-Marie. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté « pour » tandis que les sénateurs socialistes et communistes ont voté « contre ».

REPÈRES

EXTRÊME DROITE
M. Le Pen présente son projet de « VIe République »

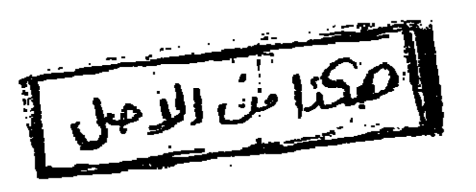
Jean-Marie Le Pen a exposé, samedi 3 décembre, devant le « conseil scientifique » du Front national, les grands principes du projet de « VIe République » qu'il propose comme candidat à l'élection présidentielle. Le président du Front national préconise l'introduction de la « préférence nationale » dans la Constitution. Les nationaux français auraient ainsi priorité tant pour l'attribution des logements HLM qu'en matière d'embauche, et ils ne pourraient être licenciés *« qu'après les étrangers de même qualification »*.

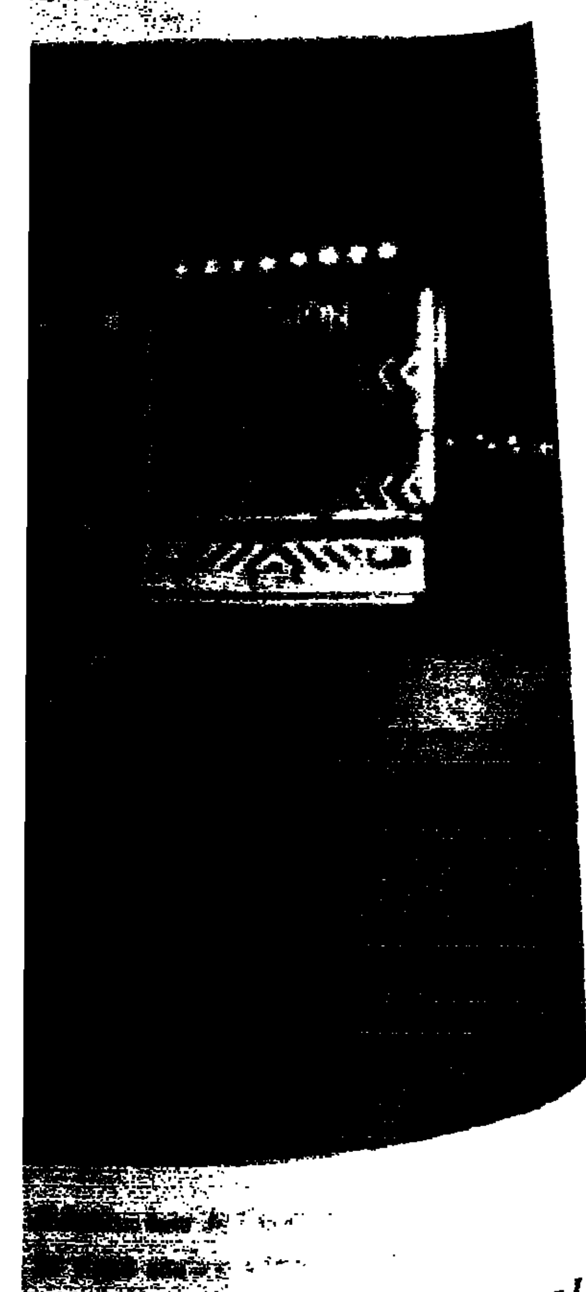
D'autre part, les prestations liées au Fonds d'action sociale (FAS) seraient supprimées et les allocations familiales, le salaire parental, les aides sociales et le RMI seraient réservés aux nationaux.

MAJORITÉ
M. Chirac refuse le rétablissement de la peine de mort

Jacques Chirac est venu, samedi 5 décembre, devant le comité directeur du CNI (Centre national des indépendants et paysans) confronter les grandes lignes de son projet présidentielle avec les *« cent cinquante propositions au futur président de la République »* adoptées, quelques minutes plus tôt, par le CNI.

Des deux côtés, on a souligné, après cette rencontre à huis clos, l'existence de larges convergences, notamment, dans les domaines économiques et sociaux, mais on a relevé, aussi, des divergences. Selon Jean-Antoine Giansily, président du CNI, *« M. Chirac, qui, pourtant, connaît l'ambiance de la maison, a trouvé que* [le CNI y avait] *été un peu fort sur l'immigration »*. Il a manifesté son *« total désaccord sur le rétablissement de la peine de mort »* et rejeté toute idée de un moratoire fical pour les PME.





La préparation du référendum de 1998 en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS souhaite des négociations sur l'avenir du territoire

NOUMÉA

de notre correspondant

C'est sous le signe du réalisme et de l'unité que le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a achevé, samedi 3 décembre, à Poya *(côte Ouest)* les travaux de son quatorzième congrès. Alors que s'amorce, sur le « Caillou », la réflexion sur le référendum d'autodétermination de 1998, qui achèvera la période provisoire de dix ans ouverte par les accords de Matignon, signés en 1988, la coalition indépendantiste a confirmé, en effet, ses dispositions favorables à la négociation.

Elle s'est dite prête à ouvrir des discussions *« dès que possible »* avec les autres signataires des accords de Matignon. Paul Néaoutyine, qui a été réélu à la présidence du FLNKS, a indiqué que ce dialogue portera autant sur le cadre politique qui prévaudra *« sur la période 1995-1998 » que sur « le devenir du territoire au-delà de 1998 »*, c'est-à-dire sur la formule institutionnelle qui se substituera aux accords de Matignon.

Après Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) et François Burck, président de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), la coalition indépendantiste dans son ensemble se rallie donc à l'idée qu'il faudra éviter en 1998 *« un référendum-couperet »*, qui diviserait à nouveau la Nouvelle-Calédonie en deux camps opposés : les partisans de l'indépendance et les tenants du *statu quo*. Le moyen d'éviter ce dilemme abrupt consisterait à s'accorder préalablement sur une formule de compromis, dont le référendum de 1998 ne serait que la ratification *a posteriori*.

Selon M. Néaoutyine, ces discussions *« pourraient déterminer, avec les autres partenaires, (...) la possibilité d'avancer vers l'indépendance »*, en tenant compte des *« convergences au sujet des compétences et des attributs de la souveraineté »*. Ce langage réaliste, d'où est gommée toute référence à *« la lutte »*, indique que les modérés de l'UC ont apparemment imposé leur vision d'une accession graduée et négociée à l'indépendance aux trois autres composantes plus radicales du mouvement et, notamment, au PALIKA (Parti de libération kanak), dont M. Néaoutyine est l'animateur.

Ce quatorzième congrès a confirmé que le FLNKS est soucieux de resserrer ses rangs à la veille d'une année riche de deux scrutins locaux d'importance : les élections municipales et le renouvellement des assemblées de province. Alors qu'elle avait été secouée, ces dernières années, par d'âpres luttes internes, la coalition préconise la constitution de *« listes d'union nationale »* ouvertes aux *« autres forces nationalistes et progressistes »*, qu'elles soient politiques, socio-professionnelles ou syndicales.

FRANCK MADŒUF

Après la destitution du député condamné pour corruption

Mme Chammougon succède à son époux à la mairie de Baie-Mahault

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

La commune de Baie-Mahault devrait demeurer dans le giron de la famille Chammougon. Afin de mettre en place sa femme, Marcelle Chammougon, Edouard Chammougon avait provoqué cette élection partielle en suscitant la démission de la majorité du conseil municipal de Baie-Mahault quelques jours avant d'être déchu de tous ses mandats.

La Cour de cassation avait en effet confirmé, le 10 octobre, une précédente condamnation pour corruption à cinq ans de prison avec sursis, qui privait le député (divers droite) de Guadeloupe et maire de Baie-Mahault de ses droits civiques et civils pour cinq ans. Mis en examen, d'autre part, dans plusieurs affaires de corruption passive, abus de biens sociaux et détournement de fonds publics, M. Chammougon avait été emprisonné durant quatorze jours en novembre. Il avait été remis en liberté après le paiement d'une caution de 1 million de francs.

La parade mise au point par M. Chammougon afin de conserver la haute main sur Baie-Mahault a bénéficié d'encouragements en haut lieu, puisque Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme et présidente du conseil régional, et le député Philippe Chaulet (RPR) ont exprimé leur soutien à Mme Chammougon.

Le résultat de ce scrutin n'est pas une surprise du fait de l'image (*le Monde* daté 13-14 novembre) dont bénéficie M. Chammougon parmi le petit peuple de sa commune, plus soucieux de la perpétuation de la pratique créole du « troc de services » que de la rigueur d'un budget communal qui accuse un déficit de 117 millions de francs. Bien qu'élue dès le premier tour face à une opposition divisée, Mme Chammougon est loin de rassembler l'électorat qu'avait conquis son mari en 1989.

EDDY NEDELJKOVIC

[I., 8 875 ; V., 5 432 ; A., 38,79 % ; E., 5 206.

Liste de Marcelle Chammougon (div. d.), 2 667 (51,22 %), 25 ÉLUS ; ; liste de Paul Mado (div. g.), 1 763 (33,86 %), 6 ÉLUS ; liste de Frantz Dessout (div.), 547 (10,50 %), 2 ÉLUS ; liste de Ghislaine Gabali (div. g.), 229 (4,39 %).

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 6 913 ; V., 4 740 ; A., 31,43 % ; E., 4 555 ; liste d'Edouard Chammougon (RPR), 3 605 (79,14 %), 30 élus ; liste de Paul Mado (indépendantiste), 950 (20,86 %), 3 élus.]

Deux élections cantonales partielles

***PUY-DE-DÔME* : canton de** **Viverols (2e tour).**

I., 1 976 ; V., 1 555 ; A. , 21,30 % ; E., 1 525.

Michel Bravard, div. g., m. de Medeyrolles, 819 (53,70 %), *ELU* ;

Gilles Ferry, div.d. sout. UDF-RPR, 706 (46,29 %).

[La victoire de M. Bravard, qui l'emporte nettement sur M. Ferry, permet à la gauche de conquérir un canton jusqu'alors détenu par Pierre Herbecq (RPR), récemment décédé. Ce dernier n'avait conservé son siège, en mars, qu'avec neuf voix d'avance sur M. Bravard. Candidat au premier tour, le divers droite René Brigolle n'avait pas apporté un soutien explicite à M. Ferry, soutenu par les formations de la majorité, entre les deux tours, et M. Bravard a indéniablement bénéficié du report d'une partie des voix du maire de Viverols. Après la perte de ce canton, la droite ne compte plus, au conseil général, que trente-deux élus, contre vingt-neuf à gauche.

***27 novembre 1994* : I., 1 976 ; V., 1 467 ; A., 25,75 % ; E., 1 440 ; Gilles Ferry, 618 (42,91 %) ; Michel Bravard, 611 (42,43 %) ; René Brigolle, div.d., m. de Viverols, 211 (14,65 %).**

27 mars 1994 : I., 1 994 ; V., 1 602 ; A., 19,65 % ; E., 1 571 ; Pierre Herbecq, c. s., RPR, c. m., 790 *(50,28 %)* ; Michel Bravard, div. g., 781 (49,71 %).]

SEINE-ET-MARNE : canton de Champs-sur-Marne (2e tour).

I., 14 515 ; V., 5 339 ; A., 63,21 % : E., 5 120.

Maud Tallet, PCF, m. de Champs-sur-Marne, 2 919 (57,01 %) ELUE ;

Jacques Guerzi, RPR, 2 201 (42,98 %).

[Comme le laissaient prévoir les résultats du premier tour, Mme Tallet remporte facilement cette élection. Elle bénéficie d'un excellent report des voix de gauche, encourageant, pour la majorité municipale, dans la perspective des prochaines élections, mais il faut tenir compte d'une très *faible participation*. Cette victoire permet au PCF de conserver ses deux sièges au conseil général. Mme Tallet y prend la succession de l'ancien maire et conseiller général, Lionel Hurtebize (décédé le 13 septembre), qu'elle avait déjà remplacé comme maire de Champs-*sur-Marne* le 27 septembre et dont elle améliore le score de mars 1992.

27 novembre 1994 : I., 14 525 ; V., 5 260 ; A., 63,78 % ; E., 5 152 ; Maud Tallet, 1 680 (32,60 %) ; Jacques Guerzi, 996 (19,33 %) ; Jeanne Chedhomme, PS, 800 (15,52 %) ; Marc Valade, RPR diss., 528 (10,24 %) ; Emmanuelle Flachot, FN, 479 (9,29 %) ; Claude Morel, Vert, 195 (3,78 %) ; Bernard Maillot, div. g., 165 (3,20 %) ; Michelle Paris, div. g., 164 (3,18 %) ; Claude Barthet, Rad., 106 (2,05 %) ; Thierry Struze, Défense des animaux, 39 (0,75 %).

***29 mars 1992* : I., 13 397 ; V., 7 240 ; A., 45,95 % ; E., 6 667 ; Lionel Hurtebize, c. s., PC, m., 3 640 (54,59 %) ; Marc Valade, RPR, 3 027 (45,40 %).]**

Avec 57,4 % des suffrages

Les nationalistes corses prennent la présidence de la chambre de commerce d'Ajaccio

Pour la première fois, un président issu du mouvement nationaliste corse s'apprête à prendre la présidence de la chambre de commerce d'Ajaccio, préfecture de la Corse-du-Sud et siège de la préfecture de région. Cette victoire intervient alors qu'un dialogue semble en passe de se nouer entre le ministre de l'intérieur Charles Pasqua et une partie de la mouvance nationaliste, après l'annonce d'une trêve par l'ex-FLNC-« Canal historique ».

AJACCIO

de notre correspondant

Le douzième président de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio-Sartène, en Corse-du-Sud, sera un militant nationaliste connu, Gilbert Casanova. Agent général de Peugeot à Ajaccio, il préside le Rialzu economicu (Promotion de l'économie), organisation socioprofessionnelle créée en 1992 en vue de défendre le petit commerce et l'artisanat et de constituer l'un des interlocuteurs du ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, au moment où l'élaboration du statut fiscal de l'île semble devoir entrer dans une phase décisive. Agé d'une cinquantaine d'années, M. Casanova est l'un des principaux dirigeants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), *que dirige Alain* Orsoni. Il en a porté les couleurs lors des différentes consultations, en dernier lieu aux élections cantonales d'Ajaccio.

Contre la politique de « prestige »

Avec le concours de la Confédération des industries touristiques de la Corse, dont le président est Dominique Subrini, lui aussi membre de la mouvance nationaliste, et du Syndicat des hôteliers corses – son président, M. Colonna d'Istria, est l'un des adjoints au maire de Porto-Vecchio Jean-Paul de Rocca-Serra député (RPR) –, Gilbert Casanova s'est attaché à canaliser le mécontentement rituel du petit commerce en n'hésitant pas à utiliser des arguments qui sont qualifiés de poujadistes, alors que l'équipe sortante mettait en avant ses importantes réalisations.

Président de la chambre de commerce depuis 1983, Edouard Cuttoli, qui est aussi conseiller à l'Assemblée de Corse, deuxième adjoint au maire d'Ajaccio et délégué départemental du RPR, a sans doute été le premier surpris par l'ampleur du succès de ses adversaires aux élections du 21 novembre : sur les 4 835 inscrits et 3 751 suffrages exprimés, sa liste n'a recueilli que 42,6 %, soit 1 597 voix, contre 57,4 %, ou 2 154 suffrages. Circonstance aggravante : les sortants avaient choisi le renouvellement total en prenant par les voies légales l'initiative de faire porter de vingt-quatre à vingt-huit le nombre des membres, alors que l'élection aurait dû, aux termes d'un arrêté préfectoral pris en 1989 pour neuf ans, ne porter que sur la moitié des effectifs, soit douze. Il est certain que le renouvellement global a créé les conditions d'une campagne – 80 % de votes, contre 55 à 60 % habituellement – jamais connue dans le domaine consulaire.

La logistique du MPA, le porte-à-porte des candidats, l'affirmation prioritaire de la défense des « petits » face à la *« politique de prestige »* des sortants, ont prévalu. De plus le vote par correspondance, réputé arme des élus en place, semble avoir prioritairement été utilisé par M. Casanova et ses amis, qui auraient bénéficié des deux tiers au moins des 1 733 suffrages ainsi obtenus.

Ce n'est cependant pas un vote politique qui s'est exprimé, même si ce bastion, toujours contrôlé jusqu'à maintenant par des équipes proches de la municipalité d'Ajaccio, change de mains. Sur les vingt-huit nouveaux membres, cinq seulement – mais non des moindres – sont des nationalistes connus. Tous les autres professent des opinions politiques diverses mais se situent principalement à droite, sinon à l'extrême droite.

PAUL SILVANI

JUSTICE

Alors qu'une nouvelle information judiciaire a été confiée au juge Courroye

M. Botton ne s'oppose plus à une levée du secret bancaire sur ses comptes suisses

Le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye a délivré, lundi 26 septembre, une commission rogatoire internationale vers la Suisse afin d'entreprendre de nouvelles investigations sur des comptes ouverts à Genève par Pierre Botton. Alors que se poursuit l'enquête sur le financement des activités politiques et privées de Michel Noir, le parquet de Lyon a ouvert, en toute discrétion, jeudi 25 août, une information judiciaire contre X sur ces comptes helvétiques, que M. Botton affirme avoir ouverts en 1986, à la demande de son beau-père, alors ministre du commerce extérieur. Après s'y être longtemps opposé, le gendre du maire de Lyon a donné son accord pour que le secret bancaire soit levé en Suisse sur l'origine de ces fonds. « Il n'y a pas l'ombre d'une preuve que cet argent ait profité à Michel Noir », nous a déclaré l'avocat de ce dernier, Mᵉ François Saint-Pierre.

Le juge Courroye a de la suite dans les idées. Au début de l'année, il s'était vu refuser par les autorités judiciaires suisses la levée du secret bancaire sur les comptes ouverts à Genève par Pierre Botton. Le gendre du maire de Lyon, usant des ressources offertes par le droit helvétique, s'opposait alors à sa demande, et avait obtenu gain de cause devant la chambre d'accusation du canton de Genève (*le Monde* daté 20-21 février). Le magistrat lyonnais a donc attendu son heure. Dans le courant de l'été, alors que l'attention se mobilisait sur d'autres dossiers sensibles, le parquet de Lyon lui a finalement confié une nouvelle information judiciaire, ouverte contre X jeudi 25 août, et dont l'objet est bel et bien la mise au jour du versant suisse des « affaires » lyonnaises.

La base de cette nouvelle enquête a été fournie au juge Courroye par les déclarations successives de Pierre Botton, au cours de l'instruction qui le visait au premmier chef, ainsi que dans le dossier concernant Michel Noir, où il fut entendu à plusieurs reprises au titre de témoin. Dans ces deux procédures, le gendre du maire de Lyon avait consenti à livrer moult détails sur des comptes ouverts en 1986 à Genève, à la Banque de l'Union européenne, au nom de sociétés-écrans panaméennes – Belette Agencies, Toves Management ainsi qu'une troisième dont il disait avoir oublié le nom – spécialement créées par un financier suisse. Le tout, affirmait-il avec constance, *« à la demande de Michel Noir, juste après que celui-ci eut été nommé ministre du commerce extérieur »*. Ce que l'intéressé a toujours nié. *« Il n'y a pas l'ombre d'une preuve matérielle que l'argent placé en Suisse ait profité à Michel Noir, ni qu'il ait eu la maîtrise de ces comptes, encore moins qu'il ait eu la moindre influence sur l'entrée et la sortie des fonds qui y ont été déposés »*, déclarait encore dernièrement au *Monde* l'avocat du maire de Lyon, Mᵉ François Saint-Pierre.

Fort de sa nouvelle saisine, le juge Courroye a délivré, lundi 26 septembre, une commission rogatoire internationale que la justice suisse a transmise à sa collègue du tribunal de Genève, Christine Junod. Mardi 25 octobre, celle-ci a adressé une convocation au financier suisse que Pierre Botton avait chargé de la gestion des fameux comptes numérotés. *« Les investigations menées par le juge d'instruction français*, écrivait-elle alors, *ont permis notamment d'établir (...) que les comptes avaient été alimentés par des sociétés commerciales préférant pour des raisons de confidentialité effectuer leurs versements de façon discrète. »* M. Botton, poursuivait le juge suisse, *« a par ailleurs laissé entendre que ces versements pouvaient être liés à l'obtention de marchés par les sociétés commerciales susmentionnées, faits constitutifs de gestion déloyale et frauduleuse d'une part, et d'autre part également d'abus de biens sociaux et recel »*.

Gérant d'une société fiduciaire bien réputée sur la place genevoise, le « correspondant » de M. Botton est sans doute seul en mesure de livrer à la justice les secrets des comptes *« Belette »* et *« Toves »*. Aussi son audition est-elle prioritaire, au point d'ailleurs que le juge Courroye a souhaité l'accord des autorités suisses pour y participer en personne. Le magistrat lyonnais semble en outre pouvoir désormais compter sur le concours de Pierre Botton.

Soucieux de démontrer sa volonté de voir établie *« l'exacte vérité sur (ses) relations avec Michel Noir »*, ainsi qu'il nous l'a déclaré, le gendre du maire de Lyon a récemment écrit au dirigeant de la fiduciaire genevoise afin de lui indiquer qu'il *« ne souhaite exercer aucun recours »* contre la nouvelle procédure conduite en Suisse. *« Afin de préserver des relations familiales déjà durement éprouvées j'avais intenté, contre mes propres intérêts, un ensemble de recours, espérant pouvoir sauvegarder les liens affectifs qui auraient pu l'être*, écrit-il dans une lettre dont la copie a été versée au dossier d'instruction *(...) Mon rôle ayant seulement consisté, sur ordre de Michel Noir, à participer à la constitution de ces sociétés, dans lesquelles il ne souhaitait pas apparaître, et à aller chercher des fonds le jour-même ou le lendemain de leur arrivée pour les lui remettre, je n'ai, en effet, rien à cacher de ce que je ne connais pas. »*

Convoqué à Lyon par Philippe Courroye, mardi 22 novembre, au titre de témoin, Pierre Botton a confirmé, sur procès-verbal et sous serment, la teneur de ce courrier. La logique aurait voulu que, dès lors, rien ne puisse s'opposer à une avancée décisive de l'enquête.

Un inaccessible témoin

Mais un nouvel obstacle s'était dressé entre-temps sur le chemin du juge. Lundi 7 novembre, le même financier genevois a déposé, de son propre chef, un recours devant la justice suisse afin d'interdire son audition, ainsi que la transmission aux enquêteurs français des documents bancaires. Son avocat, qui ne souhaite pas que son identité soit publiée, confirme avoir formé un tel recours, afin de *« faire respecter les règles qui président à l'entraide judiciaire entre la Suisse et la France »*. L'avocat ajoute que *« si M. Botton a ses problèmes*, [son] *client doit préserver ses intérêts professionnels en veillant à sa réputation de discrétion »*.

Cette attitude a de quoi intriguer. La société fiduciaire ayant été mandatée par Pierre Botton pour effectuer ces diverses opérations bancaires, son gérant n'aurait-il pas dû s'estimer libéré de son *« devoir de discrétion »*, dès lors que la justice suisse le demandait, et que son mandataire l'y autorisait ? De fait, lorsqu'une première fois, il avait refusé de répondre à la convocation de la justice, l'homme d'affaires avait expliqué au juge Courroye, dans une lettre datée du 15 mars, qu'après avoir sollicité l'accord de M. Botton, les avocats de ce dernier lui avaient indiqué qu'il *« ne répondrait pas à (sa) demande » : « Je ne suis donc pas autorisé à me rendre à Lyon pour répondre à vos questions »*, concluait-il alors. Le magistrat lyonnais ayant néanmoins adressé la copie des récentes déclarations de M. Botton à sa collègue Christine Junod, celle-ci devrait délivrer d'ici peu une nouvelle convocation, augmentant ainsi la pression sur son crucial mais jusqu'ici inaccessible témoin.

Si les deux juges parviennent à faire sauter ce verrou procédural, ils pourront alors s'efforcer de vérifier les accusations de Pierre Botton, qui assurait notamment, au cours d'un interrogatoire du 25 février, que *« des sommes importantes ont transité sur ces comptes, de l'ordre de plus de dix millions de francs »*.

Soldés en 1991, les comptes ouverts à la Banque de l'Union européenne ont été qualifiés par Pierre Botton de *« comptes de passage »*. Les relevés d'opérations, dont une partie est actuellement entre les mains de la justice helvétique, montrent en effet qu'à chaque entrée d'argent succède, dans les quarante-huit heures, une sortie, effectuée le plus souvent par virement vers une autre banque, d'où les fonds étaient finalement extraits en liquide. Selon ces documents, le premier versement apparent sur le compte *« Belette »* (200 000 francs) fut effectué le 22 décembre 1986, le dernier (500 000 francs) remontant au 7 janvier 1991. Les bordereaux recèlent enfin les noms de plusieurs grandes entreprises françaises, dont les dirigeants pourraient avoir à expliquer, si l'enquête du juge Courroye peut se poursuivre, à quoi et à qui ces fonds étaient réellement destinés.

HERVÉ GATTEGNO

Le procès Noir-Botton commencera le 13 février 1995. – A l'issue d'une dizaine de jours d'hésitations et de flottements, qui ont pu faire penser à un renvoi « post-électoral » *(le Monde* daté 4-5 décembre), le procès des douze prévenus du dossier Noir-Botton vient d'être programmé pour le 13 février 1995 devant une chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon. Les débats devraient durer environ trois semaines.

Pour « abus de confiance, corruption et favoritisme »

Mise en examen du directeur du centre hospitalier de Strasbourg

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Claude-Guy Charlotte, directeur général du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Strasbourg, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, dimanche 4 décembre, à l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures, pour *« abus de confiance, faux et usage de faux, corruption et favoritisme »*. Il en a été de même de Daniel Nicolle, adjoint de M. Charlotte jusqu'en août dernier et aujourd'hui directeur du CHU d'Amiens. Lui aussi mis en examen, Jean-Paul Gausserand, responsable des affaires logistiques et des domaines des hospices civils, a été écroué.

Selon Edmond Stenger, procureur de la République, l'enquête préliminaire a été diligentée à la suite d'un rapport *« accablant »* des Renseignements généraux (RG) faisant état de *« malversations graves »*, assorties de *« dépenses exceptionnelles »* et d'un *« train de vie pharaonique »* de M. Charlotte. La transmission du document de police fait l'objet d'une polémique depuis le début de l'affaire. M. Stenger s'est en effet *« étonné »* que la préfecture du Bas-Rhin lui ait communiqué il y a seulement *« quelques jours »* les douze pages qui, pourtant, furent rédigées en mai par les RG. Alain Jomier, procureur adjoint, a tenu à préciser que *« le préfet n'avait pas transmis le rapport alors que l'article 40 du code pénal impose aux fonctionnaires de transmettre tous faits susceptibles de constituer des infractions »*.

L'ampleur des moyens mis en œuvre – soixante policiers et gendarmes pour procéder aux perquisitions dans les locaux administratifs et les logements de fonction – semble indiquer que le parquet donne au dossier une dimension particulière. Une quinzaine de responsables du centre hospitalier ont été interpellés et entendus. Une partie de la comptabilité des cinq établissements du CHRU a été saisie, représentant plusieurs centaines de kilos de documents. De son côté, Catherine Trautmann, présidente du conseil d'administration des hôpitaux universitaires, en sa qualité de maire (PS) de Strasbourg, a demandé une *« inspection générale »* du ministère de la santé et marqué son intention de se porter partie civile.

Pour le procureur de la République, *« les faits d'une grande gravité révélés par le rapport de police vont être soigneusement vérifiés pour voir s'il y a eu des détournements de fonds »*. Le CHRU de Strasbourg, deuxième employeur en Alsace avec dix mille salariés et doté d'un budget annuel de l'ordre de 2,5 milliards de francs, a engagé récemment la construction d'un nouvel établissement pour un coût estimé à 550 millions de francs. M. Charlotte assure, outre la direction des hospices civils de Strasbourg, la présidence de l'association nationale de la formation hospitalière (ANFH) et le secrétariat général de l'union hospitalière du nord-est de la France.

MARCEL SCOTTO

A la suite des articles publiés dans « le Point » et dans « le Monde »

Le gouvernement nie tout désaccord interne sur le dossier Tapie

Le garde des Sceaux, Pierre Méhaignerie, et le directeur du cabinet du premier ministre, Nicolas Bazire, ont contesté, dans les colonnes du *Journal du dimanche*, l'existence d'un *« désaccord »* entre la chancellerie et Matignon sur le dossier Tapie. M. Méhaignerie a indiqué qu'il n'y avait *« absolument pas eu de tension entre le premier ministre et* [lui] *»*. Le ministre de la justice entendait répondre à l'évocation, dans *le Point* et *le Monde* (nos éditions datées 4-5 décembre), de certains soupçons, formulés à la chancellerie même, au sujet d'entretiens informels entre des proches de M. Balladur et le président du tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger, chargé du dossier Tapie.

Nicolas Sarkozy, au cours du Grand Jury RTL-*le Monde*, dimanche 4 décembre, a qualifié cette controverse de *« grand guignol »*. Le ministre du budget et porte-parole du gouvernement a affirmé qu'aucune intervention politique n'avait conditionné le jugement du tribunal de commerce : celui-ci n'avait pas ordonné la liquidation judiciaire des sociétés du député-homme d'affaires, qui aurait rendu celui-ci inéligible. Démentant avoir rencontré M. Rouger avant le prononcé du jugement, M. Sarkozy a conclu : *« Il n'y a pas l'ombre d'une réalité dans ce qui a été dit ». Le directeur du cabinet de M. Balladur, Nicolas Bazire, ne conteste pas, lui, avoir reçu M. Rouger, le 7 novembre. Mais il fut seulement question, dit-il dans le Journal du Dimanche*, de *« gros dossiers de licenciements »*, et notamment celui de la société Disco, *« grossiste en épicerie à Toulouse »*...

S'agissant enfin de la décision du parquet de faire appel d'une partie des jugements du tribunal de commerce, M. Méhaignerie a affirmé que le premier ministre l'avait *« laissé totalement juge de ces propositions*, [lui] *disant qu'il n'y voyait aucun inconvénient ». « S'il y avait un désaccord entre le garde des Sceaux et le Premier ministre, c'est le Premier ministre qui aurait eu le dernier mot »*, assure de son côté M. Sarkozy.

La procédure n'est toutefois pas aussi simple que le suggère M. Sarkozy. Si le Premier ministre avait souhaité s'opposer à l'appel préconisé par le parquet de Paris, il aurait dû demander à la chancellerie de le faire par écrit, au risque de heurter les magistrats. *« Dans l'état actuel d'ultra-sensibilité des juges, la meilleure chose est de respecter la plus grande rectitude dans les procédures »*, confiait vendredi un conseiller de Matignon au *Monde*, qui maintient ses informations.

H. G.

L'enquête sur l'attentat contre le DC 10 d'UTA

Un agent des services de renseignement libyens a été placé en garde à vue à Paris

Un capitaine de la Sécurité militaire libyenne, Ali Omar Mansour, a été interpellé jeudi 1ᵉʳ décembre à Paris par la DST dans le cours de l'enquête du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière sur l'attentat contre le DC 10 d'UTA qui, le 19 septembre 1989 au-dessus du désert du Ténéré, provoqua la mort des cent-soixante-dix passagers.

Agé de quarante-et-un ans, le capitaine Mansour était venu à Paris pour se soigner, après avoir obtenu auprès des services consulaires français à Tripoli un visa de court séjour daté du 16 novembre. Ce n'est pas la première fois que M. Mansour venait en France pour raison médicale, mais le juge Bruguière a cette fois décidé de l'interpeller. Ali Omar Mansour a donc été placé en garde à vue, quatre jours durant, dans les locaux de la DST. Il devait être remis en liberté, lundi 5 décembre, en fin de matinée.

Si le nom d'Ali Omar Mansour était bien mentionné dans le dossier d'instruction du juge Bruguière, ce fonctionnaire ne semble pas avoir joué un rôle déterminant dans l'attentat. Il aurait cherché à obtenir des informations sur les déplacements d'un responsable de l'opposition libyenne, le docteur Mohamed Al Megarias, dirigeant du Front national pour le salut de la Libye, qui prenait régulièrement le vol UT 772 à destination de Paris. Le docteur Al Megarias ne figurait toutefois pas au nombre des passagers présents, lors de l'explosion du 19 septembre 1989, à bord de l'avion. Nul doute que le témoignage de l'officier de la Sécurité militaire intéresse cependant le juge Bruguière qui, aujourd'hui parvenu au terme de son instruction, a nommément mis en cause plusieurs hauts responsables des services secrets libyens.

Ultime pression

Le juge antiterroriste avait en effet ouvertement visé la tête du régime libyen en lançant, le 30 octobre 1991, quatre mandats d'arrêts internationaux. Considéré comme le numéro 2 des services spéciaux, et beau-frère du colonel Kadhafi, Abdallah Senoussi est ainsi inculpé aux côtés de l'ancien premier conseiller au bureau populaire libyen de Brazzaville, Abdallah Elaragh, et de deux membres des services spéciaux de Tripoli, Ibrahim Naeli et Musbah Arbas. Deux notes de recherches internationales visant Moussa Koussa, vice-ministre des affaires étrangères, et Abdelassalam Zamda, numéro trois des services spéciaux, avaient à l'époque également été lancées par la justice française. Le juge Bruguière n'a pas depuis lors eu l'occasion d'entendre les six intéressés et, sauf révélations inattendues du capitaine Mansour, son interpellation peut être largement analysée comme une ultime pression adressée à la Libye avant la clôture du dossier d'instruction.

L'agence officielle libyenne JANA n'a pas manqué de protester aussitôt en notant qu'Ali Omar Mansour était entré dans l'Hexagone *« muni d'un visa obtenu de la chancellerie française à Tripoli »*. Considérant que son arrestation est *« fondée sur la délation d'espions libyens transfuges en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis »*, l'Etat libyen a qualifié cette mesure de *« violation de toutes les conventions internationales »*.

ERICH INCIYAN

Coup de théâtre aux assises des Bouches-du-Rhône

Un témoignage tend à disculper Jean Chouraqui dans l'affaire des cliniques marseillaises

Revenant sur ses précédentes dépositions, Patricia Lauri, 33 ans, a affirmé, lundi 5 décembre, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, que contrairement à ce qu'elle avait toujours *déclaré*, elle n'avait jamais entendu dire que Jean Chouraqui était le commanditaire de l'assassinat. Ce témoignage *capital tend* à disculper Jean Chouraqui, directeur de clinique, qui, soupçonné d'être le « super commanditaire du meurtre », avait été placé en détention provisoire pendant vingt-huit mois.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Le secret menait droit aux enfers, et le mensonge à la folie. Depuis le début du procès, Patricia Lauri, trente-trois ans, vacillait sous le poids d'un procès trop lourd à porter pour elle seule. Comparaissant libre pour non obstacle à la commission d'un crime, l'ex-concubine de Marc Galeazzi – le numéro deux de la Polyclinique de Marseille-Nord, dont le directeur, Léonce Mout, avait été assassiné le 18 mai 1988 – avait perdu connaissance, mercredi 30 novembre en fin de journée, dans les couloirs du palais. Soutenue depuis plusieurs jours par d'importantes doses de tranquillisants, elle avait été transférée au service psychiatrique de l'hôpital de La Timone à Marseille.

Pour que le procès-fleuve de « l'affaire des cliniques » suive son cours, le président Daniel Trille avait accepté le lendemain que son dossier soit disjoint de celui des six autres accusés. Lundi 5 décembre, à la reprise de l'audience, c'est donc en tant que témoin que la jeune femme est venue déposer, et non plus en accusée. Patricia Lauri a affirmé à la barre que son ex-concubin Marc Galeazzi *« ne lui avait jamais parlé de MM. Gallo et Chouraqui, mais qu'elle avait cité leur nom sous la dictée de la police »*. Elle a indiqué que son ex-concubin avait remis un fusil et des cartouches à Roger Memoli, ancien brancardier de la Polyclinique qui s'était violemment querellé avec la fille de Léonce Mout et tueur présumé de celui-ci. Elle a ajouté que Memoli s'était proposé pour commettre le meurtre.

Selon plusieurs témoins entendus vendredi à la barre, il avait déjà été établi à l'audience que Léonce Mout, patron acariâtre de la Polyclinique, entretenait des rapports houleux avec son numéro deux et envisageait de le licencier (*le Monde* daté 4-5 décembre).

Retrouvés en novembre 1990, ces mêmes témoins avaient confirmé, vendredi, la teneur des confidences de Patricia Lauri. Ils avaient aussi précisé qu'ils n'avaient jamais entendu parler de M. Chouraqui ni de M. Gallo, sauf dans les médias, et qu'il leur avait fallu « résister » aux policiers pour dire qu'ils n'en avaient pas entendu parler. Il ne restait donc plus qu'à Patricia Lauri à franchir le pas et dire qu'elle avait impliqué Jean Chouraqui et Armand Gallo, à la demande de son ex-concubin, afin de « couvrir » le père de son fils, et sous la pression des policiers.

Le dilemme cornélien de cette jeune femme explique à lui seul sa fragilité psychologique : en se taisant, elle minimisait le rôle de celui qui est aussi le père de son enfant (cinq ans, l'âge de l'instruction du « dossier des cliniques ») et donnait prise à l'accusation pour laquelle Jean Chouraqui encourt la réclusion criminelle à perpétuité. En parlant, elle prend le risque de priver à perpétuité son enfant d'un père, mais rend à la liberté un accusé qu'elle dit savoir innocent. *« A partir d'aujourd'hui, j'ai choisi d'affronter mon fils ».*

JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

ACCIDENT : trente et un morts après un déraillement en Hongrie. – Trente et une personnes ont trouvé la mort, vendredi 2 décembre, dans l'accident d'un train reliant Budapest et Nyiregyhaza, dans l'est de la Hongrie. Le déraillement a eu lieu en gare de Szajol et plusieurs voitures sont sorties des voies, heurtant le bâtiment de la gare dont une partie s'est effondrée sous le choc. Une procédure judiciaire a été ouverte contre un aiguilleur et deux ouvriers des chemins de fer, soupçonnés de *« négligence humaine »*.

MEURTRE DE COLMAR : réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassin d'une adolescente turque. – La cour d'assises du Haut-Rhin, qui avait à se prononcer sur l'assassinat de Nazmiyé, une jeune fille turque de quinze ans tuée par son frère et son cousin sous les yeux de ses parents, a condamné, samedi 3 décembre, Abdullah Ilikpinar, vingt-deux ans, frère aîné de la victime, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans. Le cousin Lufti, vingt ans, le père, Mustafa, et la mère, Elisé ont été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre les quatre membres de la famille.

UNIVERSITÉS : les étudiants niçois occupent la faculté de lettres. – La faculté des lettres de l'université de Nice (Alpes-Maritimes) est paralysée par une grève des étudiants, qui occupent les locaux depuis mercredi 30 novembre. Regroupés dans une coordination formée des syndicats UNEF-ID (proche du Parti socialiste) et UNEF (proche du Parti communiste) et d'un groupe d'inspiration anarchiste, ils protestent contre le retard accumulé dans les formalités d'inscription, qui, deux mois après la rentrée, ne sont toujours pas achevées.

FAITS DIVERS

En gare d'Avignon

Réussite de l'opération de vidange d'un wagon de chlorure de vinyle

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Le renversement d'un wagon-citerne contenant 70 000 litres de CVM (chlorure *de vinyle monomère), un pro*duit à la fois explosif, très inflammable et toxique, sur une aire de triage proche de la *gare-marchandise d'Avignon,* a fait passer un bien mauvais dimanche aux quatre mille habitants du quartier de Champfleury, obligés d'évacuer leur logement durant une douzaine d'heures.

Cet incident est survenu vendredi 2 décembre, à la suite de la défaillance d'un vérin, alors que des techniciens de la SNCF tentaient de changer un essieu défectueux sur le wagon. Bien qu'aucune fuite n'ait été observée sur les épaisses parois de la citerne, il a fallu procéder au transvasement complet de ce gaz liquide utilisé dans la fabrication des polymères.

Le trafic ferroviaire détourné

Afin de mener à bien cette opération extrêmement délicate, les responsables des secours ont choisi la journée de dimanche durant laquelle les établissements scolaires et l'hypermarché situés dans le secteur étaient fermés. Dès six heures, la distribution de l'électricité et du gaz et toute circulation, y compris fluviale, avaient été interrompues dans un périmètre de sécurité de 600 mètres de rayon tandis *que le trafic ferroviaire de la* ligne Marseille-Lyon était détourné. Après que la moitié de la citerne eut été vidée *grâce à l'injection* d'un gaz inerte, le wagon a pu être remis d'aplomb sur un boggie en bon état, nécessitant le recours à cinq énormes grues routières en présence de spécialistes des matières dangereuses et d'une quarantaine de sapeurs-pompiers. Vers 18 heures, le préfet du Vaucluse et le maire d'Avignon annonçaient que la population pouvait réintégrer Champfleury dès le début de la soirée.

Le chlorure de vinyle provenait de l'usine de Martigues-Lavera (Bouches-du-Rhône) appartenant à Elf-Atochem, qui expédie chaque jour quelque 900 tonnes de ce produit par le « couloir de la chimie », dont 80 % par voie ferroviaire. En revanche, 20 % des cinq millions de tonnes de l'ensemble des produits à risque qui transitent annuellement de Marseille à Lyon sont transportés par le rail. Selon Atochem, cet incident démontre *« la validité de la conception et de la construction des wagons-citernes utilisés »*.

ROBERT BELLERET

RELIGIONS

Réunis en congrès à Nantes

Les cadres chrétiens se mobilisent contre le chômage et l'exclusion

Plus de trois mille personnes ont participé, samedi 3 et dimanche 4 *décembre* à *Nantes*, au congrès du Mouvement des cadres chrétiens (MCC) sur le thème : « Vivre et travailler autrement », pour riposter au chômage et à l'exclusion.

NANTES

de notre envoyé spécial

« Il n'a jamais été aussi difficile d'être à la fois cadre et chrétien », constate Alain Heilbrunn, président du MCC. En 1994, un cadre doit être plus performant pour échapper aux restructurations et aux plans de licenciement. Or, comment concilier ce besoin de sécurité avec une foi chrétienne promotrice d'autres logiques : la solidarité, le refus des exclusions, *de la loi du marché, de la* rentabilité, des dégraissages. Logique d'*« espérance »* aussi, *« dont nous sommes tous endettés »*, dit Mgr Albert Rouet. Antoine Martin, ancien directeur des relations humaines de BSN, président de l'ANPE, avoue avoir été longtemps aveugle devant les exclusions : *« Je voyais le parquet vitrifié, mais pas les interstices. »* Et à la liste des « exercices ignatiens » (1) que connaissent bien les cadres chrétiens, il ajoutait : *« Gardez pendant trois jours des chaussures aux pieds, et vous saurez ce que signifie être « sans domicile fixe »*.

Les cadres chrétiens ne découvrent pas les exclus, avec ce mélange de mauvaise conscience et de compassion qui étaient celles des ingénieurs catholiques découvrant autrefois les ouvriers. Dans le domaine de l'innovation sociale, ils n'ont jamais été à la traîne. Apôtres du dialogue social, ils sont à l'origine du syndicalisme cadre, de la retraite par répartition, de maintes formules de coresponsabilité.

Or aujourd'hui, l'effort de production, d'organisation du travail, de partage des emplois, des rémunérations, du temps est entièrement à reprendre. Mais comment ? *« Le monde va bien, l'économie va bien. Arrêtons de parler de chômage. Parlons d'emplois »* : par cette provocation, Francis Mer, PDG de Sacilor, a déclenché la *bronca* des trois mille participants. Néanmoins, le sentiment était assez partagé que le salut ne viendrait pas de l'économie proprement dite. Il ne viendrait pas non plus de l'Etat, qui est allé le plus loin possible dans le « traitement social » du chômage ou l'inventaire des recettes pour prévenir les plus grandes exclusions.

C'est *« à la société qu'il appartient de réagir, d'inventer de nouvelles pratiques, de reformuler des règles, des projets, de retrouver le sens des valeurs et de l'homme »*, dit Alain Heilbrunn. Et c'est dans cet espace que les cadres chrétiens ont des propositions à faire, des actions concrètes à mener, des réseaux à promouvoir. Ils créent des entreprises d'insertion, des groupes de recherche d'emplois pour cadres au chômage, de prise en charge d'exclus. Ils préfèrent ces actions de proximité aux formes d'engagement plus traditionnelles dans l'entreprise ou le syndicalisme.

Encourager un « tiers-temps social »

Et pendant deux jours, le congrès de Nantes du MCC s'est transformé en laboratoire. On a entendu un flot de propositions qui, mises bout à bout, changeraient des pans entiers de la société : obliger l'entreprise qui embauche, suggère Francis Mer, à recruter pour moitié des chômeurs de longue durée ; accepter des réductions de rémunérations pour sauver des emplois ; *« dire stop »* à la surcharge des horaires de cadres, à cette durée, qui ne cesse d'augmenter, du *« temps de travail invisible »* exigé de l'entreprise ; améliorer tous les systèmes de travail à temps partiel. Pourquoi, demande l'un, refuser la semaine de quatre jours au cadre qui le souhaite ? Pourquoi, interroge l'autre, continuer à subir l'*« impérialisme de la rémunération »*, alors qu'il y a tant de *« réserves de gratuité »*, et ne pas davantage encourager des formules de *« tiers-temps social »* ?

Collaborateur de Jacques Delors à la commission de Bruxelles, Jérôme Vignon pouvait alors dire qu'à une époque où les partis et les syndicats sont en panne d'idées, des associations comme le MCC ont le mérite de montrer qu'il ne suffit pas de *« changer les lois »*, mais qu'il faut aussi *« changer le cœur »*, c'est-à-dire innover dans les mentalités et les pratiques. C'est, ajoute Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, le vrai travail politique d'aujourd'hui, *celui qui, privé du « carburant idéologique »*, face à *« une économie qui différencie »*, cherche à *« relier le haut et le bas, le fort et le faible, l'inclus et l'exclus »*.

Dans une Eglise où les bulletins de bonne santé sont plutôt rares, le MCC est l'un des mouvements qui marchent le mieux. Il compte huit mille hommes et femmes, répartis en plus de sept cents équipes, dont un quart de « jeunes professionnels » de moins de trente ans, passés par les aumôneries des grandes écoles. A tel point que certains à Nantes s'étonnaient de son excès de discrétion dans le débat public, y compris dans l'Eglise, où la parole est parfois monopolisée, au détriment de laïcs compétents, par les clercs et la hiérarchie.

HENRI TINCQ

(1) Les exercices de saint Ignace sont les principaux éléments de la spiritualité jésuite souvent proposés par les aumôniers aux cadres chrétiens du MCC (18, rue de Varenne, 75006 Paris).

DÉFENSE

Le corps des sous-officiers en crise

Des rapporteurs parlementaires craignent une nouvelle explosion de mécontentement dans les armées, à l'instar de ce qui s'est passé chez les gendarmes en 1989

La gestion du corps des sous-officiers, dans les trois armées, est devenue *« chaotique »* – les départs volontaires dans la vie civile restent insuffisants, le recrutement passe par des hauts et des bas depuis plusieurs années, l'avancement est ralenti – au point que la situation paraît *« insoluble »* et qu'elle comporte le risque d'évoluer en *« crise ouverte »*, comme dans la gendarmerie, à l'été 1989, où des sous-officiers de l'arme ont adressé tous azimuts des lettres de protestation à leur administration de tutelle, à des élus et aux médias.

C'est globalement l'appréciation que plusieurs rapporteurs parlementaires viennent de faire parvenir au ministre de la défense, à l'occasion du budget militaire pour 1995. C'est en particulier le cas de Serge Vinçon (sénateur RPR du Cher), Yves Bonnet (député UDF de la Manche), Philippe Briand (député RPR d'Indre-et-Loire) et Olivier Darrason (député UDF des Bouches-du-Rhône) qui, dans leurs rapports séparés, attirent l'attention de François Léotard sur *« l'état d'esprit »*, voire la démotivation des sous-officiers, selon un parlementaire.

Toutes origines confondues et tous statuts réunis, le corps des sous-officiers rassemble en 1994 213 340 cadres de carrière ou sous-contrat, à l'exclusion des appelés (qui sont promus sergents, le premier grade de sous-officier) : soit 196 450 hommes et 16 890 femmes. Le ministère de la défense emploie, au total, 610 000 personnes environ, si on ajoute, à la corporation des sous-officiers, les officiers, les salariés civils, les hommes du rang engagés et les conscrits. C'est dire que, désormais, plus d'un militaire sur trois est un sous-officier et que la corporation devrait occuper une place encore plus importante, avant la fin du siècle, avec le projet du gouvernement d'accroître la part des personnels de métier dans les armées, au détriment de celle des recrues.

Une tendance au vieillissement

Une série de problèmes assaillent aujourd'hui le corps des sous-officiers, qui font craindre aux parlementaires une vive réaction de ceux des cadres les plus touchés par la crise.

La moindre de ces difficultés n'est pas l'état actuel du marché de l'emploi en France. Le contexte économique général ne facilitant pas leur reconversion dans le civil, la plupart des sous-officiers cherchent à demeurer le plus longtemps possible sous l'uniforme. La diminution sensible du nombre de ces départs a un double effet : les armées réduisent leur recrutement de jeunes sous-officiers et l'avancement des plus anciens s'en trouve d'autant ralenti. Le résultat est que l'ensemble de la corporation des sous-officiers a tendance à vieillir – alors même qu'on exige d'eux mobilité accrue et totale disponibilité physique pour des engagements extérieurs qui se multiplient – et que ce phénomène est encore accentué par la décision du Parlement de relever les limites d'âge de la retraite dans les grades supérieurs de la hiérarchie.

Ainsi dans l'armée de l'air. Jusqu'en 1991, les départs prématurés ont été légion, du fait que la qualification des sous-officiers était très recherchée dans l'aéronautique civile. Il a donc fallu augmenter le recrutement, à l'école de Saintes (Charente-Maritime) notamment. Depuis, le courant des départs volontaires s'est tari, en particulier dans les grades les plus élevés (les majors et les adjudants-chefs qui veulent profiter des nouvelles limites d'âge). De même dans la marine. Depuis 1991, on observe un ralentissement brutal des départs d'officiers mariniers, qui a entraîné des reports dans l'avancement (notamment aux grades de major et de maître principal) et l'obligation, pour l'état-major, de pratiquer une sévérité renforcée dans le renouvellement des contrats.

Enfin dans l'armée de terre. Il a été décidé d'y diminuer fortement l'embauche en 1995 (1 440 sous-officiers recrutés, au lieu de 3 720 en 1990), parce que l'armée de terre a accumulé les engagements entre 1988-1993 et qu'elle fait face aujourd'hui à un sureffectif *« qui devra être résorbé,* note M. Briand, *si l'on ne veut pas que cette catégorie de personnel soit également confrontée à de douloureux problèmes de déroulement de carrière »*. M. Vinçon remarque, de son côté, qu'on arrive à *« un étiage inquiétant »* du recrutement. *« En 1994,* écrit le sénateur, *l'incorporation prévue en janvier de 210 sous-officiers engagés volontaires non bacheliers a été annulée. Une promotion de l'école de Saint-Maixent* [qui forme les sous-officiers d'active dans les Deux-Sèvres) *a, en 1994, été annulée. En 1995, ces tendances se confirmeront, car le recrutement de sous-officiers passera à 1 426 hommes, après s'être élevé à 3 490 en 1989. Cette situation compromet les perspectives de promotion interne que permet le recrutement de sous-officiers du rang (1 125 en 1989 et 280 prévus en 1995. »*

C'est sur les conséquences sociopolitiques d'une telle évolution que les rapporteurs parlementaires de l'actuelle majorité attirent l'attention de François Léotard. M. Vinçon, en particulier, n'y va pas par quatre chemins. « Si, écrit-il, *se confirment les déséquilibres actuellement constatés, il serait regrettable d'attendre que la situation évolue vers une crise ouverte comparable à celle que la gendarmerie a connue, pendant l'été 1989, pour prendre les mesures qui s'imposent. »*

10 % de « célibataires géographiques »

Cette année-là, en effet, de nombreux sous-officiers de la gendarmerie, dans maints départements, ont inondé de lettres de protestation, voire de dénonciation, leurs supérieurs, les élus et les médias pour réclamer de nouvelles conditions de travail et de vie. Les gendarmes avaient été jusqu'à mettre en cause l'autorité de leurs officiers. Le gouvernement s'en était ému, essayant de parer au plus pressé en lançant – en l'absence de procédures syndicales qui sont interdites dans les armées – des commissions dites de concertation et en débloquant d'urgence des crédits. A l'époque, ce mouvement de revendications, inédit dans la gendarmerie, avait contribué indirectement à améliorer aussi la condition des autres sous-officiers, dans les trois armées et leurs services.

L'un des rapporteurs, M. Vinçon, constate que, dans l'armée de terre au moins, le corps des officiers n'est pas davantage épargné par le malaise ambiant. On assiste, en effet, à un retour en force de la formule du *« célibat géographique »*, qui perturbe la vie familiale des officiers. Plus de 10 % de la corporation vit séparée de son foyer familial, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de distance. Le déménagement incessant des garnisons et la déflation des effectifs s'ajoutent à la surmobilité – entraînée par la multiplication des actions extérieures – des personnels concernés, avec, pour résultat, une aggravation des servitudes du métier militaire. *« Les améliorations inscrites dans chaque budget sont trop modestes,* estime le député, *pour permettre une véritable compensation de ces diverses contraintes »* professionnelles.

JACQUES ISNARD

صورة من الأصل

Roger Stéphane ou le talent d'admirer

Suite de la première page

Aventurier, Stéphane l'a été lui-même bien au delà de ce que sa modestie acceptait de reconnaître. Après sa visite à Malraux en 1941, il rejoint, à vingt-deux ans, la Résistance, dans le réseau « Combat » de P.-H. Teitgen. Il passe vingt-six mois en prison, d'où il s'évade par deux fois. Le 19 Août 1944, jour de son vingt-cinquième anniversaire, il déjeune avec le peu résistant Cocteau ; l'après-midi, il prend d'assaut l'Hôtel de Ville de Paris, et le soir il couche au Ritz, promu capitaine. En 1950, il est l'un des fondateurs du journal *l'Observateur*, qui deviendra *le Nouvel Observateur*. Il le quitte en 1958 après avoir milité, au risque de nouveaux emprisonnements, pour la décolonisation en Indochine et au Maghreb.

Militant de gauche, Stéphane ? Durant ces combats, c'est en effet sa famille. Mais le gaullisme, à travers Malraux, restera sa référence principale, ce qui ne l'empêchera pas de garder amitié et même admiration pour le cagoulard Docteur Martin, croisé en prison pendant la guerre. De toutes façons, l'homme est aussi rebelle à l'embrigadement qu'à l'arrivisme, pour lequel son passé héroïque aurait été un bon tremplin. Dès 1957, il tourne le dos à tout carriérisme en signant *Après la mort de Dieu*, dans la collection « Libelles », chez Fasquelle. Devant le marxisme dévôt de la gauche d'alors et le cynisme d'une droite orpheline des valeurs chrétiennes, le sceptique selon Montaigne ne se résout pas à jouer les Rastignac, comme nombre de ses contemporains. Il se choisira des repères esthétiques, et des passions qui lui tiendront lieu d'absolu. En tête de ces passions : une des plus rares, de son temps si rare qu'il en fera un talent, une vertu, l'art d'admirer.

Ses romans des années 50 finissantes rendent compte d'un débat très en vogue sur l'engagement en dehors des situations de guerre, sur l'ambition pour l'ambition. *Les Fausses passions* (Table ronde, 1956) racontent comment un brillant sujet pressenti pour diriger le gouvernement renonce à sa carrière après avoir rencontré un camarade de classe adepte, quant à lui, d'un total retirement de la vie sociale.

De même, *Une singulière affinité* (Robert Laffont, 1957) montre comment un avocat hostile au 13 Mai 1958 abandonne toute préoccupation politique par la grâce d'un jeune homme féru des auteurs libertins du XVIII[e] siècle. Chez Stéphane, le citoyen tenté par l'action est sans cesse contredit par un hédoniste pour qui le bonheur intime a beaucoup compté, par sa brièveté même. Il a évoqué avec infiniment de tendresse et de fidélité meurtrie l'amour d'un étudiant en lettres, disparu dans un accident (« Parce que c'était lui », in *Tout est bien*, Quai Voltaire, 1989).

Tout s'est passé ensuite comme si Stéphane avait cessé de croire à la fois à d'autres rencontres aussi parfaites et à sa vocation de romancier. Son temps s'est partagé entre des émissions de télévision – « Le temps des cathédrales » –, des essais et des mémoires destinés à se montrer le plus honnête et le plus ardent possible envers les hommes d'Etat ou les artistes qui l'avaient marqué (*Toutes choses ont leur saison*, 1979).

Venu à la lecture par la découverte de Martin du Gard et de Gide, Stéphane a consenti à l'humilité, exceptionnelle aujourd'hui, de ne pas se considérer au niveau de ces grands devanciers, de ne pas faire entendre le contraire à son de trompe, d'accepter que la littérature soit affaire d'effacement devant les chefs d'œuvre, de plaisir à situer les filiations, à témoigner des éblouissements reçus.

Les titres de noblesse du mémorialiste

La lumière qui l'aura le plus éclairé et maintenu à la lisière de l'ombre, sans vanité comme sans complexe, à la bonne distance du lecteur séduit, c'est évidemment Malraux. Les conversations de 1941, 1945 et la suite, lors de la parution des *Antimémoires* notamment, font désormais partie de l'œuvre de Malraux, en même temps qu'elles donnent ses titres de noblesse au Stéphane mémorialiste. C'est à ce dernier que le colonel Berger confie, dans la nuit d'Illkirch : *« Je suis marxiste comme Pascal était catholique »*, avant d'ajouter, dans le spasme qu'on imagine : *« Il est mort à temps ! ». Descendant de la banque Worms, Roger Stéphane peut difficilement admettre l'antisémitisme de l'Action française.* Tout en fraternisant avec le maurrassien Martin, il refuse la façon dont l'extrême droite discrédite et calomnie ses adversaires.

En 1936, il a défilé avec le Front populaire, fasciné par Blum, sans doute plus par le beyliste que par l'homme politique. Il ne risquerait son honneur et sa vie que pendant la guerre, devant l'inacceptable. Son engagement sacré, c'était l'amitié et la lecture, ses deux manières de rendre les armes, de pratiquer l'estime, son suprême talent.

On célèbre les Justes, ces temps-ci. En voilà un vrai, qui ne s'en vantait pas, et garant de ce qu'on peut l'être à force de dandysme attentif, d'exquise politesse.

BERTRAND POIROT-DELPECH

[Né le 19 août 1919 à Paris, Roger Worms – qui prendra le pseudonyme de Stéphane – a débuté dans le journalisme dès 1938, avant de s'engager dans la Résistance, à vingt-deux ans, dans le réseau « Combat » de Pierre-Henri Teitgen. Il passe vingt-six mois en prison, d'où il s'évade par deux fois, avant de participer à la libération de Paris. Après la guerre, il participera, en 1950, à la fondation de *l'Observateur*. De 1959 à 1969, il a été producteur à la télévision (en 1964 et 1965, il était conseiller technique auprès du directeur général adjoint de l'ORTF). En 1969, il a fondé l'Agence française d'images qu'il dirigeait, ainsi que l'auditorium de l'Etoile].

Un homme de presse...

Roger Stéphane est l'un des fondateurs de *l'Observateur*, hebdomadaire qui paraît le *13 avril 1950 – trois ans avant l'Express* – et qui s'appelera successivement, *l'Observateur d'aujourd'hui*, puis à partir de 1954, *France-Observateur*, avant de laisser la place, dix ans, après au *Nouvel Observateur*. (*le Monde* du 25 novembre).

Roger Stéphane et Gilles Martinet, rédacteur en chef de l'Agence France Presse, voulait *lancer un bulletin à tirage limité. L'Observateur* naîtra de leur rencontre avec Claude Bourdet, qui dirige la rédaction de *Combat*.

Le premier numéro donne le *credo* de l'hebdomadaire : « L'Observateur *ne doit rien à un groupement financier, à un parti, à un gouvernement. Il est et demeurera la propriété d'une équipe de journalistes qui, dans le combat de la Résistance, puis à travers des expériences diverses, ont éprouvé l'espoir et la nécessité d'un journal aussi scrupuleux dans sa recherche et sa présentation de l'information, que rigoureux dans son commentaire.* ».

... et de télévision

Roger Stéphane commença à collaborer à la télévision en 1959. Il produisit pour l'ex-ORTF la série de reportages historiques « Mémoires de votre temps » avec Roland Darbois. La télévision le chargera d'« Une certaine idée de la France », portrait en douze films du Général De Gaulle, diffusé en 1970.

Il s'était déjà rendu célèbre par un entretien filmé avec Jean Cocteau, en 1963, un portrait-souvenir d'André Gide en 1965, ou avec François Mitterrand, en 1964, au cours duquel il interpella le futur président de la République sur la francisque *qu'il avait obtenue sous le* régime de Vichy.

L'Agence française d'images que Roger Stéphane fonda et dirigea à partir de 1969 coproduisit aussi des séries documentaires (« les Dossiers d'histoire contemporaine »,) la partie filmée d'« Aujourd'hui madame » et fut prestataire de services pour la série « les *Archives du XXème siècle* ». Roger Stéphane réalisa aussi « le Temps des cathédrales » (en 1980, pour Antenne 2) et écrivit des scénarios pour des magazines comme « le Nouveau vendredi ».

Mort du médecin et journaliste Norbert Bensaïd

Norbert Bensaïd, médecin et chroniqueur au *Nouvel Observateur*, décédé à Paris samedi 3 décembre, était né le 24 mars 1922 en Algérie, à Blida, tout comme le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, dont il était le cousin.

Médecin, Norbert Bensaïd l'était entièrement, sans restriction ni spécialisation et « médecin généraliste » lui aurait sans doute paru un pléonasme. Prescrire des médicaments, écouter la parole des patients, analyser – dans ses articles et ses essais – les vraies et les fausses images de la pratique médicale que diffusent nos sociétés, toutes ces activités, pour lui, n'en faisaient qu'une. Il ne restreignait pas la médecine à une technique du corps, sans pour autant tout interpréter en termes psychologiques.

Avec *la Consultation* (réédité chez Denoël en 1979), Norbert Bensaïd a contribué à faire comprendre la subtilité et l'importance de la relation médecin-malade, et souligné le fait que le premier médicament que le médecin prescrit, c'est lui-même. Défenseur d'une pratique à visage humain, il a combattu aussi bien *« les illusions de la prévention »* et les méfaits de la médecine bureaucratisée (*la Lumière médicale*, Denoël, 1982) que la mode des « médecines douces » et leur oubli du bon sens (*le Sommeil de raison*, Seuil, 1988).

Chroniqueur médical du *Nouvel Observateur* depuis sa fondation en 1964, auteur d'un roman (*le Regard des statues*, Mazarine, 1988) et collaborateur régulier de la revue *le Genre humain* (Seuil), Norbert Bensaïd portait sur les gens et les choses un regard sans illusion mais bienveillant. Peut-être parce qu'il réfléchissait vraiment, sans jamais être pesant.

ROGER-POL DROIT

Le Monde

Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TENNIS

La Suède gagne la Coupe Davis

Coup de froid sur les ambitions russes

Les deux derniers simples de la finale de la Coupe Davis, dimanche 4 décembre à Moscou, ont été disputés pour l'honneur. Malgré une belle résistance en double, le samedi, face à la paire suédoise Bjorkman-Apell, les Russes Kafelnikof et Olhovski (6-7, 6-2, 6-3, 1-6, 8-6) n'avaient pas réussi à redresser la situation, fortement compromise après la perte des deux premiers simples. Pour le tennis masculin russe, cette finale perdue (4-1) à domicile, sous les yeux du président Boris Eltsine, est une terrible désillusion. Les joueurs de l'ex-URSS jouent en effet désormais les premiers rôles dans le circuit professionnel mondial.

Entre les lignes d'un court de tennis, leur avenir s'inscrivait radieux. Les joueurs russes, devenus vedettes cousues d'or du circuit international, prétendaient au plus haut titre du tennis : le saladier d'argent de la Coupe Davis. Devant leur public, à Moscou, par manque de sang-froid et d'expérience, ils ont raté l'occasion de conclure en beauté l'ascension spectaculaire du tennis de l'Est, courtisé par le professionnalisme, mais encore rétif à s'adapter aux exigences d'un capitalisme embryonnaire. Kafelnikov et ses compères sont les frères d'Andreï Chesnokov, Natalia Zvereva et Andreï Medvedev, un Russe, une Biélorusse et un Ukrainien, tout trois pionniers d'une discipline où les joueurs sont peu à peu passés maîtres de leur portefeuille et de leur destin.

Paris, Roland-Garros, samedi 30 mai 1986 : en trois petits sets, Andreï Chesnokov entre dans l'histoire du tennis. Il est russe, il a vingt ans et il vient d'éliminer Mats Wilander, tenant du titre au troisième tour de la compétition. Champion d'URSS en 1985 et numéro un soviétique, Chesnokov est un joueur tombé de la lune : un amateur au pays des professionnels. Ainsi, les Russes jouent au tennis, ce sport considéré comme décadent et bourgeois ? Dans la perspective des Jeux olympiques où le tennis avait officiellement retrouvé asile depuis 1984, la fédération soviétique permettait à ses ressortissants de fréquenter le circuit international.

Pour une population de 275 millions d'habitants, l'Union soviétique compte 74 000 joueurs disséminés dans mille sections ou clubs. Pauvres amateurs qui évoluent sur 2 500 courts. Il faut souvent attendre les beaux jours, car les terrains couverts sont rares. Les privilégiés sont des enfants de cadres du parti, de professeurs de tennis ou de quelques joueurs qui évoluent sur le circuit et émargent surtout pour la fédération soviétique. Celle-ci ponctionne plus de 90 % des gains recueillis et se lie par contrat avec International Management Group (IMG), l'agence de l'Américain John McCormack.

La brèche du professionnalisme

C'est une gamine qui ouvre la brèche du professionnalisme. Finaliste à Roland-Garros en 1988, Natalia Zvereva subit la plus sévère correction jamais reçue dans une finale d'un tournoi du grand chelem (battue par Steffi Graf en une demi-heure). Mais, à dix-sept ans, elle est la première à contester l'emprise de la fédération soviétique sur les joueurs professionnels et sur les gains. En 1989, elle réclame ses dollars à la fédération. Sur le demi-million de dollars amassés dans la saison 1988, elle affirme n'en avoir touché que 28 000. Avec Andreï Chesnokov, qui la relaie dans sa croisade, elle devient une professionnelle à part entière.

Ensuite, à la faveur de l'éclatement de l'empire soviétique, les nouveaux professionnels de l'ex-Union soviétique ont pu librement circuler avec leurs entraîneurs pour aller se frotter aux meilleurs du circuit international. C'est le cas de l'Ukrainien Andreï Medvedev et, surtout, d'Evgeni Kafelnikov, onzième mondial en cette fin de saison.

Ce blondinet déjà cabotin a, comme les autres, l'âme russe chevillée au corps. Couru par les grands sponsors, il n'a jamais voulu renier son pays, devenu, il est vrai, une sorte de pays de cocagne, grâce à Shamil Tarpischev, conseiller de Boris Eltsine pour les sports et la culture physique. Car, c'est une chance, le président de la République est un grand amateur de tennis et taquine la petite balle. Avec Tarpischev surgissent des malins qui échafaudent des sociétés aux noms ronflants et anglo-saxons, si possible. Mais il est difficile, dans un pays où les lois sur la propriété privée sont encore balbutiantes, de fonder des académies de tennis à l'instar de l'école américaine de Nick Bollettieri.

A quatorze ans, Hana Kournikova, espérée future numéro un mondiale, s'est exilée en Floride, où elle apprend le métier chez Bollettieri, et elle a déjà signé des contrats avec IMG et la firme Ellesse. Nantie de tels protecteurs, elle peut courir les tournois juniors. Pour elle, l'avenir s'annonce radieux. Et pour les autres ? Le formidable essor que connaît actuellement le tennis survivra-t-il à la terrible désillusion de cette finale perdue en terre russe ?

B. M.

CYCLISME

Atteint d'une myopathie

L'Américain Greg LeMond arrête sa carrière

Souffrant d'un dysfonctionnement musculaire, l'Américain Greg LeMond, trente-trois ans, double champion du monde (1983, 1990) et seul coureur d'outre-Atlantique à avoir inscrit son nom au palmarès du Tour de France, a annoncé, samedi 3 décembre à Beverly Hills (Californie), qu'il prenait, contraint et forcé, sa retraite professionnelle.

Depuis plusieurs années, il courait après la forme. En vain. Il connaissait plus souvent les vexations de la voiture balai que la gloire des podiums. Triple vainqueur du Tour de France en 1986, 1989 et 1990, il avait abandonné ou renoncé à prendre le départ, lors des quatre dernières éditions de l'épreuve. Son ambition, encore intacte, était trahie par son corps. Il ne pouvait évoquer que la fatigue pour expliquer ses contre-performances à répétition. Désormais, il sait. Les médecins ont diagnostiqué une myopathie mitochondriale. Cette maladie, très rare chez les adultes, affecte principalement les enfants et les personnes âgées.

Selon son médecin, le docteur Rochelle Taube, l'état de santé de Greg LeMond pourrait être lié à l'accident de chasse dont il fut victime en avril 1987. Touché aux reins et aux intestins, il vit depuis cette époque avec une quarantaine de plombs dans le corps, ce qui, d'après les médecins, a pu modifier son métabolisme.

« Dans ma carrière j'ai eu à franchir des obstacles, mais je suis confronté à quelque chose que je ne peux surmonter », a-t-il expliqué, précisant toutefois : *« Je ne veux pas qu'on pense que je suis sur le point de mourir ou quelque chose comme cela. Tout simplement, je ne pouvais plus retrouver le niveau qui avait été le mien. »*

Retraité malgré lui, Greg LeMond a exprimé le souhait de rester, comme commentateur ou manager, dans ce milieu cycliste, où il avait débarqué en 1981, s'imposant rapidement comme un coureur d'exception.

RUGBY A TREIZE

L'Australie écrase la France, 74-0

Les Kangourous sont sans pitié pour les rêves français

L'équipe de France de rugby à treize a été écrasée par celle d'Australie (74-0), dimanche 4 décembre à Béziers, lors du dernier test-match de la tournée européenne des Kangourous. Avant la création de la ligue professionnelle promise pour juillet par Jacques Fouroux, les treizistes français ont pu vérifier une nouvelle fois l'ampleur du fossé qui les sépare des champions du monde.

BÉZIERS

de notre envoyé spécial

Les uns voulaient rendre hommage à un ancien sur le départ, les autres souhaitaient honorer l'arrivée d'un nouveau venu dans leur sport. Les Kangourous ont offert à Mal Meninga, leur capitaine, un match-exhibition en cadeau d'adieu entouré d'un long ruban de treize essais. Ils se sont même arrangés pour procurer à la figure emblématique du treize australien, qui, à trente-quatre ans, mettait fin à sa carrière internationale à Béziers, le privilège d'inscrire les derniers points d'un score qui avait progressé au rythme de l'horloge.

Dans le camp d'en face, Jacques Fouroux, récemment passé du quinze au treize en transfuge providentiel, n'a reçu qu'un embarrassant présent de bienvenue : la plus lourde défaite jamais encaissée par une équipe de France de rugby à treize. Les joueurs en bleu entendaient lui verser un accompte sur les lendemains dorés qu'il leur a promis, lorsqu'il aura créé, cet été, sa ligue professionnelle (*le Monde* du 9 novembre). Ces grands gaillards assuraient se sentir plus forts depuis que le petit homme s'était joint à eux. Hélas, au lieu de dessiner l'esquisse du tableau idyllique à venir, ils n'ont pu qu'écrire l'ultime chapitre d'une longue histoire de frustration et de décadence.

Ajoutés aux 58 points de la défaite-record à Sydney en juillet, les 74 points de Béziers ont seulement prouvé que l'effet Fouroux, qui avait tout de même réussi à attirer à nouveau un peu d'attention médiatique sur le treize, ne pouvait à lui seul compenser la force des Kangourous. *« Après la révélation du projet France Rugby League, ce match est arrivé trop vite*, déplorait Jean-Paul Ferré, le président de la Fédération française. *C'était comme un col qui arrive trop tôt dans l'étape, trop dur pour que nous puissions le gravir ». « Ce match a servi d'état des lieux*, renchérissait Ivan Grésèque, le nouvel entraîneur de la sélection. *Maintenant nous sommes fixés sur le rapport des forces : l'écart avec les Australiens est tel qu'il nous ne nous permet même plus de faire bonne figure ».*

L'entraîneur a pourtant connu la période où les treizistes français parvenaient parfois à inquiéter les champions du monde. Il jouait dans l'une des deux dernières sélections qui aient battu les Kangourous, en 1978. Entre les deux nations, le décrochage a eu lieu peu après. En 1981, Villeneuve-sur-Lot et le XIII Catalan, au sein duquel évoluait alors Ivan Grésèque, anéantissaient les espoirs de médiatisation en transformant en pugilat général la finale du championnat de France, sous l'œil des caméras de télévision.

L'année suivante, les Kangourous débarquaient en Europe pour y mener à bien leur révolution du jeu. Les « Invincibles », qui ne perdirent pas un match lors de cette tournée ni lors de la suivante, avaient converti en spectacle, en vitesse et en mouvement le sport que les Français ne parvenaient plus à sauver de la médiocrité.

Retranchés comme dans une réserve

En Australie, les clubs treizistes dominent de leur puissance financière leurs concurrents du quinze. En France, ils se sont retranchés comme dans une réserve entre Pyrénées-Orientales et Aude, où ils résistent tant bien que mal à l'expansionnisme des vieux ennemis de l'ovale. A Sydney et à Canberra, le professionnalisme n'est pas qu'une déclaration d'intentions. *« Ils sont faits comme nous, ils ont deux bras et deux jambes*, constatait, dimanche, l'ailier David Fraisse, l'un des joueurs français partis dans le nord de l'Angleterre, l'autre pays de cocagne du treize. *Mais la différence commence dans les mentalités. Tout, chez eux, est placé au service du jeu, qui est étudié dans le moindre détail. Ce sont des professionnels ».*

Dimanche, les Australiens n'avaient effectivement qu'à piocher dans le registre de leurs centaines de combinaisons pour choisir l'astuce, le mouvement ou l'accélération qui leur permettrait de déchirer sans peine le rideau adverse.

Face à la sévérité d'une telle démonstration, Jacques Fouroux, qui supportait mal au temps où il entraînait le Quinze de France de voir ses gaillards reculer de quelques centimètres, n'avait plus qu'à tester son nouvel argument : *« Entre les Australiens et notre équipe, il y avait aujourd'hui à peu près le même écart qu'entre l'équipe de France de basket et le Dream Team. Pourtant, cela n'empêche pas ce sport d'être populaire en France. Les clubs ont su embaucher de bons Américains qui ont peu à peu rendu le jeu attractif. Pour notre ligue de huit équipes régionales, nous devrons faire pareil. »*

Comme s'il avait voulu cautériser les blessures d'orgueil infligées aux joueurs français, Mal Meninga a tenu à lester ces arguments du poids de sa popularité dans l'hémisphère sud : *« Je viendrais peut-être participer au projet de Jacques Fouroux »*, a-t-il laissé entendre. Ce fut le seul cadeau des impitoyables Kangourous à leurs adversaires du jour.

JÉRÔME FENOGLIO

SKI ALPIN

Les Français jouent l'émulation

Alberto Tomba a pris la tête de la Coupe du monde de ski alpin après sa victoire, dimanche 4 décembre, dans le premier slalom de la saison, à Tignes. Le premier Français, Yves Dimier, est douzième. Samedi, dans le slalom géant remporté par Achim Vogt, du Liechtenstein, Franck Piccard, premier et seul Français à l'arrivée, s'était classé dix-huitième. Les épreuves de Vail (Colorado) ont été marquées pour les Françaises par la blessure au genou de Mélanie Suchet et par les encourageantes septième et cinquième places en descente et en super-G de Nathalie Bouvier.

TIGNES

de notre envoyée spéciale

L'équipe féminine vient de perdre un précieux joyau. Mélanie Suchet, victime d'une rupture d'un ligament au genou, vendredi, dans la descente de Vail, a été rapatriée en France. Indisponible pour la saison, elle voit s'évanouir ses rêves de médailles aux championnats du monde en Sierra Nevada, en janvier 1995. Michel Vion est un tantinet soucieux. « Je ne cherche pas d'excuses, ronchonne le capitaine de l'équipe de France. *Nous n'avons pas beaucoup de bol.* »

En poste depuis l'automne 1992, Michel Vion avait demandé de la patience. Du temps pour débarrasser les skieurs français de leur nonchalance. Ceux qui auraient soutenu un régime draconien tranchant avec la vie d'antan seraient prêts pour les championnats du monde.

« Nous avons raté les Jeux olympiques de Lillehammer, se souvient Michel Vion (*le Monde* daté 20-21 février). *Ce fut un échec cuisant, d'autant que nous avons vécu une saison paradoxale. En Coupe du monde, huit athlètes différents sont montés sur neuf podiums. Preuve que l'équipe est plus riche qu'avant. Cette année, il faut leur apprendre à ne plus se contenter d'une cinquième place. »* Le capitaine reste fidèle à sa réputation de « serreur de boulons ». Après la fin des régimes de faveur, voici la franche émulation. *« Chez les filles, terminé le* cocooning *par quatre avec un entraîneur et un kiné*, dit-il. *Tout le monde a plutôt bien supporté les nouvelles règles. Les anciens ont compris que se frotter avec les jeunes ne pouvait qu'être intéressant ».* Les jeunes loups de Coupe d'Europe ou du groupe B peuvent caresser la chance de se hisser parmi l'élite, qui devrait être chahutée.

Entraîneur des hommes, Théo Nadig a laissé la place à Didier Bonvin. *« C'est un changement logique*, estime Vion. *On change de système, on change de discours, on change d'hommes. C'est une année de transition. A la fin de la saison, beaucoup vont arrêter et nous en arrêterons certains. En attendant, la France ne peut se passer d'anciens. »* Il parle de ces mots fétiches du sport, de cet espéranto que le ski français ne comprend pas encore : la victoire qui pourrait relâcher cette pression et permettre de travailler enfin dans la sérénité.

Proches des podiums, les Français en sont encore si loin. Ainsi, cette agaçante douzième place d'Yves Dimier, dimanche, à Tignes, après qu'il a terminé septième de la première manche. Ainsi, la chute de Sébastien Amiez dans le mur d'arrivée, alors qu'il venait de signer le meilleur temps intermédiaire de la manche.

Sans attendre les championnats du monde, la fédération française de ski vit une période difficile. Privée de son principal sponsor, la GMF en pleine restructuration, elle a voté, en septembre, un budget de 55 millions de francs, en déficit de 7,5 millions de francs. Bernard Chevallier, président de la FFS, cherche de nouveaux partenaires. En l'absence de couverture télévisée sur les chaînes généralistes, il ne peut que leur promettre des bons résultats.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
11e journée

Levallois-Le Mans	107-88
Villeurbanne-Dijon	77-74
Pau-Orthez-Strasbourg	88-71
Gravelines-Lyon	73-64
Antibes-Montpellier	89-81
Nancy-PSG-Racing	57-79
Cholet-Limoges	77-69

Classement : 1. Antibes, 21 pts ; 2. Dijon, 20 ; 3. Limoges, Pau-Orthez et Cholet, 19 ; 6. Villeurbanne, 18 ; 7. Levallois, 17 ; 8. PSG-Racing et Gravelines, 15 ; 10. Montpellier, Strasbourg et Lyon, 14 ; 13. Nancy et Le Mans, 13.

BOXE

Championnat d'Europe des légers

Le Français Jean-Baptiste Mendy est redevenu champion d'Europe de boxe des poids légers en battant le Danois Racheed Lawal, tenant du titre, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, dimanche 4 décembre à Thiais, dans la banlieue parisienne.

Championnat du monde des lourds-légers

Le Français Anaclet Wamba a conservé son titre de champion du monde WBC des lourds-légers, conquis en 1991, en battant aux points l'Argentin Marcelo Dominguez, samedi 3 décembre, à Salta (Argentine).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
22 journée

Red Star-Nancy	1-1
Toulouse-Nîmes	3-2
Guingamp-Valence	1-2
Laval-Châteauroux	1-3
Perpignan-Beauvais	3-3
Dunkerque-Gueugnon	2-0
Charleville-Mulhouse	0-1
Amiens-Angers	1-1
Niort-Le Mans	2-2
Marseille-Saint-Brieuc	2-0
Alès-Sedan	0-0

Classement : 1. Marseille et Guingamp, 44 ; 3. Red Star, 41 ; 4. Gueugnon, 39 ; 5. Toulouse et Amiens, 37 ; 7. Nancy, 36 ; 8. Châteauroux, 35 ; 9. Dunkerque et Mulhouse, 32 ; 11. Alès, 30 ; 12. Valence, 27 ; 13. Le Mans et Laval, 24 ; 15. Charleville, 23 ; 16. Angers, Perpignan et Niort, 22 ; 19. Saint-Brieuc et Sedan, 20 ; 21. Beauvais, 16 ; 22. Nîmes, 10.

RUGBY

Match amical à Dijon

France A-Italie	14-9

RUGBY A TREIZE

Test-match à Béziers

Australie-France	74-0

SKI ALPIN

Coupe du monde féminine à Vail

Super-G : 1. S. Eder (Aut.), 1 min 21 s 26 ; 2. V. Wallinger-Stallmaier (Aut.), 1 min 21 s 28 ; 3. H. Zeller-Baehler (Sui.), 1 min 21 s 59 ; 4. B. Merlin (Ita.), 1 min 21 s 81 ; 5. N. Bouvier (Fra.), 1 min 21 s 83.

Géant : 1. H. Zeller-Baehler (Sui.), 1 min 14 s 86 ; V. Schneider (Sui.), 2 min 15 s 08 ; 3. Kjoerstad (Nor.), 2 min 15 s 44 ;... 6. L. Piccard (Fra.), 2 min 16 s 08.

Coupe du monde masculine à Tignes

Géant : 1. A. Vogt (Lie.), 2 min 30 s 76 ; 2. M. Von Gruenigen (Sui.), 2 min 30 s 92 ; 3. K. A. Aamodt (Nor.), 2 min 31 s 06 ; 4. A. Tomba (Ita.), 2 min 31 s 51 ; 5. U. Kaelin (Sui.), 2 min 31 s 58.

Slalom : 1. A. Tomba (Ita.), 1 min 41 s 84 ; 2. Tritscher (Aut.), 1 min 42 s 86 ; 3. Fogdoe (Suè.), 1 min 43 s 03 ;... 12. Y. Dimier (Fra.), 1 min 44 s 24.

TENNIS

Coupe Davis
Finale à Moscou

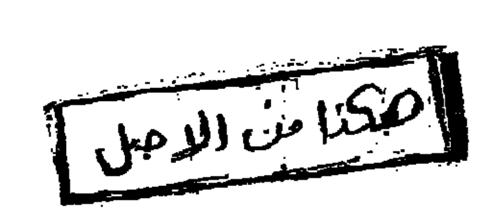
Suède bat Russie 4 victoires à 1
S. Edberg (Suè.) b. A. Volkov (Rus.), 6-4, 6-2, 6-7, 0-6, 8-6 ; M. Larsson (Suè.) b. I. Kafelnikov (Rus.), 6-0, 6-2, 3-6, 2-6, 6-3 ; J. Bjorkman et J. Apell (Suè.) b. I. Kafelnikov et A. Olhovski (Rus.), 6-7, 6-2, 6-3, 1-6, 8-6. I. Kafelnikov (Rus.) b. S. Edberg (Suè.), 4-6, 6-4, 6-0 : M. Larsson (Suè.) b. A. Volkov (Rus.), 7-6, 6-4.

VOILE

Le BOC Challenge

Escale aux Kerguelen pour Isabelle Autissier

La navigatrice Isabelle Autissier, dont le voilier *Ecureuil-Poitou-Charente* a démâté, vendredi 2 décembre, dans la deuxième étape du BOC Challenge (*le Monde* daté 4 et 5 décembre) a choisi de faire escale aux îles Kerguelen, où elle trouvera un mât provisoire lui permettant de rallier Sydney. Ce mât de 13 mètres (la moitié de la hauteur du mât d'origine) récupéré, ainsi qu'une bôme, des voiles et quelques pièces d'accastillage, sur un bateau de plaisance endommagé lors d'une tempête à la Réunion, a été embarqué, samedi 3 décembre, sur le *Marion-Dufresne*, un navire qui doit arriver le 13 décembre aux îles Kerguelen pour y ravitailler la base scientifique française. Isabelle Autissier a pu établir un gréement de fortune avec son tangon et progresse désormais à 5 nœuds. Elle pense atteindre les Kerguelen, distantes de 1 200 milles, vers le 13 décembre. En tête de la course, Christophe Auguin (*Sceta-Calberson*) précédait, lundi 5 décembre, Jean-Luc Van den Heede (*Vendée-Entreprises*) de 80 milles.



La préparation des élections municipales à Paris

Le Front national fera campagne contre le « cosmopolitisme » de Jacques Chirac

Les responsables parisiens du Front national ont présenté, vendredi 2 décembre, les animateurs des vingt listes de leur parti dans la capitale aux élections municipales de 1995. Ils ont annoncé que *ceux-ci* ne concluraient aucune alliance et qu'ils se maintiendraient au deuxième tour partout où ils auraient obtenu plus de 10 % des voix au premier tour.

C'est dans un car parcourant les 19e et 20e arrondissements que le Front national a entamé sa campagne parisienne pour les prochaines municipales. Il s'agissait, en théorie, d'illustrer par une sorte de leçon de choses les thèmes qui seront développés par les amis de Jean-Marie Le Pen : sécurité, immigration, transports, urbanisme. Mais le périple était aussi un pèlerinage aux sources. C'est dans le 20e arrondissement qu'en 1983 le fondateur du Front national a tenté sa chance pour la première fois à Paris. Il y avait récolté plus de 6 800 suffrages (11,26 % des exprimés), un strapontin de conseiller d'arrondissement qu'il avait aussitôt délaissé, et un cocktail Molotov qui avait dévasté sa permanence.

Des résultats proches de la moyenne nationale

De nouveau candidat en 1989, M. Le Pen avait porté son score à plus de 8 500 voix (15,58 % des suffrages exprimés) sans pour autant obtenir un fauteuil au conseil de Paris. Martine Lehideux, vice-présidente du Front national, secrétaire de la fédération de Paris et ancien député européen, qui reprend cette fois le flambeau, ne manque pas de le rappeler : sa formation obtient les meilleurs résultats dans les arrondissements les plus populaires (10e, 17e, 18e, 19e et 20e) et à l'intérieur de ceux-ci, dans les bureaux de vote les moins « bourgeois ». Dans l'ensemble, les scores parisiens du FN sont, à un point près en plus ou en moins, comparables à ceux de ses moyennes nationales. Au cours des huit consultations organisées depuis 1986, le Front national a glané dans la capitale de 8,50 % à 14,07 % des voix et son vivier électoral se situe entre 60 000 et 100 000 électeurs. Un détail important : c'est pour les élections municipales que ceux-ci se mobilisent le moins. Cette médiocre *performance*, conjuguée à la sévérité du scrutin majoritaire, explique que M. Le Pen et ses amis n'aient obtenu en 1989 que six postes de conseillers d'arrondissement, sans jamais réussir à entrer à l'Hôtel de Ville. Telles sont pourtant les ambitions de Mme Lehideux et de ses dix-neuf collègues tête de liste pour 1995 : doubler au moins le petit peloton des élus d'arrondissement et envoyer quelques bretteurs au conseil de Paris.

Ceux-ci ne seront pas de la première jeunesse, puisque l'âge moyen des candidats est de cinquante-cinq ans. Hormis Mme Lehideux, les personnalités les plus en vue seront dans le seizième, le Dr Jacques Lafay, membre du bureau politique ; dans le dix-septième, Jean-Pierre Reveau, ancien député et conseiller régional d'Ile-de-France ; dans le dix-huitième, Patrice de Blignières, conseiller régional d'Ile-de-France. Dans le onzième, on remarque la présence en chef de file d'un revenant doublé d'un transfuge : l'ancien député RPR, Michel Marquet qui fut de 1983 à 1989 conseiller de Paris et premier adjoint d'Alain Devaquet, maire de l'arrondissement. Evincé pour avoir porté de graves accusations contre son « *patron* », M. Marquet revient pour tenter de reprendre sa place, au moins au conseil d'arrondissement.

Les uns et les autres se livreront à une critique en règle « *du bilan de dix-huit ans de chiraquisme* » du maire de Paris. Les amis de M. Le Pen lui reprochent ce qu'ils jugent être de l'incohérence, l'alourdissement des impôts, son « *cosmopolitisme délirant* » qui aurait fait presque doubler la population étrangère de la capitale en dix ans. Ils ajoutent l'accroissement de l'insécurité, celle de la pollution atmosphérique et le choix du « tout-béton ». Bref, non content d'avoir rendu la ville rebutante pour les vrais Parisiens, Jacques Chirac se serait servi du peuple de la capitale comme d'un tremplin politique. A tout cela, le Front national oppose un programme qui, sous le slogan général « *Paris, ville française* », pourrait tenir en quatre propositions.

Un jardin par quartier

Le FN veut protéger les Parisiens en créant une police municipale de sécurité forte de 2 000 hommes et en construisant *intra muros* une prison de 1 000 places. Mieux gérer les finances municipales signifierait pour Mme Lehideux et ses têtes de liste la suppression de maintes subventions, entre autres celles accordées au PSG et aux associations d'aide aux immigrés. Pour rendre Paris plus accueillant, il faudrait réserver en priorité aux « *Parisiens français* » les logements sociaux et les aides municipales. Enfin, on embellirait le cadre de vie en créant, entre autres, un grand jardin dans chacun des quatre-vingts quartiers de la capitale.

Ces critiques et propositions feront-elles plus ample recette que lors des municipales de 1989 ? En tout cas, la tactique de Mme Lehideux est claire : pas d'alliance avec qui que ce soit et maintien au second tour des listes qui auraient obtenu plus de 10 % des suffrages au premier. On pourrait alors assister à des triangulaires dans le 16e arrondissement, où le Dr Lafay jouerait le troisième larron, entre l'UDF (PR) Pierre-Christian Taittinger, maire sortant, et son concurrent Georges Mesmin, également UDF (adhérents directs).

Dans le 19e également, Xavier Voute espère talonner le RPR, Michel Bulté, maire sortant et son opposant, le socialiste Roger Madec. La même situation – qui ne serait que la répétition de celles de 1983 et de 1989 – est souhaitée pour le 20e par Mme Lehideux qui compte arbitrer entre l'UDF, Didier Bariani, maire actuel, et *celui qui le talonne*, l'ancien député socialiste Michel Charzat. Mais on sait ce que valent ces « arbitrages » : par deux fois en 1983 et en 1989, en se maintenant au second tour, M. Le Pen avait bloqué sur son nom les électeurs populaires et ainsi favorisé l'arrivée de M. Bariani à la tête de la mairie.

MARC AMBROISE-RENDU

Les têtes de liste par arrondissement

Premier arrondissement : Joël Lombard ; deuxième : Noël Gasser ; troisième : Camille Serre ; quatrième : Jean-Marie Receveur ; cinquième : Cyril Lacheret ; sixième : Jean-Michel Rudent ; septième : Jean Vialatel ; *huitième : Alain-Christian* Fragny ; neuvième : Eliane Lambert-Dumont ; dixième : Françoise Vidal-Monestier ; onzième : Michel Marquet ; douzième : Jean-Claude Poulain ; treizième : *Denise Certier ; quatorzième* : Dr Bertrand Robert ; quinzième : Alexis Petraud ; seizième : Dr Jacques Lafay ; dix-septième : Jean-Pierre Reveau ; dix-huitième : Patrice De Blignières ; dix-neuvième : Xavier Voute ; vingtième : Martine Lehideux-Dufraisse.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

DERNIER STADE. Film français de Christian Zerbib : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK. Film américain d'Henry Selick, v.o. : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10).

EXOTICA. (*) Film finlandais d'Atom Egoyan, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

JIT. Film Zimbabwe-Angleterre de Michael Raeburn, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LUMIÈRE NOIRE. Film français de Med Hondo : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MACHINE. (*) Film français de François Dupeyron : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE. Film français de Liliane de Kermadec : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TIMECOP. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

TZEDEK. Film français de Marek Halter, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

WONDER BOY. Film français de Paul Vecchiali : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

La mise en œuvre de la charte liant huit régions

L'Etat contrôlera étroitement l'aménagement du Bassin parisien

Les huit régions associées dans la charte du Bassin parisien, signées en avril, agiront sous le contrôle étroit du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Au cas où ils en auraient douté, les élus en ont eu la démonstration lors de la réunion organisée vendredi 2 décembre, au Havre, et à laquelle n'étaient conviés que les préfets et les présidents des régions Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire et Picardie.

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

Les délégués des groupes Génération Ecologie des huit assemblées régionales associées dans la charte du Bassin parisien sont venus au Havre, vendredi, demander aux présidents de celles-ci d'associer les élus à leur démarche. Ils leur ont rappelé que la constitution de ce Bassin parisien doit être ce que Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France et ministre du travail, qualifie de « *démarche exemplaire de solidarité* ».

Ce n'est pas, cependant, dans les assemblées régionales que se décide l'avenir du Bassin parisien. La concertation entre les régions qu'il réunit, née d'un accord établi, sous l'égide de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), entre les présidents des huit régions et le gouvernement, après une année d'affrontement avec le gouvernement socialiste en 1992, avait été formalisée dans une charte signée le 5 avril au ministère de l'intérieur (*le Monde* du 6 avril). La présence au Havre d'Edouard Lacroix, directeur de cabinet de Charles Pasqua, témoignait de la caution du ministre de l'aménagement du territoire.

Déficit d'information

Celui-ci ne craint pas les protestations des autres régions. Celles-ci pourraient, néanmoins, dénoncer l'apparition de cette super-région, autour d'une Ile-de-France toujours soupçonnée de volonté hégémonique. D'autant que la création du Bassin parisien sera officialisée par une entente interrégionale dès l'adoption et la publication du projet de loi sur le *développement du territoire*, en cours de débat.

L'engagement du ministre d'Etat se comprend au vu des structures mises en place au Havre. Elles montrent bien que, *plutôt que les élus*, c'est l'Etat qui contrôlera les actions menées au titre du Bassin parisien. Tout sera décidé au niveau du conseil d'aménagement, composé des huits préfets de région et des huit présidents. Ce conseil sera assisté d'un secrétariat général, constitué à parité d'agents de l'Etat (DATAR, essentiellement), du conseil régional d'Ile-de-France et des sept autres régions. Il sera placé sous l'autorité conjointe du *président de la conférence permanente* des présidents de région du Bassin parisien et du préfet de la *région Ile-de-France. Plusieurs* régions se disputent son implantation, et il est fort possible qu'il soit installé à Paris, ce qui conforterait les craintes relatives à la volonté du gouvernement de tout contrôler.

Les présidents et les préfets ont défini la première tranche d'opérations du contrat de plan interrégional, signé par Edouard Balladur, le 20 septembre, à Troyes, à l'occasion du comité interministériel d'aménagement du territoire. Vingt-six des quarante actions prévues sur cinq ans vont être engagées pour 170 millions de francs. L'environnement est cité en priorité, et la majorité des crédits seront consacrés à des opérations pour « *développer et mieux répartir l'enseignement supérieur et la recherche* ». Alors que près de la moitié de l'enveloppe de 1 milliard de francs pour 1994-1998 a été réservée pour les routes, *seuls 42 millions de francs de crédits* sont cette fois inscrits pour « *renforcer les capacités du maillage routier* ».

Des projets non amendables

Ces opérations ont été soigneusement choisies pour ne pas donner prise aux inquiétudes des élus écologistes. « *Les présidents de région risquent de voir dans ce contrat de plan des crédits supplémentaires pour des opérations locales, plutôt que le moyen de mettre en œuvre des politiques communes sur l'eau, les carrières et les déchets industriels* », *expliquait ainsi, au Havre*, Michel Mombrun (GE, Essonne).

Reçus pendant quelques minutes par les présidents de région, avant que ceux-ci n'entament leurs travaux, les représentants des élus Génération Ecologie ont pu exprimer leur regret de ne pas avoir été tenus informés officiellement de cette réunion. « *Nous leur avons rappelé que c'est ce déficit d'information qui avait contribué au scepticisme de certains élus. Il avait entraîné le report du débat en Bourgogne, et un premier rejet du contrat de plan interrégional en Champagne-Ardenne* », a expliqué Daniel Yon (GE, Marne).

Ces élus auront cependant eu la satisfaction d'apprendre que les présidents de région allaient décider *de mettre en place un comité* des élus régionaux du Bassin parisien. « *Créé à la demande légitime des élus, celui-ci est destiné à associer et à informer pleinement les assemblées régionales* », a assuré Charles Baur, président (UDF-PSD) de Picardie et président de la Conférence permanente des présidents des régions associées dans la Charte. Composé de dix conseillers régionaux par région, dont le président, ce comité devrait être un « *lieu de réflexion et une force de proposition* ».

Ce n'est pas, pour autant, dans ce cadre que sera déterminée la politique du Bassin parisien. Selon les rapports de force dans les assemblées, où les majorités absolues sont l'exception, les délégués au comité pourront représenter les groupes (ce sera le cas pour l'Ile-de-France), ou les exécutifs, ce qui rendra difficiles *les décisions communes*. Tout comme l'actuel contrat de plan interrégional, les projets qui leur seront présentés ne seront pas amendables et auront été soigneusement étudiés en amont par les services de l'Etat. On a d'ailleurs pu prendre pour l'expression d'un regret la remarque de M. Baur sur le caractère « *symbolique* » de l'actuel contrat de plan.

Annoncé il y a quelques mois pour 3 milliards de francs, financé à parité par l'Etat, la région Ile-de-France et les sept autres régions, ce contrat a été ramené à 1 milliard de francs par la volonté du ministère du budget de n'y mettre que 330 millions de francs. La preuve est cependant faite que ce retrait financier de l'Etat ne signifie pas pour autant son désintérêt pour cette super-région qu'est, désormais, le Bassin parisien.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

BUDGET

La Ville de Paris a emprunté davantage cette année

Alors que le projet de budget de Paris pour 1995 doit être présenté à la presse vendredi 9 décembre, des précisions sur l'endettement de Paris viennent d'être données par le premier adjoint au maire, Jean Tibéri *(RPR), en réponse à une question* du conseiller Alain Dumait (non-inscrit). La capitale, qui, depuis dix ans, recourait fort peu aux banques (en moyenne 756 000 francs par an), a été obligée d'emprunter cette année près de 4 milliards de francs et devra reconduire cet effort l'an prochain. Au 1er janvier 1995, la dette *totale de la capitale sera de* l'ordre de 9,5 milliards de francs, soit 4 523 francs par habitant. A titre de comparaison, l'endettement des Lyonnais était de 3 359 francs et celui des Marseillais de 11 662 francs en 1993. Par ailleurs, la Ville a accordé sa garantie à des emprunts souscrits par des associations, divers *organismes, des sociétés immo*bilières d'économie mixte et l'office des HLM. Les sommes totales ainsi garanties s'élèvent à 28,8 milliards de francs, dont 2,5 milliards pour 1994.

ÉDUCATION

L'aide à l'association Loubavitch de nouveau débattue au conseil régional

Le conseil régional devra débattre une quatrième fois de l'aide à l'association Jeunesse Loubavitch. A la demande de la Mairie de Paris, Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional et ministre du travail, a accepté de présenter à nouveau, probablement le 15 décembre, un rapport qui porterait cette fois sur une garantie d'emprunt à cette association juive orthodoxe, particulièrement implantée dans les 18e et 19e arrondissements à Paris. Cette aide devrait contribuer à la *construction d'un lycée privé* technique sous contrat d'association avec l'Etat, qui pourrait accueillir 180 élèves. L'exécutif du conseil régional avait dû retirer ce rapport une première fois, et avait été mis en minorité deux fois par la suite en proposant une subvention et une garantie d'emprunt à cette association (*le Monde* du 29 novembre).

EN BREF

EXCLUSION : trois mille deux cents lits supplémentaires pour les sans-abri. – *Les sans domicile* fixe disposent depuis le 1er décembre de 3 248 places d'hébergement supplémentaires, dont 1 750 à Paris, dans le cadre du plan d'urgence mis en œuvre chaque hiver par les pouvoirs publics. Elles s'ajoutent aux 10 547 places disponibles toute l'année. Des numéros d'appel sont ouverts dans chaque département pour assurer l'information sur les possibilités d'hébergement. Paris : 05-02-24-24 ; Hauts-de-Seine : 05-46-01-51 ; Seine-Saint-Denis : 05-12-34-93 ; Seine-et-Marne : 64-71-77-77 ; *Essonne* : 64-96-77-77 ; Val-de-Marne : 48-76-31-36 ; Yvelines : 30-55-45-70 de 9 heures à 18 heures, 30-79-26-00, poste 39-26, après 18 heures ; Val-d'Oise : 34-25-28-13 9 heures à 17 heures, 34-27-46-54 après 17 heures.

RECHERCHE : l'Association française contre les myopathies lance un projet de groupement industriel. – Après le Généthon, *premier centre mondial de* recherche sur les maladies génétiques, en grande partie financé par le Téléthon, installé à Evry dans l'Essonne, l'Association française contre les myopathies (AFM) va *lancer le projet* Généthon-Industrie, dans lequel elle s'est associée avec des entreprises. Premier partenaire *de ce groupement industriel* : la société Genset qui réalise avec l'AFM un laboratoire dont les équi*pements permettront* d'étudier avec une grande précision les séquences d'ADN défectueuses. Les entreprises de Généthon-Industrie (plusieurs PME sont déjà sur les rangs) seront hébergées dans un bâtiment proche de l'immeuble de l'AFM à Evry. Une pépinière sera créée pour aider les jeunes entrepreneurs. – *(Corresp.)*

Les rendez-vous du 50e anniversaire du Monde

dans le quotidien

UNE SÉRIE D'ANNICK COJEAN
du 5 au 17 décembre

Chaque jour, l'histoire d'un journal en Europe et dans le monde
Une manière vivante et originale de raconter la presse

LE NUMÉRO ANNIVERSAIRE
daté 18/19 décembre

en vente exceptionnellement jusqu'au 22 décembre

- 50 « unes » historiques
- 90 pages
- 12 F

et un soupçon d'humour

L'EXPO : l'ancien et le nouveau *Monde*
du 14 décembre au 8 janvier 1995

à L'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts
14, rue Bonaparte 75006 Paris
Entrée gratuite
Ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures

Entre le monde d'hier et d'aujourd'hui, entre l'ancien et le nouveau *Monde*, le visiteur est plongé d'emblée dans un univers où se mêlent l'écrit, le son et l'image.

COLLOQUE
RÉINVENTER LA PRESSE
6 décembre

à l'UNESCO
Renseignements : « le Monde », 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
Tél. : 16 (1) 49-60-33-40 ou 49-60-31-21 - Fax : 16 (1) 49-60-33-39

Avec : Robert Badinter, Yves Baudelot, Jean-Marie Charon, Jean Daniel, Olivier Duhamel, André Fontaine, Andréi Gratchev, François-Régis Hutin, Jean-François Kahn, Georges Kiejman, Philippe Labro, Maurice Lévy, Alain Minc, Jean Miot, Christine Ockrent, Bertrand Poirot-Delpech, Paul Ricœur, Gérard Théry, John Vinocur, Roger de Weck, Dominique Wolton.

Et toujours en vente :



Une bonne idée de cadeau !

100 F chez votre marchand de journaux
150 F en version reliée chez votre libraire



1944 1994

هكذا من الأجل

CARNET

Naissances

Sarah,
Béatrice et Bruno PETITHORY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon,

le 18 novembre 1994.

Le docteur Bertrand LACOTTE et Mme,
née Marie-Diane de Jahan,
ainsi que
Guillaume et Antoine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Virginie,

à Fort-de-France, le 23 novembre 1994.

Fêtes

Cher Nicolas,

bonne fête!

T. 39,9 U.T.P.

Décès

– Catherine Bensaïd,
Janine Bensaïd,
Charlie, Isa, Jérôme
et Sylvie Bensard,
Huguette, Pierre, Philippe
et Dominique Muret,
ses parents et alliés,
Bianca Baruscotto, Jean, Michèle
et Sara Daniel,
Nadine Fresco, K.S. Karol,
Georges Kiejman,
J.-B. Pontalis, Rossana Rossanda,
Et tous ceux qui ont eu le bonheur d'être ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Norbert BENSAÏD,

survenue le 3 décembre 1994.

« L'argile rouge a bu la blanche espèce,
Le don de vivre a passé dans les fleurs. »
Paul Valéry.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le 7 décembre, à 14 h 45.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis du *Nouvel Observateur* ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Norbert BENSAÏD,

survenue le 3 décembre 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le 7 décembre, à 14 h 45.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

(Lire page 15.)

– Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

M. Dominique BAAS,
diplômé d'études supérieures de droit public,
diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris,
vice-président de l'UNEF (1962-1965),

survenu le 2 décembre 1994.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 décembre.

De la part de
Mme Nicole Haegy,
Mme Emile Baas,
sa mère,
Ses frères et sœurs,
Et de toute la famille.

10, rue de l'Observatoire,
67000 Strasbourg.

– M. Jean Bosom,
Le contre-amiral (cr) et Mme Claude Meignen,
M. et Mme Michel Lanfranchi,
Carole et Laurent,
Les familles Bedouineau, Deruet, Meignen,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joëlle MEIGNEN,

survenu à Paris, le 3 décembre 1994, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mareil-Marly (Yvelines), dans la sépulture de famille.

– Mme Jacques Pouliquen,
son épouse,
Patricia et Michael Pouliquen-Chetcuti,
Jean-Jacques Pouliquen,
ses enfants,
Le docteur Pierre Pointeau et Mme, née Pouliquen, et leurs enfants,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jacques POULIQUEN,
proviseur honoraire,

survenu le 29 novembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de l'Ouest,
92140 Clamart.
164, Cumberland Place, Fiat 703,
Toronto M5R1A8 (Canada).
4, rue de Blainville,
75005 Paris.

– Mme Henri Tézenas du Montcel,
née Christina du Boisberranger,
M. et Mme Gabriel Tézenas du Montcel,
son fils et sa belle-fille,
Ambroise, Clément et Séverin Tézenas du Montcel,
ses fils,
Mme Guillemette de Sairigné,
leur mère,
Tatiana Nourissat,
sa belle-fille,
M. et Mme Philippe Formery,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Claude Tézenas du Montcel,
M. et Mme François Tézenas du Montcel,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Brigitte Tézenas du Montcel,
M. et Mme Jean Tézenas du Montcel
et leurs fils,
Mme Catherine Fauquet-Tézenas du Montcel
et ses enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
neveux et nièces,
Le baron et la baronne Jean du Boisberranger,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jean Van de Kerckhof,
M. et Mme Henri du Boisberranger,
M. et Mme Guy du Boisberranger,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, suite à un cancer, à l'âge de cinquante et un ans, survenu à Paris le 2 décembre 1994, de

M. Henri TÉZENAS du MONTCEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur agrégé d'économie et de gestion des universités de Paris,
directeur général du groupe HEC,
président de l'association L'Envol.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 décembre 1994, à 9 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16e.

139, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

(Lire ci-dessous.)

Messes anniversaires

– M. Eugène Aidara,
ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire en France,
a l'honneur de porter à la connaissance des amis de la Côte-d'Ivoire et du défunt que, à l'occasion du premier anniversaire de la disparition de Son Excellence

M. le président
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY,

une messe sera célébrée le mercredi 7 décembre 1994, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier des missions étrangères, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Avis de messes

Dom Robert GILLET

nous a quittés le 30 juillet 1994.

Ses parents,
Ses amis,
Ses proches,
se réuniront le samedi 17 décembre, à 19 heures, en l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris-16e, pour une messe à son intention.

Anniversaires

Jean LOISY

nous a quittés le 6 décembre 1992.

Il rayonne sur nous dans la lumière de Dieu.

– Pour le sixième anniversaire de la disparition de

Roger NETTER,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Jeudi 8 décembre 1994, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, la promotion au cardinalat du Frère Yves Congar, o.p., sera faite au début de l'eucharistie par le cardinal J. Willebrands, envoyé spécial de S.S. Jean-Paul II.
Les concélébrants sont priés d'arriver à 10 h 45.

Maison de l'hébreu. Stages express individuels. Tous objectifs.
47-97-30-22, sauf samedi.

– Assemblée générale de l'Association des diplômés de l'université Paris-VII, mercredi 7 décembre 1994, à 18 heures, amphithéâtre 45, 2, place Jussieu, Paris-5e, c/o étudiants Paris-VII emploi. Tél. : 44-27-78-78. Fax : 44-27-78-77.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; Paul Germain, universitaire, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône ; Yvette Chassagne, née Brunetière, président honoraire de société d'assurances ; Jacqueline de Romilly, née David, universitaire, membre de l'Académie française ; Paul-Marie Duval, universitaire, membre de l'Institut ; Jean Paquet, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers.

Le *Journal officiel* du 4 décembre 1994 publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, a été promu commandeur. Bruno Frappat, ancien directeur de la rédaction du *Monde*, est nommé chevalier.

Fondateur de l'université Paris-Dauphine

Henri Tézenas du Montcel est mort

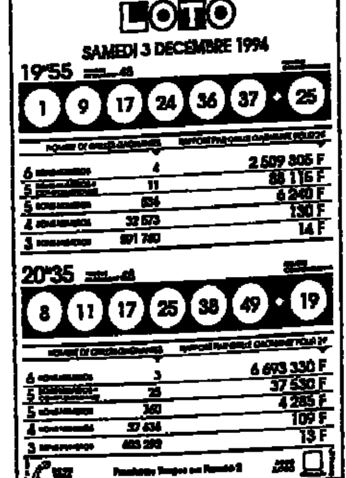
Henri Tézenas du Montcel est décédé, vendredi 2 décembre, à l'âge de cinquante-et-un ans, des suites d'un cancer. Il avait consacré l'essentiel de sa carrière à la formation des cadres et dirigeants d'entreprise.

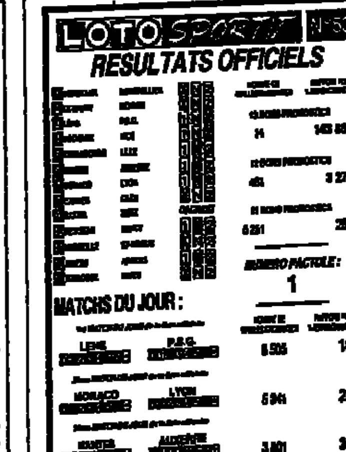
Jeune professeur d'économie et de gestion, il participe dès 1968, à l'aventure de la fondation de l'université de Paris IX-Dauphine, dont il devient président, en 1980, à l'âge de trente-sept ans. Il contribue à conforter la réputation naissante de cette université *« pilote et atypique »* dans une spécialité, la gestion, jusque-là chasse gardée des grandes écoles de commerce. Farouchement hostile à la loi Savary adoptée en janvier 1984, il démissionne de la présidence quelques mois plus tard. Il s'en expliquera dans un « livre-programme » – *L'Université : peut mieux faire* – publié en 1985, dans lequel il développe ses conceptions libérales.

Après un passage aux *Echos* en 1985, il participe, l'année suivante, à la demande de Jimmy Goldsmith, PDG de *l'Express*, à la conception d'un projet de supplément économique. L'expérience sera de courte durée : Henri Tézenas du Montcel est nommé par le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en décembre 1986, à la présidence de Radio-France internationale. Le parachutage de ce proche de l'UDF suscite quelques réprobations. Il parvient difficilement à surmonter les tensions de deux mouvements de grève, en 1988 et 1989 et il est « remercié » par Catherine Tasca, ministre de la communication du gouvernement Rocard.

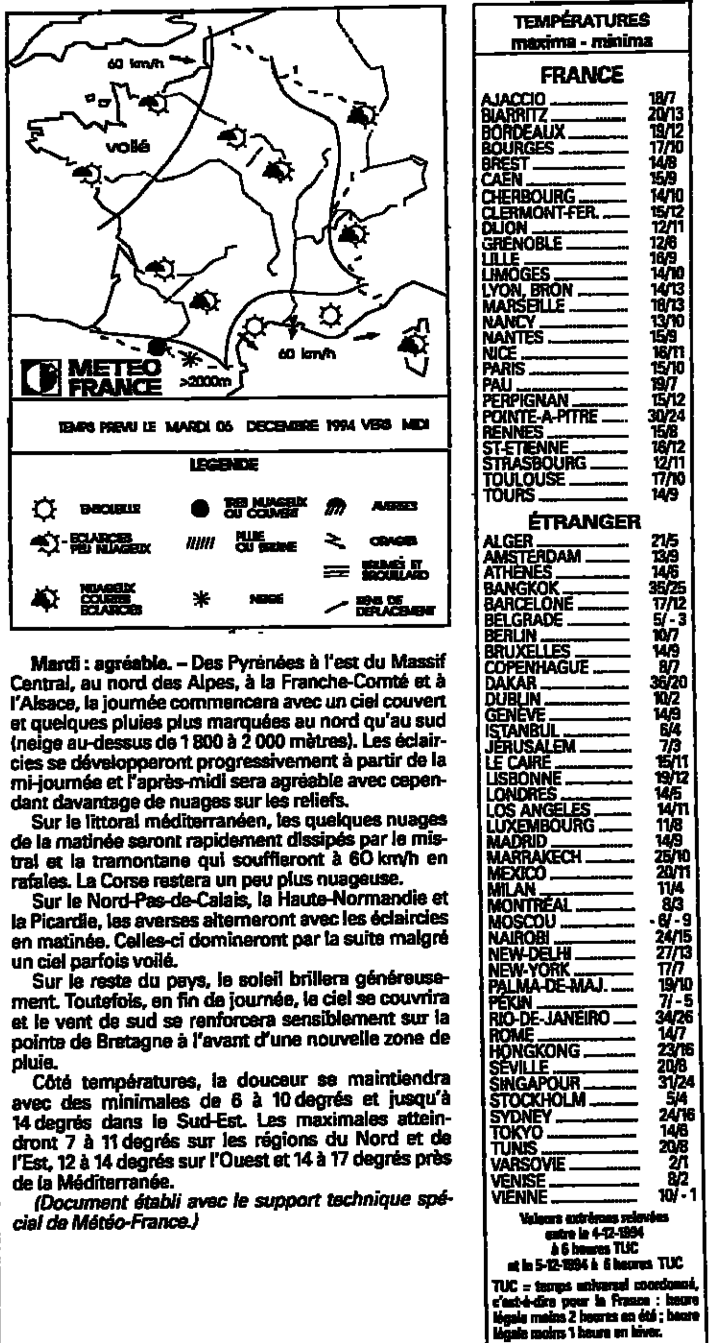
Redevenu professeur à Dauphine, Henri Tézenas du Montcel est appelé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris afin de poursuivre la réorganisation du groupe HEC et ses deux établissements, l'Ecole des Hautes études commerciales et l'Institut supérieur des affaires. Du fait de sa maladie, le temps lui sera compté pour engager une nouvelle stratégie de développement, avec une réforme pédagogique et une ouverture plus marquée vers l'international.

M. D.


LOTO
SAMEDI 3 DECEMBRE 1994
19'55 : 1 9 17 24 36 37 + 25
20'35 : 6 11 17 25 30 49 + 19


LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : agréable. – Des Pyrénées à l'est du Massif Central, au nord des Alpes, à la Franche-Comté et à l'Alsace, la journée commencera avec un ciel couvert et quelques pluies plus marquées au nord qu'au sud (neige au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres). Les éclaircies se développeront progressivement à partir de la mi-journée et l'après-midi sera agréable avec cependant davantage de nuages sur les reliefs.

Sur le littoral méditerranéen, les quelques nuages de la matinée seront rapidement dissipés par le mistral et la tramontane qui souffleront à 60 km/h en rafales. La Corse restera un peu plus nuageuse.

Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et la Picardie, les averses alterneront avec les éclaircies en matinée. Celles-ci domineront par la suite malgré un ciel parfois voilé.

Sur le reste du pays, le soleil brillera généreusement. Toutefois, en fin de journée, le ciel se couvrira et le vent de sud se renforcera sensiblement sur la pointe de Bretagne à l'avant d'une nouvelle zone de pluie.

Côté températures, la douceur se maintiendra avec des minimales de 6 à 10 degrés et jusqu'à 14 degrés dans le Sud-Est. Les maximales atteindront 7 à 11 degrés sur les régions du Nord et de l'Est, 12 à 14 degrés sur l'Ouest et 14 à 17 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	18/7
BIARRITZ	20/13
BORDEAUX	19/12
BOURGES	17/10
BREST	14/8
CAEN	15/9
CHERBOURG	14/10
CLERMONT-FER.	15/12
DIJON	12/11
GRENOBLE	12/6
LILLE	16/9
LIMOGES	14/10
LYON, BRON	14/13
MARSEILLE	18/13
NANCY	13/10
NANTES	15/9
NICE	16/11
PARIS	15/10
PAU	19/7
PERPIGNAN	15/12
POINTE-A-PITRE	30/24
RENNES	15/8
ST-ETIENNE	16/12
STRASBOURG	12/11
TOULOUSE	17/10
TOURS	14/9

ÉTRANGER	
ALGER	21/5
AMSTERDAM	13/9
ATHENES	14/6
BANGKOK	35/25
BARCELONE	17/12
BELGRADE	5/-3
BERLIN	10/7
BRUXELLES	14/9
COPENHAGUE	8/7
DAKAR	36/20
DUBLIN	10/2
GENÈVE	14/9
ISTANBUL	6/4
JÉRUSALEM	7/3
LE CAIRE	15/11
LISBONNE	19/12
LONDRES	14/5
LOS ANGELES	14/11
LUXEMBOURG	11/8
MADRID	14/9
MARRAKECH	25/10
MEXICO	20/11
MILAN	11/4
MONTRÉAL	8/3
MOSCOU	-6/-9
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	27/13
NEW-YORK	17/7
PALMA-DE-MAJ.	19/10
PÉKIN	7/-5
RIO-DE-JANEIRO	34/26
ROME	14/7
HONGKONG	23/16
SÉVILLE	20/8
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	5/4
SYDNEY	24/16
TOKYO	14/6
TUNIS	20/8
VARSOVIE	2/1
VENISE	8/2
VIENNE	10/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-12-1994 à 6 heures TUC et le 5-12-1994 à 6 heures TUC

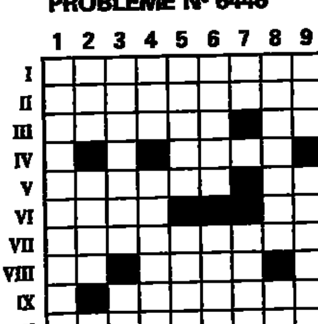
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6446



HORIZONTALEMENT

I. Rentre dans son trou quand on se met à jouer. – II. Peut être abandonnée par celui qu'on envoie au diable. – III. Quand on le prend, ça va mieux. Coule dans le Pas-de-Calais. – IV. Oued qui fut le théâtre d'une bataille. – V. Inflammation dans un boyau. Un métal radioactif. – VI. Une forme de commerce. Saint normand. – VII. Changeait de couleur. – VIII. En France. Pôle d'attraction. – IX. Des amateurs généreux. – X. Peut faire venir le rouge au front. – XI. Qui est bien rentrée. Tient bien son logis.

VERTICALEMENT

1. Des personnes qui savent bien emballer. – 2. Pas innocent. Quand on l'emploie, on dit souvent déjà. S'élargit en cheminant. – 3. Dans l'alphabet grec. Vit dans le sable. – 4. Ancienne capitale. Peuvent représenter les patrons. – 5. Permet de connaître l'arbre. Qui fait mauvais effet. – 6. Qui a besoin de repos. Suzette ou Georgette, par exemple. – 7. Pronom. Bien fixée sur son pied. – 8. Une branche de l'Amazone. Article étranger. – 9. Est rond. Donner sa part.

Solution du problème n° 6445

Horizontalement

I. Hespérides. Tata. – II. Interprète. Iris. – III. Evidé. Naturel. – IV. Rape. DST. Ne. Ta. – V. Oseraie. Puits. – VI. Gê. Affluent. Ouf ! – VII. Le. Siffla. Ers. – VIII. Etna. Tub. Fisc. – IX. Poli. Moi. Ra. Eut. – X. Huée. Armée. Ré. – XI. Etc. Gn. Allaiter. – XII. Situât. Tsar. Et. – XIII. Lili. Guano. Ter. – XIV. Omnium. Sou. – XV. Ton. Epi. Brasses.

Verticalement

1. Hiéroglyphes. Ut. – 2. Envasée. Outil. – 3. Stipe. Election. – 4. Pédérastie. Ulm. – 5. Ere. Afin. Gaine. – 6. RP. Diffamant. IP. – 7. Ir. Self. Or. Gui. – 8. Dent. Ultimatum. – 9. Eta. Peau. Elsa. – 10. Set. Un. Brelan. – 11. Unité. Arosa. – 12. Tiret. RF. Ni. Os. – 13. Are. Sosie. Têtus. – 14. Tilt. Sûreté. – 15. As. Affecter. Ris.

GUY BROUTY

CINÉMA

LA BOBINE DU SIÈCLE

Puissance du spectacle

par Philippe Sollers

« La fonction du cinéma, écrivait Guy Debord il y a déjà longtemps, *est de présenter une forme cohérente isolée, dramatique ou documentaire, comme remplacement d'une communication et d'une activité absentes. »* Effacer le cinéma de sa propre vie revient donc précisément à rentrer en communication avec soi. C'est un acte : on ne perçoit plus le réel comme toujours-déjà-filmé (ce qui est le but des propriétaires de la société), on neutralise la violence communicative imposée (celle qui se déchaîne, jour et nuit, dans l'appareillage technique), on reprend sa parole comme dimension présente.

Rares, très rares, sont les films qui, eux-mêmes, auront tenté de faire la critique directe de cette formidable aliénation industrielle par l'image. On peut citer tous les films de Debord : quelques Godard (dont son récent autoportrait, *JLG/JLG,* inédit) ; *Méditerranée* de Pollet (à cause de sa leçon de montage) ; celui enfin que j'ai réalisé à partir de *la Porte de l'enfer* de Rodin. Là, et là seulement, le spectacle dans son ensemble se trouve interpellé, renversé, combattu, pensé.

« Le spectacle est l'affirmation de l'apparence et l'affirmation de toute vie humaine comme simple apparence. » Ou encore : *« Le spectacle, comme organisation sociale présente de la paralysie de l'histoire et de la mémoire, est* la fausse conscience du temps. » Voilà ce qu'on peut lire (ou relire) dans ce livre magnifique qui vient de reparaître ces jours-ci (1), en même temps que son auteur choisissait de se donner la mort.



EDITIONS CHAMP LIBRE

« Rien d'important ne s'est communiqué en ménageant un public... » (Guy Debord).

Le spectacle est de plus en plus tout-puissant ? Cela va sans dire. *« Les spécialistes du pouvoir du spectacle, pouvoir absolu à l'intérieur de son système du langage sans réponse, sont corrompus absolument par leur expérience du mépris et de la réussite du mépris ; car ils retrouvent leur mépris confirmé par la connaissance de* l'homme méprisable *qu'est réellement le spectateur. »* Où que l'on se tourne, on ne rencontre que cette crédulité spectatrice, ce *« respect d'enfants pour les images ».* Le comportement de chaque individu en est infecté, ses sensations, sa mémoire, ses rêves. Banaliser, falsifier et égaliser l'espace ; confisquer le temps au profit d'une représentation d'un temps artificiel, voilà ce que le cinéma, et son cancer local, la télévision, *veulent.*

« La réalité du temps a été remplacée par la publicité du temps. » Dans ces conditions, parler d'un « bon cinéma » ou d'une « bonne télévision » constitue, même si cela n'est pas faux, un mensonge supplémentaire. Il y aura de « bons CD-Rom » comme il y avait, autrefois, des livres moins mauvais que d'autres. Le marché du cinéma n'est qu'un des noms du cinéma du marché : son règne est obligatoire.

A propos de son film *la Société du spectacle,* Debord écrivait avec humour : *« Les spécialistes du cinéma ont dit qu'il y avait là une mauvaise politique révolutionnaire ; et les politiques de toutes les gauches illusionnistes ont dit que c'était du mauvais cinéma. Mais quand on est à la fois révolutionnaire et cinéaste, on démontre aisément que leur aigreur générale découle de cette évidence que le film en question est la critique exacte de la société qu'ils ne savent pas combattre ; et un premier exemple du cinéma qu'ils ne savent pas faire. »*

On peut remplacer ici le mot « cinéma » par celui de « littérature » : le raisonnement restera le même. Les spécialistes de la littérature diront maintenant d'un livre révolutionnaire qu'il est de la mauvaise politique ; et les politiques de toutes les gauches illusionnistes (devenus, depuis vingt ans, super-illusionnistes en bloc) diront que c'est de la mauvaise littérature.

Pendant ce temps, personne ne semble avoir remarqué la musique qu'utilise Debord dans ses films : Delalande, Couperin, Michel Corrette. On rappellera, en passant, qu'il s'agit de musiciens français.

(1) *Œuvres cinématographiques complètes* (1952-1978), de Guy Debord. Gallimard.

L'INCONNU de Tod Browning en ouverture du Festival « Cinémémoire »

Musiques originales pour films muets

Le Festival « Cinémémoire », dont la quatrième édition rayonne, du lundi 5 au mardi 20 décembre, de la capitale à la ceinture parisienne et aux régions, n'est pas seulement le musée des films perdus et retrouvés, ni celui des films restaurés. C'est aussi un lieu de création. La remise en état de chefs-d'œuvre du cinéma muet s'accompagne chaque année de l'exécution *in situ* de partitions originales commandées pour l'occasion. La musique de film et les « musiciens d'écran » se trouvent ainsi paradoxalement réhabilités par cette manifestation patrimoniale. « Cinémémoire » s'ouvre lundi avec la projection, au Théâtre de la Colline, à Paris, de *The Unknown (l'Inconnu)* de Tod Browning (1927), sur une musique composée et interprétée en direct par John Cale, co-fondateur avec Lou Reed du Velvet Underground.

Bandes-sons coupées, parfois réduites à des bribes, sans même l'accord de leur auteur ; créateurs ainsi spoliés de leur droit moral sur leur partition. Le compositeur de musique de film est souvent traité par l'énorme machine à images comme l'était Mozart par l'archevêque Colloredo. Fournir à la demande, remercier pour le cachet, et ne pas se plaindre.

L'engouement récent pour le cinéma muet, les progrès, des méthode de restauration, une meilleure connaissance des conditions de projection à l'époque héroïque du muet ont eu pour effet de braquer les projecteurs de la mémoire non plus seulement sur le film mais sur son accompagnement sonore. Entre 1895, date officielle de la naissance du cinématographe (avec le brevet déposé par les frères Lumière), et 1927, date tout aussi symbolique de la naissance du parlant (*le Chanteur de jazz* d'Alan Crosland, avec le chanteur Al Jolson : les films muets étaient accompagnés de façons différentes selon leur nature, et l'endroit où ils étaient projetés.

« Je cherche la couleur »

Ils avaient droit au grand orchestre de l'Opéra quand il s'agissait de productions de prestige comme *Salammbô,* de Pierre Marodon (musique de Florent Schmitt). Mais lorsque les bobines arrivaient dans la cabine de projection des petits cinémas de province, c'était alors le pianiste de service, vieux routier des pots-pourris, champion du leitmotiv wagnérien, c'était le « tapeur à gages » qui débitait tant bien que mal sur son vieux piano droit une transcription des grandes machines symphoniques entendues au palais Garnier, au Max-Linder ou au Gaumont-Palace.

Jean-François Zygel, qui signe cette année une partition pour grand orchestre destinée à *l'Argent,* de Marcel L'Herbier, est, savant improvisateur lui-même, de ceux qui peuvent encore témoigner sur cet art de l'évocation immédiate qu'il a eu notamment l'occasion d'exercer en 1991 pour les intermèdes de *Nana,* de Renoir. *« Je ne pense pas,* dit-il, *qu'il faille préparer à l'avance des thèmes, des rythmes. J'ai remarqué qu'en général on est plutôt prisonnier de ce que l'on prépare. Il est plus important de connaître le film.* [...] *En général, je visionne le film deux ou trois fois et je m'exerce un quart d'heure, une demi-heure, je cherche la couleur, le répertoire de rythmes, d'harmonies, de mélodies que je vais utiliser. Le jour de la projection, pour me préparer, j'improvise au piano dans cette ambiance, mais sans le film. »*

Mais pourquoi de la musique au cinéma ? Pourquoi un pianiste était-il là, dès le 28 décembre 1895, au Grand Café, lors de la fameuse projection de *l'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat,* des frères Lumière ? Plusieurs thèses s'affrontent, sans se contredire. Version officielle : il fallait, dans les salles, *« couvrir le bruit agaçant de l'appareil de projection ».* C'est celle qu'exprime, le compositeur du Groupe des Six, Arthur Honegger. La musique comme antidote à la peur ? Beaucoup de témoignages d'époque décrivent le cinéma muet comme l'univers quasi métaphysique de *« l'image pure »* (René Clair), comme un double fantomatique de la réalité – les cinéastes expressionnistes allaient faire leur miel de ces ombres menaçantes comme des contrastes symboliques de noirs et de blancs. A cette présence « obligée » de la musique, fut avancée, d'autre part; une explication psycho-physiologique. De même que les restaurants diffusent aujourd'hui une musique de fond pour que les clients puissent s'entendre parler, de même le rôle de remplissage « inutile » joué pendant un film muet par l'accompagnement musical focalisait l'attention du spectateur sur le seul message « utile » : l'image animée.

Les témoignages très inattendus recueillis dans *Musique d'écran,* recueil édité avec un luxe particulier (centenaire du septième art oblige !) pour cette quatrième édition de « Cinémémoire », met en relief sur ce sujet un fait historique aujourd'hui oublié. Le cinéma naissant n'a pas tant été ressenti en France comme un succédané du théâtre parlé que comme une chance inespérée de démocratisation de l'opéra. Dans une enquête réalisée en 1919 par la revue *Film,* les compositeurs se mettent donc à rêver à un avenir radieux pour leur profession. Bien avant Daniel Toscan du Plantier, Claude Terrace appelle de ses vœux le *« cinéma lyrique »,* ancêtre du film-opéra. Albert Mangeot, directeur du *Monde musical,* invite les cinéastes à préférer à de débiles livrets les merveilles déjà disponibles que sont *le Prélude à l'après-midi d'un faune,* de Debussy, ou *l'Apprenti sorcier,* de Dukas (Walt Disney s'en souviendra dans *Fantasia*). Quant à Gabriel Pierné, l'auteur de *Ramuntcho,* d'après Loti, il déclare dans l'élan : *« Il faudrait un orchestre de soixante à soixante-dix exécutants dans la salle, un second orchestre réduit, et des chœurs derrière l'écran ; pouvons-nous espérer qu'un directeur consentira à de pareils frais ? »*

La réponse est donnée par Michel-Maurice Lévy, auquel avait été demandé l'accompagnement musical de la quatrième partie de *la Dixième Symphonie,* d'Abel Gance : *« Pendant plusieurs mois, j'avais suivi les prises de vues et m'en étais inspiré ; mais la rémunération de mes efforts fut bien médiocre. Mon œuvre fut exécutée à la présentation dans des conditions déplorables. La maison X..., propriétaire du film, ayant décidé de couper des scènes sans me prévenir, la musique ne se trouvait plus du tout en place..., et ce fut la plus belle des cacophonies. »*

Cacophonies mémorables

Des cacophonies, il s'en produisit de mémorables. Car, tandis que la partition musicale se déroulait sur son tempo particulier, l'opérateur de la cabine de projection ralentissait par fatigue le déroulement de la pellicule; les baisses de courant intervenaient en produisant le même effet, les images s'accéléraient en fin de bobine, quand ce n'était pas le directeur de salle qui venait presser le mouvement pour que la séance se termine à l'heure. On vit ainsi des films terminés depuis plusieurs minutes alors que les musiciens tiraient encore l'archet... Seul l'auteur de la partition musicale s'en indignait. Car, le fait est aujourd'hui avéré (des expériences ont été menées en particulier par le compositeur germano-argentin Mauricio Kagel), n'importe quelle musique va avec n'importe quelle image. A condition, évidemment (voir l'un des meilleurs gags de *Chantons sous la pluie,* de Stanley Donen), que cette musique ne soit pas chantée et que les paroles ne soient pas lisibles sur les lèvres de la vedette, doublée en play-back.

Une bonne synchronisation eût tout de même à l'époque fait moins désordre. Une question intrigue, à ce propos. Le « phonographe », la machine à enregistrer le son, avait été inventé par Charles Cros et par Thomas Edison dès 1877. Pourquoi son application n'a-t-elle pas été étendue au cinéma avant le début des années 20 ? Parce que, répond l'historien Antoni Gryzik, *« la palette de ses qualités »* n'assura pas avant longtemps les garanties souhaitées. Voix et timbres instrumentaux déformés jusqu'à la caricature par l'enregistrement ; puissance insuffisante des moyens de diffusion (le haut-parleur est contemporain du micro). De fait, la représentation visuelle présenta, très tôt après son invention, des qualités de fidélité que le Gramophone ou ses ancêtres mirent longtemps à acquérir. D'ailleurs, la cohabitation du sonore et du visuel, et les effets d'irréalité qui en découlent, n'ont guère intéressé depuis – un Tati, un Tarkovski exceptés – les praticiens et théoriciens du cinéma, lors même que le procédé du son optique, fixé sur la bande-son, pouvait assurer au mieux la synchronisation (1). Luigi Russolo, bruitiste futuriste italien, avait bien inventé en 1923 le Rumorharmonium ou Rumorharmonicus, orgue à bruits concrets (croassements, glouglontements et autres bourdonnements), qui n'eut qu'une seule application, à Paris, dans un film d'Eugène Deslaw, *la Marche des machines,* en 1927. De leur côté, deux papes de la musique de film aux Etats-Unis, Max Steiner et Erich Wolfgang Korngold, avaient tenté de gommer la coexistence, *a priori* choquante, de paroles, de bruits et de musique sur la bande-son en englobant le tout dans une partition symphonique ininterrompue et envahissante, ponctuant chaque geste d'une dessin musical équivalent (selon le procédé du *mickeymousing* employé dans le dessin animé) : le rêve du cinéma lyrique, du grand film-opéra, continuait de hanter le septième art, même après l'arrivée du parlant.

Le statut réel –, le rôle ou l'inutilité – de la « musique d'écran » n'a pas cessé de faire réfléchir. Car l'on peut « entendre une image » : les images des films muets émettaient explicitement du son. A l'inverse, on peut « voir par l'oreille » : c'est ce qu'a démontré en 1930 le cinéaste expérimental allemand Walter Ruttmann dans *Week-end,* onze minutes trente d'un film sans images donnant à voir en aveugle les activités d'une famille en fin de semaine. La richesse et les mystères de ces interactions souterraines auraient pu éviter beaucoup de pléonasmes entre son et image dans le cinéma moderne. Où l'on assiste souvent, selon Michel Chion, à la *« coexistence inerte et forcée de bruits et de musiques qui s'ignorent ».* Comme si les tapeurs à gages du passé avaient simplement échangé leurs pianos droits contre les échantillonneurs de synthétiseurs sophistiqués.

ANNE REY

Le programme de la quatrième édition

– **Lundi 5 décembre,** à 19 h 30 et 22 heures, au Théâtre national de la Colline : *The Unknown,* de Tod Browning, avec Lon Chaney et Joan Crawford (1927). Musique composée et interprétée par John Cale.

– **Mercredi 7 décembre,** à 20 h 30, à la Vidéothèque de Paris : *The Lodger* (*les Cheveux d'or* ou *l'Eventreur*), d'Alfred Hitchcock (1926). Musique composée et interprétée par Adrian Johnston.

– **Du mercredi 7 au dimanche 18 décembre,** à la Cinémathèque française-Palais de Chaillot : Intégrale des films réalisés par Erich von Stroheim, sélection de films interprétés par lui, et « Fantasmes du temps de la Libération » (22 films français de l'après-guerre).

– **Jeudi 8 décembre,** à 20 h 30, à la Vidéothèque de Paris : *The Ring,* d'Alfred Hitchcock (1927). Musique : Ensemble Polychromie, sous la direction de Nvart Andreassian.

Le vendredi 9 décembre, à 20 h 30, à la Vidéothèque de Paris : *The Pleasure Garden,* d'Alfred Hitchcock (1927). Sélection et adaptation musicale de Jean-François Zygel. Ensemble Flexus, sous la direction de Jean-François Zygel.

– **Vendredi 9 décembre,** à la Cinémathèque française-Palais de Chaillot : *The Matinee Idol,* de Frank Capra (1928). Accompagnement au piano par Eric Le Guen. Le samedi 10 décembre, à 20 h 30, à la Vidéothèque de Paris : *Don Juan,* d'Alan Crosland, avec John Barrymore et Mary Astor (1926).

Les 9 et 10 décembre au Studio 28 et du 9 au 20 décembre au Studio 28 : « Classiques du répertoire européen ».

– **Samedi 10 décembre** à 20 h 30 et le dimanche 11 à 16 heures, dans l'auditorium du Musée du Louvre : *The Cheat* (*Forfaiture*), de Cecil B. DeMille (1915). Musique composée et interprétée par Daniel Ciampolini (percussions).

– **Vendredi 16 décembre** à 20 heures, le samedi 17 à 20 heures et le dimanche 18 à 15 heures, au Théâtre National de la Colline : *les Lumières de la ville,* de Charlie Chaplin (1930). Musique de Charlie Chaplin. Orchestre symphonique de RTL sous la direction de Carl Davis.

– **Samedi 17 décembre** à 15 heures, au Théâtre national de la Colline : « Avant Mickey : dessins animés américains des années vingt ». Accompagnement à l'orgue de cinéma : Jean-Philippe Le Trévou.

– **Samedi 17 décembre,** à 20 h 30, au Théâtre National de la Colline : *En compagnie de Max Linder,* de Maud Linder (1963).

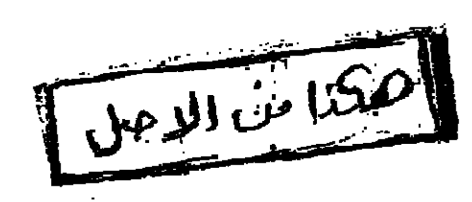
Samedi 17 décembre à 22 heures et le dimanche 18 à 18 heures, au Théâtre National de la Colline : « Poètes et burlesques, voyage dans le cinéma des premiers temps ». Musique composée et interprétée par Denis Levaillant. Avec la participation du bruiteur Louis Amiel.

– **Du 17 au 19 décembre,** à la Cinémathèque française-Palais de Chaillot : « La femme et le pantin : cinq adaptations cinématographiques du roman de Pierre Louys.

– **Lundi 19 décembre,** à 20 heures, au Cirque d'hiver-Bouglione : *l'Argent,* de Marcel L'Herbier, avec Mary Glory, Brigitte Helm et Antonin Artaud (1928). Musique de Jean-François Zygel (création). Orchestre national d'Ile-de-France sous la direction de Jacques Mercier.

Les comédiens du doublage manifestent

En grève depuis le 18 octobre, les comédiens du doublage étaient environ quatre cents à manifester, dimanche 4 décembre à Paris, du Théâtre du Gymnase à l'Opéra. Ils demandent notamment une rémunération pour la rediffusion des œuvres doublées (*le Monde* du 22 novembre). Vendredi 2 décembre, le ministre de la culture, Jacques Toubon, leur avait reconnu la qualité d'artiste-interprète dans des lettres adressées aux syndicats d'artistes et à la Fédération des distributeurs de films. Néanmoins, les négociations avec les diffuseurs (chaînes de télévision, distributeurs de films, éditeurs vidéo) n'ont toujours pas abouti, malgré l'action de Simone Rozès, ancien premier président de la Cour de cassation, chargée le 24 novembre d'une mission de médiation dans ce conflit.



THÉÂTRE

Reprise de « la Vie criminelle de Richard III » au Trianon

Shakespeare sous l'œil d'un prédateur

C'était une fin d'après-midi un peu triste de novembre, dans une banlieue sans rien de notable du Sud parisien. Le Théâtre des Sources de Fontenay-aux-Roses, bizarrement perché au-dessus d'un gymnase et d'un parc aux arbres rares, disparaissait lentement sous la bruine. Dans le hall, à peine plus gai que le paysage entrevu, on était cueilli par la vision d'un homme de petite taille, le cheveu rouge en bataille, un cigare fiché dans le coin de la bouche, l'air peu amène. Cette gueule-là, pourtant, faisait chaud au cœur, car on y discernait le regard affûté de l'acteur Denis Lavant.

Quand ce vagabond des scènes (et de l'écran) participe à une aventure artistique, et bien que lui-même ne se mette jamais particulièrement en avant, on peut être certain que rien de ce qui se passera désormais ne sera indifférent, au contraire. Contournant une petite troupe de techniciens affairés, évitant de justesse une actrice en costume qui traverse le hall pour passer un coup de fil d'un combiné à carte, on entre dans la salle plongée dans le noir où ont commencé les répétitions. En l'occurrence celles de *la Vie criminelle de Richard III*, une pièce librement inspirée de Shakespeare et signée d'un jeune auteur, Gabor Rassov, qui cache sous des dehors de gentil garçon, un tempérament d'écrivain rugueux, humoreux, quelquefois sauvage.

A peine assis à quelques fauteuils de la table, désertée, du metteur en scène Pierre Pradinas, qui anime depuis quatorze ans la Compagnie du Chapeau rouge, on est saisi par une bande-son qui mêle aux rythmes d'un rap industriel les brutalités d'une forge invisible. Au même moment, un poste à souder placé derrière le velum du fond du plateau crée un effet lumineux qui ressemble à un méchant orage... Sur le plateau, des hommes et des femmes s'entretuent. Dans la salle, une poignée d'assistants, pas franchement effrayés, se moquent de Volkswagen, qui a appelé sa nouvelle Golf « Pink Floyd »...

Il faut dire que tous en ont vu d'autres et que le spectacle a déjà une belle carrière derrière lui. Les répétitions de *la Vie criminelle* ont *commencé en mars 1993, à la* Coursive de La Rochelle, où la compagnie du Chapeau rouge avait *été reçue en résidence*. Depuis, partout où il a été présenté, le spectacle a reçu le même accueil enthousiaste. C'est le fruit d'un travail d'une belle cohérence et d'une ambition artistique devenue assez rare. La cohérence est celle d'une troupe d'une quinzaine de personnes formant un groupe solidaire, emmené par Pierre Pradinas, jeune « quadra » dont les formes rondes dissimulent un tempérament nerveux, exigeant.

Faire tomber les tabous

Ainsi, Denis Lavant (Richard) en est à son troisième spectacle avec le Chapeau rouge, tout comme deux actrices de premier ordre, Brigitte Catillon (Elisabeth) et Marianne Groves (la duchesse d'York). Alain Gautré (Rivers) est le cofondateur de la compagnie et son auteur attitré. Gabor Rassov (Clarence), tandis qu'il écrivait, a interprété des rôles dans trois productions antérieures. Pourtant, la compagnie n'est pas fermée. Pour ce *Richard*, elle est rejointe par de nouveaux acteurs, comme Olivier Rabourdin (Richmond), élève de l'Ecole des Amandiers du temps de Patrice Chéreau et Pierre Romans, et Emmanuel Audibert (Georges), venu lui du Campagnol et de l'Ecole nationale du cirque. Il faut les voir revisiter les passions, les violences, les courages et les lâchetés du théâtre élizabéthain ! Ils y mettent du cœur, une intelligence très contemporaine, sans aucun relâchement, ce que Pierre Pradinas résume par une formulte toute simple : *« une compagnie tout le temps en mouvement »*..

Tous partagent la même ambition : élaborer un théâtre populaire *qui rapprocherait du public* d'aujourd'hui les textes et les auteurs du répertoire. Pour cela, ils n'hésitent pas à faire tomber les tabous, comme celui de « réécrire » Shakespeare. *« Nous voulions nous approcher du mythe qu'est Richard*, explique Pierre Pradinas. *Nous avons travaillé les différentes traductions et nous avons très vite constaté qu'il y avait beaucoup trop de distance entre elles et entre elles et le texte originel. L'archaïsme du texte originel nous a paru, paradoxalement, nous éloigner de la vérité du mythe shakespearien, car nous sommes désormais trop éloignés des humeurs de ce temps-là ». « Nous voulions nous sentir parfaitement à l'aise, le plus proche possible de l'histoire qu'on allait raconter*, ajoute Gabor Rassov. *Il ne s'agit en aucun cas d'un défi à la culture « officielle »*.

Du coup, le spectateur entend bien un texte d'aujourd'hui, proche de l'original mais qui n'a pas peur de ses propres inventions, de ses propres audaces, comme dans la scène des spectres au cinquième acte, où, chez Rassov, on s'en prend très violemment à Dieu... On retrouve la même liberté et les mêmes inventions dans la mise en scène. Elle multiplie les effets sonores et lumineux, les mouvements de décor et les tours de magie. On a l'impression de voir ici ce que les aînés nous racontent des spectacles de Planchon, quand à Lyon et partout il créait en troupe des machines théâtrales inventives, alertes.

Et puis, dans le rôle-titre, Denis Lavant compose une nouvelle fois un personnage comme lui seul *peut les imaginer* ; *sa présence* physique est impressionnante : à tout moment, on a la certitude qu'il est capable du geste le plus cruel, le plus noir, le plus inacceptable. Puis, le moment d'après, le mouvement s'arrondit, le corps se détend, la voix devient caressante, presque enfantine. C'est alors qu'il faut craindre le pire. Denis Lavant, c'est une intelligence aiguë qui perce sous la fourrure soyeuse d'un féroce prédateur.

OLIVIER SCHMITT

▶ Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris (18e). *Métro : Anvers.* Du 6 décembre au 15 janvier. Du mardi au dimanche à 20 heures *(sauf 24 décembre et 1er janvier)*. Tél. : 44-92-78-04. 75 F à 180 F. Durée : troisheures (avec entracte). *Le texte de la pièce est paru aux* Editions du Chapeau rouge (1994), 126 pages, 60 F.

Erato Disques change de président. – Président d'Erato Disques, Frédéric Sichler quittera cette société achetée en 1992 par Warner Music International qui, dans le domaine classique, possédait déjà les disques Teldec et Nonesuch. Avant de rejoindre, Erato Disques en 1982 au poste de directeur international et directeur du marketing, Frédéric Sichler avait été administrateur de l'Orchestre philharmonique de Radio-France au côté du compositeur et chef d'orchestre Gilbert Amy. Frédéric Sichler sera remplacé, dès le 1er décembre 1994, par Didier Durand-Bancel, directeur général adjoint de Teldec Classics International depuis 1993. Après avoir été attaché de presse de l'Orchestre de Paris, Didier Durand-Bancel avait rejoint Warner Classics France en 1990.

MUSIQUES

Les seizièmes Transmusicales de Rennes

Don de prospection

RENNES
de notre envoyé spécial

A six heures du matin, plusieurs milliers de personnes dansaient encore dans la salle omnisports au son de la *jungle music* et de la *techno*. La seizième édition des Transmusicales de Rennes s'est achevée le 4 décembre à l'aube, après trois jours d'une profusion orgiaque.

Plusieurs des quelque deux cents concerts ont confirmé le talent de découvreur des organisateurs, Jean-Louis Brossard et Hervé Bordier. En flânant d'abord dans l'un des trente-quatre cafés associés à l'opération « Bars en trans », on a pu saisir l'effervescence de la jeune scène française et faire à l'occasion de séduisantes rencontres : les chansons délicates du Brestois Miossec ne devraient, par exemple, pas rester dans l'ombre très longtemps. Les programmateurs ont usé, une fois encore, de leur don de prospection et de leur faculté de persuasion pour constituer une affiche riche en stars potentielles. Des noms alléchants n'ont pas tenu leurs promesses (Offspring, Massive Attack, Wayne Kramer). Mais les performances de Portishead, Vic Chesnut, Girls against boys, Beck et Shā-Key ont donné envie de suivre de près ces artistes. On ajoutera à cette liste les deux groupes vainqueurs des confrontations du dernier soir : Shellac, trio de l'intégriste alternatif Steve Albini, pour la sécheresse exemplaire de ses décharges électriques et surtout Soul Coughing. Auteurs d'un intrigant premier album – *Ruby Wroom* –, ces New-Yorkais inventent une musique au *groove* brutal, inspirée aussi bien du *swing* rêche de Thelonious Monk que du *funk* de Prince et du cabaret déglingué de Tom Waits. Daughty, chanteur et guitariste, jongle avec les mélodies, les mélopées, la récitation et le rap, accompagné d'une batterie, d'une contrebasse et d'un pianiste distillant d'étranges bouts de bruit qui doivent autant aux mouettes qu'à l'industrie automobile.

Divisés thématiquement – chapelle rock le soir, musiques de danse la nuit –, ces spectacles ont fait salle pleine. Une ambiance chaleureuse et familiale a fait des Transmusicales, cette année regroupées sur trois jours, un des seuls festivals français où le petit monde de la musique se retrouve autrement que par obligation professionnelle.

Limiter le Festival à trois journées correspondait aussi à une nécessité financière. Mais, une fois de plus, les exigences qualitatives de l'organisation et techniques de nombreux artistes auront gonflé le budget initial (4,8 millions de francs) à la hauteur du budget de l'an passé (5,3 millions pour quatre jours). Si des incertitudes demeurent quant au bilan final, il semblerait que les quelque 20 000 billets vendus (autant que l'an dernier) permettent d'équilibrer les comptes.

STÉPHANE DAVET

Conclusion de six mois de débats sur l'énergie et l'environnement

Le rapport Souviron critique la toute-puissance d'EDF

Jean-Pierre Souviron a remis lundi 5 décembre au gouvernement son rapport sur « Le débat national énergie et environnement ». L'ancien directeur général de l'industrie suggère une meilleure information, une plus grande transparence, notamment en matière de fixation des prix de l'électricité, et une large consultation avant toute décision en matière énergétique. Il demande qu'EDF ne soit pas juge et partie, l'Etat devant seul établir les règles.

■ RÉACTION. EDF, mis en cause dans ce rapport, juge certaines affirmations ou propositions « inexactes, voire inacceptables », principalement celles concernant la mise en cause des coûts de production de l'électricité, ou la différenciation des tarifs selon les besoins.

Après avoir conduit le débat national « Energie et environnement » dans toute la France de mai à octobre (1) à la demande des ministres chargés de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, Jean-Pierre Souviron vient de leur remettre un rapport de synthèse qui se veut *« non pas critique mais constructif ». Nous n'avons pas voulu recomposer le paysage énergétique français et tirer des plans sur la comète. Nos propositions ont vocation à être applicables »*, explique cet ancien directeur général de l'industrie de cinquante-six ans, travaillant aujourd'hui à la Société internationale pour les services à l'industrie et à l'environnement (SISIE), fondée par Edith Cresson, au sein du groupe Schneider.

Trois grandes règles sous-tendent ce document, qui vise principalement EDF et les pouvoirs publics : transparence, énergie alternative et rigueur. Le premier reproche est de ne jamais avoir engagé de discussions sur le choix de la politique énergétique depuis le premier choc pétrolier voilà vingt ans, qui a conduit à l'option du tout-nucléaire. *« Cela se révèle d'autant plus regrettable que les politiques énergétiques, par leurs impacts et leurs nuisances, concernent l'ensemble des citoyens, quoique de manière inégale ».*

Le rapporteur propose que *« toute décision soit précédée d'une consultation large et d'une expertise pluraliste et autonome, et que, pour les grandes options d'intérêt collectif, la représentation nationale ait été saisie pour en débattre au fond »*. Autre critique, le mélange des responsabilités entre les pouvoirs publics et EDF. *« L'intérêt général ne se confond pas avec celui d'une entreprise, fût-elle entièrement propriété de l'Etat ou en position monopolistique* (...). *Personne ne s'étonne que l'Etat, et non la SEITA, se préoccupe de limiter la consommation de tabac »*, écrit Jean-Pierre Souviron, ou personne n'attend qu'*« une société d'armement, fût-elle nationalisée, limite d'elle même ses exportations »*. En conséquence, le même principe doit s'appliquer pour l'électricité. *« Il s'agit de séparer clairement la fonction de régulateur et celle d'opérateur. »*

L'opacité est évoquée dans deux autres domaines : la recherche et développement, et l'aval du cycle nucléaire. Evoquant les milliards de dépenses consacrés chaque année à la recherche, il juge *« malaisé, pour un non-expert, de savoir à quoi cet argent est dépensé, pour développer quelles filières, avec quels objectifs et dans quels laboratoires. La répartition des fonds devrait pourtant répondre à des choix explicités de priorités ou d'efficacité »*.

Le coût de l'électricité

Le jugement est aussi sévère pour le retraitement des combustibles nucléaires ou le stockage des déchets, et il est demandé d'élaborer, *« à l'image de la gestion des déchets industriels, une saine politique de gestion de l'aval du cycle nucléaire, qui doit viser à réduire au maximum le volume de déchets ultimes »*. De même, les conditions de démantèlement des installations nucléaires doivent être *« précisées »*.

Concernant les infrastructures, une clarification est également souhaitée. *« L'utilité de nouveaux ouvrages doit être clairement établie, leurs caractéristiques ou leur tracé suffisamment justifiés, et les règles d'indemnisation des intérêts particuliers équitablement définies. »*

Pour les lignes à haute et très haute tension, il faut *« une contre-expertise portant non seulement sur le tracé d'une ligne, mais aussi, le cas échéant, sur la justification économique des ouvrages et sur les solutions alternatives (autre organisation du réseau, solutions d'électrification plus locales). Ces principes devraient être appliqués avec une attention toute particulière dans les cas des lignes électriques transfrontalières »*. Le rapport évoque le projet de ligne entre la France et l'Espagne, actuellement bloqué, et souhaite une issue.

La deuxième règle, portant sur le développement des énergies alternatives, nécessite comme préalable que soit revu l'établissement des coûts de l'électricité fixés par EDF. *« La rentabilité de l'électricité produite par des acteurs décentralisés ou par l'exploitation d'énergies dites renouvelables dépend étroitement, du fait du quasi-monopole de distribution, de leur comparaison avec les coûts d'Electricité de France, fondés essentiellement sur le prix du kilowattheure d'origine nucléaire. Or, les modes de calcul de ces coûts de référence sont contestés, accusés notamment de sous-estimer les coûts de gestion des combustibles usés, les effets du vieillissement des réacteurs, l'impact du démantèlement des installations nucléaires et la couverture du risque d'accident. »*

Il propose donc que *« l'examen de ces coûts de référence* [puisse] *pourrait faire l'objet d'un travail élargi à des experts indépendants de l'administration »*. Cette étude *« pourrait s'étendre également à toutes les autres formes de production d'électricité »*. Conscient que la détermination du coût réel de l'électricité nucléaire dépend des hypothèses concernant l'aval du cycle, le rapporteur demande *« un effort de transparence »*. Une manière ainsi de diversifier la production et de l'encourager au niveau local.

Se tournant vers le consommateur, Jean-Pierre Souviron se montre préoccupé par le gaspillage. Il critique avec force la climatisation coûteuse, qui peut être remplacée par une bonne architecture et une isolation efficace, et surtout il part en guerre contre le chauffage électrique, dont le développement en France a atteint un degré unique comparé aux autres pays développés. Or cela entraîne bien souvent une surconsommation, des factures excessives, un surenchérissement notable du réseau de distribution, notamment dans les régions à l'habitat dispersé. *« La péréquation des prix de l'électricité entraîne sur une portion importante du territoire, une subvention marquée en faveur du chauffage électrique ».*

Sans contester l'obligation du service public de fournir de l'électricité au même titre que le courrier, l'eau ou le téléphone, le rapport estime que *« la péréquation devrait donc être limitée aux seuls besoins suscités par les usages spécifiques de l'électricité »*. Enfin, le rapporteur insiste sur *« le non-respect des réglementations »* dénoncé lors des différents débats.

« Transports routiers, stations-services, transports maritimes, règles de fonctionnement des véhicules, isolation des bâtiments neufs, comptage indiciduel des consommations dans les immeubles collectifs, la liste est longue des secteurs où les infractions semblent nombreuses pour ne pas dire généralisées. »

Pour évoquer cette situation, sont invoquées la complexité ou une trop grande rigueur des réglementations. *« Il convient alors de simplifier et d'amender »*. Ce manque de rigueur se retrouve également dans l'évaluation de l'efficacité des dépenses engagées et dans le domaine de la recherche. Il est préconisé alors *« une politique d'audits »*. Au fil des pages de ce rapport de synthèse apparaissent donc des suggestions apparemment faciles à appliquer. Reste à savoir si elles seront retenues par les pouvoirs publics, car ce ne sont pas forcément celles attendues.

DOMINIQUE GALLOIS

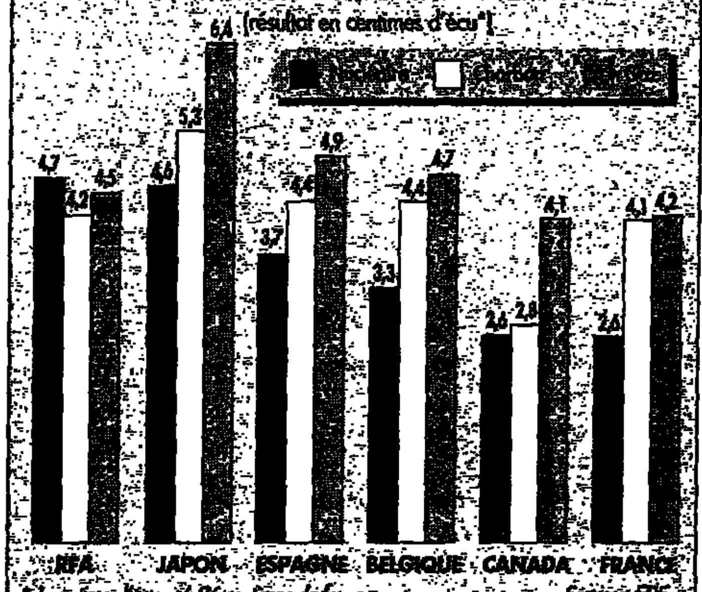
(1) Les débats dans les régions ont rassemblé 6 000 personnes. Les six colloques nationaux tenus à Toulouse, Metz, Paris, Caen, Lyon et Marseille ont donné lieu à trente-cinq tables rondes au cours desquelles ont débattu 218 intervenants en présence de 2 000 personnes).

Electricité de France conteste certaines affirmations

La réaction d'EDF au rapport Souviron est contrastée. Pour Jean-Pierre Bourdier directeur de l'environnement, s'il s'agit d'*« une excellente synthèse d'un débat, qui a lui même fait preuve d'un niveau et d'une qualité inhabituelle »*, il n'entend pas pour autant adhérer *« à toutes ses affirmations, ni à toutes ses propositions »*. Il juge que certaines d'entre elles *« sont inexactes voire inacceptables »*. M. Bourdier prend ainsi ainsi deux exemples : la mise en cause de l'exhaustivité des coûts de production de l'électricité et la dépéréquation des tarifs publiés par le ministère de l'industrie. Dans le premier cas *« ces coûts correspondent bien à la réalité et retiennent toutes les données et informations dipsonibles pour les établir »*. Concernant les tarifs, il rejette l'idée de *« faire payer l'électricité plus cher aux habitants de la Corrèze ou du Lot qu'aux Parisiens, pour inciter les premiers à se chauffer au bois, ou au charbon »*. Pour EDF, service public oblige, *« l'énergie électrique doit demeurer au même prix pour tous pour une utilisation donnée »*.

Sur l'insuffisance du rôle de régulation des pouvoirs publics, M. Bourdier estime qu'ils *« ont toujours été très attentifs à nos orientation et à notre action »* que ce soit en matière de publicité, d'investissements et de tarifs. EDF souhaite toutefois que ce rapport *« ne sombre pas dans les oubliettes »*, d'autant que sur de nombreux points, l'entreprise est d'accord avec M. Souviron. Comme ce dernier, M. Bourdier préconise que soient développées la recherche dans les énergies renouvelables (bois et hydrauliques) où la France est la première de la classe européenne mais la dernière en matière de recherche publique. Il faut aussi accentuer *« la maîtrise de la demande d'énergie »* grâce à une *« politique nationale et volontariste »*. Pour lutter contre la pollution, M. Bourdier plaide pour la voiture électrique *« l'un des rares domaines où écologistes et nucléaristes sont globalement d'accord »*.

D. G.



COMMENTAIRE

Une synthèse très « écolo »

LE rapport de Jean-Pierre Souviron va faire des heureux dans la mouvance « verte ». Ses trente-cinq pages reprennent à peu près tous les griefs que les écologistes adressent régulièrement aux pouvoirs publics depuis vingt ans : non transparence des choix énergétiques, priorité absolue au nucléaire, dictature d'EDF, abandon des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, etc. EDF se retrouve au cœur de tous les reproches faits à la politique énergétique de la France. Non seulement la société nationale confond ses intérêts d'entreprise avec l'intérêt général, mais elle bloque toute tentative de diversification ou de décentralisation des sources d'énergie.

Lorsque M. Souviron avait présenté sa synthèse en avant-première à l'Ecole polytechnique, mercredi 23 novembre, les élèves étaient restés plus que perplexes : comment un ancien de la maison, ingénieur général des Mines passé par toutes sortes de responsabilités dans l'appareil d'Etat, pouvait-il se livrer à un tel travail de démolition ?

Critique en règle

A les en croire, le rapporteur prenait un malin plaisir à ébranler les certitudes les mieux assises, qu'il s'agisse du charbon, du pétrole, du gaz ou du nucléaire. De fait, M. Souviron ne pratique pas la langue de bois. Et comme il doit rapporter ce qu'il a entendu dans les sessions du grand débat national, il se fait le témoin privilégié des multiples récriminations dirigées contre EDF, ses centrales, ses déchets nucléaires, ses lignes à haute tension, son monopole, sa méfiance à l'égard des énergies alternatives et sa politique d'Etat dans l'Etat.

Les pétroliers, en revanche, sont épargnés, car ils ne succombent pas à ces reproches de la part du public. C'est plutôt l'Etat qui est dans le collimateur, car c'est lui qui oriente la fiscalité sur les carburants et ménage les transporteurs routiers en détaxant le gazole et en maintenant pour eux des taux de péage très bas à l'entrée des autoroutes.

Le gouvernement, à l'initiative du ministre de l'environnement, Michel Barnier, voulait un débat *« large et ouvert »*. Il se retrouve avec une critique en règle de la politique menée depuis vingt ans par ses prédécesseurs... et un programme d'action qu'il serait héroïque de lancer dans l'état actuel de l'opinion. Car la révolution écologique proposée par M. Souviron bouscule pas mal d'habitudes chez les décideurs et suppose aussi une conversion mentale du citoyen de base.

ROGER CANS

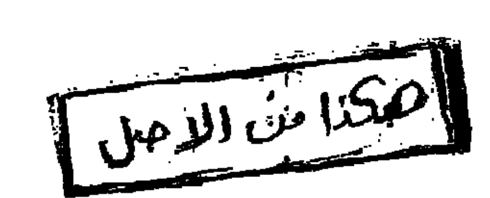
Ces centrales qu'on démantèle

La légère contamination de plusieurs ouvriers à la centrale de Brennilis dans le Finistère (*le Monde* daté 4-5 décembre) illustre les difficultés du démantèlement des installations. Ce petit réacteur de 70 mégawatts, édifié au cœur des Monts d'Arrée et couplé au réseau en 1967, a été arrêté définitivement le 31 juillet 1985. Son démantèlement a commencé avec l'enlèvement du combustible et de l'eau lourde de refroidissement qu'il contient encore. Une deuxième phase, lancée dans le courant du second semestre1995, devrait permettre de libérer partiellement le site du réacteur.

Avec cette opération, EDF entre dans une phase du démantèlement des réacteurs les plus anciens de son parc, aujourd'hui arrêtés. Les unités de la filière graphite-gaz sont concernées, ainsi que le vieux réacteur à eau pressurisée de Chooz (Ardennes). Ces opérations difficiles coûtent environ 15 % du prix actualisé du réacteur concerné. A ce jour, les provisions constituées par EDF pour le démantèlement des centrales était de 26,5 milliards de francs à la fin de 1993 et celles relatives au retraitement et au stockage des déchets s'élevaient à 89,6 milliards de francs.

Pour ces raisons, les pays industrialisés réfléchissent à la meilleure manière de démanteler leurs installations nucléaires. La tâche n'est guère facile car il faut souvent attendre une période de plusieurs années de « refroidissement » pour que la radioactivité ambiante diminue fortement. On peut alors décider de procéder à un démantèlement de niveau 1 qui conduit à une fermeture sous surveillance de l'installation accompagnée d'un enlèvement définitif des matières nucléaires présentes. Au niveau 2, on pratique une libération partielle et conditionnelle du site en réduisant, au minimum, le volume de l'enceinte radioactive. Avec le niveau 3, on atteint à l'idéal puisque le site devient totalement réutilisable. La centrale de Brennilis devrait être démantelée jusqu'au niveau 2 pour 300 millions de francs. Les techniques existent pour aller plus loin. Ainsi, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a déjà démantelé, au niveau 3, six réacteurs ou maquettes critiques de faible puissance et huit installations composées de laboratoires ou d'usines. D'autres opérations sont en cours. Toutes sont chères au point que le CEA devra consacrer à ces travaux de 1,5 à 2 milliards de francs d'ici à l'an 2000.

J.-F. A.



FINANCE

Selon un sondage du « Financial Times » et du « Spiegel »

Les Allemands sont aussi réticents que les Britanniques à accepter la monnaie unique européenne

Deux tiers des Allemands et des Britanniques souhaiteraient que la passage à la monnaie unique européenne soit précédé d'un référendum, selon un sondage publié conjointement par le *Financial Times* et *Der Spiegel*, lundi 5 décembre (1 919 personnes interrogées en Grande-Bretagne et 2 455 en Allemagne). Contrairement à l'opinion qui fait des Allemands un des peuples « moteur » de l'Europe, ces chiffres soulignent que les réticences germaniques sont semblables aux britanniques. Une majorité d'Allemands (55 %) reste opposée à la monnaie unique, craignant qu'elle soit moins forte que le mark. Curieusement, on relève néanmoins 40 % d'Allemands qui accepteraient le nom d'Ecu.

La participation à l'union est jugée comme « *une bonne chose* » par seulement 46 % des Allemands (contre 57 % en 1993) et 37 % des Britanniques. Un quart des populations (27 % des Britanniques et 23 % des Allemands) se déclare favorable à un resserrement des liens politiques des Douze. L'allié « *le plus fiable* » est l'Amérique pour 42 % des Allemands et 42 % des Britanniques mais aussi la France pour 27 % des Allemands et seulement 5 % des Britanniques, différence notable.

Comme en France, les opinions les plus favorables à l'union monétaire se trouvent auprès des hommes et des conservateurs. Les jeunes sont les plus enclins à une *union politique*.

Quelle stratégie pour l'écu ?

Quelle marge de fluctuation des monnaies européennes doit-elle être autorisée d'ici au passage à la monnaie unique, prévu pour le 1er janvier 1997 ou le 1er janvier 1999 ? La question, à laquelle devaient répondre les ministres des finances des Douze réunis à Bruxelles lundi 5 décembre, est technique. Mais elle aura de fortes conséquences sur les marchés financiers à l'approche de l'échéance, période qui pourrait être tout à la fois calme, comme en ce moment, ou terriblement agitée.

Le Traité de Maastricht avait prévu une stratégie du resserrement : les monnaies devaient s'approcher le plus possible avant de se souder entre elles le jour J. Le « *critère* » pour qu'une monnaie soit autorisée à participer à l'union monétaire était l'appartenance à la bande « *normale* » du système monétaire européen (SME) depuis « *au moins deux ans* ». « *Normale* » signifiait, au moment de la signature du Traité en décembre 1991, 2,25 % autour du cours pivôt. Or, depuis, le SME a subi des attaques violentes qui ont conduit d'une part la lire et la livre hors du mécanisme de change et, d'autre part, à la décision d'élargir, le 2 août 1993, les bandes de fluctuation à 15 %.

Ces décisions ont eu raison de la spéculation et, depuis, le SME connait une période de calme. Mais il convient de réinterpréter le Traité pour savoir s'il faut revenir à 2,25 % d'ici la fin de 1994 afin de respecter le délai d'« *au moins deux ans* » d'ici au début 1997. En fait, la décision devait être prise par les ministres des Douze de n'en rien faire et de considérer que la bande « *normale* » est désormais 15 %. C'est un changement qui permet de ne pas exclure *a priori* la Grande-Bretagne et l'Italie de la monnaie unique. Mais il provoque une difficulté technique assez lourde : plutôt que d'être peu à peu resserrées entre elles avant la soudure, les monnaies pourront varier considérablement. Cela risque d'introduire un grand trouble dans les marchés financiers à l'approche de 1997 ou 1999, les cambistes s'interrogeant sur les taux exacts de change que décideront les gouvernements. Si les variations des monnaies avant le jour J sont assez grandes, le passage à l'union ne s'apparentera plus à une cristallisation brutale qu'à celle prévue d'une entrée progressive dans une sorte d'entonnoir. Devant les risques, les autorités pourraient éventuellement décider de s'approcher de l'ancienne bande de 2,25 %, mais de ne pas le dire afin de ne pas reveiller la spéculation.

Cette décision de conserver les 15 %, ne préjuge en rien de l'attitude qu'adoptera la Grande-Bretagne. Ni de la faculté de l'Italie à remplir les autres critères. Mais ces pays seront poussés, au minimum, à se mettre en position de pouvoir rentrer dans le mécanisme de change au plus vite. Avec le risque de tenter les spéculateurs...

E. L. B.

REPÈRES

HONGRIE
Le président de la banque centrale aurait été démis de ses fonctions

Le gouvernement socialiste hongrois (*ex-communiste réformateur*) aurait mis fin aux fonctions de Péter Akos Bod, président de la Banque nationale de Hongrie depuis 1992. Cette décision pourrait traduire un conflit entre les partisans d'une politique donnant la priorité au contrôle de l'inflation et à l'équilibre budgétaire conformément aux recommandations du Fonds monétaire international (FMI), et ceux qui s'inquiètent du maintien d'un chômage élevé et de la lenteur de la reprise économique. M. Bod qui estime nécessaire de limiter les augmentations de salaire afin de favoriser l'investissement privé, aurait été jugé *trop fidèle aux* thèses du FMI.

AUTOMOBILE
Hausse de 21,4 % des immatriculations en France en novembre

Avec 190 700 voitures immatriculées en novembre (33 700 de plus qu'il y a un an), le marché français de l'automobile a progressé de 21,4 % en novembre. Ces chiffres portent à 14,6 % la hausse des immatriculations depuis le début de l'année. Les marques françaises se sont particulièrement bien comportées le mois dernier. Tiré par la Clio, Renault a enregistré une hausse de 32,6 % et Peugeot a vu ses ventes augmenter de 32,3 % grâce au succès de la 106 et de la 306. Citroën, enfin, a connu une croissance plus faible de ses ventes – 23,8 % seulement –, malgré le succès de la ZX et de la Xantia. De tous les groupes étrangers, Fiat connaît la plus belle réussite avec une hausse de ses immatriculations de 58 %.

En raison de négociations difficiles avec les banques étrangères

Le processus de rééchelonnement de la dette privée algérienne est bloqué

Entamées à Paris à la mi-septembre, les négociations piétinent entre l'Algérie et ses banques créancières pour le rééchelonnement d'une partie de la dette bancaire non garantie (environ 25 milliards de francs). Pas moins de dix-sept banques commerciales sont concernées dont une dizaine d'établissements japonais. Pour défendre leurs intérêts, un comité a été créé. Présidé par la Société générale, il réunit les représentants de cinq banques : deux japonaises, deux arabes et une américaine (la Chase Manhattan Bank). Et c'est ce comité qui, pour la seconde fois depuis le début de l'automne, a rencontré la semaine dernière à Paris les représentants du gouvernement algérien.

Les discussions n'ont pas permis de progresser sur la voie d'un accord. Elles ont été « *difficiles* » s'est borné à indiquer à l'agence *Reuter* un participant sans préciser *ni le lieu ni la date* du prochain rendez-vous. Selon certains milieux financiers français, une partie de bras de fer opposerait l'Algérie aux banques créancières. Celles-ci, soucieuses de négocier *au plus juste*, ne sont pas satisfaites des prévisions économiques présentées par les autorités algériennes qui servent de base pour définir les modalités pratiques du rééchelonnement. Les banques *jugent* que les documents de travail les pénalisent. Pendant ce temps, les créances bancaires sur l'Algérie négociées sur le marché secondaire de la dette sont en chute libre. Fin novembre, elles avaient perdu 35 % de leur valeur faciale, selon le consultant Nord-Sud Export. Alger a également des difficultés avec Paris. Le contentieux bilatéral porte cette fois sur une somme nettement moindre (1 milliard de francs environ) correspondant à des créances françaises non rééchelonnables. *Grosso modo*, elles se répartissent en trois « *paquets* » d'un montant voisin. Le premier concerne des sommes dues par des entreprises algériennes à leurs fournisseurs français. L'obligation de payer a été confirmée par des arbitrages internationaux mais jusqu'ici en vain. Le second touche également à des contentieux entre entreprises du bâtiment. Aucun arbitrage n'a eu lieu mais Alger s'est engagé à régler ces dettes et ne s'exécute pas. Le troisième, enfin, est la compilation de créances diverses. Elles concernent des achats non réglés par des hôpitaux et des universités algériennes. Le document qui répertorie ces contentieux comporte plus d'un millier de pages.

Une réunion a eu lieu la semaine dernière à Paris pour apurer ces différentes « *ardoises* ». Elle n'a pas permis de conclure et de nouvelles discussions sont prévues début 1995. Il parait cependant acquis qu'Alger règlera sans tarder les deux tiers de la somme réclamée. L'opération sera rendue possible grâce à un prêt équivalent fourni par la France et dont le remboursement sera étalé sur sept ans.

JEAN-PIERRE TUQUOI

SOCIAL

Membre de l'organisation depuis cinquante ans

La CGT va quitter la Fédération syndicale mondiale

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, la CGT va quitter officiellement la Fédération syndicale mondiale (FSM), l'ex-internationale syndicale prosoviétique, dont elle est à la fois cofondatrice et membre depuis près de cinquante ans. La commission exécutive de la centrale a décidé, vendredi 2 décembre, de proposer de « *mettre un terme à son affiliation* », à la FSM à son prochain comité confédéral national, au printemps 1995, puis à son 45e congrès confédéral, en décembre 1995.

Cette annonce ne constitue pas une révélation (*le Monde* du 11 novembre), Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, ayant laissé entendre qu'une telle décision serait prise si le congrès de la FSM, qui s'est tenu du 21 au 26 novembre à Damas ne répondait pas à « *l'exigence de transformation profonde* » souhaitée par la CGT et se contentait de jouer « *les gardiens du temple* ». C'est toutefois, avant le 45e congrès, une pierre lancée dans le jardin des « *modernistes* » de la CGT, soupçonnés de reprendre l'initiative. Ces derniers, dont le principal porte-parole, Alain Obadia, ancien numéro deux officieux de la centrale, vient de quitter le bureau confédéral, entretiennent une contestation sur le décalage persistant entre le discours de la CGT et ses pratiques. En reprenant à son compte leur proposition de quitter la FSM, la direction délivre aux modernistes un bon point, mais les prive d'un axe de contestation pour les débats à venir.

Candidature européenne

Organisation internationale proche des partis communistes depuis sa création en 1945, la FSM, qui revendique cent millions de membres dans soixante pays, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Courroie de transmission du grand-frère soviétique auprès des centrales syndicales affiliées dans les pays occidentaux, les anciennes démocraties populaires et les pays du tiers-monde, la FSM a vu son rôle pâlir au fil des défections et de l'effondrement du communisme. Lors de son 13e congrès, à Damas, la FSM a fait face, outre les critiques adressées par la CGT, à la contestation de plusieurs autres organisations syndicales, notamment d'Amérique latine. La CGT ne s'est pas privée de déplorer les « *choix faits par le 13e congrès* », qui, selon elle, « *perpétuent la division du mouvement syndical international en ajoutant aux clivages d'hier (Est-Ouest) une opposition fausse entre les intérêts des travailleurs du Nord et ceux du Sud, au moment même où les besoins de solidarité et de coopération syndicale internationale doivent être affirmés comme jamais* ». Elle a aussi dénoncé « *la permanence d'une conception centralisée et dirigiste de l'activité, d'organes de direction lourds et coûteux, et le maintien, pour l'essentiel, des mêmes dirigeants* ».

En se donnant ainsi les coudées franches, la CGT peut reposer avec plus de chances sa candidature à la Confédération européenne des syndicats (CES), à laquelle ses demandes réitérées d'adhésion, ces dernières années, *ont toujours buté sur son appartenance* à la FSM. Ce lien était l'un des arguments invoqués par la CES pour refuser son affiliation. Ce changement de cap de la CGT a provoqué, vendredi 2 décembre, une réaction immédiate de la CFDT, membre de la CES, comme FO et la CFTC. La centrale cédétiste s'est demandé si cette décision était « *annonciatrice d'une évolution du comportement de la CGT dans l'action qu'elle mène dans notre pays* ». Pour l'heure, et sans se prononcer sur une éventuelle entrée de la CGT à la CES, la CFDT s'est contentée d'en « *prendre acte* ».

ALAIN BEUVE-MÉRY

EN BREF

AVIATION CIVILE : appel à une « journée d'action unitaire » le 13 décembre. – Trois syndicats de l'aviation civile, la CFDT, la CGT et le SAPAC (autonome), ont annoncé, vendredi 2 décembre dans un communiqué, qu'ils appelaient les personnels « *à se mobiliser massivement pour une journée d'action unitaire le 13 décembre* ». Réunis en intersyndicale à Orly, les reponsables des trois syndicats dénoncent « *le recrutement insuffisant pour combler le sous-effectif que l'administration cherche à masquer par la mise en place d'un système d'astreintes et le recul de l'âge de départ à la retraite* ».

EMPLOI : un rassemblement de chômeurs. – Deux cents chômeurs se sont rassemblés, samedi 3 décembre, au Jardin des Tuileries à Paris, à l'appel du réseau Partage, afin « *d'exiger que soient combattus le chômage et l'exclusion par l'instauration d'une société qui partage le travail, les revenus et les richesses* ». Cette manifestation silencieuse, censée se répéter tous les quinze jours dans un lieu public, doit contribuer, à « *sortir les 3 millions de chômeurs de leur clandestinité et leur permettre d'intervenir dans le débat social et politique à l'approche de l'élection présidentielle* », a affirmé Maurice Pagat, président de cette association de lutte contre le chômage. Cette initiative a reçu le soutien d'une cinquantaine de personnalités du monde universitaire, politique, social ou religieux.

FORCE OUVRIERE : « Les élections ne sont pas un substitut à l'action syndicale ». – Marc Blondel secrétaire général de Force ouvrière a affirmé vendredi 2 décembre à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine), dans la banlieue de Rennes, qu'il « *ne faudrait pas que les élections présidentielles soient un substitut à l'action syndicale* ». Estimant que « *le moment de revendiquer est venu puisqu'il y a reprise* », M. Blondel a mis en garde les salariés sur le fait de « *mettre trop d'espoir dans les changements éventuels à la présidence de la République* ». Evoquant les programmes de MM. Balladur, Giscard d'Estaing et Delors, le secrétaire général de FO a estimé « *que la société qu'ils proposent, c'est au moins 6 % de chômeurs en l'an 2000* ».

PATRONAT : Pierre Guillen, vice-président du CNPF se déclare favorable à une politique sociale plus positive. – Pierre Guillen, vice-président du CNPF, estime dans un entretien accordé à *Ouest-France*, samedi 3 décembre, que « *le temps est venu d'élaborer une politique sociale plus positive* ». Jugeant qu'il faut « *donner du grain à moudre, en ayant le souci de l'emploi* ». M. Guillen reconnaît que, « *sur dix ans* », le patronat a « *un peu trop arbitré en faveur des réductions d'effectifs* ».

ÉTATS-UNIS : le gouvernement abandonne ses poursuites contre General Motors. – Le département des transports (DOT) américain a décidé, vendredi 2 décembre, d'abandonner ses poursuites contre General Motors après que le premier constructeur mondial eut accepté de consacrer plus de 50 millions de dollars à améliorer la sécurité, qui était contestée, de certains modèles. Le DOT devait entamer la procédure mardi 6 décembre, et cette démarche aurait pu aboutir au rappel de près de 9 millions de véhicules.

Après plus de vingt mois d'incertitudes

Gemina reprend le groupe italien de confection GFT

Après plus de vingt mois d'incertitudes, Gruppo Finanziario Tessile (GFT) connaît enfin le nom de son repreneur. Gemina, holding financier dont la famille Agnelli est le premier actionnaire. Fondé il y a plus d'un siècle par la famille Rivetti, GFT s'était hissé à la fin des années 80 au deuxième rang européen de l'industrie de l'habillement, réalisant un prêt-à-porter haut-de-gamme griffé Armani, Dior, Montana, Ungaro ou encore Valentino. Au faîte de sa puissance, le groupe qui apparaissait, alors, comme le porte-drapeau du savoir-faire italien, alignait des chiffres impressionnants : 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, quinze millions de pièves de vêtements produites, dix-mille salariés... Faute, pourtant, d'avoir su se créer une compétitivité durable, avec des marques propres, une logistique et une gestion serrée, GFT allait subir de plein fouet le retournement de la conjoncture du début des années 90. Le chiffre d'affaires stagne comme les ventes de produits griffés, le résultat s'écroule, contraignant la famille à passer la main (*le Monde* du 14 avril 1993). Le premier sur les rangs, le groupe italien Miroglio renonce à reprendre la société, un mois et demi à peine après avoir conclu un plan de reprise (*le Monde* du 22 mai 1993). Débute, alors, un bal de prétendants auprès des banques créditrices qui verra défiler, le mexicain Fabio Covarubbias puis la société de gestion CVC associé au groupe américano-arabe Plaid et au couturier Armani.

Les banques créditrices leur ont préféré Gemina, le holding présidé par Giancarlo Pesenti dont la famille Agnelli détient 24 % du capital. Déjà propriétaire des vêtements de sports Fila, Gemina s'est engagé à mettre 536 milliards de lires sur la table (1,8 milliard de francs). Dans un premier temps, le holding devrait racheter aux banques pour 104,5 milliards de lires de warrants, une transaction lui donnant le contrôle du capital. Une augmentation de capital devrait suivre, permettant d'alléger l'endettement cumulé de GFT qui atteint 400 milliards de lires (1,3 milliard de francs) après un exercice 1993 à nouveau déficitaire (- 196 milliards de lires).

Restructuré – le groupe n'emploie plus que 5 000 personnes –, et avec des frais financiers allégés, GFT devrait alors pouvoir redémarrer. Avec un chiffre d'affaires de 1 400 milliards de lires en 1994, ce dernier devrait, en effet, renouer avec l'équilibre dès cette année.

P.-A. G.

Sur Radio-Classique

Le président de Renault déclare qu'il ne veut pas « marier à tout prix » son entreprise

Le président de Renault, Louis Schweitzer, a rejeté samedi 3 décembre sur Radio-Classique l'idée que le constructeur automobile français devrait à *« tout prix se marier »* pour survivre. *En revanche,* a-t-il poursuivi, *des partenariats peuvent être utiles, pour aller dans de nouveaux pays, pour développer de nouveaux composants »*, et aussi pour des véhicules dont les volumes de production ne sont pas assez importants. Depuis la rupture des fiançailles avec Volvo il y a un an, des rumeurs fréquentes et toujours démenties ont fait état de rapprochement avec Fiat, puis Mercedes. Par ailleurs, Renault et Volvo avaient commencé à étudier ensemble une plate-forme commune pour leurs futures véhicules de haut de gamme respectifs.

Donnant naissance à la troisième banque transalpine

Le Credito Romagnolo pourrait tomber entre les mains du Credito Italiano

Nouveau rebondissement dans le feuilleton des tentatives de rachat entre banques italiennes, le Credito Romagnolo pourrait finalement être absorbé par le Credito Italiano. Le conseil d'administration du Credito Romagnolo a jugé favorablement la nouvelle offre publique d'achat avancée par le Credito Italiano. Déjà, la semaine dernière, le ton avait commencé à changer entre le Credito Romagnolo et le Credito Italiano dont l'offre n'était plus jugée inamicale.

Le conseil d'administration du Romagnolo, réuni dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 décembre, a publié un communiqué indiquant qu'il repoussait le projet de fusion avec la Caisse d'épargne de Bologne considéré comme *« irréalisable »*. Cette fusion éventuelle avait été considérée comme un moyen de mettre en échec la tentative d'OPA (offre publique d'achat) du Credito Italiano. Mais la nouvelle offre du Credito Italiano a été considérée, cette fois, comme *« plus respectueuse de l'intérêt du groupe et de ses actionnaires »*. Le conseil a annoncé que la direction du groupe se réunira prochainement et *« fournira tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre la décision la plus opportune »*.

Le succès de l'OPA donnerait naissance au troisième groupe bancaire italien avec un total de bilan de près de 500 milliards de francs. En paralèlle, la Banca Commerciale (Comit) a lancé une OPA sur la banque Ambrosiano-Veneto. Si elle aboutissait, elle ferait du nouvel ensemble la première banque de la péninsule.

E. L.

1 050 suppressions d'emplois par an en « solde net »

La BNP a présenté un plan d'adaptation de ses effectifs

La direction de la BNP a rendu public son nouveau plan d'adaptation des effectifs (PAE) qui s'étale sur la période 1995-1997, lors d'un comité central d'entreprise vendredi 2 décembre. Ce PAE prévoit 1 050 suppressions d'emploi par an, en « solde net », compte tenu d'environ 250 embauches annuelles. La BNP poursuit sa politique de réduction de effectifs et même l'amplifie au regard du précédent plan qui courrait sur les années 1992-95. La banque connaît une baisse sensible du nombre des départs « naturels » qui sont tombés de 1 200 personnes en moyenne avant 1994 à 750 par an désormais. Il résulte de ce phénomène, qui s'explique par une moindre rotation de ses salariés et par le seuil de saturation atteint par les préretraites progressives, que, contrairement au premier PAE triennal, la BNP ne prévoit plus une embauche pour chaque départ. Mais la direction compte embaucher à l'extérieur environ 250 personnes par an, sur de nouveaux métiers.

Ce nouveau plan a reçu un accueil plutôt froid de la part des personnels. Le 21 novembre, la direction de la BNP avait signé avec deux syndicats, le SNB-CGC et la CFTC, un *« protocole d'accord pour la défense de l'emploi dans l'entreprise »* (*le Monde* du 23 novembre). Mais La CFDT, majoritaire dans la banque, comme la CGT et FO, non signataires, ont commandé une expertise sur les *« justifications économiques du PAE et son coût social »*, dont les résultats seront annoncé le 4 janvier. Compte-tenu des bons résultats de la BNP au premier semestre (1 milliard de francs de bénéfice), ils contestent la logique de ces réductions d'effectifs.

A. B.-M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

BRITISH COAL vend ses mines de charbon pour 815 millions de livres. – Le groupe minier britannique RJB Mining va payer 815 millions de livres (6,7 milliards de francs) pour acquérir les mines de charbon d'Angleterre mises en vente par British Coal dans le cadre de sa privatisation. RJB financera cette acquisition, annoncée vendredi 2 décembre, par un placement d'actions de 400 millions de livres et grâce à des facilités bancaires de 494 millions. Il paiera 699 millions à l'Etat à la finalisation de la vente, le reste étant étalé sur trois ans. Le groupe, qui exploite déjà une quinzaine de sites miniers, avait été sélectionné en octobre par le gouvernement pour gérer la totalité des trois régions charbonnières d'Angleterre tandis que celles d'Ecosse et du Pays de Galles étaient confiées à de petites sociétés privées. Les activités acquises par RJB comprennent 15 mines profondes et 16 sites à ciel ouvert, qui ont produit plus de 31 millions de tonnes pour les douze mois de l'exercice clos en mars 1994, soit 80 % de la production de British Coal.

MARCHÉ

SINGAPOUR prévoit de construire un métro aérien d'un montant de 400 millions de dollars. – Singapour prévoit de construire deux lignes de métro aérien d'un montant total de l'ordre de 400 millions de dollars, en sus du réseau métropolitain souterrain dont elle dispose depuis huit ans, a annoncé, dimanche 4 décembre, le ministre des Communications Mah Bow Tan. Le métro léger électrique (Light Rail Train), devrait être opérationnel d'ici trois ans, l'examen des soumissions devant être achevé vers la mi-1995.

STRATÉGIE

ERIDANIA BÉGHIN-SAY mise sur Carapelli. – Le groupe Eridania Béghin-Say (EBS) va développer à grande échelle sa marque d'huile d'olive haut de gamme Carapelli, récemment lancée en Europe du Nord et qui sera introduite dans quelques mois aux Etats-Unis, a annoncé samedi 3 décembre le président du groupe, Stefano Meloni. EBS, via sa filiale de produits grand public Medeol (marques Lesieur, Ducros, Carapelli, Koipe), commercialise environ 24 millions de litres d'huile d'olive extra-vierge par an. Carapelli, qui vend également des huiles de graines, réalise actuellement un chiffre d'affaires d'environ 200 milliards de lires (700 millions de francs) pour un résultat d'exploitation d'environ 7 milliards de lires (24 millions de francs) en moyenne. EBS veut profiter de l'actuel développement du marché de l'huile d'olive, qui bénéficie d'une image de produit sain et traditionnel : en Europe du Nord, ce marché progresse de 6 % à 10 % par an depuis 5 ans.

PARIS, 5 décembre ▲ Aux alentours des 2 000 points

Sous l'impulsion des marchés obligataires, la Bourse de Paris était très bien orientée lundi matin, l'indice CAC 40 ayant retrouvé peu après l'ouverture et pour la première fois depuis le 2 septembre dernier le niveau des 2 000 points. En hausse de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche en début d'après-midi un gain de 0,73 % à 1 993,71 points. Le marché était assez actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de l'ordre de 800 millions de francs. Le MATIF était ferme avec un gain de 0,20 % à 113,56. Le Bund allemand gagne 0,03 %.

Lundi matin à Paris le dollar est négocié à 5,41 francs, soit un cours quasiment identique à celui de vendredi soir.

Les valeurs du secteur des BTP sont recherchées, notamment GTM Entrepose (+ 3,8 %), Eiffage (+ 2,6 %), Spie-Batignolle (+ 2,2 %) et Bouygues (+ 2 %). Bon Marché recule de 2,4 % et Lebon de 2 %.

L'activité a progressé de 13,5 % en novembre à la Bourse de Paris, soit la plus forte augmentation depuis juin dernier, indique un communiqué de la Société des Bourses Françaises (SBF). La moyenne quotidienne des négociations s'est élevée à 87 900 contre 77 400 en octobre dernier. Le volume des échanges sur les actions françaises a atteint 85,59 milliards de francs soit une moyenne de 4,27 milliards de francs par séance. Cette moyenne représente une progression de 11 % par rapport à celle enregistrée en octobre. La séance la plus active a été celle du 16 novembre avec 9,46 milliards de francs dont 6,13 milliards issus de la souscription des actions Renault. la séance la moins active a été celle du 7 novembre avec 2,57 milliards de francs. Au 30 novembre la capitalisation boursière atteignait 2 515 milliards de francs.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1000 : 31 décembre 1990

	25-11-94	1-12-94
Indice général-SBF 120	1 331,91	1 343,50
Indice général-SBF 250	1 288,39	1 299,84
Valeurs industrielles	1 451,58	1 458,72
Energie	1 471,08	1 478,66
Produits de base	1 417,03	1 431,10
Construction	1 557,81	1 567,21
Biens d'équipement	1 089,22	1 099,96
Automobile	2 071,06	2 054,79
Autres biens consom.	1 774,75	1 770,65
Industrie agroalim.	1 318,19	1 331,97
Services	1 221,75	1 236,72
Distribution	1 842,74	1 889,14
Autres services	959,86	962,91
Sociétés financières	1 082,52	1 087,30
Immobilier	778,82	778,14
Services financiers	1 151,55	1 171,32
Sociétés invest.	1 139,92	1 151,86

Indemnisation des créanciers de la BCCI : verdict le 12 janvier à Luxembourg

Le tribunal de commerce de Luxembourg se prononcera le 12 janvier 1995 sur le plan d'indemnisation des 250 000 créanciers de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) qui prévoit le versement par l'actionnaire majoritaire, l'émirat d'Abou Dhabi, de 1,8 milliard de dollars (9,7 milliards de francs).

Un premier versement de 1,5 milliard de dollars interviendra à l'été 1995 si la juridiction luxembourgeoise approuve une convention dans laquelle les liquidateurs s'engagent à ne pas poursuivre l'actionnaire principal en responsabilité dans la faillite de la banque fermée le 5 juillet 1991 pour fraude internationale. Le plan sera encore soumis à l'approbation de la Haute Cour à Londres le 19 janvier et au tribunal des îles Caïmans les 12 et 13 janvier prochains. La BCCI comptait trois sièges à Luxembourg, Londres et aux îles Caïmans.

Paribas intéressé par le siège de Prudential à la Bourse de Tokyo

Paribas Capital Markets, filiale du groupe français Paribas spécialisée dans les opérations de marché, envisage de reprendre le siège de courtier laissé vacant à la Bourse de Tokyo par le départ de la maison de titres américaine Prudential Securities. Prudential a annoncé, au début de la semaine dernière, qu'elle quittait le Tokyo Stock Exchange pour des raisons *« stratégiques »*, et non pas financières.

Cela a été interprété comme une nouvelle manifestation du désintérêt des opérateurs étrangers pour la Bourse de Tokyo, où le volume de transactions s'est effondré depuis l'éclatement de la bulle spéculative de la fin des années 80. En tout, 124 compagnies financières possèdent un siège à Tokyo, dont 24 étrangères. Les établissements français y sont représentés par le Crédit lyonnais, la Société générale et Indosuez. Paribas est la seule société française à être cotée sur le marché japonais.

TOKYO, 5 décembre ▲ Progression sensible

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 5 décembre sur une hausse sensible provoquées par la poursuite de la remontée du dollar face au yen. Sur le marché des changes de Tokyo, le billet vert a même terminé la séance au-dessus du seuil des 100 yens à 100,54 yens. Du coup, l'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur une progression de 307,36 points, soit 1,6 %, à 19 305,66 points. Pour sa part, l'indice TOPIX a gagné 16,01 points à 1 531,86 points. Environ 200 millions de titres ont été échangés.

Les sociétés de courtage ou de construction électrique, qui avaient beaucoup souffert au cours des dernières semaines, se sont mises plus particulièrement en vedette.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours du 5 déc.
Bridgestone	1 530	1 540
Canon	1 730	1 750
Fuji Bank	2 050	2 030
Honda Motors	1 680	1 730
Matsushita Electric	1 540	1 580
Mitsubishi Heavy	738	749
Sony Corp.	5 420	5 520
Toyota Motors	2 100	2 110

CHANGES

Dollar : 5,4150 ▲

Lundi 5 décembre, le dollar variait peu à 5,4150 francs en fin de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,4055 francs le 2 décembre en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4330 francs contre 3,4288 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	2 déc	5 déc.
Dollar (en DM)	1,5758	1,5760

TOKYO	2 déc.	5 déc.
Dollar (en yens)	99,58	100,54

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (5 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (2 déc.) .... 5 7/16 %

BOURSES

PARIS

	1er déc.	2 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 963,95	1 982,71
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 343,50	1 351,44
Indice SBF 250	1 299,84	1 305,90

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	1er déc.	2 déc.
Industrielles	3 700,87	3 745,62

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	1er déc.	2 déc.
100 valeurs	3 039,60	3 017,30
30 valeurs	2 340,80	2 323,60

FRANCFORT

	1er déc.	2 déc.
Dax	2 046,59	2 038,51

TOKYO

	2 déc.	5 déc.
Nikkei Dow Jones	18 998,30	19 305,66
Indice général	1 515,85	1 531,86

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4130	5,4140	5,4028	5,4048
Yen (100)	5,3817	5,3855	5,4236	5,4296
Ecu	6,5443	6,5483	6,5368	6,5426
Deutschemark	3,4342	3,4371	3,4361	3,4400
Franc suisse	4,0687	4,0716	4,0823	4,0870
Lire italienne (1000)	3,3423	3,33451	3,3172	3,3213
Livre sterling	8,4388	8,4432	8,4231	8,4297
Peseta (100)	4,1074	4,1113	4,0833	4,0893

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 11/16	6 13/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 7/16	8 11/16	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	7 15/16	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,70 % (1996,60)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+7,78	EDF-GDF 3%	6350	6230	-1,89
-5,26	B.N.P. (T.P)	1026	1025	-0,10
-4,82	Cr.Lyonnais(T.P.)	995	996	+0,10
-20,67	Renault (T.P.)	1880	1880	—
-19,06	Rhone Poulenc(T.P)	2030	2080	+2,46
-3,01	Saint Gobain(T.P.)	1160	1160	—
+1,80	Thomson S.A (T.P)	1080	1070	-0,93
-1,51	Accor 1	574	584	+1,74
-6,60	Air Liquide 1	739	742	+0,41
-44,83	Alcatel Alsthom 1	458,20	464,50	+1,37
-37,96	Alcatel Cable 1	465	464	-0,22
-6,48	Alspi 1	374,10	375	+0,24
-33,23	AGF-Ass.Gen.France	241,50	238	-1,45
-16,09	Axa 1	287	288,50	+0,56
-20,43	Bail Invest. 1	911	915	+0,44
-1,88	Bancaire (Cie) 1	564	574	+1,77
-14,85	Bque Colbert C2#	119,80	120,90	+0,92
-16,42	Bazar Hot. Ville 2	570	565	-0,88
-4,81	Berger (M) 2	1250	1240	-0,80
+0,30	BIC 1	853	862	+1,38
+23,56	BIS 1	305	301,50	-1,15
-4,93	B.N.P. 1	272	273,30	+0,48
+32,95	Bollore Techno.1	470	472	+0,43
-8,38	Bongrain 1	2878	2880	+0,07
+29,89	Bon Marche (Au) 1	900	895	-0,56
-14,48	Bouygues 1	573	581	+1,40
-20,25	Canal + 1	897	890	-0,78
+10,10	Cap Gemini Sogeti	183	184	+0,55
-3,99	Carnaudmetalbox 1	189,90	190	+0,05
+5,25	Carrefour 1	2285	2285	-0,88
-19,28	Casino Guichard 1	156,80	159	+1,40
-12,02	Casino Guich.ADP 1	127	128	+0,79
-21,31	Castorama Dl (Li)1	686	694	+1,17
+3,07	Caumartin Part(M)2	413	402	-2,66
-21,94	C.C.F. 1	234,30	236,50	+0,94
-14,86	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	62,80	63	+0,32
-12	Cegid (Ly) 1	440	440	—
+6,88	CEP Communication1	482	481	-0,21
-18,94	Cerus Europ.Reun 1	99	97	-2,82
-27,90	Cetelem 1	1014	1013	-0,10
+0,55	CGIP 1	1276	1275	-0,08
-8,58	Chargeurs 1	1244	1249	+0,40
+25,62	Christian Dior 1	429,10	428	-0,26
-26,57	Ciments Fr.Priv.B1	247	249	+0,81
-10,99	Clarins 1	495	494	-0,20
+28,84	Club Mediterranee1	446,70	446,50	-0,04
-21,50	Colas 1 ●	863	879	+1,85
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-19,82	Comptoir Moder. 1	1288	1290	+0,16
-26	CPR Paris.Reesc. 1	360	359	-0,28
-29,01	Cred.Fon.France 1	811	832	+2,59
-15,98	Credit Local Fce 1	412,10	411,50	-0,15
-37,51	Credit Lyonn.CIP 1	478	478	—
-40,85	Credit National 1	413	414	+0,24
-11,22	CSEE 1	480,50	480	-0,10
-0,36	Damart 1	5590	5510	-1,43
-15,29	Danone (ex BSN) 1	785	792	+0,89
-10,39	Dassault-Aviation1	441	435	-1,36
-15,94	Dassault Electro 1	374,50	369	-1,47
+28,74	De Dietrich 1	2934	2920	-0,48

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-23,78	Degremont 1	430	433	+0,70
+84,05	Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	63,90	63,50	-0,63
	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53,50	—	—
-17,19	DMC (Dollfus Mi)1	307,80	312	+1,36
-4,95	Docks France 1	691	690	-0,14
+33,68	Dynaction 1	154	154	—
-27,88	Eaux (Gle Des) 1	521	527	+1,15
+11,94	E.B.F 1	851	862	+1,29
+24,81	Ecco 1	675	677	+0,30
-23,79	Eiffage 1	851	899	+5,64
-6,74	Elf Aquitaine 1	381,70	388,60	+1,81
-16,87	Eridania Beghin 1	749	754	+0,67
+7,03	Essilor Intl 1	762	761	-0,13
-1,99	Essilor Intl ADP 1	488,80	486,10	-0,55
-28,77	Esso 1	730	755	+3,42
-20,30	Eurafrance 1	1740	1745	+0,29
-32	Euro Disney 1	8,80	8,90	+1,14
-2,41	Euro RSCG W.W 1	568	566	-0,35
-2,48	Europe 1- 1	1620	1631	+0,68
-54,37	Eurotunnel 1	20,90	21,10	+0,96
+13,63	Filipacchi Medias1	1035	1025	-0,97
-30,58	Fiendel 1	107	110,90	+3,64
-9,49	Fives-Lille 1	493,50	515	+4,36
-2,72	Fromageries Bel 1	4898	4820	-1,59
+9,89	Galeries Lafayet.1	2350	2280	-2,98
-41,37	GAN 1	309	316	+2,27
+5,31	Gascogne (B) 1	500	495	-1
-6,65	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1870	1880	+0,53
-43,02	Geophysique 1	325,40	324,20	-0,37
-22,08	G.F.C. 1	401	400,50	-0,12
-19,30	Groupe Andre S.A.1	560	560	—
-7,82	Groupe De La Cite1	795	790	-0,63
-19,80	GTM-Entrepose 1	391	402	+2,81
-17,94	Guilbert 1	435,10	435,30	+0,05
-27,03	Guyenne Gascogne 1	1400	1398	-0,14
-0,13	Havas 1	442,90	444,40	+0,34
-38,82	I.D.I.A 1	155	162,50	+4,84
-1,63	Imetal 1	536	543	+1,31
-24,57	Immeubl.France 2	420	420,50	+0,12
-53,44	Immob.Phenix 1	52,50	52	-0,95
-29,05	Ingenico 1	97	97,90	+0,93
-25,20	Interbail 1	372	374	+0,54
+2,22	Intertechnique 1	503	510	+1,39
-14,02	Jean Lefebvre 1	358,10	355	-0,31
-25,32	Klepierre 1	572	569	-0,52
-1,62	Labinal 1	719	727	+1,11
-14,80	Lafarge Coppee 1	393,90	397,50	+0,91
-12,48	Lagardere (MMB) 1	129,90	130,40	+0,38
-13,19	Lapeyre C1	290	290,80	+0,28
+3,09	Lebon 2	386	380	-1,96
+17,83	Legrand 1	6670	6740	+1,05
+8,78	Legrand ADP 1	4440	4460	+0,45
+58,42	Legris indust. 1	341	341	—
-16,49	Locindus 1	889	881	-0,90
+29	LVMH Moet Vuitton1	874	876	+0,23
-14,32	Lyonnaise Eaux 1	493,90	497,80	+0,79
-10,33	Marine Wendel 1	366,50	374,80	+2,26

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-25,53	Matra-Hachette 1	119	119	—
+12,11	Metaleurop 1	80	79,90	-0,50
—	Metrologie Inter.1	14,15	14	-1,05
-2	Michelin 1	204,90	205,50	+0,34
+20,44	Moulinex 1	106	107	+0,94
-8,22	Navigation Mixte 1	994	1009	+1,51
-16,16	Nord-Est 1	137,50	140	+1,82
-19,80	Nordon (Ny) 2	402	409	+1,74
+4,27	NRJ # 1	535	537	+0,19
-64,33	Olipar 1	11	10,70	-2,73
-10,42	Oreal 1	1155	1169	+1,21
-11,37	Paribas 1	391,50	394,80	+0,84
-1,80	Pechiney CIP 1	384	380	-1,04
-19,88	Pechiney Intl 1	183,70	184,49	+0,43
-9,66	Pernod-Ricard 1	320,90	325	+1,28
+1,14	Peugeot 1	791	797	+0,76
+4,75	Pinault-Prin.Red.1	954	956	+0,21
-15,23	Plastic-Omn.(Ly) 1	620	621	+0,16
-5,10	Poliet	394	399,50	+1,40
-18,93	Primagaz 1	910	912	+0,22
-6,28	Promodes 1	1038	1043	+0,48
-23,49	Publicis 1	448	438	-2,23
+41,66	Radiotechnique 1	505	510	+0,99
-15,84	Remy Cointreau 1	198,50	200,50	+1,01
—	Renault 1	181,80	182,60	+0,44
+10,60	Rexel 1	729	730	+0,14
-9,94	Rhone Poulenc A 1	132	134	+1,52
+82,42	Rochette (La) 1	55,95	57,10	+2,06
-12,20	Roussel Uclaf 1	634	640	+0,95
-10,90	Rue Imperiale(Ly)1	3670	3670	—
+8,33	Sade (Ny) 1	166	163,90	+1,75
-7,65	Sagem 1	2689	2678	+0,34
+9,57	Saint-Gobain 1	637	634	-0,47
-4,55	Saint-Louis 1	1469	1489	+1,36
+16,19	Salomon (Ly) 1	2234	2289	+2,46
—	Salvepar (Ny) 2	438	—	—
+3,86	Sanofi 1	263,70	264,60	+0,34
-23,07	Sat 2	1998	2000	+0,10
+9,48	Saupiquet (Ns) 1	1278	1270	-0,63
-18,99	Schneider 1	387,90	392,50	+1,19
-20,64	SCOR S.A 1	121	123	+1,65
+2,11	S.E.B. 1	528	532	+0,76
-27,38	Sefimeg 1	393,50	395	+0,38
-19,47	Selectibanque 1	163	162,50	-0,31
-13,59	SFIM 2	889	890	+0,11
-22,86	SGE 1	207,20	209,50	+1,11
+65,87	Sidel 1	1108	1093	-1,35
-22,82	Simco 1	478	478	—
-15,81	S.I.T.A 1	700	708	+1,14
+4,34	Skis Rossignol 1	2050	2065	+0,73
-30,47	Sligos 1	380	383,80	+1
-18,79	Societe Gale A 1	618	622	+0,65
—	Sodecco (B) 2	42,50	—	—
-45,61	Sodero (Ns) 2	31,60	31	-1,90
-18,58	Sodexho 1	885	889	+0,45
—	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
-9,06	Sommer-Allibert 1	1840	1845	+0,27

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-22,43	Sophia 1	412	411	-0,24
-35,15	Sovac 1	427	424	-0,70
-35,25	Spie Batignolles 1	269	281	+4,46
+12,52	Strafor Facom 1	640	647	+1,09
-22,94	Suez 1	270,40	275	+1,70
-8,72	Synthelabo 1	215	214	-0,47
—	Technip S.A 1	265,10	266	+0,34
-7,25	Thomson-CSF 1	169,30	168,70	-0,35
+3,37	Total 1	335,50	333,60	-0,57
-30,95	UAP 1	152	152,60	+0,39
-1,32	UFB Locabail 1	419	426	+1,67
-22,19	UGC DA (M) 1	188,50	188,30	-0,11
+43,85	Ugine S.A 1	410	410	—
-42,38	UIC 1	312	306,50	-1,76
-35,45	UIF 1	442	444	+0,45
-9,27	UIS 2	220	220	—
-24,48	Unibail 1	455	456,10	+0,24
—	Union Assur.Fdal 1	580	590	+1,72
+6,19	Valeo 1	276,50	274,20	-0,83
+11,42	Vallourec 1	266	273	+2,63
-13,05	Via Banque 1	385	385	—
-20,85	Worms & Cie 1	257	260	+1,17
-32,09	Z Gr Zannier (Ly 1	174,10	173,60	-0,29
+17,51	Zodiac 1	2500	2516	+0,64
+2,82	Elf Gabon 1	1033	1018	-1,45
-11,58	ABN AMRO Holding 1	192,50	189,30	-1,66
-32,70	American Barrick 1	114	113,80	-0,18
-4,23	American Express 1	162	161,50	-0,31
-0,59	Anglo American 1	297,10	298,50	+0,47
—	Amgold 1	580	535	-7,76
-15,48	A.T.T. 1	264	262	-0,76
-4,62	Banco Santander 1	216,30	219,20	+1,34
+3,83	B.A.S.F. 1	1040	1055	+1,44
-4,07	Bayer 1	1173	1200	+2,30
-24,74	Blenheim Group 1	21,80	21,75	-0,23
-33,98	Buffelsfontein 1	48,50	46,55	-2,04
-5,29	Chase Manhattan 1	192	191,30	-0,36
-7,79	Daimler Benz 1	2535	2599	+2,52
-15,95	De Beers 1	115	118	+2,61
-14,21	Deutsche Bank 1	2540	2576	+1,42
-9,37	Dresdner Bank 1	1405	1430	+1,78
-1,48	Driefontein 1	75,80	78,35	+0,73
+3,50	Du Pont Nemours 1	290	295	+1,72
-6,87	Eastman Kodak 1	248,80	250,90	+0,84
-32,25	East Rand 1	6,35	6,30	-0,79
-26,92	Echo Bay Mines 1	56,30	55,90	-0,71
—	Electrolux 1	272	—	—
+22,67	Ericsson 1	295,50	303	+2,54
-11,87	Exxon Corp. 1	326,80	328	+0,37
-22,48	Ford Motor 1	146	148,10	+1,44
-24,82	Freegold 1	75,50	75,60	+0,13
+48,13	Gencor Limited 1	17,80	17,85	+0,28
-18,24	General Electric 1	249,90	255,50	+2,24
-36,33	General Motors 1	202,10	210,10	+3,96
-6,31	Generale Belgique1	357,50	362	+1,26
-21,20	Grd Metropolitan 1	32,40	32,70	+0,93
-10,63	Guinness Plc 1	37,80	37,80	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-14,34	Hanson Plc 1	20,40	20,60	+0,98
+20,96	Harmony Gold 1	39,80	37,80	-5,03
+11,56	Hewlett-Packard 1	514	521	+1,36
+23,27	Hitachi 1	52,70	52,70	—
—	Hoechst 1	1033	—	—
+15,21	I.B.M 1	375	386,10	+2,96
-7,38	I.C.I 1	63,60	64	+0,63
-12,36	I.T.T. 1	425	436,90	+2,80
+5,75	Ito Yokado 1	285	281,30	-1,30
+8,15	Matsushita 1	82,50	84,25	+2,12
-8,13	Mc Donald's 1	152,80	154,80	+1,31
—	Merck and Co 1	200,10	205	+2,45
-12,58	Minnesota Mining 1	268,20	277,10	+3,32
—	Mitsubishi Corp. 1	66,50	—	—
-1,96	Mobil Corporat. 1	453,20	452,90	-0,07
-21,89	Morgan J.P. 1	315	321	+1,90
+0,19	Nestle SA Nom.1	4992	5120	+2,58
—	Nippon MeatPacker1	70	—	—
+30,66	Norsk Hydro 1	207	210	+1,45
-0,81	Petrofina 1	1561	1579	+1,15
-2,27	Philip Morris 1	318	322,60	+1,45
+39,25	Philips N.V 1	161,70	164,80	+1,92
-30,17	Placer Dome Inc 1	101,50	101,60	+0,10
-1,29	Procter Gamble 1	331,50	335,60	+1,24
+5	Guinnes 1	256	252	-1,56
-28,32	Randfontein 1	49	48,15	-1,73
-3,17	Rhone Poul.Rorer 1	210,90	210,10	-0,38
-6,58	Royal Dutch 1	578	582	+0,69
+2,85	R T Z 1	71,90	72	+0,14
+0,47	Saatchi & Saatchi1	12,90	12,80	-0,78
-33,22	Sega Enterprises 1	292	298,50	+2,23
-25,97	Saint-Helena 1	44,50	43,45	-2,36
-18,57	Schlumberger 1	283,10	285	+0,67
-7,03	Shell Transport 1	58,45	58,15	-0,51
-21,73	Siemens 1	2078	2103	+1,20
+2,88	Sony Corporation 1	290,20	294,80	+1,59
-1,39	Sumitomo Bank 1	97,30	99	+1,75
+26,11	T.D.K 1	252,80	252,10	-0,28
-8,39	Telefonica 1	69	69,50	+0,72
+10,52	Toshiba 1	37,10	39,90	+7,55
-18,71	Unilever 1	598	608	+1,67
-9,99	Utd.Technologie 1	319,50	325	+1,72
-22,58	Vaal Reefs 1	450	449	-0,22
-2,92	Volkswagen A.G 1	1430	1428	-0,14
—	Volvo (act.B) 1	104,90	—	—
-23,50	Western Deep 1	289,70	289,60	-0,05
+0,93	Yamanouchi 1	105,30	108,20	+2,75
-2,24	Zambia Copper 1	4,40	4,35	-1,14
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,95	0,784
CEPME 8,5% 88 CB	103	3,056
CEPME 9% 89 CA#	105,64	2,653
CEPME 9% 92-06 TSR	103,51	4,068
CFD 9,7% 90 CB	110	8,052
CFD 8,6% 92 CB	105,90	7,021
CFF 10% 88-98 CA#	108,10	1,205
CFF 9% 88-97 CA#	104,80	1,553
CFF 10,25% 90 CA#	111,80	7,442
CLF 8,9% 88 CA#	105,53	4,657
CLF 9%88-93/98 CA#	104,78	7,570
CNA 9% 4/92 CB	106,20	5,301
CRH 8,6% 92-93 CB	103	3,746
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,61	6,404
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,30	8,904
EDF 8,6% 92 CA#	104,48	5,655
Em.Etat10,26%86 CA	104,95	7,533
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,30	2,334
Finansder 9%91CB#	107,08	0,222
Finansd.8,6%92 #CB	104,15	7,351
Floral9,75% 90 CA#	108,10	3,579
OAT 8,70%5/95 CA#	101,30	4,624
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,74	8,256
OAT 8,50% 6/97CA #	103,55	3,798
OAT 9,90%12/97 CA#	107,45	9,883
OAT 88-98 TME CA	101,07	5,630
OAT 9/1998 TRA	—	1,282
OAT 9,50%88-98 CA#	105,90	4,242
OAT TMB 01/99 CA	99,36	4,998
OAT 8,125% 99 CA#	103,09	4,318
OAT 8,50%90/00 CA#	104,53	5,888
OAT 9/00 TRA CA	103,64	1,716
OAT 10% 5/00 CA#	110,98	5,280
OAT 01 TME CA	100,80	5,638
OAT 8,5%11/02 CA #	104,76	8,233
OAT 8,50% 19 CA #	103,50	0,955
OAT 8,50%92-23 CA#	102,80	5,216
PTT 11,2% 85 CB#	104,75	0,276
SNCF 8,8% 87-94CA	103,95	7,378
Lyon.Eaux 6,5%90CV	866	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	446,20	452
Bains C.Monaco 2	700	691
B.N.P.Intercont.2	283	285
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	20,50	20
Cambodge	930	946
Carbone Lorraine 2	604	609
CBC 1	239,90	240
Centenaire Blanzy	290	289
Ceragen Holding	39	—
Champex (Ny)	21	21,10
CIC Un.Euro.CIP 1	360	355
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem.2	390	—
Concorde-Ass Risq2	851	851
Gpe Valfond ex.CMP	19,10	—
Credit Gen.Ind.	28,50	29,90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	450	—
Didot Bottin	650	640
Eaux Bassin Vichy	2230	—
Ecia 1	749	748
Ent.Mag. Paris	3808	—
Eridania Beghin CI	680	—
Fidei(ex Immofice)2	141,90	140
Finalens	374	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	3835	—
Fonciere (Cie)	520	520
Fonciere Euris	220	218
Foncina	454,50	—
France I.A.R.D	450	—
France S.A 1	855	855
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	319	310,20
Gensfin	192,10	194
Gevelot	1071	1085
G.T.I (Transport)2	395	414
Immobail 2	325	327
Immobanque 2	855	851
Im.Marseillaise 2	5890	5890
Invest.(Ste Cle.)	1500	1509
Lille Bonnieres	1530	1525
Locafinanciere	418,90	415
Louvre 1	218	215,10
Lucia	89	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	198,30	—
Metal Deploye	439,90	440
Mors 2 #	17,45	17,30
Navigation (Nle)	100	95
Oreal (CI)	990	—
Origny-Desvroise	1255	1317
Monoprix a echang.	1570	—
Palaci-Marmont	390	—
Pap.Clairefont(Ny)	813	813
Partisance 2	198	201
Paris Orleans	241	241
Piper Heidsieck	750	750
Porcher	254,50	253
Promodes (CI)	737	701
Rochefortaise Com.	200	199,90
Rosario 2	205	—
Rougier #	809	812
S.A.F.I.C Alcan	271,30	—
Saga	501	500
Salins du Midi 2	438,10	438,10
Savoisienne M.	158	—
Silic 2	715	720
S.I.P.H.	198	189
Sofal	380	—
Soffo	259	—
Sofibra act.a reg.	80	82
Sofragi	3950	3950
Soudure Autogene	1059	1050
Sovabail	404	404
Taittinger 1	2420	2420
Tour Eiffel	296	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	287	271
Vicat 2	525	522
Virax	132,50	130
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	718	—
Akzo Nobel Nv	800	—
Alcan Aluminium	130	—
Arbed	814	—
Asturienne Mines	137,90	—
Banco Pop. Espanol	889	—
Banque Regl.Inter.	37200	38100
Chrysler Corp.	260	265
C.I.R SPA	5,40	—
Commerzbank AG	1055	—
Dow Chemical Co.1	335,30	342,10
Fiat Ord.	19	19,10
G.B.L.(Brux.Lamb.)	655	650
Gevaert	1500	—
Glaxo Holdings Plc	51,10	51,10
Goodyear T.& R.Cy	175	—
Honeywell Inc.	148,50	—
Johannesburg Cons.	131,20	135
Kubota Corp.	38,45	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Noranda Mines	91,10	89,10
Pfizer Inc.	402,10	402
Ricoh Cy.	47	—
Robeco	339,80	340,70
Rodamco N.V.	151,70	151,90
Rolinco	345,10	347
Saipem SPA	8,40	—
Sema Group Plc	34,10	—
SKF Aktiebolaget	97,90	95
Tenneco Inc.	217,40	—
Toray Ind.	39	—
West Rand Cons.	9,55	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,50	—
Bque Hydro Energie	343	—
Bque Hypoth.Europ.	80	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	999	—
Brasseries Maroc	285,10	—
Calciphos*	98	—
Canadien Pacifique	80,10	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	630	—
Cr.Universel (Cie)	455	—
Cyenos	7,20	—
CEAC.*	115	—
Fiat Fce nom.	142	—
Table France*	308	—
Lecteurs Monde *	186	—
Off.Com.Pharm.*	900	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Olivetti Priv.	6,16	—
Partic.Percier *	206	—
Rorento	254	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151,50	—
St Gobain Emball.*	1711	—
Schlumberger Ind.*	573	—
SEPR *	1020	—
SPR "B" nom.	251	—
Waterman *	1380	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 1 #	460	459
Boisset (Ly)#	279	—
C.A. Paris IDF 1	885	909
Calberson	396	—
Cardif SA 1	793	777
CEGEP #	163	163
CFPI	242	245,10
C.N.I.M 1	909	908
Codetour	238	238
Creeks	107,50	105,20
Dauphin OTA	300	—
Devanlay 2	950	950
Lahor.Dolisos	179	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	292,50	300
Finabail 2	133,50	135
Finacor 2	145	145
GLM S.A.	410	410
Gravograph	180	179,90
I.C.C. 2	190	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	69,90	69,50
Immob.Hotel. 2 #	192	192
Int. Computer #	149	145
IPBM 2	68	72
M6-Metropole TV 2	334	327
N.S.C Schlum.2 Ny	1005	994
Rallye(Cathiard)Ly	176	179
Seribo 2	489	485
Sylea 2	460,90	462,50
Soflco (Ly)	160	168
Sopra 2	290	286,10
TF1-1	520	525
Thermador Hold(Ly)	385	385
Unilog 2	265	256
Viel et Cie #	193	195
Vilmorin et Cie#2	369	370
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 2 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34212,47	34212,47
Actimonétaire D	30690,62	30690,62
Améri-gan	7970,16	7863,62
Amplia	107075,64	107075,64 ◇
Amplitude Monde D	748,06	726,27 ◆
Antigone Trésorerie	787987	787987
Arbitr. Court Terme	8719,93	8719,93
Asspcia Première	34613,43	34613,43
Associc	1146,15	1146,15
Atout Amérique	99,25	96,83
Atout Asie	104,17	101,63
Atout Emergent	1012,18	982,78 ◇
Atout Futur C	545,45	532,15
Atout Futur D	537,19	524,09
Auracic	1519,77	1475,50
Avenir Alizes	1899,62	1862,37
Axa Capital	206,44	200,43
Axa Court Terme	9668,87	9668,87
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1006,19	976,88
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	887,01	861,17
Axa Europe	128,66	124,91
Axa Investiments	116,88	113,48
Axa NPI	155,23	150,71
Axa Ob.Fr.Extraos	153,98	149,49
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	141,17	137,06
Axa Prem.Ex.Agepre	119,48	116
Axa Sél.Ex.Dr Sele	156,88	152,31
Axa Valeurs PER	155,69	151,16
Cadence 1	1045,44	1035,09
Cadence 2	1035,07	1024,82
Cadence 3	1041,05	1030,74
Capimonétaire	7480,75	7453,30
Capioblig	7432,12	7358,59
Capitacic	1542,44	1519,65
Cicamonde	1179,39	1145,04
Conxis	1567,95	1538,71
Comptavalor	4225,78	4219,45
Crédit Mutuel Capital	1473,45	1444,56
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	785,35	785,35
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	99,03	96,38
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,61	94,02
Créd.Mut.Ep.J.	20798,89	20798,89
Créd.Mut.Ep.long.T	214,30	208,56
Créd.Mut.Ep.Monde	1146,82	1116,13
Créd.Mut.Ep.Quatre	1085,13	1056,09
Dieze	1595,57	1565,82
Drouot France	1011,09	981,64
Drouot Sécurité	223,98	217,37
Ecocic	1198,71	1163,80
Ecupar	129,13	125,37
Ecur. Actions futur	198,04	192,27
Ecur. Capicourt	200,85	200,35
Ecur. Capitalisation	198,48	196,51
Ecur. Distrimonétaire	10064,84	10064,84
Ecur. Expansion	293062,63	291895,05
Ecur. Géovaleurs	2717,65	2638,50
Ecur. Investissement	164,77	159,97
Ecur. Monepremière	10121,84	10121,84
Ecur. Monétaire	11799,98	11799,98
Ecur. Trésorerie	290,21	290,21 ◆
Ecur. Trimestriel	1949,16	1930,95
Elanciel D	126,07	122,40 ◆
Elicash	847249,05	847249,05 ◇
Emergence Poste D	104,76	101,73 ◆
Energia	353,06	337,05
Eparcic	4367,03	4367,03
Eparcourt-Sicav	203,75	203,24
Epargne-Unie	1464,25	1428,55
Exfi Cash cap.	9437,03	9437,03 ◆
Eurco Solidarité	1195,73	1183,89

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1253,36	1216,85
Eurodyn	1418,45	1383,86
Euro Gan	7968,29	7661,82
Fonsicav	17519,88	17484,83 ◆
France-gan	13567,50	13036,06
France Garantie	262,74	262,22
France Obligations	461,48	456,89 ◆
Francic	513,57	458,61
Francic Pierre	119,01	115,54
Francic-Regions	1434,79	1393
GAN Rendement	5101,34	5025,95
Gestilion	17818,51	17818,51
Horizon	1515,69	1471,74 ◆
HLM Monétaire	16849,22	16849,22
Indicia	1155,69	1127,29 ◆
Indust.Fse Court.T	1794,58	1785,65 ◇
Intensys D	107,62	107,35
Interepar	105328,19	102260,38
Interoblig	5834,32	5578,53
Intersélection Fce	552,92	542,08
Japacic	181,48	176,19
Jeunepargne	332,45	327,54
Latitude C	2689,49	2686,46
Lion Association	11431,23	11431,23
Lion Institution	36081,89	35912,11
Lionplus	1182,16	1158,98
Lion Trésor	2188,39	2166,72
Livret Bourse Inv.	617,52	599,53 ◆
Livret Portefeuil.	792,86	768,99 ◆
Méditerranée	218,81	212,44
Mensuel CIC	10139,65	10039,26
Moneden	82485,07	82485,07
Moné-Dis	10072,61	10072,61 ◇
Mone.J.	10780,46	10780,46 ◇
Monévalor	49527,71	49527,71
Mutualité dépôts	16342,47	16309,85 ◆
Natio Court Terme	38106	37992
Natio Court Terme2	344898	344698
Natio Epargne	21354,74	21143,31
Natio Ep. Capital	13158,06	13025,80
Natio Ep. Croissance	1969,62	1931
Natio Ep. Obligations	206,91	202,85
Natio Epargne Retraite	129,72	127,18
Natio Epargne Trésor	9338,01	9319,37
Natio Epargne Valeur	495,35	475,83
Natio France Index	1069,29	1048,32
Natio Immobilier	1271,64	1246,71
Natio Inter	1695,70	1662,45
Natio Monétaire	9978,20	9978,20
Natio Opportunités	146,92	144,04
Natio Patrimoine	1483,99	1435,28
Natio Perspectives	1227,75	1203,68
Natio Placements	70857,14	70857,14
Natio Revenus	1021,73	1011,61
Natio Sécurité	11380,86	11380,86
Natio Valeurs	942,90	924,47
Nippon-Gan	7102,16	6929
Nord Sud Develop	1908,12	1904,31 ◇
Oblicic-Mondial	3020,31	2975,67
Oblicic-Régions	1884,80	1868,77
Oblifutur	3314,77	3252,96
Oblig. tres café	287,65	284,58
Oblilion	1626,82	1619,71
Oblisécurité Sicav	15614,46	15614,46
Oblitys D	515,33	507,71 ◆
Orection	1520,90	1483,88
Parvalor	622,05	609,85
Plénitude D	152,93	148,48
Poste Croissance C	3252,61	3249,36
Poste Gestion C	39812,93	39812,93

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11711,74	11711,74 ◆
Première Oblig. D	10901,14	10895,89 ◆
Prévoy. Ecureuil	99,23	98,25
Priv'Associations	35237,03	35237,03
Proficius	929,18	911,76
Rentacic	164,30	161,87
Revenus Trimestr.	5191,86	5140,45
Revenu-Vert	1138,78	1117,55
St Honoré Vie & Santé	1151,31	1059,10
St Honoré Bons du Tr.	13439,79	13372,93
St Honoré Invest.	964,61	521,06
St Honoré Pacifique	821,44	784,19
St Honoré Real	17984,19	17912,54
Sécuricic	2069,72	2069,72
Sécuri-Gan	13185,89	12926,55
Sécuritaux	1662,31	1662,31
Sensivalor	31701,90	31701,90
SEVEA	105,63	104,03 ◆
SFI-CNP Assur	738,36	716,85 ◆
S.G. France opport. C	1481,83	1452,77
S.G. France opport. D	1468,32	1439,53
S.G. Monde opport. C	983,72	964,43
S.G. Monde opport. D	983,72	964,43
Sicav Associations	2198,96	2198,96
Sicav 5.000	493,31	480,11
S.I. Est	1325	1286,41
Silvafrance	785,45	764,43
Silvam	436,50	424,82
Silvarente	214,44	210,24
Silvinter	515,76	501,98
Sogenfrance C	1372,14	1345,24
Sogenfrance D	1304,68	1279,10
Sogépargne	299,14	296,18
Sogevar	1123,43	1101,49
Sogintar	1599,44	1568,08
Soleil Investissements	679,59	653,45
Solstice D	2283,23	2277,54
State Street Act. Eur	12179,23	11882,18
State Street Act. Frce	11861,06	11571,77
St. Str. Act.Japon	1490,65	1454,30
State Street Emer. Mts	1868,65	1824,16
St.Street OAT Plus	12481,98	12358,40
Stratégie Actions	981,42	943,67
Stratégie Rendement	1609,45	1558,79
Synthesis	13093,09	12838,36
Techno-Gan	6531,56	6300,35
Thésora D.	786,60	778,81 ◆
Trésor Plus	1545,55	1538,25 ◆
Trésor Trimestrial	1007,64	997,66 ◆
Trésoricic	157926,96	157926,96
Trilion	5168,84	5102,51
Uni-Associations	124,87	124,87 ◇
Uni-Foncier	1301,71	1269,96
Unifrance	625,52	610,26
Uni-Garantie C	1424,60	1398,13
Uni-Garantie D	1327,61	1302,86
Uni Régions	1518,91	1479,51
Univar	279,11	279,11 ◇
Univers Actions	1581,62	1543,84
Univers Obligations	1941,52	1905,32
Valorg	2397,34	2394,95
Valrmal	31998,64	31980,65
Winterthur St-Honoré	251,55	240,14
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3800	5,4055	5,05	5,65
Ecu	6,5450	6,5470	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7900	342,8800	330	354
Belgique (100 F)	16,6730	16,6760	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,2200	308,1900	294	316
Italie (1000 lires)	3,3365	3,3435	3,20	3,50
Danemark (100 krd)	87,6300	87,7000	83	93
Irlande (1 iep)	8,2925	8,3115	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4490	8,4605	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2235	2,2245	1,95	2,45
Suisse (100 f)	405,6700	405,7600	391	415
Suède (100 krs)	71,5400	71,8500	66	76
Norvège (100 k)	78,8500	78,8300	73	82
Autriche (100 sch)	48,7050	48,7070	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1080	4,1080	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3550	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9113	3,9270	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4305	5,4099	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/12
Or fin (kilo en barre)	65600	65800
Or fin (en lingot)	65950	66100
Napoléon (20f)	380	380
Pièce Fr (10 f)	420	—
Pièce Suisse (20 f)	383	383
Pièce Latine (20 f)	382	383
Souverain	480	480
Pièce 20 dollars	2550	2550
Pièce 10 dollars	1320	1339
Pièce 5 dollars	610	—
Pièce 50 pesos	2460	2465
Pièce 10 florins	397	396

Matif (Marché à terme international de France)

2 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 173 752

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	112,56	111,50	113,38
Précédent	112	111,10	112,82

CAC 40 A TERME
Volume : 20 506

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1991	—	1989
Précédent	1979,50	—	1972

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon detaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LUNDI 5 DÉCEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.** Ici bebé ; Charles s'en charge ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Série : Navarro.** Le Dernier Casino, d'Yvan Butler.
22.25 **Série : Perry Mason.** L'Affaire de l'amour perdu, de Ron Satlof.
0.00 **Sport : Football.** 6ᵉ journée de la Ligue des champions.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : Henri Emmanuelli et Philippe Douste-Blazy (rediff.).

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les rois du bal.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présente par Michel Drucker. Invités : Charbonnier, Philip Lavil, Elizabeth Teissier.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : *Mademoiselle O.*** De Jérôme Foulon.
22.50 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Medias et vie privée : où sont les limites ? 1. Votre vie privée m'intéresse. Invités : Bernard Pascuito, rédacteur en chef de *France Dimanche* ; François Siegel, directeur de la rédaction de *VSD* ; Rino Barillari, paparazzi ; José Garcia, avocat.
0.05 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Claude Brasseur.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (7ᵉ épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : le siècle de Périclès.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par François Guillard et Pascal Sanchez, en direct de Lyon à l'occasion de la Fête de la lumière. Invité : Marc Lavoine.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Soupes, potages et consommes*, d'Elisabeth Scotto et Hervé Hamard.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma : La Percée d'Avranches.** ■ Film allemand d'Andrew V. McLaglen (1978).
22.45 **Météo et Journal.**
23.15 **Téléfilm : Trouble jeu.** De Tim Hunter.
0.45 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : L'Obsession d'Amy Fischer.** D'Andy Tennant.
15.05 **Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Les Experts.** ■ Film américain de Phil Alden Robinson (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Thierry Lhermitte, Patrick Timsit.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Cavale sans issue.** □ Film americain de Robert Harmon (1992).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Le Journal du cinéma.**
22.20 **Cinéma : La Horde sauvage.** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969).
0.35 **Cinéma : Tale of a Vampire.** ■ Film britannico-japonais de Shimako Sato (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Hard City.** De Kim Flitcroft (rediff.).
18.20 **Concert : The Return of the Brecker Brothers.** Avec Randy Brecker, Michael Brecker, James Genus, Mike Stern, George Whitty, Dennis Chambers (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 **Magazine : Archimède.** L'espace. Planète Hollywood ; Cyberspace ; Valet de cœur ; Portrait : Claude Nicollier ; Le livre du mois : *Intelligences extraterrestres*, de Jean Heidmann ; Le système périodique.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma : Voyages avec ma tante.** ■■ Film américain de George Cukor (1972).
22.25 **Magazine : Macadam.** Les Cigales et la Fourmi, de Philippe Lallemant. Les Négresses vertes ; Inner Circle ; G. Love and Special Sauce ; dEUS ; Mark Curry. *Dernière émission.*
23.20 **Documentaire : C'est au-delà des châtaigniers seulement que le monde exista.** De Hilde Bechert et Klaus Dexel.
0.15 **Court métrage : Dîner à Malibu.** De Jon J. Carnoy, avec Brad Merenstein, Jim Siatkowski (25 min).

M 6

13.20 **Série : Deux flics à Miami.**
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace.
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**
20.50 **Cinéma : War Games** ■■. Film américain de John Badham (1983).
22.45 **Cinéma : Rue Barbare.** ■ Film français de Gilles Béhat (1983).
0.40 **Six minutes première heure.**
0.50 **Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (1).
20.30 **L'Histoire en direct.** 19 décembre 1944 : La naissance du « Monde ». Avec Jacques Fauvet, Bernard Lauzanne, Olivier Merlin, Jean Planchais et Pierre-Henri Teitgen.
21.30 **Fiction.** Fragments de textes d'Henri Ghéon.
22.40 **Accès direct.** Philippe Adrien, metteur en scène.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora : l'Europe (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 17 septembre dans le cadre de *Sinfonia en Périgord*) : Salve Regina en fa majeur pour alto, cordes et continuo, de Pergolèse ; Concerto pour cordes *en sol* mineur, Concerto pour cordes en ré majeur, de Vivaldi ; Stabat Mater pour soprano, alto, cordes et continuo, de Pergolèse, par le Concerto Italiano, dir. et orgue Rinaldo Alessandrini (Fabio Biondi, Francesca Vicari, violons, Ettore Belli, alto, Maurizio Nadeo, violoncelle, Luca Cola, contrebasse), Guillemette Laurens, soprano, Rossana Bertini, mezzo-soprano.
22.35 **Soliste** Par Violaine Anger. José Van Dam, baryton.
23.00 **Ainsi la nuit.** Par Violaine Anger. Nigra sum, de Palestrina ; Pièces pour luth, de Morlaye ; Les Larmes de saint Pierre, de Lassus.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par Caroline Bourgine. Chanteurs de Gsirokasta, Polyphonies vocales du sud de l'Albanie.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Jean-Pierre Elkabbach, président de France 2-France 3 (« Le club de la presse »).

France-Inter, 19 h 30 : « l'Aménagement du territoire » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Tapotements

ALAIN JUPPÉ et Douglas Hurd chez Milosevic : avant même de s'inscrire sur l'écran *dimanche soir*, cette scène, depuis l'annonce, la veille, de la visite franco-britannique en Serbie, avait pris possession de l'imaginaire. Faut-il dire qu'on la redoutait ? On en tremblait d'avance. Pour eux, Juppé et Hurd, c'est-à-dire pour nous, les démocraties impuissantes devant la force brutale. Car cette image en décalquait bien évidemment une autre, tristement fameuse, celle de la rencontre de Munich en 1938, quand Daladier et Chamberlain, représentants des mêmes démocraties occidentales, vinrent abandonner à Hitler la malheureuse Tchécoslovaquie. Au tableau d'aujourd'hui, il ne manquait que Mussolini.

On avait beau appeler à la rescousse les multiples différences des deux situations, se répéter que Milosevic, par exemple, ne menace nullement les démocraties européennes, tenter de résister à l'aveuglement du parallélisme, tout semblait fait pour renforcer l'impression terrible que l'Histoire bégayait, et roulait aveuglément dans les mêmes rails qui conduisirent naguère au cataclysme. Même si, à propos de la Bosnie, on en a déjà beaucoup vu, ce fut, pour tout dire, une vision cauchemardesque.

Alain Juppé le sentait-il ? Le même parallèle avait-il effleuré son esprit ? Assis sur le canapé du président serbe, on le vit tapoter ses genoux pendant la séance photo, comme saisi d'impatience. Etonnant geste, peu habituel dans les rencontres diplomatiques, dont on fut incapable de discerner s'il était volontaire ou pas. Etait-il seulement dicté par l'agacement à l'égard des photographes et des cameramen, qui tardaient par trop à achever leur travail ? Le ministre français manifestait-il ainsi sa hâte de voir tomber le soir sur cette pénible journée ? Ou bien Alain Juppé entendait-il signifier au monde son énervement impuissant de se trouver enfermé dans cette image, d'être assis dans le canapé du Serbe en présence du Britannique ? Entendait-il, contre cette incarcération dans l'Histoire, exprimer sa résistance passive ? Après tout, que l'on sache, Daladier, à Munich, ne manifesta nulle impatience.

L'effet, quoi qu'il en soit, fut plutôt inattendu. Dans cette main qui tambourinait sur une cuisse, toute l'énergie de l'Occident se trouva soudain à la fois résumée et enfermée. De l'ONU et de l'OTAN, des meetings à la Mutualité et des tribunaux internationaux, des embarras et de l'indignation, de Kouchner et de BHL, des pamphlets et des pétitions, de la fureur et du dévouement, de tous les poings brandis et de toutes les hontes bues, l'espace d'une seconde il ne resta soudain plus que cela : une main, impatiente et digne, discrète mais ferme, tapotant machinalement une cuisse ministérielle.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Sophie et Virginie.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.**
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Série : Riviera.**
10.15 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.45 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.** Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Tonnerre de feu.** ■ Film americain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Candy Clark.
22.40 **Tiercé.**
22.45 **Les Films dans les salles.**
22.50 **Téléfilm : Fausse piste.** De Paul Ziller, avec Gary Busey, Kim Catrall. *Un policier hanté par sa rencontre avec un tueur en série.*
0.30 **Magazine : Je suis venu vous dire.** Présenté par Florence Belkacem. Invités : Arlette Laguiller, Michel Boujenah, Jacques Vergès.
1.40 **Journal et Météo.**
1.50 **Magazine : Reportages.** Les hommes du GIGN, de Thomas Hugues et Jean-Claude Fontan (rediff.).
2.15 **TF 1 nuit** (et à 3.20, 4.00).
2.25 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (2ᵉ épisode).
3.30 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). La passion du sandre ; Drôles de bêtes, drôles de gens.
4.10 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Quand on est mort, c'est pour la vie.
4.35 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invités : Martin Lamotte et Michel Boujenah.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.05).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?** (et à 4.30).
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.50 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les rois du bal. Avec Denise Varenne, Christian Delagrange, Liliane Saint-Pierre, Tony Gama.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.00).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Catherine Refabert, Jacques Dufilho, Marie Laforêt, Régine Desforges.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Juge.** ■ Film français de Philippe Lefebvre (1983). Avec Jacques Perrin, Richard Bohringer, Daniel Duval.
22.40 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Médias et vie privée : où sont les limites ? 2. Ma vie privée ne vous regarde pas. Invités : Roman Polanski ; Christine Bravo ; Dominique Besneard, agent artistique ; Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire ; Bernard Prévost, avocat ; Nicolas Cugnot, psychologue ; Jean-Claude Kim, garde du corps.
0.05 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Spécial philosophie. Invités : Olivier Postel-Vinay *(le Taon dans la cité)* ; Anne Cauquelin *(Aristote)* ; Pierre Grimal *(la Littérature latine)* ; Jean-Pierre Faye *(le Piège et Didjila le tigre)* ; Musique : Deo Dezi, Madredeus.
1.55 **Magazine : Studio Gabriel** (2ᵉ partie, rediff.).
2.15 **Documentaire : Urti.** Les Sentiers de la favelle.
3.35 **Dessin animé** (et à 5.00).
3.40 **24 heures d'info.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Rupert ; Oui-Oui ; Mon âne ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : les Bijoux de la Castafiore (5ᵉ épisode).
8.25 **Continentales.** Euro hebdo : l'Allemagne ; a 8.30, Zak et Kenzeichen, magazine de la WDR ; à 8.50, Lonely Planet ; à 9.10, Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas ; à 9.25, Eurokiosque.
9.35 **Magazine : Génération 3.** Aime comme maths. 6. L'empire des nombres, de Bernard Losier ; à 10.10, Semaine thématique : L'expédition Erebus. 2. L'air. Invité : Jean-Louis Etienne.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Michel Legrand.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (8ᵉ épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : Pax Romana.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct de Lyon. Invité : Henri Salvador.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Grande Histoire du foie gras*, de Silvano Servanti.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Attention, magie !** Les meilleurs moments.
22.25 **Météo et Journal.**
22.50 ▶ **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Je suis resté vivant, documentaire d'Emmanuel Audrain.
23.45 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.05 **Magazine : Les Cavales de la nuit.** La liberté retrouvée. Leclerc le libérateur, de Jean-Christophe Rosé ; Vercors 1944, la vulnérabilité des grands maquis, de Dominique Gros ; L'Eté de la liberté, de Pascal Vannier.
3.30 **Musique : Cadran lunaire.** *Concerto pour piano et orchestre n° 3*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Georg Solti ; sol. : Andras Schiff.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.13).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 **Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
8.50 **Le Journal du cinéma.**
8.55 **Téléfilm : Vengeances.** De Miguel Courtois, avec Bernard Le Coq, Didier Flammand.
10.25 **Flash d'informations.**
10.27 **Documentaire : Springboks, les antilopes de Kalahari.** De Trevor de Kock.
10.50 **Cinéma : Faut-il aimer Mathilde ?** □ Film français d'Edwin Baily (1992). Avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon. *Mélodrame au réalisme crasseux.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Le Journal du cinéma.**
13.40 **Cinéma : La Horde sauvage.** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan. *Western crépusculaire.*
15.55 **Surprises.**
16.05 **Le Journal du cinéma.**
16.10 **Cinéma : Mauvais garçon.** □ Film français de Jacques Bral (1991). Avec Bruno Wolkowitch, Delphine Forest, Ludmila Mikael.
17.35 **Documentaire : Les Allumés...** Voyage au pays de la vitesse, de Julien Russo.
18.00 **Canaille peluche.** Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Spécial Tibet.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : La Différence.** ■ Film américain de Robert Mandel (1992). Avec Brendan Fraser, Charlie Dillon, Chris O'Donnell. *Les ravages de l'antisémitisme dans la société américaine au temps du maccarthysme.*
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 ▶ **Cinéma : Le Dernier des Mohicans.** ■ Film américain de Michael Mann (1991). Avec Daniel Day-Lewis, Madeleine Stowe, Jodhi May (v.o.).
0.15 **Le Journal du hard.**
0.20 **Cinéma : Le Talisman.** Film américain, classé X, de Paul Thomas et Jane Waters (1993). Avec Krysti Lynn, Janine, Mark Davis. *Porno qui cultive le raffinement esthétique.*
1.35 **Documentaire : Troisième sexe à Istanbul.** De Kzrim Miske et Brigitte Delpech.
2.30 **Surprises** (30 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Courts métrages.** A 17.00, Une fée sur la ligne, de William Goldstream. A 17.15, la Main invisible, d'Athina Tsoulis. A 17.25, 33 variations pour téléphone, d'Eduard Erne. A 17.50, Cher téléphone, de Peter Greenaway. A 18.10, Plus rapide que le soleil, de Thomas Langhoff (rediff.).
18.35 **Documentaire : Eau-delà des flaques.** De Valérie Gaudissard et Nancy Romero (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Berlin, Alexanderplatz.** De Jens-Peter Behrend. *L'histoire de la fameuse place berlinoise, depuis le Moyen Age jusqu'à la réunification.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Sois Nobel et tais-toi. Invités : Reinhard Selten, Kaare Kristiansen. Reportage sur Aung San Suu Kyi (Birmanie), prix Nobel de la paix ; Portraits de Yasser Arafat, prix Nobel de la paix, et de Kenzaburô Ôe (Japon), prix Nobel de littérature.
21.45 **Soirée théâtre : Le GRIPS Theater, histoire d'un théâtre rebelle.** Soirée proposée par Ann Schäfer.
21.50 **Documentaire : A gauche et en marge.** De Michael Stauven. *Que reste-t-il de ce fameux théâtre pour enfants, à Berlin, engagé aux côtés du mouvement anti-autoritaire ?*
22.30 **Cinéma : Ligne n° 1.** ■ Film allemand de Reinhard Hauff (1988). Avec Inka Groetschel, Johannes Krisch, Ilona Schulz (v.o.).
0.10 **Documentaire : GRIPS International présente.** D'Andreas Oehler et Carsten Krüger (v.o., 55 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.00, 5.40).
11.50 **Série : Papa Schultz.**
12.20 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.20 **Téléfilm : La Secte des forcenés.** De Charles Haid, avec Ed Begley Jr., Paul Le Mat.
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace.
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** Le coyote. Le petit frère du loup. Le roi lion.
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** Les bienfaits du ciel. Trahisons. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.35 **Téléfilm : L'Enfant condamnée.** De Julian Jarrold, avec David Threlfall, Jennifer Wilson. *Une petite fille dont le père travaille dans une centrale nucléaire est atteinte de leucémie. Un avocat de Greenpeace s'en mêle...*
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine : Zone interdite.**
2.05 **Rediffusions.** Culture pub : Nature et civilisation (4) ; Airlift rodéo ; Raid de l'amitié ; Fax'O ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (2).
20.30 **Archipel médecine.** Les résistances bactériennes.
21.32 **Les Rencontres d'Averroès.** L'héritage andalou. 2. Les sources arabes de la culture européenne.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Parce que c'est Giono.
0.05 **Du jour au lendemain.** Murielle Gagnebin (Pour une esthétique psychanalytique).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora : L'Europe (2).

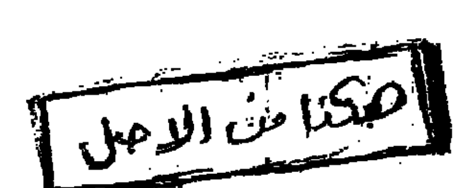
FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert.** Objets perdus, de Rea ; Driving, de Boesmans ; Arsenic and Old Lace, de Tiensuu, par le Quatuor Arditti (Irvine Arditti, David Alberman, violons, Garth Knox, alto, Rohan de Saram, violoncelle).
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour hautbois et cordes en ut majeur op. 7, de Vanhal ; Duo pour harpe et pianoforte en fa majeur op. 11, de Dussek ; Trio pour deux flûtes et violoncelle en ut majeur, de Haydn.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

Europe 1, 8 h 35 : Jacques Séguéla, pour son livre « Pub Story » (Flammarion) (« Mon oeil »).

RCJ, 8 h 40 : portrait de Jacques Delors (« Croquis »).



هكذا من الاصل

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

A hauts risques

IL avait, comme l'on dit parfois en riant dans les rédactions, sa photo dans le journal. Dans son journal. Non par narcissisme, non par souci du vedettariat, mais comme une signature et un défi, la signature et le défi d'un proscrit. Saïd Mekbel signait de son visage ses crimes d'écriture et de pensée. Contre l'obscurantisme et la menace, lui avait choisi de tomber le masque, de faire front à visage découvert.

Saïd Mekbel pensait, écrivait, vivait dangereusement. Il en est mort sous les balles des tueurs. Il n'y a rien d'autre à dire ici sauf *à vivre d'indécence, à faire* son miel du courage des autres. Saïd Mekbel savait ce qu'il écrivait en l'écrivant. Et ce billet que *Le Monde* publie aujourd'hui en Une, ce dernier clou enfoncé au coin de la bêtise et de la censure, n'est pas qu'admirable. Il est définitif, comme l'une des plus belles chroniques d'une mort annoncée, la plus digne des auto-nécrologies. A celui *« qui ne sait rien faire de ses mains, rien d'autre que ses petits écrits »*.

Aussi bien puisqu'il le faut, et comme commis d'office, revenons aux choses de l'ordinaire, à la plus prosaïque et la plus constante des préoccupation humaines : la santé. Il en fut beaucoup question ces jours derniers et ce week-end encore avec le Téléthon. La France, les Français, donnent beaucoup à la santé. C'est leur moindre défaut. On pourra toujours dauber sur ces grands élans du cœur, largement sollicités, sur ces mises en scène parfois pesantes de la souffrance et de la nécessité, il n'empêche : ils donnent. *Toujours, et de plus* en plus, cette fois 375 millions de francs, un record.

Les Français contre la maladie des autres, qui pourrait être la leur propre, font ce qu'ils peuvent, avec ce qu'ils ont : un geste, une offrandre, une sorte de placement-recherche, dans un grand élan généreux qui doit se situer quelque part entre l'émotion et la précaution. Ils y ont du mérite à voir parfois, comme récemment, ce fleuve financier détourné vers des motifs inavouables, des marigots parasites. Et ils y ont de la patience, cette infinie patience devant les bégaiements et les lenteurs de la recherche.

Les Français savent cela : que l'argent peut être le nerf de la santé, mais aussi qu'un don n'a *jamais aboli le* temps et la souffrance. Ne le sauraient-ils pas que l'actualité cruellement féconde leur fournirait toujours ses piqures de rappel : la mort, après sida, d'Elizabeth Glaser, Mme Starsky, la maladie, une myopathie précisément, de Greg Lemond.

En ce sens aussi leur placement de charité est un placement à hauts risques. Ils l'admettent et continuent à donner de plus belle. Voilà bien pourquoi, d'une manière ou d'une autre, garantie doit leur être apportée de la bonne utilisation de ces fonds. La charité, même bien ordonnée, ne tolère pas le soupçon comme il s'est exprimé dans une affaire récente.

Avant la reprise des négociations du Caire entre Israël et l'Autorité palestinienne

Les chefs militaires israéliens dénoncent l'incapacité de Yasser Arafat à maîtriser la situation

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le retrait des soldats israéliens hors des villes palestiniennes de Cisjordanie, conformément aux accords signés, *il y a quinze mois*, avec l'OLP, est trop risqué. Tel est le message transmis, dimanche 4 décembre, au gouvernement par la hiérarchie militaire, et qui le sera, mardi, aux Palestiniens lors de la reprise des négociations du Caire. Une nouvelle réunion extraordinaire du conseil des ministres doit arrêter, mercredi, la position du cabinet quant à la mise en œuvre de la seconde phase des accords d'Oslo.

« Arafat a échoué. Il n'a pas la capacité de faire ce qu'on attend de lui. Il ne peut ni ne veut agir contre les extrémistes islamistes. Si les Palestiniens tiennent à leurs élections, les urnes devront être placées sous la surveillance de nos soldats. Nous ne devons pas sortir des villes. » S'il revenait à un « faucon » travailliste de tirer les premières conclusions des évaluations militaires, Shimon Shitrit, ministre de l'économie, était tout désigné. Il s'en est chargé, dimanche, à la sortie du conseil.

Un seul autre ministre, celui de l'intégration des immigrants, Yaïr Tsaban, « super-colombe » du parti de gauche Meretz, a pris publiquement la parole. Estimant qu'il va falloir *« s'écarter des accords d'Oslo »*, il a jugé néanmoins, à l'inverse de M. Shitrit, *« très probable que, pour maintenir la sécurité* (en Cisjordanie), *il n'y ait d'autre choix que d'évacuer certaines colonies »*. Eventualité que le premier ministre, Itzhak Rabin, a écartée, une fois encore, samedi, devant son parti.

Par la voix de Yasser Abed Rabbo, « ministre » de l'information, l'Autorité palestinienne, avertie des fortes hésitations israéliennes pour passer à la seconde phase des accords (*le Monde* daté 4 et 5 décembre), a précisé qu'il n'était *« pas question »* de renégocier les accords d'Oslo. A son avis, *« Israël doit mettre en œuvre tout ce qui a été signé. Le redéploiement des soldats et les élections palestiniennes constituent pour nous la priorité des priorités »*.

Si, comme on le murmure, Yasser Arafat serait prêt à renégocier les accords d'Oslo en échange de quelques concessions – par exemple la possibilité, non prévue par lesdits accords, de se présenter aux suffrages des deux millions de Palestiniens des territoires pour briguer la présidence du conseil de l'Autonomie, – il risque de se retrouver un peu plus isolé parmi les siens...

Arafat est trop faible, son pouvoir est trop centralisé, il gère mal l'argent des donateurs et tout ce qu'il a trouvé pour lutter contre les islamistes c'est de réarmer ses milices. Tout cela est inquiétant, les signes annonciateurs d'une libanisation de Gaza sont déjà là : c'est ce qu'aurait dit, en substance, lors de la réunion gouvernementale, selon les fuites retransmises par la radio et la télévision, le chef des renseignements militaires, le général Ouri Saguy.

Coïncidence, le département d'Etat américain avait publié, vendredi, un premier rapport sur les performances de ce même « gouvernement » pour la période allant du 1er juin au 30 novembre. Il y constate que si, pendant ce laps de temps, *« l'OLP a respecté son engagement de rechercher un règlement pacifique négocié de son conflit avec Israël, aucun élément sous le contrôle d'Arafat n'ayant organisé d'attaque contre des Israéliens »*, sa lutte contre les extrémistes musulmans aurait grandement laissé à désirer.

« Tandis que l'Autorité palestinienne a procédé, avec une grande publicité, à certaines détentions de masse et continue de coopérer avec les autorités israéliennes, note le rapport, *l'investigation policière et la poursuite judiciaire des contrevenants ont été moins efficaces. »* Le département d'Etat appelle les forces de Yasser Arafat *« à faire plus dans ce domaine critique »*. En revanche, à l'en croire, les affrontements du 18 novembre à Gaza, au cours desquels la police palestinienne a tué treize manifestants et blessé près de deux cents personnes, *« augurent peut-être d'un effort plus déterminé de l'OLP d'empêcher les mises en cause violentes du processus de paix »*.

PATRICE CLAUDE

JORDANIE : prochaine visite de Yasser Arafat à Amman. – Le dirigeant palestinien des territoires occupés, Fayçal Husseini, a affirmé, dimanche 4 décembre, à Amman, où il avait rencontré le prince héritier jordanien, que les Palestiniens *« souhaitaient le maintien de la tutelle jordanienne sur les sites islamiques de Jérusalem pendant la période intérimaire d'autonomie »* de cinq ans. Le règlement de ce différend devrait faciliter une visite de Yasser Arafat à Amman pour y rencontrer le roi Hussein, visite que M. Husseini a qualifiée de *« prochaine »*. – *(AFP.)*

LIBAN : Damas tente de convaincre le premier ministre de revenir sur sa démission. – Le premier ministre Rafic Hariri devait continuer, lundi 5 décembre à Damas, ses entretiens avec les dirigeants syriens qui tentent de le convaincre de revenir sur sa décision de démissionner. *« M. Hariri est toujours déterminé à démissionner,* a affirmé un membre de son entourage. *Il n'a pas posé de conditions »* pour revenir sur sa décision, et ses interlocuteurs *« n'ont pas présenté de formule de compromis. »*

KOWEIT : retrait des troupes américaines avant Noël. – Les troupes terrestres américaines – quelque 7 000 hommes –, dépêchées, en octobre, après le déploiement d'unités d'élite irakiennes près de la frontière de l'émirat, seront rentrées avant Noël, a-t-on appris, dimanche 4 décembre, de source militaire américaine. Elles laisseront sur place le gros du matériel militaire qu'elles avaient apporté. Washington avait indiqué qu'une présence accrue de sa force aérienne, composée d'une centaine d'appareils, serait maintenue dans la région. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Stanley Hoffmann

Professeur de civilisation française à Harvard et président du Centre d'études européennes de la même université américaine, Stanley Hoffmann est un analyste de la conjoncture internationale et des débats politiques et idéologiques qui agitent le monde contemporain. Dans un entretien accordé au *Monde*, ce théoricien rationaliste et libéral affirme que *« la démocratie est une tentative pour moraliser la vie politique »* *(page 2)*.

INTERNATIONAL

A Taïwan, un opposant indépendantiste est élu maire de Taïpeh

Lors d'élections visant à désigner les maires des deux principales villes de Taïwan, ainsi que le gouverneur de l'île, la principale formation de l'opposition, le DPP (Parti progressiste démocratique), a enregistré une nette progression face au Parti nationaliste (Kuomintang, au pouvoir depuis 1949). Le DPP a, en particulier, fait élire son candidat, Chen Shui-bian, comme maire de la capitale *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Les cadres chrétiens se mobilisent contre le chômage et l'exclusion

Plus de trois mille personnes ont participé, samedi 3 et dimanche 4 décembre à Nantes, au congrès du Mouvement des cadres chrétiens (MCC) sur le thème : « Vivre et travailler autrement », pour riposter au chômage et à l'exclusion.

Entreprises d'insertion, groupes de recherche d'emploi pour cadres au chômage, prise en charge d'exclus sont quelques unes des pistes de recherches explorées *(page 13)*.

CULTURE

Musiques originales pour films muets

Le Festival « Cinémémoire », dont la quatrième édition rayonne, du lundi 5 au mardi 20 décembre, de la capitale à la ceinture parisienne et aux régions, n'est pas seulement le musée des films perdus et retrouvés, ni celui des films restaurés. C'est aussi un lieu de création. La remise en état de chef-d'oeuvres du cinéma muet s'accompagne chaque année de l'exécution in situ de partitions originales commandées pour l'occasion *(page 20)*.

ÉCONOMIE

Le rapport Souviron s'attaque à la toute-puissance d'EDF

Conclusion de six mois de débats sur l'énergie et l'environnement, Jean-Pierre Souviron vient de remettre un rapport qui se veut *« non pas critique mais constructif »*. Visant principalement EDF et les pouvoirs publics, ce document relève comme défauts majeurs : opacité, manque de rigueur, mélange de responsabilités et absence de concertation *(page 22)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Relancé par le lancement du chèque emploi service, le débat sur les emplois familiaux met en lumière bien des contradictions. Le fameux « gisement » n'est pas aussi riche qu'espéré et reste marqué par le travail au noir. Avec la réduction d'impôt, les métiers vont se professionnaliser et les chômeurs seront cantonnés dans un rôle d'appoint.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté Dimanche 4-Lundi 5 décembre 1994 a été tiré à 511 326 exemplaires

Cinquante-neuf pays réunis à Hong-Kong

Le 1er marché international des programmes de télévision en Asie a été confronté aux aléas politiques et locaux

Xavier Roy, PDG de Reed-MIDEM Organisation est satisfait : le premier marché international des programmes de télévision (MIP-Asia) qui a eu lieu du 30 novembre au 3 décembre à Hong-Kong, est un succès : près de trois mille participants, représentant 1 286 entreprises de cinquante-neuf pays, ont visionné des programmes et bouclé des contrats. Mais l'Asie est un marché qui nécessite une longue patience.

HONG-KONG

de notre envoyé spécial

Robert Chua est l'exemple même du petit *tycoon* qui n'aspire qu'à une chose : jouer dans la cour des grands. Calé à l'arrière de sa BMW blanche avec chauffeur, un téléphone mobile à portée de la main, ce producteur de télévision n'a qu'une ambition : réussir le lancement de China Entertainment Television Broadcast (CETV), première chaîne capitaliste dont le signal satellitaire sera autorisé sur le réseau câblé de Chine communiste, soit 30 millions de foyers (*le Monde* daté 4-5 décembre). Elle ne devrait être diffusée par satellite que début 1995 et son capital n'est pas encore bouclé, mais elle a reçu l'onction du pouvoir communiste. CETV est un exemple vivant des projets existant en Asie.

La chaîne de Robert Chua compte sur une diffusion pan-asiatique, *via* le satellite APSTAR 1. Parce que la majorité des populations d'Asie est encore rurale, parce que les obstacles naturels (montagnes, typhons, etc.) rythment la vie quotidienne, le satellite est le vecteur de distribution d'images *ad hoc*. Près de quarante nouveaux satellites de télédiffusion devraient être lancés d'ici à cinq ans. En outre, l'Asie regroupe plus de la moitié de la population mondiale et son taux de croissance économique dépasse 5 %. Tous les groupes de communication, américains ou européens, cherchent donc à y pénétrer.

La création d'un marché international des programmes, le MIP-Asia, qui eu lieu du 30 novembre au 3 décembre, à Hong-Kong, traduit cette vitalité. Mais point de triomphalisme ! Les experts ont souligné, au MIP-Asia, la difficulté à bâtir des programmes pan-asiatiques visibles à New Delhi, Djarkata ou Hong-Kong.

Cette segmentation des chaînes s'accentuera avec la compression numérique, d'ici à 1995. Le magnat américain Rupert Murdoch, le premier à brandir le drapeau du « pan-asiatisme » en rachetant un ensemble de cinq chaînes satellitaires à Li Kha Shing, un milliardaire de Hong-Kong, a également affiné sa stratégie. Quatre des cinq chaînes de Star TV étaient anglophones. Aujourd'hui, elles ont été réorientées et visent uniquement le marché chinois... en chinois. Après l'Inde, grâce à Zee TV notamment, Star TV s'apprête à cibler la Thaïlande, les Philippines et la Malaisie. Les chaînes viseront des populations linguistiques précises. Après des déboires et une restructuration, Star TV affiche aujourd'hui des audiences surprenantes : 38 millions de foyers potentiels en Chine communiste, 12,2 millions en Inde, 1,3 million au Moyen-Orient et au Pakistan... *« L'objectif est de toucher 400 millions de personnes fin 1996 »*, explique Margaret Ellen Picariello, directrice des affaires internes de Star TV.

Le compartimentage linguistique de l'Asie n'est toutefois pas un obstacle aux projets transnationaux. *« Des audiences séparées sur un plan géographique se retrouvent sur un programme particulier »*, affirme Paul France, PDG de Asia business news. Chaîne pan-asiatique en anglais basée à Singapour, elle vise les cadres épris d'informations économiques, quelle que soit leur nationalité. *« L'anglais est la langue des affaires, en Asie comme ailleurs. Il y a une « niche » pour notre programme »*, estime M. France.

La politique, facteur clé

Si le rêve pan-asiatique est retombé, c'est aussi parce que les diffuseurs ont compris que les annonceurs n'existaient pas à l'échelon du continent : 2 % seulement des budgets publicitaires vont à des médias transnationaux, le reste aux médias locaux. Et la part réservée aux médias audiovisuels est encore faible. En 1992, selon une étude du Survey research group de Hong-Kong, le marché publicitaire (Japon, Chine et Inde exceptés) représentait moins de 4 milliards de dollars. Avec une somme double d'ici à l'an 2000, le nombre de chaînes de télévision sera tel que la part de chacune risque d'être assez réduite.

Autre facteur clé de l'exercice des métiers audiovisuels en Asie : la politique. Rupert Murdoch en a fait l'amère expérience. Dans un discours resté célèbre, il avait affirmé que le satellite empêcherait les gouvernements de contrôler l'accès à l'information et à la culture. La réaction immédiate de Pékin a dissipé toute illusion : interdiction des antennes dans les hôtels de Chine fréquentés par les Occidentaux, critiques contre l'impérialisme culturel américain et réglementation empêchant de s'équiper de parabole. Résultat : M. Murdoch a baissé les bras et a enlevé la BBC de Star TV. *« Les gouvernements peuvent exercer un contrôle et ne s'en privent pas,* reconnaissait, à Hong-Kong, le 30 novembre, Hugh Leonard, secrétaire général des diffuseurs des pays d'Asie-Pacifique. *La Malaisie, Singapour, ont empêché la diffusion de chaînes étrangères sur le câble : le succès d'une diffusion internationale ne dépend pas seulement du marchémais aussi du gouvernement. »* En écho, le directeur de l'Agence chinoise pour les programmes de télévision (communiste) affirmait lors du MIP-Asia que *« l'audience, c'est peut-être le marché, mais en Chine, le maître de la situation reste le gouvernement »*...

YVES MAMOU

Une explosion télévisuelle

Trois cent vingt-cinq millions de foyers sont équipés d'un téléviseur aujourd'hui en Asie, et ce nombre s'accroît tous les jours avec la montée en puissance des classes moyennes, en Corée, au Pakistan, en Malaisie, etc., et dans les provinces méridionales de la Chine communiste.

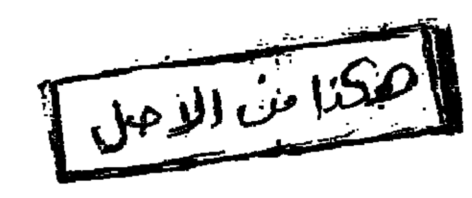
Multiplication des récepteurs mais aussi floraison de nouvelles chaînes : Hong-Kong n'avait que quatre chaînes de télévision. Depuis un an, il y en a seize de plus sur le câble outre les cinq télévisions de Star TV de Rupert Murdoch, et la compagnie du téléphone Hong-Kong Telecom s'apprête à diffuser des films en paiement à la séance. En Indonésie, pays qui possédait cinq chaines dont deux dominaient fortement le marché, trois satellites exclusivement réservés à la télévision (56 canaux) et à la radio vont être lancés d'ici à la fin 1995. La Malaisie – trois chaînes actuellement –, devrait en avoir près de trente d'ici à cinq ans. Enfin, à Singapour, malgré une censure tâtillonne, près de 29 *nouvelles télévision* devraient apparaître sur le câble, d'ici à l'an prochain...

▶ *Guide des télévisions d'Asie*, **de Marie Carrard, Centre français du commerce extérieur, Dossiers et documents. Distribué par la** *librairie du commerce international*, **10, avenue d'Iéna, 75016 Paris.**

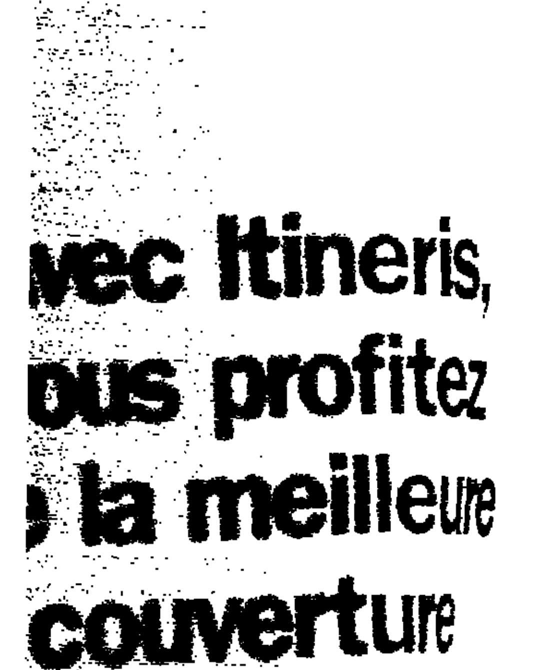
Nouveau record pour le Téléthon

Lors du 8e Téléthon en faveur de la recherche sur les maladies génétiques, les promesses de dons ont dépassé 375 millions de francs. Il s'agit d'un nouveau record, le plafond établi en 1993 s'élevant à 358 millions de francs. Baptisé « Parole donnée », le Téléthon 1994, parrainé par le chanteur Pierre Perret, a commencé vendredi 2 décembre à 18 h 50 sur France 2, en direct d'Évry (Essonne), avec la participation de Radio France et a duré plus de trente heures. Le téléthon est traditionnellement organisé par l'Association française contre la myopathie (AFM).

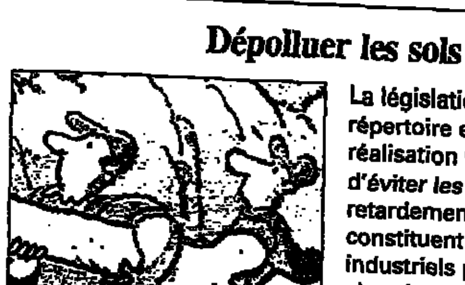



هكذا من الاصل

Le Monde



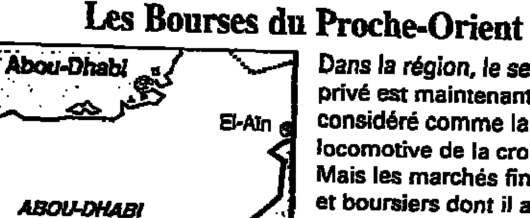
Dépolluer les sols



La législation et un répertoire en cours de réalisation vont permettre d'éviter les « bombes à retardement » que constituent les sols industriels pollués et abandonnés.

page II

Les Bourses du Proche-Orient



Dans la région, le secteur privé est maintenant considéré comme la locomotive de la croissance. Mais les marchés financiers et boursiers dont il a besoin sont inégalement développés.

page VI

Lettre de Bonn



Les Allemands détestent-ils les enfants ? Ceux-ci sont souvent mal accueillis par une société vieillissante. Les grands partis ont promis d'accroître les aides aux familles, actuellement très insuffisantes.

page VII

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Pouce !

ON attendait un plaidoyer *pro domo*. Mais, après deux mois de mise *en accusation* en cascade de patrons grands et petits, la prise de position officielle du CNPF sur les « affaires » va bien au-delà. Le syndicat patronal ne se contente pas de faire passer les chefs d'entreprise pour d'innocentes victimes de la cupidité des élus. Il appelle carrément l'ensemble des entreprises *françaises à interrompre* tout financement politique tant que le gouvernement n'aura pas « repensé » le droit, qui, aujourd'hui, conduit trop facilement les dirigeants devant les juges, voire en prison.

On comprend l'émotion des chefs d'entreprise qui, depuis quelques mois, voient leurs responsabilités – déjà lourdes – s'étendre du financier au pénal. Mais en voulant défendre *ses affiliés, le CNPF pousse le* bouchon un peu loin. Car rien dans le droit actuel n'empêche les entreprises de financer les partis en toute légalité, pourvu que cela se fasse dans la clarté. La lutte contre la corruption exige un arrêt total des financements occultes, pas de « tous » les financements...

Seconde remarque : en disant que cette « grève des financements » durera tant que la loi ne protégera pas mieux les chefs d'entreprise, le CNPF laisse entendre que ceux-ci seraient prêts à continuer les financements – même occultes, s'ils servent leurs intérêts – à condition d'être sûrs de ne pas en souffrir. *« Pouce ! On ne joue plus tant que vous n'aurez pas changé les règles du jeu en notre faveur »*, dit-il en substance aux hommes politiques. Savoureux débat en *perspective : le corrupteur est-il plus* innocent que le corrompu ? Merci au CNPF de l'avoir lancé !

Véronique Maurus

LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ALENA

La montée du grand marché américain




TUDOR BANUS

Les dirigeants des Etats des deux Amériques vont se réunir du 9 au 11 décembre à Miami. Donneront-ils un nouvel élan à la libération des échanges dans le Nouveau Monde ? Entré en vigueur le 1er janvier 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, a dopé le commerce, mais il n'a pas apporté les bouleversements qu'on redoutait, ni les investissements qu'on espérait. Il n'a pas fait disparaître les « bisbilles ». Surtout, l'ALENA ne joue plus un rôle d'attraction pour l'ensemble du continent : le grand projet lancé par George Bush n'est plus une priorité pour son successeur. Et le sud du continent cherche de nouveaux partenaires.

Lire les articles d'Erik Izraelewicz, Bertrand de la Grange, Sylviane Tramier *et Eduardo Olivares*, pages III et IV.

DYNASTIE

Le roi du diamant tire sa révérence

Harry Oppenheimer, patron du conglomérat sud-africain Anglo-American-De Beers, prend sa retraite à quatre-vingt-six ans et laisse derrière lui un groupe prospère

LONDRES
correspondance

« *BIEN des gens penseront, non sans raison, que je suis devenu directeur trop jeune et que j'ai attendu trop longtemps pour quitter mes fonctions.* » Quand il annonce sa retraite définitive, fixée au 27 décembre, après soixante ans passés à la tête du groupe Anglo-American-De Beers, le magnat sud-africain Harry Frederick Oppenheimer, quatre-vingt-six ans, irradie littéralement de plaisir, tant il s'est confondu avec ce formidable empire minier de mille trois cents sociétés.

Contrairement aux prévisions apocalyptiques de certains milieux blancs, l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela n'a guère ébranlé la puissance du groupe qui contrôle 90 % du commerce mondial de diamant brut et une bonne partie de l'or. Pragmatique, le Congrès national africain (ANC), vainqueur des premières *élections libres*, n'a pas mis en œuvre ses projets de démantèlement, voire de nationalisation, d'une entité représentant un quart de la capitalisation de la Bourse de Johannesburg.

Malgré la contrebande de pierres russes et angolaises et la découverte de nouveaux gisements au Canada, la Central Selling Organisation (CSO), la branche chargée de la production et de la commercialisation du diamant, affiche une bonne santé : les ventes ont dépassé 4,3 milliards de dollars en 1993, un montant record.

Le fils unique de Harry Oppenheimer, Nicky, quarante-neuf ans, actuellement président de la CSO, préparé pour la succession, devrait prendre prochainement les commandes des deux sociétés jumelles Anglo-American et De Beers.

POLITIQUE • Le fils de ce dernier, Jonathan, vingt-cinq ans, qui vient de rejoindre la firme, doit assurer la pérennité de cette dynastie sud-africaine fondée par Sir Ernest Oppenheimer. Ce rejeton d'une famille de commerçants juifs allemands, envoyé en Afrique du Sud pendant la guerre des Boers de 1902 pour acheter des lots de diamants, avait établi l'Anglo-American Corporation en 1917. Six ans plus tard, l'aventurier avait racheté le London Diamond Syndicate, qui deviendra le plus grand cartel de matières premières de tous les temps.

De petite taille, le visage très fin et les lèvres minces, « Harry O » pourrait paraître un fondé de pouvoir courtois. Mais cette suave enveloppe cache un caractère d'acier. Après des études de philosophie et d'histoire – *« une formation intéressante pour comprendre les hommes »* –, Harry Oppenheimer devient à vingt-six ans un des directeurs du groupe. Mais son père lui enjoint de tâter de la politique, à son exemple. Elu député du Parti progressiste, une formation libérale anglophone, il siégera au Parlement du Cap jusqu'en 1957, date de la mort de Sir Ernest.

Le climat des années 60 n'est guère favorable, avec les premières émeutes noires, l'hostilité du Parti national et l'ostracisme de la communauté internationale. Le nouveau président s'appuie sur une poignée de collaborateurs à son image : des Anglo-Saxons bien nés, moulés à Oxford ou Cambridge, sans aspérités ni failles apparentes. A l'image de Gavin Reily, qui dirigera « l'Anglo » de 1983 à 1990, et de Julian Ogilvie Thompson, actuel patron des deux sociétés.

Ascèse de l'effort, vie simple : le siège du 44 Main Street, à Johannesburg, à l'architecture néogermanique, fait encore de larges concessions aux origines judéo-protestantes des Oppenheimer.

Marc Roche

Lire la suite page V



MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

Sols pollués cherchent nettoyeurs

Le ministère de l'environnement va publier l'inventaire « hiérarchisé » des sites pollués en France. Et les professionnels s'interrogent sur le financement de leur nettoyage

« *JE ne veux pas d'une affaire Love Canal en France* », répète le ministre de l'environnement. Michel Barnier (1), bien décidé à éviter ces « *bombes à retardement* » que sont les anciens terrains industriels et les sols pollués en général. Succédant à Ségolène Royal qui, en 1992, avait fait publier en toute hâte une liste des « points noirs » connus par l'administration. Michel Barnier tient à ce que le nouvel inventaire soit bien «*hiérarchisé* », c'est-à-dire qu'il ne mette pas sur le même plan une usine à gaz centenaire et une station-service abandonnée au bout de dix ans.

Le ministre a mis en place un groupe de travail qui rassemble représentants de l'administration, industriels, professionnels de la dépollution et associations. Ce groupe est chargé d'établir l'inventaire des sites pollués, selon des modalités fixées par une circulaire du 9 mai 1994. L'inventaire, qui compterait quelque 700 sites, dont les trois quarts nécessitant un nettoyage, doit être publié prochainement.

IMPROVISATION • En attendant, un décret a été publié le 9 juin, qui modifie considérablement les dispositions prévues par le décret du 21 septembre 1977. Alors qu'un industriel était jusqu'à présent seulement tenu de déclarer à la préfecture une cessation d'activité dans un délai d'un mois, il doit aujourd'hui la notifier un mois avant – six mois pour les installations de stockage des déchets et les carrières –, et décrire les moyens qui seront mis en œuvre pour remettre le site en état après la fermeture. On ne devrait plus voir se créer de nouveaux points noirs « orphelins », ces sites oubliés qu'on découvre un jour à l'occasion de travaux.

Mais *quid* des sites existants, inventoriés ou non ? Jusqu'à présent, en l'absence de règle bien définie, on a dû improviser. A Sermaise (Essonne), c'est l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui a dû financer pour l'essentiel l'exhumation des fûts d'une usine de régénération de solvants encore en activité – mais insolvable ! A Montchanin (Saône-et-Loire), c'est le nouveau repreneur (une filiale d'Elf) qui a remis en état l'ancienne décharge. A Nantes ou au Grand Stade de Saint-Denis, c'est Gaz de France qui a pris en charge le nettoyage, parce que les sites étaient clairement identifiés et que l'entreprise nationale se veut « citoyenne ».



Craignant une taxe sur les déchets industriels, un certain nombre de grandes sociétés ont déjà créé Entreprises pour l'environnement, sous la houlette de Jean-Réné Fourtou, le PDG de Rhône-Poulenc. « *Ils n'ont réuni que 15 millions de francs, ce qui est dérisoire par rapport aux vrais besoins* », affirme Yves Bernheim, PDG d'ICF Environnement et président de l'Union professionnelle des entreprises de dépollution de sites (2). Selon lui, il faudrait au minimum 1 milliard de francs par an pour traiter chaque année une centaine de sites. Et il souhaiterait que l'Etat fixe un cadre réglementaire qui définisse précisément ce qu'est un site pollué et détermine les niveaux de pollution nécessitant une intervention.

Son vice-président, Jacques Demblans-Dechans, par ailleurs PDG d'une entreprise spécialisée (Geoclean), souhaite aussi que l'administration fixe les normes admissibles pour chaque polluant, qu'on les appelle « *valeurs-guides* » ou « *seuils de référence* ». Car les professionnels confrontés au terrain, qui présente chaque fois des caractéristiques particulières, veulent savoir comme leur client, jusqu'où pousser les travaux de nettoyage d'un site pour que l'administration le considère comme « propre », c'est-à-dire vendable ou achetable sans risquer un contentieux.

L'inventaire français en cours paraît de toute façon bien restrictif si l'on songe qu'on a dénombré 139 000 sites « *potentiellement pollués* » en Allemagne et 110 000 aux Pays-Bas. A croire que ces pays ont comptabilisé chaque garage et même chaque exploitation agricole – où, effectivement, gazole, huiles de vidange et produits chimiques variés s'accumulent dans les hangars. Rien qu'en comptant les anciennes usines à gaz, l'association Robin des Bois a dénombré plus de 800 sites oubliés en France. Du travail en perspective pour les chercheurs de points noirs... et les dépollueurs professionnels.

Roger Cans

(1) Nom d'un quartier de Niagara Falls (Etat de New-York), où 2 500 personnes ont dû être évacuées en 1980 – aux frais du gouvernement fédéral – après la découverte d'une pollution industrielle vieille de plusieurs décennies.

(2) UPDS c/o ICF Environnement, 14/30 rue Alexandre, bâtiment C, 92635 Gennevilliers Cédex. Tél : 46-88-99-00.

HUMEUR • par Josée Doyère

Une erreur de Première

DELPHINE ne décolère pas. L'autre matin, à un guichet automatique, elle insère sa carte « Visa Premier » dans la machine et, tout en répondant à deux « touristes étrangers », qui semblaient complètement paumés, elle tapote son code « secret ». Las ! Les « touristes » – qui n'en étaient pas – avaient l'œil aiguisé et le geste prompt, puisqu'ils arrachèrent la carte et partirent à toutes jambes. Le temps d'arriver à son travail et de faire opposition sur ladite carte, les « touristes » avaient pompé... 9 200 francs sur son compte. Elle devait apprendre avec stupeur auprès de sa banque que cette perte était intégralement à sa charge, puisque les « touristes » avaient disposé de son code « secret ».

M'étant renseignée, je devais avoir confirmation que « *le risque était à la hauteur du service rendu* », et que la seule chose que le système de la carte bancaire demandait à l'utilisateur, c'était de garder son code secret et d'être vigilant.

Oui. Mais nous vivons en France, où les possesseurs de Carte bleue s'agglutinent comme des mouches devant chaque distributeur, où vous ne pouvez pas régler une affaire au guichet de votre banque ou à la poste sans que deux paires d'yeux (à votre droite et à votre gauche) scrutent chacun de vos gestes, où chez chaque commerçant on vous tend un terminal tout nu où vous tapotez votre fameux « code secret ». Il faut vraiment que les malhonnêtes gens soient très peu nombreux dans notre beau pays, car n'importe qui peut le mémoriser, votre code ! Il suffit d'être un peu attentif et de bien repérer vos gestes.

Le problème des cartes « haut de gamme » (« Premier » ou « Gold »), comme on dit chez les spécialistes, c'est que le risque couru est beaucoup plus élevé. Et lorsque votre banquier vous la vend (nettement plus cher que la carte ordinaire : de 600 à 800 francs, selon les banques), il est intarissable sur les services inestimables qu'elle vous rendra, mais muet sur les risques encourus. Et le paquet de littérature qu'il vous tend (papier glace, typographie impeccable, présentation du dernier chic) n'est pas plus explicite...

Le moins, ce serait pourtant d'attirer votre attention sur la vigilance décuplée que vous devriez exercer pour éviter la mésaventure de Delphine. Rien du tout ! Dieu sait pourtant que les banques nous bassinent, dans leurs pubs, sur la fonction de « conseil » qu'elles exercent auprès de leurs clients, sur les services « personnalisés » qu'elles offrent... Il est dommage qu'il ne s'agisse que de langage publicitaire.

Moi, je n'ai pas de conseil à vous donner. Mais à votre place, j'hésiterais avant de me munir d'une de ces cartes « haut de gamme ». Elles sont d'un chic absolu, c'est vrai, toutes dorées, et vous permettent de frimer auprès de vos commerçants, de vos interlocuteurs professionnels et des copains que vous invitez au resto, voire de votre petit(e) ami(e). Mais si vous ne passez pas votre temps en des voyages lointains, si vous n'avez pas de gros besoins d'argent liquide en monnaies diverses, si vous n'avez pas un besoin précis, régulier, d'un des services de cette carte, faites comme moi. Contentez-vous de la bête de Carte bleue internationale. Vous serez plus tranquille. ■

LA COTE DES MOTS

Un langage coloré

« Bourse grisâtre », « métal jaune », « billet vert », « opération blanche », les couleurs sont bien présentes dans le langage des affaires et du commerce...

On peut supposer qu'un vendeur, qu'un « commercial », qu'un grossiste, etc., voient la vie en rose quand ils croient déceler ce qu'ils appellent un *feu vert* dans le comportement d'un client potentiel. Ce *feu vert* est multiforme ; il réside soit dans les propos, soit dans le mutisme de l'acheteur virtuel : ainsi, ce dernier peut montrer son intérêt par des questions portant sur des détails, par des demandes de précisions – ou bien, au contraire, marquer par son silence que l'argumentation du vendeur l'a convaincu.

Autrefois, les banqueroutiers avaient l'obligation de porter un bonnet *vert*. Ce qui leur faisait broyer du *noir*... Auparavant, il avait fallu que leurs comptes soient dans le *rouge*, comme l'on dirait de nos jours. L'expression *être dans le rouge*, c'est-à-dire être dans une situation financière difficile, être débiteur, être à découvert, se réfère à la partie de l'échelle d'un témoin qui, colorée en rouge, indique que l'on atteint un seuil critique *(tous les indicateurs sont au rouge ; la jauge d'essence est dans le rouge)*.

Mais l'on retrouve en même temps l'allusion au livre couvert de basane rouge sur lequel on inscrivait jadis les défauts prononcés à l'audience (*être inscrit au livre rouge* : être sous le coup d'une accusation). Rouges encore, les annotations portées en marge des livres de comptes.

Terminons par le *blanc*, employé de façon très usuelle : outre *chevalier blanc*, nous citerons des expressions ressenties comme familières mais qui appartiennent au langage correct : *crédit en blanc, chèque en blanc, endossement* ou *signature en blanc*.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Modes d'emploi

Gilbert Cette et Dominique Taddei nous apprennent à ne pas confondre la semaine de quatre jours avec celle des « quatre jeudis »

TEMPS DE TRAVAIL, MODES D'EMPLOI
de Gilbert Cette et Dominique Taddei
La Découverte, 250 pages, 135 F.

DU solide. On a tellement écrit sur le chômage et les moyens de le combattre que l'on devient difficile sur les livres qui reprennent le sujet. Celui qui nous est proposé a deux qualités : il réduit son angle de vision au temps de travail et creuse la question comme on l'a rarement fait.

L'opération de lessivage à laquelle se livrent nos auteurs commence par des rappels historiques. Si les premiers conflits sociaux sur la durée du travail apparaissent à la fin du treizième siècle dans le secteur de la draperie, son caractère intolérable est dénoncé dans tous les pays industriels lors de la première moitié du dix-neuvième siècle. Le mouvement de réduction du temps de travail devient irrésistible – l'étude porte ici sur les évolutions longues (1870 à 1960), le quart de siècle 1960-1985, puis les tendances récentes. Les formes de réduction sont sans cesse renouvelées (journée, semaine, année, ensemble de la vie active).

Les effets de cette révolution sur l'entreprise ? Tout dépend des modalités de sa mise en œuvre. Nos auteurs ont choisi de prendre simultanément en compte tous les facteurs qui interviennent alors : compensations salariales, gains de productivité du travail, du capital et modification de l'appareil de production: L'ensemble a été baptisé « *réduction-réorganisation du travail* » (2 RT). On est frappé alors par la diversité des initiatives et de leurs effets, qui reflète celle des entreprises autant que celle des secteurs. Ils dépendent largement de l'évolution de la durée d'utilisation des équipements, associée à la réduction des horaires d'occupation des travailleurs.

L'articulation du couple homme-machine est au centre de la réflexion des auteurs, qui étudient ensuite ses effets au niveau de la nation, de façon théorique d'abord, puis empirique. Tout tourne autour du « travail posté », qui permet un allongement de la durée d'utilisation des équipements. Il s'étend jusqu'au début de la récession de 1974, diminue jusqu'en 1982, puis reprend ensuite pour régresser de nouveau en 1992 et 1993, suivant assez bien, on le voit, les courbes de la conjoncture.

Après avoir analysé quelques expériences récentes de réduction du temps de travail à l'étranger (Etats-Unis, Japon, Europe de l'Ouest), nos auteurs décrivent le cas français. Le jugement sur l'impact de l'expérience de 1982 (trente-neuf heures, cinq semaines de congés payés, abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite) est sévère « *d'un point de vue symbolique et politique* », où l'échec n'est pas discuté, mais plus nuancé sur les effets économiques, dont certains sont positifs (création nette d'emplois, quasi-généralisation du travail en cinq équipes). Depuis 1982, les gouvernements n'ont jamais fait preuve d'une détermination durable sur la réduction du temps de travail.

PRUDENCE • Que pourrait-on faire ? C'est la partie de l'ouvrage qui sera évidemment regardée de plus près. Soixante-dix pages très fouillées, où les auteurs, sourds à tous les discours contradictoires et passionnels, font preuve d'un grand sens de leurs responsabilités. Ainsi, d'entrée de jeu, affichent-ils la prudence : 1) la réduction du temps de travail est un remède partiel contre le chômage ; 2) il n'existe pas de méthode unique et exclusive pour que la réduction du temps de travail soit plus fortement créatrice d'emplois.

Quels objectifs ? On ne peut souhaiter, estiment Cette et Taddei, augmenter le temps de vivre des salariés en dégradant leurs moyens de vivre. En outre, la semaine de quatre jours « *est du domaine du projet de société et non du projet de loi* ». On ne peut l'assimiler à la durée légale de trente-deux heures car elle serait impossible à financer et entraînerait une chute brutale des capacités de production. En outre, au « *partage du travail* », qui consisterait à prendre aux seuls salariés de quoi payer les chômeurs, les auteurs opposent « *le partage dynamique des gains de productivité* ».

Comment y parvenir ? Une loi-cadre devrait fixer uniquement des objectifs généraux pour une législature (durée légale du travail, régime des heures supplémentaires et du temps partiel), mais l'application serait le fruit de négociations entre les partenaires sociaux, négociations « gigognes » (au niveau interprofessionnel, des branches et des entreprises) conduisant à des accords pluriannuels comme cela existe en Allemagne.

C'est selon deux grands axes qu'il faut agir sur le temps de travail : réduction de la durée collective (par exemple trente-sept heures hebdomadaires) et choix d'horaires individuels moins longs que le temps légal. En outre, il faudrait parvenir à la réduction progressive des heures supplémentaires et encourager le temps partiel aux deux bouts de la vie active : conception plus positive qu'aujourd'hui de la formation alternée et retraite graduelle.

Nos auteurs, qui donnent également d'indispensables précisions sur les financements privés et publics des mesures qu'ils proposent, estiment qu'en cinq ans on pourrait parvenir, grâce à ces dispositifs, à la création d'un million d'emplois. Ce que l'on n'évalue pas, en revanche, c'est la réduction du nombre de chômeurs qui sera induite par cette ouverture. Opération sans doute impossible, car des personnes qui n'envisageaient pas de travailler peuvent se présenter sur le marché de l'emploi, du fait d'une conjoncture plus favorable.

Pierre Drouin

▶ On lira avec intérêt le petit livre très pédagogique sur « le Chômage dans les pays industrialisés », de Catherine André et Dominique Sicot (Syros, 128 pages, 49 F), où l'on constate que l'on peut avoir un emploi et vivre au-dessous du seuil de pauvreté si l'on pousse jusqu'au bout le modèle anglo-saxon de baisse du coût du travail et de la protection sociale pour réduire l'inactivité.

NOTES DE LECTURE

INDUSTRIE, TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES
de C. Curlet et B. Soulage
L'Harmattan, 320 pages, 170 F.

Plutôt que d'aménagement du territoire, parlons de «*déménagement du territoire* » ou de « *systèmes productifs localisés* ». C'est cette analyse que propose l'ouvrage coordonné par Claude Courlet et Bernard Soulage, chercheurs à l'IREPD de Grenoble, ville-symbole en matière de croissance locale. Quatre axes de réflexion le structurent : la problématique marshallienne autour des notions d'économies externes et de district industriel ; l'approche évolutionniste, très prisée aujourd'hui, autour de la notion d'innovation ; l'approche en termes de coûts de transaction et de réseaux ; enfin l'approche en termes de « gouvernance » et d'institutions, la gouvernance renvoyant à une forme de régulation intermédiaire, mi-marchande mi-étatique.

Le lecteur trouvera ici une synthèse très à jour des recherches théoriques sur le territoire et les politiques, ainsi que des monographies fouillées sur les régions.

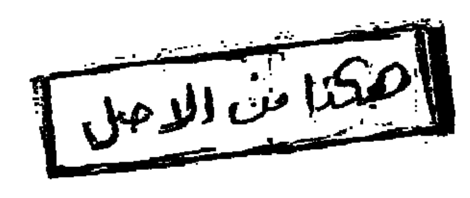
B. Ma.

ORGANISMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX
Documents présentés par Louis Sabourin
Documentation française, 482 pages, 200 F.

Un ouvrage de référence, dont l'originalité est de présenter, après une courte synthèse historique, les actes constitutifs des principales institutions économiques à caractère universel et transcontinental. A notre connaissance, un tel rassemblement de textes dispersés et peu disponibles n'avait jamais été opéré et il faut saluer cet effort.

Il ne se borne pas aux grosses « machines » issues des conférences de Bretton Woods ou de San Francisco. On pourra y consulter aussi bien la charte initiale de l'Organisation internationale du travail (OIT) datant de 1919, que l'acte final du cycle de l'Uruguay instituant l'organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994. Le classement est thématique. Un tableau des membres des organismes internationaux et des orientations bibliographiques complètent cet ensemble où l'on peut naviguer très aisément vers le cap choisi.

P. D.



PERSPECTIVES

LE LIBRE-ÉCHANGE EN AMÉRIQUE

Les débuts modestes d'un grand projet

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé entre Etats-Unis, Canada et Mexique n'a pas eu d'effets foudroyants. La zone n'attire plus autant les pays sud-américains, en quête d'autres alliances. Avec l'Europe peut-être...



LE Mexique n'a pas « sucé » tous les emplois et tous les capitaux nord-américains. Les Etats-Unis, pas plus que le Canada, n'ont été inondés de camelote mexicaine. Mis en œuvre depuis le 1er janvier 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA) ne justifiait donc ni les craintes, ni les espoirs évoqués lors de la ratification, difficile, de ce traité par le Congrès américain, il y a juste un an. En fait, le bilan de l'ALENA est encore bien modeste.

Dans les milieux d'affaires comme dans la classe politique, l'enthousiasme est retombé. Face à une administration américaine incertaine, les candidats à l'adhésion recherchent d'autres alliances. Un peu déçue par les « yankees », l'Amérique latine se tourne à nouveau vers l'Europe.

La suppression, au 1er janvier, des droits de douane sur de nombreux produits entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique a certes favorisé un bond des échanges commerciaux bilatéraux. Les ventes de produits mexicains non pétroliers aux Etats-Unis ont augmenté, au cours des neuf premiers mois, de 20 % par rapport à 1993. Dans l'autre sens, les industriels américains ont accru leurs livraisons au sud du Rio Grande de 21,7 %.

Les Etats-Unis absorbent ainsi désormais plus de 85 % des exportations mexicaines. Le Mexique est, lui, en train de devenir le second débouché étranger des produits *« made in USA »*. Il devrait dépasser cette année, et pour la première fois, le Japon.

Ce bond en avant n'est pourtant, aux yeux de nombreux observateurs, que la poursuite d'un mouvement engagé bien avant. Beaucoup d'industriels américains affirment même rencontrer des difficultés nouvelles lorsqu'ils veulent vendre au Mexique. Ils se heurteraient à des tracasseries croissantes aux Douanes. Les batailles autour des règles d'origine seraient de plus en plus fréquentes. La bureaucratie mexicaine freinerait l'entrée de certains biens à travers de multiples méthodes, comme la surveillance de l'étiquetage en espagnol ou celle du respect des normes locales.

Accusations que Jaime Serra, le ministre mexicain (sortant) de l'industrie, dément catégoriquement. Il aime à souligner que l'arrivée massive des produits américains contribue à accroître la concurrence. Il en voit la preuve dans les difficultés que rencontrent nombre de PMI dans le nord du pays.

> **L'ALENA aura surtout empêché le Mexique de retrouver ses défauts traditionnels**

La création de la plus vaste zone de libre-échange au monde (360 millions d'habitants) n'a pas non plus conduit, pour l'instant, à une explosion des investissements réciproques : un gros transporteur mexicain achetant une entreprise de ce même secteur au Texas, ou l'arrivée massive des grands distributeurs américains – K-Mart et autres Wal-Mart – dans les banlieues de Mexico.

Quelques opérations de ce type en début d'année avaient pu faire croire, un moment, à un envol des flux de capitaux. Il n'en a rien été. Ni General Motors, ni Ford, pas plus que Chrysler n'ont annoncé leur départ vers le sud du Rio Grande. La fuite des industriels annoncée par l'ex-candidat à la présidence Ross Perot n'a pas eu lieu. Au contraire, les constructeurs de Detroit ont fortement accru leurs ventes d'automobiles au Mexique.

ANNÉE TERRIBLE • En fait, l'ALENA, d'importance modeste pour l'économie américaine, aura surtout, jusqu'à présent, empêché le Mexique de retrouver ses défauts traditionnels. 1994 a été, pour les Mexicains, une *« année terrible »*, avec le soulèvement des paysans pauvres du Chiapas, l'assassinat de Luis Colosio, candidat « officiel » à la présidence, des enlèvements de grands patrons et une série de scandales bancaires. Et pourtant, l'année va s'achever sur un triple succès, auquel l'accord avec le Nord a incontestablement contribué.

Un nouveau président, Ernesto Zedillo, élu plus démocratiquement que ses prédécesseurs, a pris sans drame, le 1er décembre, les rênes du Mexique. Les réformes de libéralisation économique n'ont pas été remises en cause. Elles ont même été poursuivies, comme en témoigne l'ouverture, cet automne, du système financier aux capitaux étrangers. Un retour au protectionnisme a été évité. L'économie amorce enfin une reprise. La croissance pourrait finalement approcher 3 % en rythme annuel à la fin de l'année.

L'incertitude politique au Mexique a certes conduit à une certaine prudence de la part des investisseurs américains. Elle a aussi provoqué quelque retard dans la mise en œuvre des institutions prévues par l'ALENA, *notamment* des trois comités chargés d'en surveiller l'application. Le soutien américain, inscrit dans le cadre du traité – important notamment lors de la crise du peso, au printemps, après l'assassinat de Luis Colosio –, a néanmoins permis d'éviter le pire.

Ce premier bilan, mitigé, des premiers mois de l'ALENA a refroidi l'ardeur des candidats à l'adhésion. Les pays proches de la région, *comme le Chili*, le Venezuela et l'Argentine, se sont aussi alarmés des réticences de l'administration Clinton. Les démocrates avaient certes repris au vol l'accord négocié et signé par George Bush. Ils mettaient cependant moins de détermination à élargir le cercle.

L'idée de créer une vaste zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de feu, lancée par George Bush, n'était plus la première priorité de son successeur. *Les dirigeants* des trente-cinq pays de la région, réunis cette semaine à Miami, définiront certainement un « plan d'action » pour mettre en place une zone de libre-échange sur tout le continent. Ce ne sera qu'une déclaration d'intention.

Dans ces conditions, la plupart des pays latino-américains ont révisé leur stratégie géo-commerciale. Ils cherchent chacun à s'insérer dans des micro-zones de libre-échange. Le Chili par exemple *(lire page IV)*. Santiago espérait rejoindre l'ALENA. Déçue par l'attentisme de Washington, la nouvelle équipe au pouvoir cherche aujourd'hui d'autres partenaires.

Il est vrai que le commerce chilien est moins dépendant de l'Oncle Sam que celui du Mexique. Il se répartit *grosso modo* entre trois destinations : l'Europe, l'Asie *et l'Amérique. Le Chili a finalement* obtenu son entrée au sein de l'APEC, le forum des pays d'Asie-Pacifique. Le gouvernement de Santiago a en outre signé un accord de libre-échange avec la Colombie et se préparerait à s'engager dans une même voie avec l'Equateur.

> **Le Mercosur, qui regroupe aujourd'hui le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, est en train de se constituer en un véritable marché commun.**

Mais surtout, le Chili veut rejoindre le Mercosur, cette zone de libre-échange qui regroupe, pour l'instant, le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Santiago a déposé une demande d'association au Mercosur, un groupe qui est en train de se constituer en un véritable marché commun : tous les droits de douane entre ces quatre pays devraient disparaître au 1er janvier 1995 et un tarif douanier externe commun devrait être établi. Pour les industriels chiliens, ce marché de 200 millions de consommateurs est essentiel. En 1993 déjà, 41 % des exportations chiliennes de produits manufacturés allaient dans l'un des pays du Mercosur, 31 % seulement vers l'un des trois marchés de l'ALENA. L'ouverture, fin novembre, de négociations entre le Mercosur et l'Union européenne, *en vue de créer une zone de libre*-échange transatlantique, est une raison supplémentaire de l'intérêt des Chiliens – et d'autres pays de la région – pour le Mercosur.

MOSAÏQUE • L'ALENA aurait pu être cet aimant autour duquel le continent latino-américain se serait organisé et se serait libéralisé. C'était le projet de George Bush lorsqu'il évoquait sa grande ambition, *« l'Initiative des Amériques »*. Les pays de l'hémisphère sud allaient progressivement s'agglutiner autour de cette zone de libre-échange, ce marché riche et dynamique du Nord. Mais l'Amérique de Bill Clinton semble plus réticente à engager ce projet et l'ALENA connaît des débuts modestes.

Les pays latino-américains sont donc à la recherche d'autres voies. *Une mosaïque de zones* de libre-échange est en train de se dessiner. Il y a actuellement plus d'une vingtaine d'accords bilatéraux ou multilatéraux dans la région. Le marché latino-américain s'unifiera par mariages successifs : les hésitations américaines sont une occasion pour l'Europe.

Erik Izraelewicz

Le Mexique menacé par la contrebande

Les industriels mexicains du jouet craignent moins les produits américains que la contrebande, facilitée par l'ALENA

MEXICO
de notre correspondant

« *UNE petite fille sans poupée Barbie n'est pas une véritable petite fille...* » La publicité de la multinationale américaine Mattel fait des ravages au Mexique, où l'industrie nationale du jouet est confrontée à une crise sans précédent : à l'approche des fêtes de Noël, la célèbre poupée blonde partage les vitrines avec les jeux vidéo et les tricycles en plastique de Taïwan, les ours en peluche de Thaïlande, de Chine ou d'Indonésie.

« Mattel et les autres multinationales du jouet ont accru leur présence au Mexique : ils offrent aujourd'hui un millier de modèles, contre une centaine à peine auparavant », déplore un petit fabricant local, Carlos Algara, qui a dû licencier un quart de son personnel pour survivre. Ce n'est pas dû à la concurrence de produits fabriqués chez le voisin du Nord – après l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada – mais au fait que les jouets de marque comme la poupée Barbie, fabriqués sous licence en Chine, ne paient pas les taxes compensatoires – 350 % – prévues en cas de dumping depuis octobre 1993. Mattel et Hasbro peuvent donc inonder le marché mexicain.

Les sanctions prises contre la Chine ont du moins permis à l'industrie nationale du jouet de ne pas sombrer corps et biens sous l'effet conjugué de la concurrence et de l'ouverture des frontières aux marchandises en provenance des Etats-Unis. *« 1993 avait été une année désastreuse, mais nous avons récupéré une part du marché*, explique Obdulio Ponce, directeur commercial du plus gros fabricant mexicain de jouets, Impala, une entreprise modeste de 260 salariés. *Les sociétés étrangères ne contrôlent plus que 60 % de notre marché, contre près de 80 % l'année précédente. La concurrence nous a obligés à améliorer notre productivité et à développer de nouveaux modèles. Le traité de libre-échange a contribué à moderniser notre industrie en éliminant les fabricants qui, protégés par les mesures protectionnistes, ne faisaient aucun effort pour améliorer la qualité de leurs produits. »*

Pour affronter la concurrence des multinationales et le coût très élevé du crédit, les industriels mexicains ont cherché des partenaires à l'étranger. Selon l'Association mexicaine de l'industrie du jouet (AMIJU), des fabricants espagnols, allemands, chiliens et venezueliens ont exprimé, au cours des derniers mois, leur intérêt pour investir au Mexique afin de profiter des avantages du traité de libre-échange.

ILLÉGAL • Après avoir affronté une crise sans précédent – plus de la moitié des 360 fabricants mexicains de jouets ont disparu au cours des deux dernières années et plus d'un tiers des 14 000 emplois du secteur –, les industriels doivent maintenant faire face à l'augmentation de la contrebande de produits asiatiques passant par les Etats-Unis. *« Pour chaque jouet fabriqué au Mexique, il en arrive dix en contrebande »*, déplore Helios Eguiluz, ancien président de l'AMIJU, qui évalue ce commerce illégal à plus de 2 milliards de dollars (10,7 milliards de francs) par an.

« La plus grande menace pour notre industrie se trouve à Tepito », affirme Obdulio Ponce, le directeur commercial d'Impala. Ce quartier de Mexico, où sont concentrés plus de dix mille échoppes et commerces ambulants, est en effet le paradis de la contrebande. Vêtements importés d'Inde ou de Malaisie, appareils électroniques de Corée du Sud, cassettes vidéo pirates, imitations de parfums français fabriqués aux Etats-Unis, fausses étiquettes de produits de marque et accessoires pornographiques... Tepito est un immense souk – *tianguis*, selon l'appellation locale empruntée aux Aztèques – où se bousculent chaque jour plus de 50 000 chalands en quête de bonnes affaires.

« Tout ce qui vient d'Asie, en particulier les vêtements, entre illégalement au Mexique, confirme un vendeur de jouets. *Mais les choses sont en train de changer. De plus en plus de commerçants se rendent compte qu'il est finalement plus rentable de payer des taxes à l'importation que de risquer la confiscation des marchandises. »*

Les opérations coup-de-poing menées tous les jours par la police fiscale, escortée par des agents armés de mitraillettes de la redoutable police judiciaire fédérale, qui exigent les certificats d'origine des marchandises et les bordereaux d'impôts, ont permis de démanteler plusieurs organisations. Mais le flot continue.

« L'ouverture des frontières avec les Etats-Unis a facilité l'entrée illégale des marchandises : les douanes mexicaines ne vérifient plus systématiquement si le contenu des camions correspond aux passavants, explique Miguel Galan, le président de l'Association des commerçants de Tepito. *La plupart du temps, bien sûr, les autorités sont de mèche avec les transporteurs, notamment par le biais de la sous-facturation. »*

Miguel Galan et son « complice », le directeur du Centre d'études de Tepito, Alfonso Hernandez, croient pourtant que ces pratiques sont condamnées à disparaître dans la mesure où l'installation des grandes chaînes de magasins au Mexique – Carrefour a ouvert, fin novembre, ses deux premiers – vont obliger le petit commerce local à s'adapter aux nouvelles règles du jeu : *« Les Wal-Mart, Price-Club et autres géants de la distribution offrent aujourd'hui les mêmes produits que Tepito, à des prix similaires et avec la possibilité de payer avec des cartes de crédit. Tepito peut s'adapter au libre-échange. A condition de ne pas être trop bousculé, car l'économie informelle, qui fait vivre près de la moitié de la population mexicaine, joue un rôle de soupape indispensable pour la paix sociale. »*

Bertrand de la Grange

PERSPECTIVES



LE LIBRE-ÉCHANGE EN AMÉRIQUE

Canada-Etats-Unis : l'osmose commerciale

Les deux partenaires « nordistes » de l'ALENA commercent sans droits de douane depuis 1989 : le Canada vend désormais près de 80 % de ses produits aux Etats-Unis

MONTRÉAL
de notre correspondante

APRÈS bientôt six ans d'existence, l'accord de libre-échange canado-américain (ALE) – qui précéda la conclusion de l'ALENA – a atteint l'âge de raison. S'il n'est pratiquement plus remis en question, il n'a pas totalement donné tort à ses détracteurs, ni entièrement justifié ses plus ardents défenseurs. Quant à l'entrée en jeu du Mexique, depuis l'ALENA, elle reste relativement théorique : le Canada, ayant un fort taux de chômage, n'attire pas la main-d'œuvre excédentaire du Mexique, et les liens commerciaux qui pouvaient exister entre les deux partenaires des Etats-Unis n'ont pas encore eu le temps d'évoluer.

La suppression, en vertu de l'ALE, des droits de douane sur de larges pans de l'industrie du Canada et des Etats-Unis, a atteint son but. Le commerce bilatéral, qui représente un peu plus de 200 milliards de dollars par an, a connu une expansion notable qui a profité, du côté canadien, aux secteurs non traditionnels tels que les équipements de télécommunications et de bureaux, et les produits à haute valeur ajoutée. Pour l'ensemble du Canada, les exportations vers les Etats-Unis, tous produits confondus, ont progressé de 33 % au cours des quatre années qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'ALE, le 1er janvier 1989, selon un rapport publié en 1993 par l'institut privé de recherches économiques C.D. Howe, basé à Toronto. Pour ce qui est des secteurs de pointe, la croissance des exportations canadiennes vers les Etats-Unis a été, pour la même période, de 49 %.

EXPORTATIONS • Selon un autre rapport portant sur la seule province de Québec, publié en juillet 1994 par la Caisse de dépôt et placement, le Québec, un des plus ardents partisans du libre-échange canado-américain, a mieux qu'aucune autre province canadienne tiré profit de l'ALE. Dans le secteur des produits à haute valeur ajoutée, les exportations québécoises vers les Etats-Unis auraient augmenté de 90 % au cours des quatre années qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'accord.

Mais il y a le revers de la médaille : pendant que croissait le commerce entre les Etats-Unis et le Canada, les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays ont fait du surplace, voire diminué, avec pour effet une accentuation du degré de dépendance de l'économie canadienne vis-à-vis de la demande américaine. Alors qu'en 1990, 75 % des exportations canadiennes prenaient le chemin des Etats-Unis, en 1993 le chiffre passait à 80 %. Au même moment, les exportations canadiennes à destination des autres pays stagnaient. En outre, les secteurs traditionnels, qui ont farouchement combattu l'accord bilatéral au moment où il était encore en négociation, ont souffert de la concurrence. C'est le cas notamment du textile, de l'ameublement, du vêtement et du secteur agroalimentaire.

Dans une communication parue en 1993 et intitulée « *A growing success : Canada performance under free-trade* » (Un succès croissant : la performance du Canada dans le libre-échange), l'Institut C.D. Howe, qui est favorable au libre-échange, souligne cependant des éléments positifs dans le bilan de l'ALE. « *Le marché américain représente toujours le débouché le plus dynamique pour les secteurs manufacturiers canadiens de produits à haute valeur ajoutée. Ces secteurs industriels sont vitaux pour l'avenir de l'économie canadienne et, à longue échéance, l'ALE permettra à l'industrie canadienne de s'affranchir de sa dépendance des secteurs plus traditionnels* », écrit Daniel Schwanen, économiste au C.D. Howe.

TRIBUNAL • Il reste que l'ALE, qui devait mettre le Canada à l'abri des tentations protectionnistes qui se manifestent avec régularité chez son voisin du sud, n'a pas mis fin aux nombreux litiges qui émaillent les relations commerciales entre les deux pays. Les différends sont soumis à un tribunal d'arbitrage composé de cinq personnes (deux Américains, deux Canadiens et un ressortissant d'un pays tiers). Les Canadiens n'ont pas lieu de se plaindre de ce mécanisme de règlement des différends qui a plutôt bien fonctionné et qui a tranché en leur faveur à plusieurs reprises, notamment lors de contestations présentées par leurs concurrents américains de l'industrie du bois d'œuvre et de la production de viande porcine. Fait exceptionnel, dans ces deux cas récents, le tribunal a exigé des Etats-Unis le remboursement de droits compensatoires prélevés aux douanes américaines sur le bois et le porc canadien pendant la durée du litige.

Mais les coups de boutoir continuent de s'abattre sur le tribunal d'arbitrage : en septembre 1994, une coalition d'entreprises de bois a déposé une requête auprès des tribunaux américains pour contester la constitutionnalité du mécanisme de règlement des différends prévu dans l'ALE.

Enfin, malgré l'ALE, les exportations canadiennes vers les Etats-Unis restent souvent à la merci des replis protectionnistes du Congrès américain et des puissants lobbies industriels qui le sollicitent.

Sylviane Tramier

Un accord « inachevé »

A titre d'ambassadeur chargé des négociations commerciales pour le Canada, l'économiste Gordon Ritchie a été un des architectes de l'accord de libre-échange canado-américain (ALE) de 1989. Aujourd'hui à la tête d'une entreprise de conseil en politiques publiques à Ottawa, il mesure les lacunes de l'ALE : « *unfinished business* » (un accord inachevé), dit-il. Le commerce entre les deux pays a connu une croissance « *spectaculaire* », mais les effets sur la productivité et la compétitivité des industries canadiennes sont moins clairs : « *L'écart de productivité entre les Etats-Unis et le Canada n'a pas diminué autant que je l'avais espéré.* »

Surtout, l'ALE ne prévaut pas sur les lois américaines concernant le commerce et la concurrence : « *Les négociations sur cette question n'ont pas abouti, ce qui va créer de gros problèmes pour l'avenir.* » Les négociateurs canadiens souhaitaient établir un mécanisme de règlement des différends par le biais d'un tribunal d'arbitrage provisoire, en attendant que l'on fixe de nouvelles règles générales de libre-échange remplaçant les lois protectionnistes américaines – notamment celles sur le dumping et les subventions aux exportations aux Etats-Unis. Gordon Ritchie regrette « *de n'avoir pas réussi à convaincre les Américains que c'était dans leur propre intérêt d'abandonner le protectionnisme* ».

Car dans certains secteurs, ALE ou pas, « *le harcèlement* » commercial de groupements industriels brandissant les lois américaines ne se dément pas. Pas question pour autant de revenir en arrière : « *Entre démanteler l'accord et tenter d'y apporter des améliorations*, pour Gordon Ritchie, *c'est la deuxième solution qui est la bonne.* » Et l'opinion canadienne est de son avis : « *Pour le Canada, l'ALE est un progrès substantiel. Les Canadiens se sont maintenant ralliés à cet accord et aucun parti politique ne souhaite l'abroger.* »

S. T.

Le Chili, associé virtuel

Le gouvernement et les milieux d'affaires espèrent voir leur pays rejoindre l'ALENA

SANTIAGO
de notre correspondant

A Santiago, la rumeur se fait persistante. Les chefs d'Etat du Mexique, du Canada et, surtout, des Etats-Unis, membres actuels de l'ALENA, annonceraient lors du prochain sommet de Miami qu'ils sont enfin prêts à inviter le Chili à les rejoindre dès 1995. Une rumeur qui, certes, ne peut que contenter le président Eduardo Frei – et son gouvernement : toute son action diplomatique tend à « *la conquête de nouveaux marchés et à la recherche d'investissements* ».

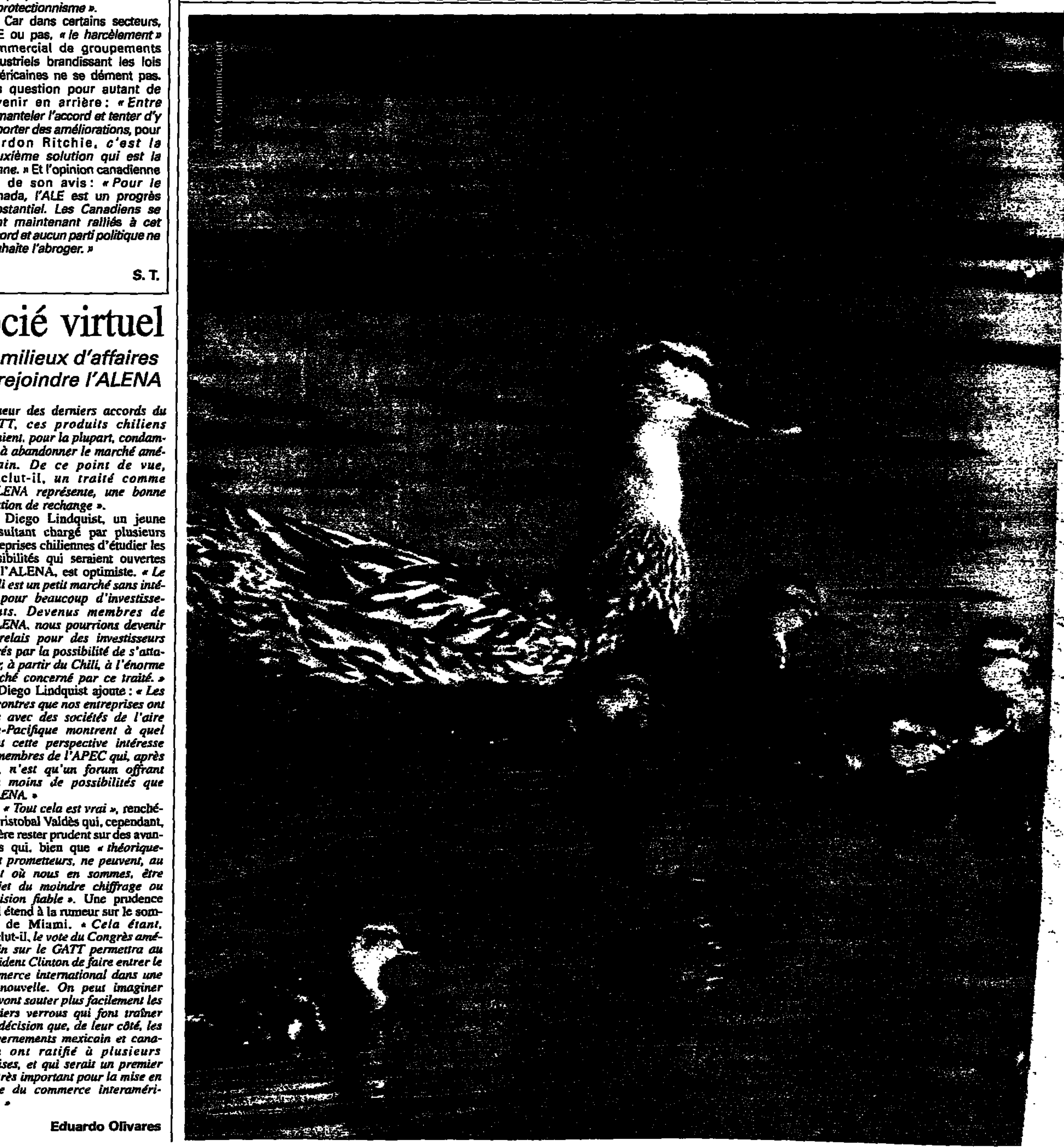
C'est ainsi qu'à la tête d'une délégation « *à l'importance historique* » il est parti récemment en Indonésie prendre possession du tout nouveau siège du Chili au sein de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique). Occasion que ministres et hommes d'affaires ont mise à profit pour une première rencontre avec les « *dragons* » d'Asie du Sud-Est. Les patrons avaient qualifié cette tournée de très prometteuse.

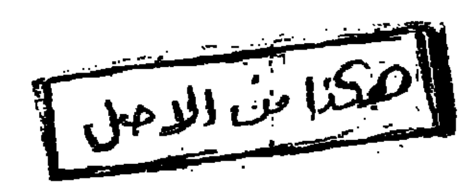
En est-il de même de leur intérêt pour une rapide incorporation du Chili à l'ALENA ? Pour Cristobal Valdès, chargé du dossier au sein de la Sociedad de Fomento Fabril (SOFOFA), le syndicat des patrons d'industrie chiliens, « *il faut se garder de prendre l'ALENA pour une sorte de baguette magique. Un tel accord faciliterait l'accès de certains de nos produits à d'importants marchés, donnerait une perspective de stabilité à nos exportations, qui se répercuterait sur les décisions d'investissement. Notamment dans les secteurs qui, actuellement, vivent avec un sentiment d'insécurité* ». C'est notamment le cas, selon Cristobal Valdès, « *de tous les produits que nous réussissions à exporter vers les Etats-Unis dans le cadre du Système général de préférences (SGP). Sans les facilités du SGP, qui ont cessé avec l'entrée en vigueur des derniers accords du GATT, ces produits chiliens seraient, pour la plupart, condamnés à abandonner le marché américain. De ce point de vue,* conclut-il, *un traité comme l'ALENA représente, une bonne solution de rechange* ».

Diego Lindquist, un jeune consultant chargé par plusieurs entreprises chiliennes d'étudier les possibilités qui seraient ouvertes par l'ALENA, est optimiste. « *Le Chili est un petit marché sans intérêt pour beaucoup d'investissements. Devenus membres de l'ALENA, nous pourrions devenir un relais pour des investisseurs attirés par la possibilité de s'attaquer, à partir du Chili, à l'énorme marché concerné par ce traité.* » Et, Diego Lindquist ajoute : « *Les rencontres que nos entreprises ont eues avec des sociétés de l'aire Asie-Pacifique montrent à quel point cette perspective intéresse les membres de l'APEC qui, après tout, n'est qu'un forum offrant bien moins de possibilités que l'ALENA.* »

« *Tout cela est vrai* », renchérit Cristobal Valdès qui, cependant, préfère rester prudent sur des avantages qui, bien que « *théoriquement prometteurs, ne peuvent, au point où nous en sommes, être l'objet du moindre chiffrage ou prévision fiable* ». Une prudence qu'il étend à la rumeur sur le sommet de Miami. « *Cela étant,* conclut-il, *le vote du Congrès américain sur le GATT permettra au président Clinton de faire entrer le commerce international dans une ère nouvelle. On peut imaginer que vont sauter plus facilement les derniers verrous qui font traîner une décision que, de leur côté, les gouvernements mexicain et canadien ont ratifié à plusieurs reprises, et qui serait un premier pas très important pour la mise en ordre du commerce interaméricain.* »

Eduardo Olivares





VITICULTURE

Un millésime 1994 sauvé des eaux

Comme l'ont montré les récentes ventes des Hospices de Beaune, la viticulture sort enfin de la crise. Malgré les pluies, le cru 1994 sera bon et les prix se redressent

OUF ! Le marteau du commissaire-priseur vient de s'abattre pour adjuger le trente-huitième et dernier lot, quatre pièces de bâtard-montrachet, cuvée Dames de Flandre, à la cent trente-quatrième vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune. Verdict : une hausse globale des prix de 52,42 %. Antoine Jacquet, directeur des Hospices, et André Porcheret, régisseur du domaine viticole de 57 hectares, soupirent de soulagement. L'an dernier, les prix de la vente avaient chuté de 21 %, à contre-courant de la tendance sur le marché, où les prix amorçaient une nette remontée après trois années de baisse ininterrompue. Du coup, les relations s'étaient tendues entre les Hospices et le négoce bourguignon, mécontent de voir cette vente, très médiatisée, porter tort, par ses résultats médiocres, à toute l'interprofession, viticulteurs compris.

En 1993, un malencontreux sulfitage des vins des Hospices soumis à la dégustation publique avait fait mauvais effet. En fait, depuis le départ, en 1988, d'André Porcheret, vinificateur émérite, passé au service des domaines Leroy, on s'accordait à penser que la qualité n'était plus ce qu'elle était aux Hospices. Antoine Jacquet a donc obtenu le retour d'André Porcheret, qui applique, à la viticulture et à la vendange de 1994, des méthodes rigoureuses. Les rendements, *souvent trop* importants dans le passé, sont ramenés à 35 hectolitres à l'hectare pour les appellations villages et 30 hectolitres pour les grands crus tandis que cuves et caves ont été rénovées.

Il a aussi fallu lutter contre les méfaits de la pluie pendant les vendanges, du 16 au 25 septembre, avec le danger habituel de dilution des moûts et d'apparition de la redoutable pourriture grise. Pour parer à ce danger, les Hospices vont jusqu'à utiliser les services d'un hélicoptère pour sécher les vignes avec le vent de ses pales lorsqu'il est tombé un peu de pluie pendant la nuit. Surtout, on a procédé à une sélection impitoyable sur les vendanges, les raisins verts et pourris étant éliminés au moyen des tables de tri, apparues pour la première fois dans les celliers des Hospices. Le résultat a été là, avec des vins tanniques et concentrés, qui ont permis une remontée des enchères, pour, il est vrai, un nombre de pièces de vin ramenées de 759 à 558 : moins de quantité, plus de qualité.

FRUITÉS • Ce pourrait, ou cela devrait être, le mot d'ordre dans toute la Bourgogne, qui a « sauvé des eaux » son millésime 1994, grâce à des pratiques rigoureuses : ceux qui n'ont pas trié auront des ennuis. *« 1994 sera une année de viticulteurs, de wine-makers, comme disent les Anglo-Saxons »*, annonce Bertrand Devillard, chef de la maison Antonin Rodet. Relevons, enfin, que les vins blancs seront très beaux, *« ronds, puissants et bien typés, aux arômes racés de fleurs et de fruits mûrs »*, très homogènes dans la qualité, souligne l'œnologue de la maison Bouchard Père et fils. Les vins rouges, colorés, seront plus irréguliers, *« tantôt riches et charpentés, tantôt souples et délicats, mais toujours généreusement fruités »*.

Dans le Bordelais, où les pluies ont également été torrentielles, le raisin était très beau, avec des peaux épaisses, ce qui a évité une dilution des moûts. Comme en Bourgogne, on a beaucoup trié à la vendange. Résultat : *« Les tannins sont impressionnants »*, assure Patrick Bernard, de la maison Les vins des grands vignobles. *« Les réussites sont belles, avec une couleur superbe : le millésime 1994 ressemble à 1988, plutôt qu'à 1983, comme on l'a dit au départ »*, ce qui est flatteur.

Pour Jean-François Mau, chef de la maison de négoce Yvon Mau, qui voit 1994 *« entre 1983 et 1988 »*, ce sera *« une année de merlot »*, cépage plus précoce que le cabernet, vendangé, le cas échéant, avant les pluies, et apanage de Saint-Emilion. Les sauternes après trois millésimes splendides, 1988, 1989, 1990 (le tiercé du siècle), ont beaucoup souffert en 1991 (peu de récolte), 1992 (très moyen, Château d'Yquem ne le millésimera pas) 1993 (médiocre) seraient meilleurs en 1994, avec une pourriture noble *(Botrytis cinerea)* qui donnera quelque chose de bien.

François Renard

La consommation est repartie

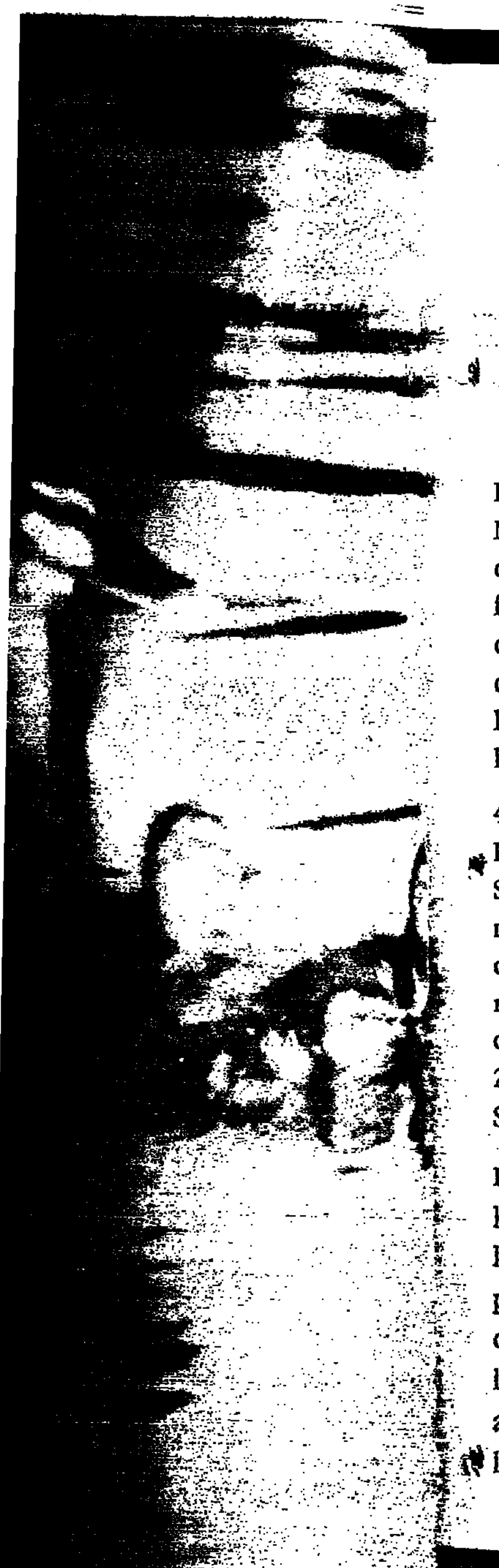
« C'est le début de la relance ! » Ce cri du cœur des négociants et vignerons bourguignons indique que la reprise économique enregistrée en France a gagné aussi le vignoble. A Beaune, à Nuits-Saint-Georges, dans la côte chalonnaise, on recueille les fruits d'une politique de baisse des prix imposée par la crise qui a effectivement relancé la consommation, notamment sur le marché métropolitain, qui, pour la seconde année consécutive, l'emporte sur l'exportation avec 51 % des expéditions.

Phénomène de société, les grandes et moyennes surfaces assurent 60 % des ventes en volume pour la campagne 1993-1994, contre 50 % en 1992-1993, dans un contexte de guerre des prix plutôt violente, cela au préjudice de la vente directe, qui est revenue de 29 % à 21 %. La part de la restauration hors foyer reste stable, la baisse des prix à la production n'ayant pas suffisamment été répercutée pour relancer la consommation, tandis que celle à domicile augmente de 16 %, surtout pour les vins blancs (bourgogne et mâcon, 29 %), plus fortement que pour les rouges (+ 11 %). Les exportations progressent de 10 % en volume (609 000 hectolitres) et de 8 % en chiffre d'affaires (64 % des vins produits), les blancs étant les plus favorisés (+ 21 % et + 14 %), aux dépens des rouges (– 6 % en volume et stabilité en chiffre d'affaires).

Les prix remontent enfin, pas autant qu'à la vente aux enchères des Hospices de Beaune, où la hausse de 52 % comprend pour 26 % le rattrapage de la baisse de l'an dernier, et pour 26 % une majoration supérieure à celle des tarifs des marchés (+ 10 % à + 20 %). Une telle hausse n'a guère eu de répercussions, les quatre cinquièmes de la récolte 1994 ayant été vendus avant la vente. *« Attention aux excès »*, rappelle Bertrand Devillars, président des négociants. Effectivement, les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'« effet prix ».

Il n'en reste pas moins qu'à Bordeaux, par exemple, on n'a jamais vendu tant de vin, à 95 % sur la France, et que la réduction de la récolte, là comme ailleurs, pour des raisons climatiques, et celle des stocks sont en passe de provoquer une certaine surchauffe qui pourrait rapidement retomber si le consommateur renâcle. En Champagne, toutefois, les stocks restent abondants (900 000 bouteilles) – un peu moins de quatre années de ventes –, mais les producteurs champenois, après des rabais substantiels, commencent à augmenter leurs prix. Certains les relèveront de 5 % au 1er janvier 1995, tout en accordant des rabais occultes par le biais de bouteilles supplémentaires gratuites consenties aux acheteurs.

F. R.



DYNASTIE

Le roi du diamant tire sa révérence

Suite de la page I

Celui que ses employés appellent affectueusement « HFO » ne construit pas un conglomérat à coups d'acquisitions, comme un Lord Hanson ou un Tiny Rowland. Il diversifie ses activités – métallurgie, banque, presse, agriculture – en créant des sociétés largement autonomes. La De Beers se tapit au centre d'une véritable toile d'araignée d'où rayonnent de multiples participations croisées et complexes, destinées à maintenir l'emprise des Oppenheimer qui ne contrôlent que 8 % des parts. De Beers possède 38 % de sa société mère, l'Anglo-American Corporation, qui, à son tour, contrôle 40 % du capital du numéro un mondial du diamant.

A ce personnage, *il ne manque aucun trait* du gentleman anglais.

Depuis sa démission, en 1982, de la présidence de « l'Anglo » et de celle, en 1984, de la De Beers, Harry Oppenheimer mène une vie discrète, partageant avec sa femme Bridget l'amour des livres – Byron est son auteur favori – et de l'élevage des chevaux, ainsi qu'un mécénat très haut de gamme. Mais l'ex-chef ne pense qu'à son entreprise. La création de la De Beers Centenary, regroupant les intérêts hors Afrique du Sud, l'armistice dans l'OPA avortée de Minorco (participations européennes et américaines) sur Consolidated Goldfields, l'accord avec l'URSS pour la commercialisation du diamant sibérien, la désignation du premier Noir sud-africain au conseil d'administration de « l'Anglo »... Pas une seule décision stratégique ne se prend sans consulter le sage de Brenthurst, sa résidence du nord de Johannesburg.

A ce personnage d'une énergie peu commune et d'une impérieuse volonté, il ne manque aucun trait du gentleman anglais. La fortune, la délicatesse des manières, la modestie naturelle et... le penchant au secret. *« Mon activité se situe dans la zone grise, aux confins de la politique et des affaires. »* Harry Oppenheimer est discret sur ses rapports avec les dirigeants du Kremlin ou ses rencontres secrètes avec les chefs d'Etat africains, en lutte contre le régime blanc de Pretoria.

Il ne dit rien non plus sur ses relations avec l'ANC avant la libération de Nelson Mandela, notamment son rôle dans l'organisation de la fameuse rencontre, en Zambie, en 1985, entre une délégation du *big business* sud-africain, menée par Gavin Reily et Oliver Tambo, à l'époque numéro deux de l'organisation clandestine. Rien sur toute cette période, où il joua, avec Anton Ruppert, chef de file du groupe Rembrandt (tabac), son *alter ego* afrikaner, un rôle majeur.

L'existence des syndicats de mineurs noirs ne sera cependant acceptée qu'après la libéralisation officielle de 1979. La phobie du communisme, conjuguée à un nationalisme tâtillon, fera dire, au début des années 80, à cet adversaire déterminé de l'apartheid : *« Mandela a été convaincu de crimes sérieux, et jamais je n'interviendrai pour sa libération. »* Et en 1985 : *« Mandela a plus de prestige à travers le monde que dans le pays. »* Cela n'a jamais affecté l'assurance d'un patriarche qui ne manque pas d'humour. Lorsqu'on lui demanda un jour s'il préférait l'or ou le diamant, Harry Oppenheimer répondit, imperturbable : *« Les gens achètent du diamant par vanité et de l'or parce qu'ils sont trop sots pour penser à un autre système monétaire. A mes yeux, la vanité est un mobile plus séduisant que la bêtise. »*

Marc Roche

CONJONCTURE

INDICATEUR ● La production industrielle

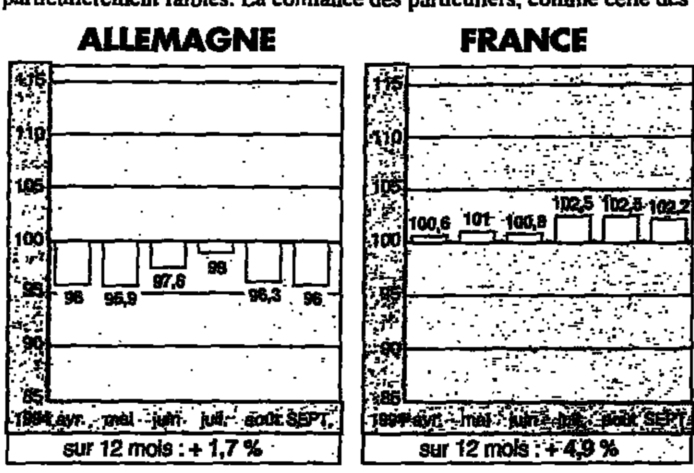
La demande reste fragile

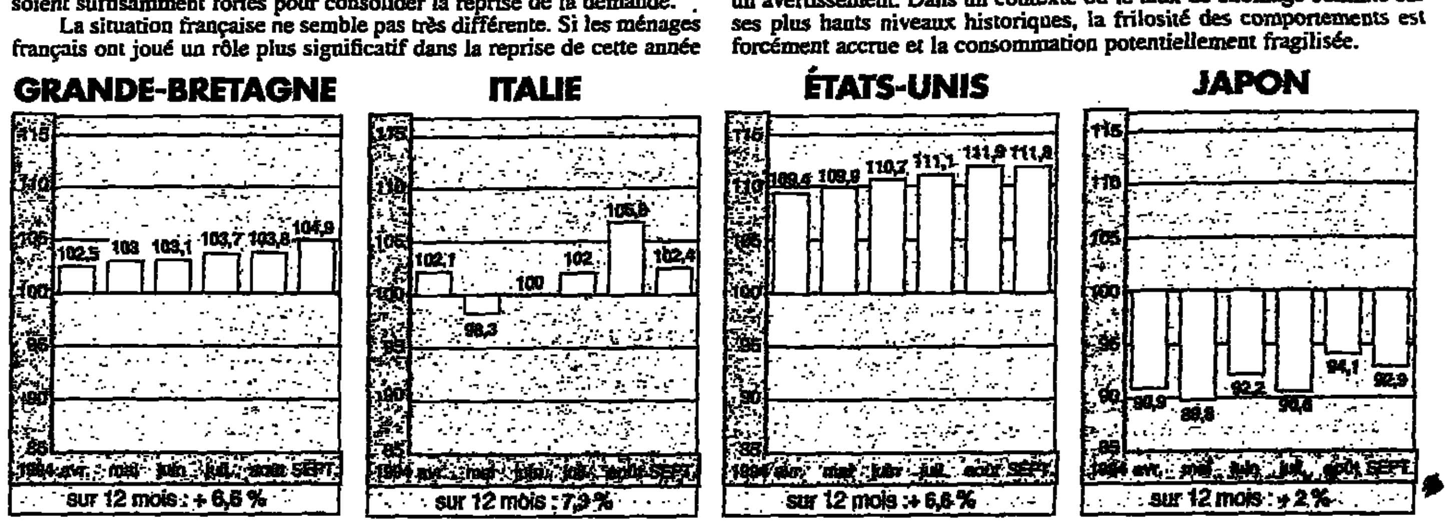
L'ACTIVITÉ marque-t-elle véritablement une pause en Europe ? Les indicateurs conjoncturels de cet automne soulèvent immanquablement la question. Après s'être partout ressaisie durant les mois d'été, la production industrielle s'est repliée dans plusieurs pays de l'Union européenne. Et les indicateurs de la demande privée se sont, eux aussi, souvent affaiblis.

En Allemagne, où la reprise de l'activité ne fait aucun doute, la croissance est avant tout tirée par l'exportation mais assez peu par la demande intérieure. Les ventes au détail ne montrent en effet aucun signe de redressement et les immatriculations d'automobiles demeurent particulièrement faibles. La confiance des particuliers, comme celle des industriels, s'est certes améliorée, mais le comportement de dépense des ménages reste prudent. La consommation en pâtit d'autant plus que le chômage plafonne. Il faudra du temps pour que les créations d'emplois soient suffisamment fortes pour consolider la reprise de la demande.

La situation française ne semble pas très différente. Si les ménages français ont joué un rôle plus significatif dans la reprise de cette année que ceux d'outre-Rhin, la faiblesse des gains de pouvoir d'achat est un puissant rappel à l'ordre. Après avoir pleinement tiré profit des avantages de la prime à la casse pour commencer à renouveler leur parc d'automobiles, les consommateurs français pourraient en effet se montrer plus attentistes pendant quelques mois, disons jusqu'à l'élection présidentielle...

Ces indicateurs mitigés ne remettent pas en cause le diagnostic d'une reprise soutenue de l'activité dans les prochains mois, mais sont un avertissement. Dans un contexte où le taux de chômage culmine sur ses plus hauts niveaux historiques, la frilosité des comportements est forcément accrue et la consommation potentiellement fragilisée.





Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION ● Le Proche-Orient

Marchés boursiers émergents

LE Proche-Orient traverse une période de bouleversements sans précédent : processus de paix israélo-arabe, réformes structurelles, mesures de libéralisation prévoyant des privatisations et une ouverture toujours plus grande à l'étranger. Le secteur privé est désormais considéré comme la principale locomotive de la croissance, mais les instruments financiers et les marchés boursiers qui devraient permettre son développement n'ont pas partout la même ampleur.

Plusieurs Etats ont créé des marchés boursiers officiels, dont le degré de maturité varie : l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Egypte, la Jordanie, le Koweït, Oman. D'autres prévoient d'en créer : les Emirats arabes unis, la Syrie. Le Liban est sur le point de ressusciter la Bourse de Beyrouth. Il y a tout lieu de croire que les pays pétroliers du Conseil de coopération du Golfe (CCG), à condition de mettre en place un cadre clair de réglementations et d'incitations, réussiront à attirer l'investissement et jouiront de marchés boursiers prospères.

L'Arabie saoudite possède le marché le plus important, avec 78 sociétés cotées et une capitalisation boursière équivalant à 18 milliards de dollars (97 milliards de francs). A Oman, il y a 92 compagnies cotées, dont une soixantaine sont actives, totalisant une capitalisation de 1,2 milliard de dollars (6,5 milliards de francs). La Bourse bénéficie de pratiques très avancées en matière d'information financière, et l'Etat n'exige ni droit de courtage ni impôt sur les dividendes. Le gouvernement omanais rend accessible progressivement son marché à l'investissement direct, qui reste néanmoins soumis à certaines limitations.

Le marché de Bahreïn, lui, a ouvert officiellement ses portes en 1989 et représente déjà une capitalisation boursière de 4,4 milliards de dollars (23,6 milliards de francs), comprenant 32 sociétés cotées dont 9 *offshore*. Les autorités veulent faire de Bahreïn une place financière internationale : dans un premier temps, les investisseurs étrangers au CCG seront autorisés à intervenir sous forme de fonds de placement collectifs.

Le marché non officiel des Emirats arabes unis vient en second rang pour l'importance, avec une capitalisation de 8,3 milliards de dollars (44,5 milliards de francs), mais le volume des transactions ne dépasse pas 150 000 dollars (805 500 francs) par jour sur une centaine de valeurs. Un cadre légal est à l'étude et les investisseurs étrangers devraient à terme être admis.

En dehors des pays du Golfe, le marché jordanien est salué comme le plus attractif, avec 101 sociétés cotées et une capitalisation boursière de 4,9 milliards de dollars, et attire déjà l'attention. L'indice du marché a progressé de 30 % en 1992 et de 23 % en 1993. Plusieurs facteurs ont stimulé l'intérêt des investisseurs étrangers : deux années successives de croissance économique réelle, un suivi scrupuleux des réformes préconisées par le FMI et, plus récemment, la paix israélo-jordanienne. En dépit d'une participation substantielle de l'Etat dans la plupart des sociétés jordaniennes, notamment dans les secteurs du tourisme et des ressources minières, la moitié au moins des actions émises sont négociables, et le marché devrait s'étoffer au fil des privatisations.

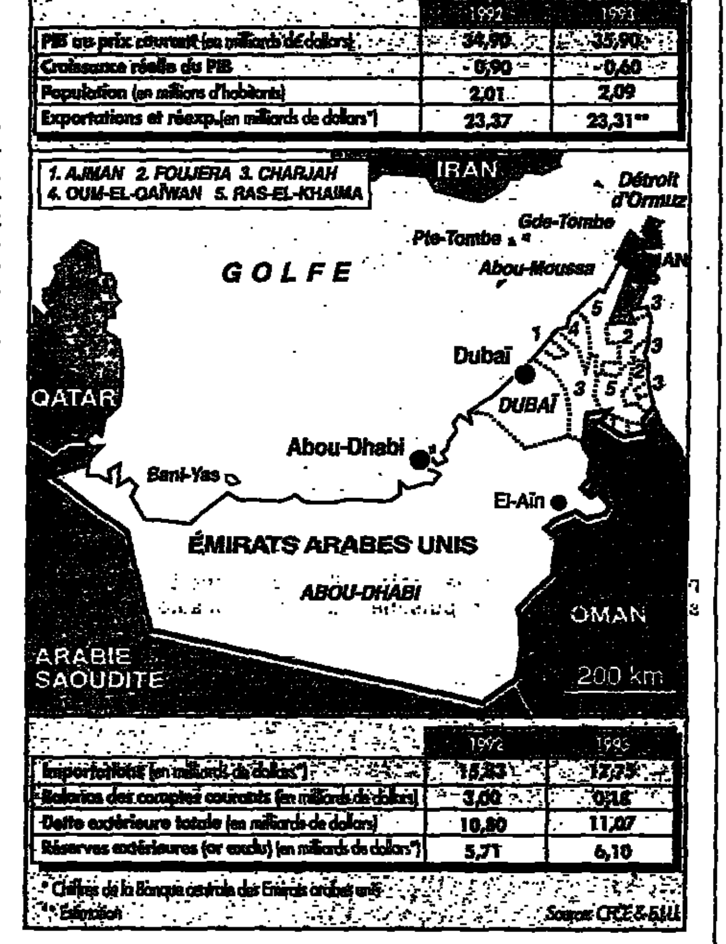
L'Egypte, également, a fait des progrès grâce aux réformes économiques de ces dernières années ; toutefois, son programme de privatisation a traîné un peu, ce qui a privé le marché égyptien des émissions dont il a besoin maintenant pour emboîter le pas des autres places émergentes. La Bourse du Caire était la cinquième plus active du monde dans les années 50... A la fin 1993, sur 674 compagnies admises à la cote, 80 seulement sont traitées activement, et la capitalisation boursière atteint environ 2,6 milliards de dollars (14 milliards de francs). L'Etat a supprimé l'impôt sur les dividendes et réduit l'impôt sur les engagements des sociétés ayant offert plus de 30 % de leur capital au public. Cependant, en raison de la pénurie actuelle d'actions négociables et d'un programme de privatisation excessivement prudent, le marché égyptien risque de céder le pas à d'autres Bourses régionales.

Les perspectives les plus prometteuses dans la région se situent au Liban, où la Bourse avait été fermée au plus fort de la guerre, en 1983. L'introduction en Bourse de la compagnie fondée pour reconstruire le centre de Beyrouth, ainsi que la création d'un second marché prévu pour la fin de l'année, pourraient bien refaire de Beyrouth la première place de la région.

Le cas de la Syrie est atypique. C'est une économie en pleine croissance, adossée à un secteur privé renaissant, avec un volume de transactions boursières non officielles toujours plus important en dépit d'un système économique centralisé et étatisé qui s'ouvre tout juste à l'économie de marché et à l'extérieur. Le marché parallèle fleurit dans le souk de Damas ; un certain nombre d'émissions publiques ont été lancées par la Syrian Commercial Bank, souffrant apparemment d'une certaine surestimation, mais le marché manque absolument de structures. Toute libéralisation économique ultérieure passera nécessairement par la création d'un marché financier officiel.

L'émergence de places financières dans les pays arabes du Proche-Orient, sans doute salutaire, ne doit toutefois pas faire illusion : la libre négociation des actions ne crée pas à elle seule de la richesse. Les investissements privés ne sont pas la solution miracle pour venir à bout de l'analphabétisme, de l'absence de politique de santé et de la misère qui sont encore le lot de nombre de pays...

Katia Salamé-Hardy



	1992	1993
PIB au prix courant (en milliards de dollars)	34,90	35,90
Croissance réelle du PIB	- 0,90	- 0,60
Population (en millions d'habitants)	2,01	2,09
Exportations et réexp. (en milliards de dollars*)	23,37	23,31**

	1992	1993
Importations (en milliards de dollars*)	15,33	17,75
Balance des comptes courants (en milliards de dollars)	3,00	0,16
Dette extérieure totale (en milliards de dollars)	10,80	11,07
Réserves extérieures (or exclu) (en milliards de dollars*)	5,71	6,10

* Chiffres de la Banque centrale des Emirats arabes unis
** Estimation

Source : CFCE & EIU

PAYS ● Les Emirats arabes unis

Complémentarité et concurrence

VINGT-TROIS ans après le départ des Britanniques et la naissance de la fédération des sept émirats indépendants en décembre 1971 – Abou-Dhabi (capitale fédérale), Doubaï, Charjah, Ras-el-Khaima, Foudjera, Oum-el-Qaïwan et Ajman –, cette entité politique a su maintenir sa cohésion grâce à une certaine complémentarité entre les émirats.

Etat pétrolier de 78 000 kilomètres carrés, ouvert sur le golfe Persique et l'océan Indien et adossé au grand désert de la péninsule arabique, les Emirats présentent des spécificités propres. Leur population, estimée en 1993 à 2,09 millions d'habitants contre à peine 100 000 à la fin de la dernière guerre mondiale, est constituée à 80 % d'immigrés (90 % de la population active), la population autochtone étant d'environ 400 000 personnes. La croissance démographique (3,5 % par an) résulte d'une immigration constante et d'une forte natalité, encouragée par une politique nataliste.

Les énormes richesses en hydrocarbures des Emirats arabes unis leur permettent d'afficher un des plus hauts PIB par tête du monde, environ 18 000 dollars (97 000 francs). Troisième réservoir mondial de pétrole (100 milliards de barils de réserves prouvées), soit une durée de vie de cent vingt-cinq ans au rythme actuel de production, Abou-Dhabi en concentre à lui seul 94 %, participe pour 47 % au PIB fédéral et compte 42,5 % de la population totale. En vue de diminuer leur dépendance pétrolière et leur vulnérabilité aux aléas du marché, les Emirats diversifient leur économie : en 1980, année record des revenus pétroliers de la région, le pétrole et les produits pétroliers représentaient 94 % des recettes d'exportation des Emirats. En 1993, cette proportion a reculé jusqu'à 63 %, traduisant un effort important de diversification. La chute des prix du pétrole n'a pas entravé le dynamisme du secteur non pétrolier, dont le taux de croissance est de 4 % à 5 % par an.

En dépit d'une concurrence entre les Emirats (six aéroports internationaux, des projets concurrents similaires dans le tourisme, trois zones franches à Doubaï, Charjah et Foudjera), la diversification des économies locales fondées sur la complémentarité contribue à atténuer la prépondérance d'Abou-Dhabi. Cet émirat, imbibé d'hydrocarbures, développe une industrie pétrochimique et étend ses investissements à l'étranger à travers l'ADIA, célèbre pour ses déconvenues dans l'affaire BCCI. Les autorités de Doubaï se sont attachées à peaufiner très tôt une spécialité d'économie marchande et manufacturière pour pallier le manque relatif de pétrole (420 000 b/j de brut). Doubaï assure les trois quarts des importations de la fédération, 50 % de ses exportations non pétrolières et 70 % de ses réexportations. Il a en outre développé la zone franche industrielle de Djebel-Ali, la plus importante de la région.

K. S.-H.

SECTEUR ● Le cinéma

Restructuration en cours

LE cinéma français serait-il à la veille d'un renouveau ? *A priori*, la question est absurde tant les indicateurs sont médiocres. Après la percée flamboyante – mais isolée – des *Visiteurs* en 1993 (13 millions de spectateurs), la part de marché en salles du film tricolore est retombée : sur les huit premiers mois de 1994, les entrées sur les films français n'ont représenté que 28,5 % des tickets vendus. Soit une chute spectaculaire de 26,8 % par rapport à la même période de 1993.

En revanche, les entrées sur les films américains ont augmenté de 5,4 %, alors que le nombre total d'entrées – tous films confondus – a diminué de 3,8 % (77,9 millions de spectateurs).

Le Centre national de la cinématographie (CNC), qui publie ces chiffres, estime toutefois que *Léon*, le film de Luc Besson (3 millions d'entrées après quelques semaines), et *le Colonel Chabert*, d'Yves Angelo, devraient permettre au cinéma hexagonal de faire moins mauvaise figure en fin d'année.

Le marasme continu des films français depuis dix ans pourrait cependant masquer un tournant. Car, presque subrepticement, les choses ont commencé de changer. Tout d'abord, le nombre de films produits en France tend aujourd'hui à diminuer. Ainsi, au 31 octobre 1994, 107 films produits ou coproduits par des Français étaient en cours de tournage, contre 134 à la même époque de l'année précédente. Le CNC estime que 25 projets de films au moins auront été « éjectés » des circuits de financement ces deux dernières années.

Les investissements baisseraient-ils ? Pas du tout. Le financement de la production cinématographique n'obéit pas au marché, mais à la réglementation. Canal Plus et les chaînes de télévision en clair devant consacrer un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires aux achats de droits ou à la coproduction de films de cinéma, chaque année des sommes plus importantes sont consacrées au cinéma.

Où va l'argent ? Il se concentre sur un plus petit nombre de films. Ainsi, à la fin du premier semestre de 1994, Canal Plus a préfinancé 42 films, contre 43 sur les six premiers mois de 1993. Mais l'investissement moyen atteint 5,9 millions de francs, au lieu de 3,6 millions l'an passé. Au 30 juin, France 3 avait investi 26,5 millions de francs sur 5 films, France 2 avait consacré plus de 70 millions de francs à 10 films, tandis que TF 1 – plus fort encore – pariait 55,5 millions de francs sur 4 films seulement. Jusqu'ici, chaque chaîne saupoudrait ses crédits sur un maximum de projets dans l'espoir de décrocher le jackpot.

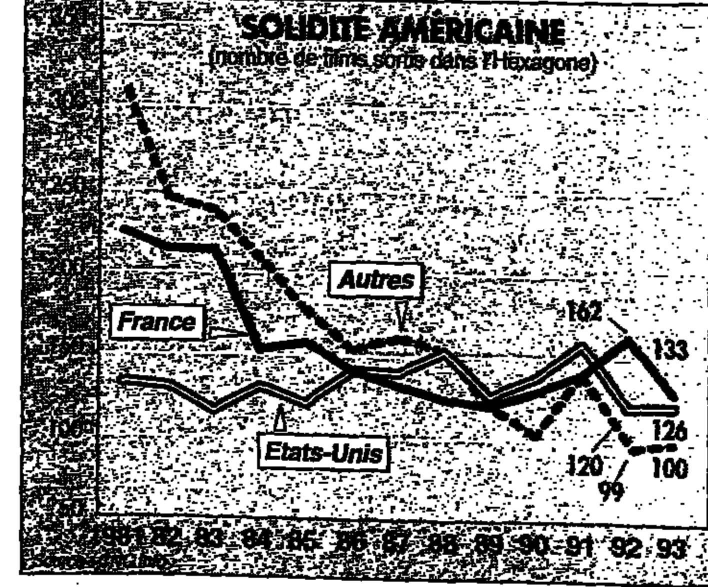
Conséquence logique de cette politique nouvelle : les films à très gros budget sont devenus presque une banalité en France. Six films mis en production en 1994 dépassent les 60 millions de francs, contre un seul l'an passé. Le nombre de films à moins de 10 millions de francs a chuté de moitié (5 contre 10) et les devis moyens (10-20 millions de francs) ont diminué d'un gros tiers.

En fait, les producteurs français ont appris des Américains que les spectateurs du monde entier veulent en avoir pour leur argent. Ces spectateurs ne reviendront voir des films français que si le prix de revient (comédiens « chers », figurants nombreux, effets spéciaux spectaculaires, peaufinage du scénario...) devient visible à l'écran.

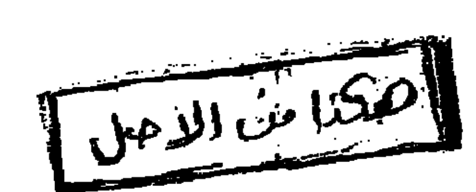
Hachette Première a donc investi 176 millions de francs dans *le Hussard sur le toit*, Gaumont 105 millions de francs dans *les Anges gardiens*, Claude Lelouch 100 millions de francs dans *les Misérables du XX[e] siècle*, Caro et Genet 90 millions dans *la Cité des enfants perdus*... Tous films qui sortiront en salle fin 1995, voire début 1996.

Nul ne peut prédire le succès de ces productions. Mais une chose est sûre, c'est qu'un certain cinéma français a vécu. Ne survivront que ceux qui auront les moyens de concurrencer les produits américains.

Yves Mamou



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



OPINIONS

LETTRE DE BONN



Les Allemands détestent-ils les enfants ?

par Lucas Delattre

« *APPARTEMENT à louer. Cinq pièces, salle de bains, cuisine équipée. Exclusivement pour famille sans enfants* » : des petites annonces comme celle-ci sont fréquentes en Allemagne. De plus en plus, l'enfant est en train de devenir une « tare sociale » dans ce pays à la démographie déclinante. Selon les projections démographiques, en 2040, l'Allemagne n'aura plus que 72 millions d'habitants (contre 80,3 millions aujourd'hui), et une personne sur trois aura plus de soixante ans. Aujourd'hui déjà, l'Allemagne affiche un des taux de fécondité les plus bas d'Europe, avec 1,3 enfant par femme (seules l'Espagne et l'Italie sont en dessous).

Les conséquences économiques et sociales d'une telle évolution sont prévisibles : explosion des coûts de l'assurance-maladie, réduction de la mobilité sociale, capacité réduite d'innovation dans tous les domaines, etc. Dans ce contexte, tout le monde s'interroge : l'Allemagne serait-elle devenue *kinderfeindlich* ? Autrement dit, les Allemands n'aimeraient-ils pas les enfants ? La question est devenue d'autant plus brûlante que le chancelier Kohl lui-même, à peine réélu, vient de placer ce thème en tête de ses préoccupations.

Lors de sa première déclaration gouvernementale devant le Bundestag, le 23 novembre, le chancelier a appelé ses compatriotes à faire preuve de « *plus d'attention envers la famille et les enfants* ». Un extrait de son discours : « *Il est inacceptable que des horaires rigides d'ouverture des magasins et des emplois du temps scolaire irréguliers compliquent inutilement la vie des familles et en particulier des personnes seules qui ont des enfants à charge... Il est inacceptable qu'avoir des enfants soit devenu un handicap pour obtenir un logement.* »

Conclusion du chancelier : il faut améliorer les aides fiscales aux familles et remédier au manque de logements sociaux, dont les familles sont les premières victimes. Après douze ans de pouvoir, cette profession de foi ressemblait fort à un constat d'échec personnel.

Tous les partis politiques sont d'accord : le système fiscal allemand est défavorable aux familles avec enfants. Le fisc ignore la notion de quotient familial. Il n'accorde qu'une déduction annuelle de 4 100 marks (14 000 francs) par enfant sur le revenu imposable. Par ailleurs, une « prime par enfant » de 70 marks (240 francs) par mois est reversée par l'Etat aux familles, une somme bien trop faible pour les foyers à revenus modestes.

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe, dans un jugement du 7 juillet 1992, a conclu qu'au total le fisc allemand privait de ressources les familles avec enfants au profit des couples sans enfants ! A la suite de ce jugement, le gouvernement s'est engagé à relever le seuil de revenus au-dessous duquel on ne paie pas d'impôt. Mais le chancelier a aussi promis de relever la déduction fiscale pour les enfants à charge, au cours de *la prochaine législature. L'opposition* du SPD, elle, a fait campagne au cours des derniers mois pour l'introduction d'une « *prime par enfant* » de 250 deutschemarks (860 francs) par mois pour tous. Une de ses affiches montrait trois bébés nus avec l'addition suivante : 250 DM x 3 = 750 DM par mois...

« *Ce qu'il nous faudrait, c'est un système d'allocations familiales à la française* », estime Heinz Hilgers, président de la Fédération de protection de l'enfance allemande (Deutscher Kinderschutzbund). Comme beaucoup de ses compatriotes, Heinz Hilgers déplore aussi l'absence quasi totale de crèches dans le pays : une femme allemande doit donc s'occuper à plein temps de ses enfants jusqu'à l'âge de la scolarité, sauf si elle peut payer une aide à la maison.

L'ETAT avait promis une place de crèche pour chaque enfant de plus de trois ans à partir de 1996, mais « *la situation catastrophique des finances communales ne permettra pas de réaliser ce projet à temps* », selon Heinz Hilgers. Les délais de construction des crèches sont très longs en Allemagne, parce qu'il arrive très souvent que le voisinage porte plainte contre le permis de construire, au nom de la tranquillité du quartier. Une opprobre sociale très forte pèse sur les mères qui travaillent, vite qualifiées de « *mamans-corbeaux* ».

Voici du reste un étrange paradoxe : autant l'enfant est l'objet d'un véritable ostracisme social en Allemagne (essayez de pénétrer dans un restaurant avec un enfant, l'expérience en vaut la peine), autant, au sein de la famille, il est traité en roi. Peu d'enfants sont aussi gâtés, choyés, pouponnés, que les petites têtes blondes d'outre-Rhin. Celles-ci permettent souvent aux parents d'assouvir des désirs cachés de retour à l'enfance. L'enfant, d'ailleurs, n'est bien souvent mis au monde qu'après que le couple a acheté une voiture et une maison.

Et pourtant, selon Heinz Hilgers, « *1,2 million d'enfants allemands vivent de l'aide sociale, et un enfant sur sept vit en dessous du seuil de pauvreté* » (ce dernier est défini comme la moitié du revenu moyen). Les pauvres feraient-ils plus d'enfants que les autres ? « *C'est le contraire : ceux qui ont des enfants sont menacés par la déchéance sociale* », répond le président du Deutscher Kinderschutzbund, député social-démocrate au Parlement du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

La violence au sein de la famille, par ailleurs, serait particulièrement répandue en Allemagne : « *Nous estimons que 90 000 enfants sont régulièrement battus par leurs parents* », dit Heinz Hilgers. Il y a quelques mois, au cours d'un vaste débat sur la réforme de la Constitution, il a été question d'introduire dans la Loi fondamentale un article prévoyant l'obligation de l'« *éducation sans violence des enfants* ». Cette proposition a été rejetée par la majorité des élus chrétiens-démocrates.

Oublier Maastricht

Pour une Europe des projets

L'Europe ne doit pas être seulement une idée, une construction juridique, ou un marché unique. Elle n'existera que si c'est une Europe des projets.

par HENRI PREVOT (*)

POUR un temps, oublions tout du traité de Rome et du traité de Maastricht, oublions les arguties juridiques, les doctrines politiques ou économiques ! Faisons des projets, car l'homme, les sociétés vivent de projets.

Récemment, le sous-marin *le Redoutable* a été retiré du service actif, ce qui fut l'occasion d'une cérémonie. En relisant les discours prononcés ce jour-là, on se trouve dans un monde qui n'a rien à voir avec celui de la théorie économique qui domine aujourd'hui : tous ceux qui ont participé à la construction puis à l'exploitation de ce sous-marin, un sous-marin nucléaire porteur de missiles balistiques, étaient animés par des sentiments qui n'avaient rien à voir avec le niveau de vie. De l'ingénieur concepteur à l'ouvrier tourneur, ils avaient tous eu conscience de participer au même projet, de réaliser un exploit technique (à bien moindre coût que les Américains) et de contribuer à la sécurité du pays, c'est-à-dire à la défense de nos valeurs, et à la paix du monde. Il n'y a pas eu besoin de l'aiguillon de la concurrence commerciale.

Quiconque a travaillé dans les mines de charbon sait bien que les ouvriers, les porions ou les ingénieurs n'étaient pas seulement animés du désir de gagner davantage d'argent ; leur fierté, enracinée très profondément dans tout le pays minier, était de chauffer les Français, d'approvisionner l'industrie en énergie. Les agriculteurs, de la même façon, avaient un projet et une fierté : nourrir les Français. Ces projets, et combien d'autres, étaient à la fois ceux de la nation, des entreprises, des personnes, chaque « niveau » renforçant les autres. C'est ainsi que se fait la cohésion d'un groupe, d'une nation. Qu'en sera-t-il de l'Union européenne ?

Un projet, c'est d'abord un but visible ; c'est une équipe déterminée ; puis il faut évaluer les résultats, les publier et remercier ceux qui ont su mener à bien le projet. Le but peut être collectif et concerner toute une population ; il appartient alors aux représentants de cette population de faire la relation entre l'effort de chacun et le résultat collectif.

Cette dynamique du projet est absente du discours juridique et de la théorie économique qui, aujourd'hui, servent de fondements à l'Union européenne. « Faire l'Europe » a été présenté comme un projet en soi. Force est de constater que ce projet n'est pas à présent très mobilisateur.

Il ne faut pas oublier qu'un *des buts non écrits de la Communauté européenne* était d'établir une paix solide entre des pays qui s'étaient battus férocement ; projet collectif qui a atteint son but. D'autre part, le « libéralisme » qui fonde l'action de la Communauté laisse chacun libre de mener ses propres projets, et la Communauté a su réaliser ou faciliter des projets stimulants, de ceux qui passionnent, comme certains projets de recherche.

Mais le gros de l'action de la CEE, la réalisation d'un marché européen, n'a rien qui enthousiasme. Les gens y ont sans doute vu longtemps et d'abord un moyen d'asseoir une prospérité matérielle ; d'ailleurs tel est bien l'objet de la Communauté économique européenne, tel fut bien l'« argument de vente » employé pendant les années de croissance, avec légèreté puisque cette justification, qui a dispensé d'en chercher d'autres, a disparu avec les années de crise. Or « *on ne tombe pas amoureux d'un marché intérieur* », comme le dit Jacques Delors.

Rayonnement

Les Européens ont sans doute des valeurs communes qui les distinguent d'autres civilisations ; ils devront être unis pour les préserver, dans un monde où les rapports de forces vont changer profondément, où la violence trouvera de multiples et puissants moyens de s'exercer. Mais cette menace, diffuse et incertaine, ne suffira pas à les rapprocher : il faudra autre chose.

Il y a bien deux projets très *lourds* : la création d'une monnaie unique, inscrite dans le traité sur l'Union, et l'intégration, sous une forme ou sous une autre, des pays d'Europe centrale et orientale ; mais, pour l'instant, ils ne touchent que les dirigeants politiques et les spécialistes, il faut encore les transformer en projets vraiment populaires. Notre Union européenne n'aurait-elle pas besoin d'autres projets intermédiaires, visibles et plus proches des gens ? Parfois de portée limitée, ils contribueront pourtant chacun à préparer l'avenir.

De tels projets existent déjà. Airbus va bien au-delà de la fabrication d'avions commerciaux puisque c'est du potentiel technique et industriel des pays d'Europe qu'il s'agit. De même l'aventure européenne de l'espace donne à quelques pays d'Europe leur autonomie dans un domaine stratégique, celui des satellites et aussi celui des fusées balistiques. La création d'un corps d'armée commun à quelques pays, la coopération en matière de fabrication d'armement, l'organisation d'une libre circulation des personnes d'un pays à l'autre sont d'autres exemples de projets qui ont un sens pour la construction de l'Union européenne. Eurotunnel aussi est un vrai projet fondateur.

Pourquoi ne verrait-on pas se former d'autres projets industriels guidés par la volonté de maîtriser des techniques ou des potentiels de production indispensables à la sécurité et au rayonnement de nos pays (les télécommunications ou l'industrie de l'image par exemple), des projets de coopération avec des pays du Maghreb, des projets d'échanges scolaires de longue durée dont bénéficieront des centaines de milliers de collégiens ou de lycéens, et bien d'autres projets culturels communs à quelques pays, conditions nécessaires pour que l'Union existe ?

Certains de ces projets, pour réussir, devront être dispensés du respect de certaines règles communautaires, et chacun d'entre eux n'associera que des pays qui y adhéreront vraiment et se feront suffisamment confiance. Il suffit d'ailleurs que deux ou trois pays y participent, à condition naturellement que les autres membres de l'Union les approuvent, pour qu'ils soient vus de l'extérieur comme des projets européens.

Chacun de ces projets sera donc un « foyer d'européanisation », nécessaire en vérité à l'Union européenne, pour à la fois mieux se connaître et se faire reconnaître à l'extérieur. Si ces projets, tendus par un objectif politique, sont « popularisés », s'ils sont connus et soutenus par la population, ils créeront un nouveau tissu de relations entre pays.

Il vaut sans doute mieux éviter de parler aujourd'hui de « noyau dur » ; c'est à l'expérience que l'on verra que certains pays seront plus profondément insérés dans ce tissu, et même que quelques pays auront eu la volonté politique de participer à tous les projets. Ce sera le signe qu'ils ont la même perception de leur avenir ; ils pourront alors traduire ce rapprochement dans une nouvelle forme juridique. Entre-temps, pour progresser, il suffit peut-être que les Etats qui veulent réaliser ensemble un projet n'en soient empêchés ni par les autres Etats ni par le droit et les organes communautaires.

(*) Ingénieur des mines, auteur de *la France : économie, sécurité* (Hachette).

Le Monde

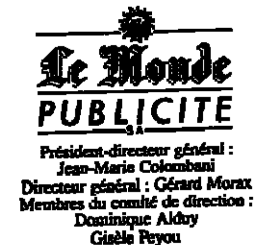
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg.
94852 IVRY Cedex



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
TÉL : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	Voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

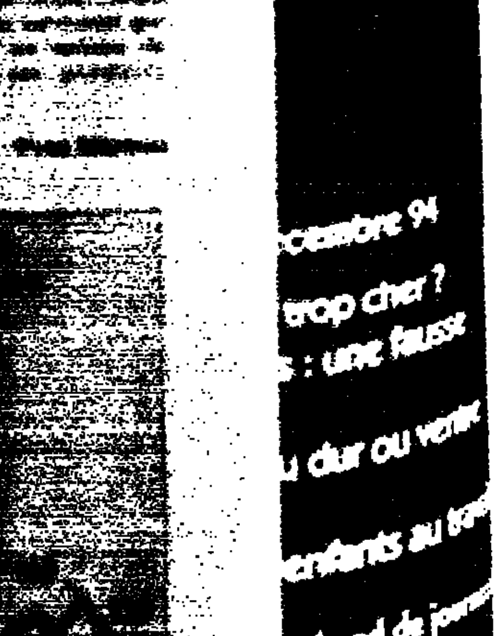
DURÉE CHOISIE

3 mois ____ ☐
6 mois ____ ☐
1 an ____ ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris DTN



TOURISME

L'Australie, la destination de l'an 2000

Le pays-continent qui accueillera, à Sydney, les Jeux olympiques de l'an 2000, fonde beaucoup d'espoirs sur le développement de son industrie touristique

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

IL fut un temps, en Australie, où l'accent étranger d'un passant éveillait la curiosité, où l'on se demandait ce qui avait bien pu pousser tel ou tel jusqu'à ce bout du monde à l'écart des flux touristiques. « *Et l'on se retournait dans la rue... C'était il y a tout juste vingt ans !* » Comment accorder crédit à l'anecdote, maintes fois racontée, lorsqu'on se balade à *Surfer Paradise* (Queensland), au pied d'hôtels géants, entre restaurants coréens ou thaïlandais, boutiques de souvenirs et panneaux indicateurs en japonais ?

Le souvenir de cette ouverture tardive au tourisme international est pourtant étayé par les chiffres. En 1965, seuls 170 000 visiteurs étrangers firent un détour par l'Australie. Ils furent 510 000 téméraires en 1975, et toujours moins de 1 million en 1983. Il aura en fait fallu attendre ces dix dernières années pour voir les arrivées internationales progresser. Mais de quelle façon ! Depuis 1983, leur nombre a triplé, pour atteindre 3 millions en 1993. Et les statistiques de l'ATC, la commission australienne du tourisme (chargée de la promotion de l'Australie à l'étranger), s'emballent : 6,8 millions de touristes sont attendus en l'an 2000, 8,4 millions en 2004...

Avec quelque 0,5 % du marché mondial du tourisme, l'Australie est loin de jouer dans la cour des grands : quatorze fois plus étendue que la France, elle reçoit vingt fois moins de visiteurs étrangers. Pourtant, elle se place déjà au quatorzième rang mondial pour les recettes tirées du tourisme international, puisque la durée moyenne des séjours, étant donné l'immensité du continent, y est élevée (28 jours) ; et les arrivées progressent de 15 % chaque année. Surtout, le tourisme est devenu en une décennie l'un des secteurs clés de l'économie australienne, représentant désormais 6 % du PIB et de la main-d'œuvre, voire 9 %, selon Helen Williams, du ministère du tourisme, « *car les statistiques officielles sont des extrapolations de données assez anciennes* ».

A lui seul, le tourisme assure 12 % des recettes extérieures de l'Australie engrangeant 10,7 milliards de dollars australiens (1 dollar australien = 4 francs). Il devance aujourd'hui les produits d'exportation traditionnels que sont charbon, or et laine. « *Alors que les autres secteurs d'activité pâtissaient de la crise, le tourisme a poursuivi sa croissance : depuis la fin des années 80, c'est lui le plus gros créateur d'emplois* », constate Stephen Gregg, du comité touristique du Queensland.

ACCÉLÉRATION ● Si l'Australie, destination confidentielle réservée aux Occidentaux aisés, a réussi dans la seconde moitié des années 80 à élargir sa clientèle, c'est grâce à une combinaison de facteurs favorables qu'énumère Margaret Hudson, de l'ATC : « *La baisse du prix du transport aérien, des changes favorables, la sortie du film* Crocodile Dundee *(1985), qui fit un vrai tabac à travers le monde, ainsi qu'une succession inhabituelle d'événements de portée mondiale, l'America's Cup à Perth en 1987, puis, l'année suivante, les cérémonies du bicentenaire de l'Australie et l'Exposition universelle de Brisbane.* »

Dans le même temps, le pays renforçait ses capacités d'accueil hôtelières, et du côté gouvernemental, l'on commençait à prendre conscience de l'intérêt économique du tourisme, longtemps considéré comme une activité annexe, peu susceptible de rivaliser avec l'agriculture ou l'extraction minière. Au ministère du tourisme, on admet qu'« *il a fallu attendre le milieu des années 80 pour que le gouvernement cesse d'être obnubilé par les produits primaires, et se rende compte que le tourisme est une véritable industrie, de forte croissance, qui crée des emplois et rapporte des devises. Alors brusquement, de 1983 à 1984, le budget de l'ATC a presque doublé, passant de 10 à 19 millions de dollars* ».

Mais le véritable déclic semble dater de la longue grève des pilotes qui, en 1989, paralysa l'ensemble du trafic aérien intérieur. « *Les politiques se sont alors rendu compte que les touristes ne faisaient pas seulement vivre les restaurants et les boutiques de souvenirs, mais aussi un grand nombre d'autres activités...* », se souvient le directeur du comité touristique de Nouvelle-Galles du Sud, Tony Thirlwell.

Une stratégie nationale de développement touristique est définie et, en 1993-1994, les crédits accordés à l'ATC atteignent 78 millions de dollars ; ce qui, selon l'Organisation mondiale du tourisme, fait de l'Australie le pays au monde qui dépense le plus pour se faire connaître comme destination touristique, à égalité avec l'Espagne. Et le même budget est reconduit en 1994-1995, alors que le gouvernement tente de réduire les dépenses publiques.

Ce pari, que font les pouvoirs publics australiens sur la poursuite du boom touristique actuel, n'est pas dénué de fondements. Pays sûr, stable, au climat estival, doté de 37 000 kilomètres de côtes, d'interminables plages de sable fin, d'une mer non polluée, d'une faune et d'une flore hors du commun, « *l'Australie a un potentiel touristique extraordinaire. c'est un véritable temple de la nature* », s'enthousiasme Raymond Capdevila, directeur d'Accor Asia Pacific, qui possède ou exploite 71 hôtels dans cette région du monde et a fait de l'Australie la base logistique de son développement. Pour lui, « *les prévisions les plus optimistes seront dépassées* ». D'autant qu'encore considéré comme l'un des « Far-West du monde », l'Australie bénéficie de la quête constante de nouvelles destinations touristiques.

EXOTISME ● Mais l'atout majeur du continent, c'est sans conteste la montée en puissance économique des pays asiatiques voisins. « *La croissance à double chiffre de cette région*. poursuit Raymond Capdevila, *a fait naître une classe moyenne qui découvre les loisirs et commence à partir en vacances.* » Destination l'Australie, le plus proche et donc le moins cher de ces pays « occidentaux » dont l'exotisme attire tant Thaïlandais, Coréens, Indonésiens et même Chinois. « *Pour la première fois dans notre histoire*, se réjouit Tony Thirlwell, *nous ne souffrons plus de la tyrannie des distances. Nous sommes au cœur d'une Asie de 3 milliards de personnes qui émerge aujourd'hui du tiers-monde. Nécessairement, notre économie sera de plus en plus une économie de services (financiers, juridiques, éducatifs, médicaux, touristiques...) vendus aux pays asiatiques* », renchérit John Brown, directeur de la Tourism Task Force, groupe de pression réunissant les industriels du tourisme.

Si les Japonais conservent depuis cinq ans la tête des statistiques de fréquentation (69 000 arrivées en 1993) devant les Néo-Zélandais, les Britanniques, et les Américains, ils sont désormais talonnés par Singapour, Taïwan, Hongkong, l'Indonésie, la Malaisie ou la Corée (les visiteurs coréens ont augmenté de 89 % entre 1992 et 1993 !). Pour la première fois en 1993, les touristes japonais ont ainsi été dépassés par l'ensemble des autres pays asiatiques.

L'EFFET J. O. ● L'Australie joue par ailleurs fort habilement de son nouveau rôle d'intermédiaire entre l'Occident et l'Asie pour faire fructifier son tourisme d'affaires. L'on vient facilement, depuis l'Indonésie, passer deux jours à Sydney pour négocier un contrat. « *Nous sommes l'une des destinations au monde dont la croissance est la plus forte pour le tourisme d'affaires : il nous a rapporté 2 milliards de dollars en 1993, et nous pensons faire partie des dix premières villes du monde en ce domaine d'ici à l'an 2000* », souligne Anthony South, directeur du bureau du tourisme d'affaires de Sydney. « *Le fait de remporter les Jeux olympiques de l'an 2000 nous a donné une grande crédibilité, démontrant notre professionnalisme dans l'organisation d'événements.* »

D'ores et déjà, les réservations de salles pour la tenue de séminaires ou de conventions d'entreprises s'en ressentent fortement. Sydney, depuis l'annonce de sa victoire en septembre 1993, est auréolée du prestige des villes olympiques. Selon une étude du cabinet KPMG Peat Marwick, la tenue à Sydney des premiers Jeux du troisième millénaire accroîtrait, entre 1994 et 2004, le PIB de 7,3 milliards de dollars, créerait 150 000 emplois à temps plein ou partiel et attirerait en Australie 1,3 million de visiteurs étrangers supplémentaires. La commission australienne du tourisme est encore plus optimiste, puisqu'elle table sur un surcroît de 2,1 millions de touristes internationaux durant la même période. Tony Thirlwell s'attend à des retombées positives, non seulement « *durant la période des Jeux olympiques, très limitée dans le temps, mais après, lorsque Sydney sera enfin considérée comme une grande ville, excitante, abritant des événements culturels* ». Un Forum olympique du tourisme, réunissant 35 fédérations du secteur (taxis, hôtels...), s'est déjà mis au travail pour maximiser cet impact et étudier les besoins en matière d'hôtels (il faudrait construire environ 6 000 chambres à Sydney), de transport ou de formations.

Reste que l'industrie du tourisme australienne, encore « adolescente », va devoir continuer de se professionnaliser. Elargir la gamme de produits offerts, « *améliorer le service, souvent très défaillant pour l'instant, et adapter l'accueil aux spécificités culturelles des différents publics, ce que nous ne savons toujours pas faire* », déplore Hugh Lavery, à la tête d'un cabinet de consultants, spécialisé dans le tourisme et l'environnement.

Il poursuit : « *Surtout, nous n'avons toujours pas compris ce que les touristes viennent chercher chez nous. Nous tentons de copier les autres, d'offrir les mêmes hôtels cinq étoiles que partout ailleurs, avec les mêmes robinets dorés, alors que nos visiteurs viennent pour la nature, l'espace, tout ce qui fait que notre continent est unique.* »

Pascale Krémer

La nature, une richesse fragile

Ce qui attire, ce sont les plages de sable fin, une mer transparente, le bush, les forêts tropicales humides, le désert, les kangourous et les koalas. Mais sur ce continent très fragile, le développement d'un tourisme de masse risque de mettre en danger cette nature même qui fait « vendre » l'Australie. Les visiteurs sont concentrés en certains endroits, comme sur la Gold Coast (Queensland), « *pour une question de commodité, dans ce pays immense* », regrette Janet Richardson, présidente de l'Association écotouristique australienne. Trop de gros bateaux naviguent sur la grande barrière de corail, trop de visiteurs pénètrent dans la forêt tropicale humide de Daintree (Queensland) ou dans le parc de Kakadu (Northern Territory). « *Sans une gestion rigoureuse de l'environnement, l'arrivée de 7 millions de touristes causera des dommages irréversibles* », avance le ministre fédéral de l'environnement, John Faulkner.

Les professionnels du tourisme travaillent donc à l'élaboration d'un système national d'accréditation pour les opérateurs verts ou « écotouristiques ». Et le gouvernement, qui tente par ailleurs de développer le tourisme rural, a publié en mars 1994 un plan national en faveur de l'écotourisme, doté d'un budget de 10 millions de dollars sur quatre ans. « *Notre chance*, espère Helen Williams, du ministère du tourisme, *c'est que comme notre développement touristique a démarré tardivement, nous éviterons l'essentiel des erreurs commises dans d'autres pays.* »

P. Kr.

